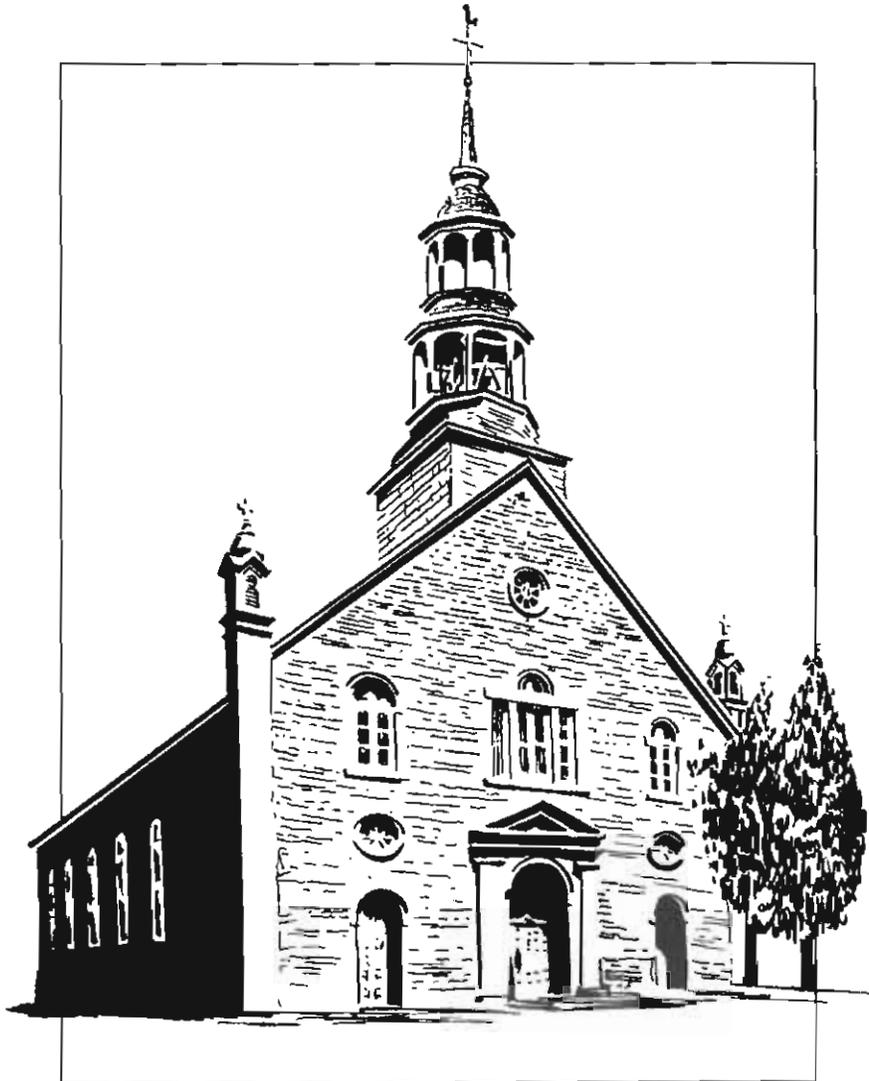


SAIN**T**·**A**UGUSTIN



1840 - 1990



Édition: Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée
399, rue Pasteur,
Sherbrooke (Québec) J1J 2T5
(819) 569-8631

**Composition et
montage électronique:** Gauvin et Associés

Impression: Imprimerie Faucher inc.

ISBN: 2-921211-51-3

Dépôt légal: 3e trimestre 1990
Bibliothèque Nationale du Québec

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction réservés.
ÉDITIONS LOUIS BILODEAU & FILS LTÉE
© MCMXC

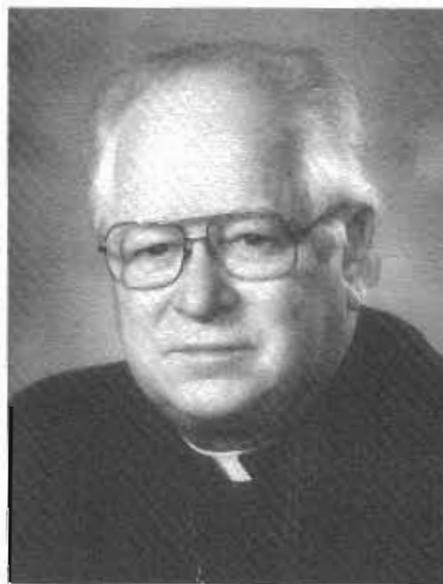
Mot de notre Évêque

Le 18 août 1840, le vénérable évêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget, détachait de leurs paroisses respectives des familles de St-Eustache, de Ste-Thérèse et Ste-Scholastique pour les réunir en une nouvelle communauté chrétienne qui s'appellerait "Paroisse de St-Augustin". Le chambardement n'a pas été sans heurts, et aux requêtes il y eut des contre-requêtes. En dépit de toutes ces difficultés, la nouvelle paroisse a bien démarré, grâce à des prêtres qui ont réussi à y implanter le sens de l'appartenance.

Depuis cent cinquante ans, dix-sept curés ont contribué à faire de cette paroisse une famille unie, au sein de laquelle la vie chrétienne a grandi. Le curé actuel, M. Jean-Paul Maisonneuve, est ici depuis vingt-cinq ans. Ce fait est à souligner, comme est à souligner, aussi, le quarante-cinquième anniversaire de son ordination presbytérale. Vous me permettez d'exprimer à Monsieur Maisonneuve la reconnaissance de l'Église de St-Jérôme pour son dévouement et pour le service désintéressé qu'il a rendu soit au Séminaire de Ste-Thérèse, soit à la paroisse St-Hermas, soit ici, à St-Augustin. Je remarque qu'il a passé la majeure partie de sa vie presbytérale dans votre paroisse, à votre service. Vous appréciez, j'en suis sûr, le beau chant qu'il a toujours suscité, et sa parole précise et nette qui retentit dans votre église à l'architecture remarquable.

Aussi, je ne puis que me réjouir de tous ces événements que vous allez célébrer, et qui doivent être, d'abord, occasion pour tous et pour toutes de rendre grâce au Seigneur. Oui, grâces Lui soient rendues pour cette foi vécue et entretenue par la pratique religieuse, les sacrements, la Parole annoncée, les beaux exemples de piété, de dévouement de bienfaisance. Grâces Lui soient rendues pour les vingt-cinq années de présence de M. Jean-Paul Maisonneuve qui a mis tout son cœur de prêtre au service de paroissiens qu'il aime bien.

Depuis Vatican II, votre paroisse – comme toutes les autres d'ailleurs – a connu des adaptations non seulement dans la liturgie qui a pris une autre langue et suscité d'autres rites, mais aussi dans l'organisation de la pastorale. Ce mot "pastorale" signifie l'ensemble des activités poursuivies en vue d'aider le peuple de Dieu à vivre une relation intime avec Lui. Vous et moi, nous devons, je crois, remercier aujourd'hui tous ceux et toutes celles qui collaborent au bien spirituel de la paroisse et, notamment, certaines personnes qui ont été mandatées pour une fonction particulière. Je pense à Mme Lucie Sansfaçon, qui fut si dévouée sur le plan pastoral, à Mme Carole Metcalfe, actuellement agente de pastorale paroissiale, et à Mme Suzanne Graton, agente de pastorale paroissiale et scolaire. Il est important de souligner le travail que les Soeurs de Sainte-Croix ont fait et continuent d'accomplir dans votre paroisse. Ces religieuses ont assuré, durant de nombreuses années, le service de l'éducation catholique dans vos écoles. Aujourd'hui, trois d'entre elles collaborent bénévolement avec votre pasteur dans la pastorale des malades, des personnes âgées et de la préparation aux sacrements.



Je félicite aussi tous les laïcs engagés dans un secteur particulier, qui travaillent en partenariat avec l'équipe pastorale de la paroisse. Ces personnes, hommes et femmes, sont conscientes de leur mission dans l'Église et sont des pierres vivantes de l'édifice spirituel établi par Jésus-Christ. Dans son exhortation apostolique "Les fidèles laïcs", le pape Jean-Paul II a longuement parlé du devoir des baptisés et des confirmés dans l'Église: "Il est absolument nécessaire que chaque fidèle laïc ait toujours la vive conscience d'être "un membre de l'Église", à qui est confiée une tâche originale, irremplaçable et qu'il ne peut déléguer, une tâche à remplir pour le bien de tous." (p.78-79)

Je n'oublie pas le beau travail de Messieurs les Marguilliers, soucieux qu'ils sont de répondre aux attentes de la communauté chrétienne qui les a délégués. Merci, aussi, à ceux qui ont organisé ces fêtes vraiment dignes, qui les ont pensées, menées à terme et qui, aujourd'hui, se réjouissent avec toute la paroisse.

En remerciant le Seigneur dans la messe d'action de grâce, je demanderai au grand Saint Augustin, votre patron, de continuer à vous guider, tous et chacun, dans la recherche du Dieu Vivant. Augustin m'apparaît un patron très adapté à notre monde moderne. Durant de nombreuses années, il a pris des distances avec la foi de ses parents. Grâce aux prières de ceux-ci, et surtout à celles de Monique, sa mère, il est revenu au service de Celui qu'il avait négligé.

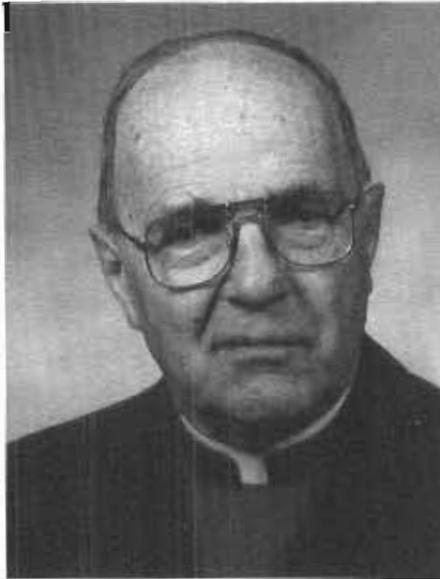
Dans la charité du Christ,

+ Charles Valois

Charles Valois
évêque de Saint-Jérôme



Le mot du curé



La fondation d'une paroisse, comme toute oeuvre durable d'ailleurs, exige beaucoup de foi. L'auteur de la lettre aux Hébreux, au chapitre 10, verset 38, nous dit que c'est par sa foi en Dieu que le juste vit. Et il nous en donne quelques exemples.

C'est par la foi que le juste Abel offrit des sacrifices qui ont plu au Seigneur. C'est par la foi que le patriarche Noé fut sauvé du déluge dans son arche. C'est par la foi que le grand Abraham a quitté son patelin pour prendre possession de la terre que le Seigneur lui avait indiquée. C'est par la foi que Sara a donné naissance, dans sa vieillesse, à son fils Isaac.

Tout au cours de l'histoire de l'humanité, nous retrouvons ainsi des hommes et des femmes qui ont cru fermement à la parole de Dieu et qui ont construit quelque chose de permanent. Les gens qui ont bâti notre pays n'ont pas fait exception à cette constatation.

De même également, les 239 braves paysans d'ici, qui ont présenté, le 9 juin 1840, à Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, la requête demandant l'érection canonique de la paroisse de Saint-Augustin, ont fait un admirable acte de foi en Dieu. Et le germe qu'ils ont ainsi jeté en terre est devenu, 150 ans plus tard, en 1990, une paroisse florissante de quelque 1400 familles. Hommage donc à ces pionniers!

Jean-Paul Maisonneuve

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Paul Maisonneuve, curé". The signature is written in a cursive, flowing style.

curé de St-Augustin

Notre Premier ministre



Je suis heureux de transmettre mes salutations les plus cordiales à tous les résidents de Saint-Augustin à l'occasion des célébrations soulignant le 150e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Ces fêtes vous permettent de commémorer le souvenir de tous ces hommes et de toutes ces femmes qui ont choisi Saint-Augustin pour s'y établir et y constituer une communauté dynamique et prospère. Chacun à votre manière, vous avez su mettre en valeur le patrimoine que vos courageux prédécesseurs vous ont légué. En réaffirmant votre appartenance et votre foi dans l'avenir de Saint-Augustin, vous contribuez à préserver et à enrichir le caractère unique de votre localité, tout en participant à l'édification d'un pays harmonieux et fort où il fait bon vivre.

Au nom du gouvernement canadien, je vous rends hommage pour votre esprit civique et vous offre mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

A handwritten signature in black ink, which reads "Brian Mulroney". The signature is written in a cursive style.

Brian Mulroney
Premier Ministre du Canada

Notre députée fédérale



En élaborant un album-souvenir sur l'histoire de la Paroisse et de ses habitants, le Comité organisateur des fêtes du 150e anniversaire de Saint-Augustin nous permet de revivre la glorieuse époque de leurs ancêtres.

Ce genre d'événement est toujours propice aux retrouvailles car les différentes manifestations qu'on y retrouve nous transportent avec une certaine nostalgie dans un passé riche en découvertes tout en nous portant à la réflexion face à l'avenir.

Je souhaite que le 150e anniversaire de Saint-Augustin ravive en vous le souvenir de ces hommes et de ces femmes qui ont bâti votre paroisse à force de courage et de détermination.

Félicitations et meilleurs vœux de succès aux organisateurs et bénévoles de ces fêtes.

A handwritten signature in black ink, which reads "Lise Bourgault". The signature is written in a cursive style.

Lise Bourgault,
Députée fédérale - Argenteuil-Papineau



Notre Premier ministre



Aux paroissiens et paroissiennes de Saint-Augustin,

Il m'est très agréable de saluer le clergé et les fidèles de la paroisse de Saint-Augustin, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la célébration du culte dans leur église.

Centre de la vie religieuse et spirituelle de votre communauté depuis cent cinquante ans, votre église témoigne de la permanence de votre engagement chrétien dans un monde en constante mutation. Elle prouve, en outre que si le matérialisme est l'une des règles de l'existence, la foi demeure le point d'ancrage de la vie.

Je vous adresse mes félicitations et mes meilleurs voeux à cette occasion mémorable de réjouissances et d'action de grâces.

A handwritten signature in black ink that reads "Robert Bourassa". The signature is written in a cursive, flowing style.

Robert Bourassa
Premier Ministre du Québec

Notre député provincial



En ce 150^e anniversaire de fondation, je suis heureux de m'associer de tout coeur à la joie des paroissiens et des responsables de la communauté paroissiale de Saint-Augustin.

Nous devons beaucoup aux hommes et aux femmes entreprenants et courageux qui vinrent s'établir à Saint-Augustin en 1840 dans le but de créer un milieu de vie permanent. A l'occasion de cet anniversaire de fondation, j'adresse à tous ceux qui ont bâti et développé Saint-Augustin, mes sentiments de respectueuses gratitude. A tous les résidents, à l'autorité religieuse, et aux dirigeants municipaux, j'adresse mes félicitations amicales et mes voeux cordiaux de rayonnements et de progrès dans la prospérité et la bonne entente.

Puissions-nous continuer longtemps à oeuvrer ensemble dans un esprit d'ouverture et de confiance pour la qualité de vie de Saint-Augustin et de la ville de Mirabel.

A handwritten signature in black ink that reads "Claude Ryan". The signature is written in a cursive, flowing style.

Claude Ryan
Député provincial d'Argenteuil

Mot du maire



Mesdames,
Messieurs,

En ce 150^e anniversaire d'existence de la paroisse Saint-Augustin, je ne peux ressentir que de la fierté d'appartenir à cette collectivité imbue d'un fort sentiment d'appartenance et animée d'un grand respect pour ses semblables.

Je profite d'ailleurs de l'occasion qui m'est donnée pour faire part de toute mon admiration aux bénévoles qui ont consacré plusieurs heures de leur temps à la recherche de documents et d'images évoquant 150 ans de vie paroissiale.

Je pense ici, entre autres, à cet album qui saura sans aucun doute rappeler à nos aînés une foule de souvenirs incrustés dans leur mémoire et qui constituent la toile de fond même de notre histoire.

Il est clair que la célébration de ce 150^e anniversaire est le fruit d'une amitié qui n'a cessé de grandir au fil des ans et qui a tissé des liens indestructibles entre chacun de nous.

Un 150^e anniversaire, c'est avant tout l'occasion de dire merci à nos fondateurs qui ont su nous communiquer ce sens des valeurs et du respect d'autrui et perpétuer ainsi le sentiment d'entraide qui règne au sein des membres d'une même paroisse et qui fait toute la richesse et la force de notre communauté.

Pour moi qui suis né dans la paroisse Saint-Augustin, ces festivités se veulent en quelque sorte un temps de réflexion. Elles me font prendre conscience de l'importance des liens qui nous unissent et qui nous aident à traverser plus facilement les épreuves que la vie met sur nos chemins.

En terminant, je puis vous assurer que votre Conseil, à l'instar de ses prédécesseurs, continuera de gérer les affaires municipales de façon à perpétuer ce sens des valeurs et d'en étendre la portée à tout le territoire de cette jeune ville d'avenir qu'est Mirabel.

A handwritten signature in cursive script, which appears to read "Hubert Meilleur".

Le maire
Hubert Meilleur



Mot du président

Année 1840!! Saint-Augustin!! Année 1990!!

Depuis cent cinquante ans, la paroisse de Saint-Augustin s'épanouit grâce à des gens fiers de leurs origines et de leur culture. C'est dans le passé que nous trouvons la source de nos valeurs et de nos traditions.

La croissance de notre paroisse est intimement reliée à l'investissement de temps et énergies des hommes et des femmes passant outre aux obstacles et difficultés qui se sont dressés devant eux. Si nous nous permettons de citer quelques familles pionnières de la paroisse de Saint-Augustin, nous oserions nommer les familles Amyot dit Villeneuve, Binette, Bouchard, Charbonneau, Cloutier, Corbeil, Desjardins, Éthier, Filion, Giroux, Graton, Guay, Guilbault, Labelle, Lalande. L'Allier dit Marcheterre, Maisonneuve, Meilleur, Meloche, Morrin, Oueltette, Paiement, Renaud, Rochon, Saint-Jacques, Sanscartier, et bien sûr beaucoup d'autres que nous oublions. Grâce à eux, nous bâtissons tous un coin de terre bien à nous et qui fait bon vivre.

Cet album-souvenir se veut un reflet de nos pionniers. Cet écrit ne veut montrer aucune prétention, c'est tout simplement un mot, une photo, une histoire, un souvenir, un événement, une festivité. Tout au long de cette lecture, vous ferez place à l'étonnement, au bonheur et à l'émotion.

Le comité remercie tous les gens ou organismes qui ont participé beaucoup plus souvent bénévolement à la réalisation de ce souvenir. Merci pour ce petit mot, merci pour cette photo pittoresque, merci pour ce souvenir remémoré. Tous et chacun, nous donnons l'occasion aux générations futures de faire connaître notre histoire, leur histoire comme une belle fête de famille qui se perpétuera.

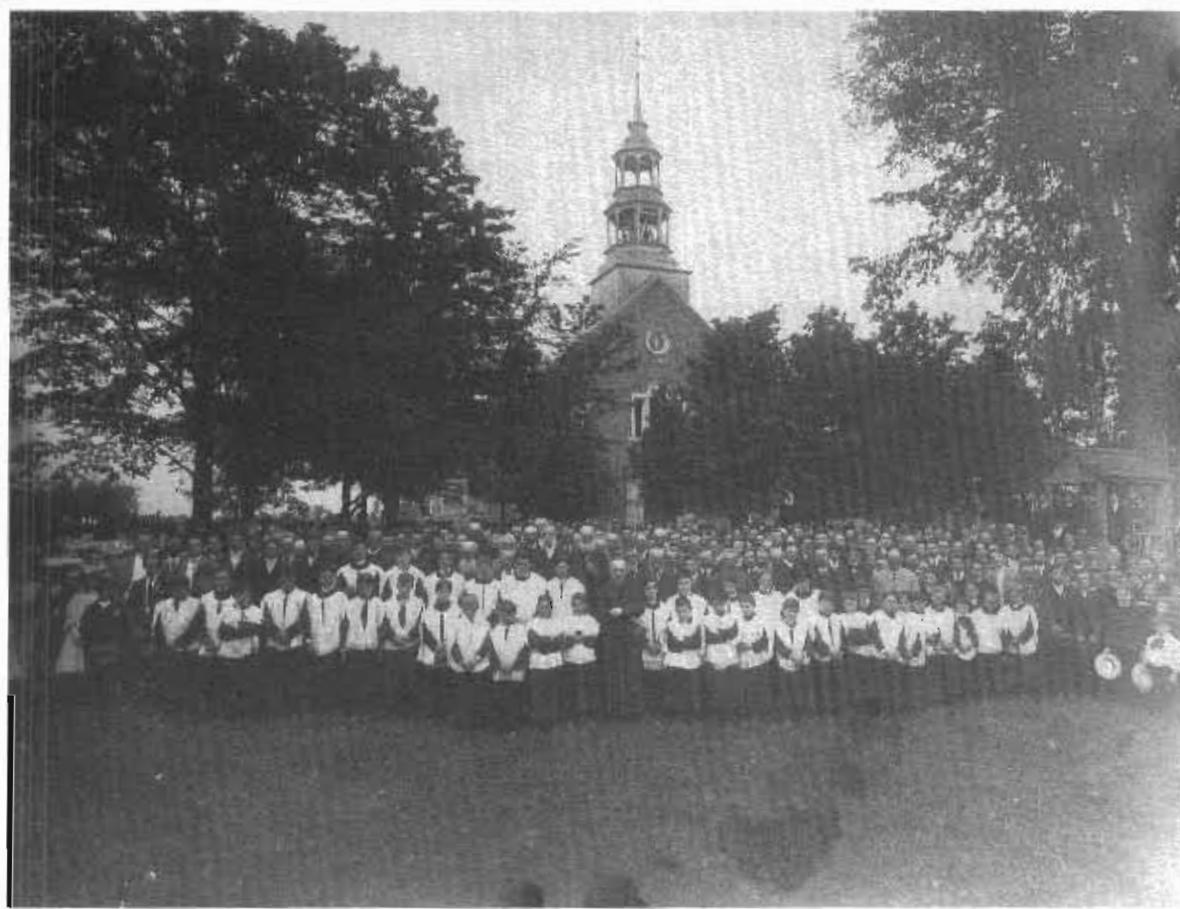
En tant que président ainsi que tous les membres du comité, nous vous souhaitons que toutes les activités présentées au cours de cette anniversaire soient un souvenir de joyeuses retrouvailles, d'amitié et de plaisir.



Lucien Guilbault,
Président du Comité 150e Paroisse Saint-Augustin



*Petite Histoire
de
Saint-Augustin*



Avant-propos

Il n'est pas possible, dans un court laps de temps, quelques mois, d'écrire l'histoire d'un patelin, histoire qui s'échelonne sur plus de 150 ans. Aussi, nous implorons l'indulgence de nos lecteurs pour cette présentation peu élaborée mais qui comporte, par la version presque intégrale des textes à partir desquels un historien averti peut travailler, un avantage certain : celui de vous laisser à chacun le plaisir et l'opportunité de découvrir le passé et créer de vous-mêmes les synthèses nécessaires à une meilleure compréhension de l'histoire, notre histoire.

Un peuple peut-il avoir un avenir s'il n'a pas de passé ?

Et une ville, un village, une paroisse, une famille ?

La culture, ne fut-elle que maraîchère, oblige à fouiller le sol, à creuser, à trouver et se donner des racines, à déterrer ce je ne sais quoi qui échappe à l'usure du temps, à l'érosion de la mémoire, afin de retrouver des signes, un sens, des significations... et ainsi échapper à l'absurde, au chaos... l'en deçà de l'intelligence et de l'intelligible, l'engloutissement dans l'occulte, le fétichisme et la magie. Et il n'est pas un coin de terre, un coin de pays qui ne puisse définir la nature des êtres qui ont laissé leurs traces...

Ces propos n'ont d'autres buts que de relever des traces et nous resituer dans la lignée des enfants d'Adam et Ève, des fils et filles, des héritiers, héritières.

NOTRE ÉPONYME SAINT PATRON

Saint Augustin naît à Tagaste, en Numidie, (Algérie, Afrique du Nord) le 13 décembre 354, d'un père païen et d'une mère (Sainte Monique) fervente chrétienne.

Elle veille à l'inscrire au catéchuménat et lui inculquer le sentiment profond que le seul salut de l'homme est dans le Christ. Mais son éducation officielle, païenne, l'absence de sa mère et la légèreté de son âge contribuent à anémier sa foi. Il se lie à une femme qui lui donne un fils, Adéodat né en 372. Toutefois, il ne perd jamais sa conviction profonde de l'existence de Dieu. La lecture de l'Hortensius de Cicéron l'incite à la recherche d'une sagesse immortelle et le convainc que le bonheur ne réside pas dans la possession des biens sensuels et passagers, mais dans la vie spirituelle qui seule peut atteindre la vérité, l'immutabilité.

C'est alors qu'Augustin trouve dans le manichéisme, une solution à ses problèmes : Manies enseigne qu'il n'y a aucune réalité supérieure au corps, l'âme étant partie de la divinité, et que le mal est une substance séparée qui ne vient pas de Dieu.

En 384, il obtient la chaire de rhétorique de Milan et rencontre Ambroise qui le confond par son éloquence et le fait tomber dans le scepticisme et le probabilisme pratique ; mais il demeure convaincu de ne pas trouver de salut hors du Christ. C'est pourquoi il s'inscrit comme catéchumène en attendant la vraie lumière.

La lecture de Platon lui apporte la solution spéculative, le Dieu, intelligible et éternel, le mal, une privation liée au non-être. Mais sa vie temporelle n'avait pas changé.

C'est pourquoi l'exemple d'Ambroise, de Simplicien et des saints achève de le convertir et l'incite à se consacrer définitivement à la recherche de la vérité: Dieu.

Il quitte le monde pour la vie religieuse et il reçoit le baptême le jour de Pâques 387, à l'âge de 33 ans.



Il ouvre un monastère après s'être départi de tous ses biens, est ordonné prêtre en 391, puis évêque d'Hippone en 395.

Augustin compose alors, entre 386 et 427, la majorité de son oeuvre littéraire et philosophique, dont : "Les Confessions"(400) et "La Cité de Dieu" (413-426).

Il meurt le 28 août 430 à l'âge de 76 ans.

Par sa vie et son oeuvre, Augustin nous apporte le témoignage d'un être en cheminement et qui n'a de cesse de chercher la vérité et l'absolu, un être incarné qui reconnaît l'erreur et ses erreurs mais dans une quête de vérité, de soi et d'authenticité. D'abord, ravi par le monde extérieur et sensuel, au fur et à mesure qu'il apprend à se connaître et à rentrer en lui-même, il parvient à l'intuition de celui qui est plus intérieur à lui que lui-même, forme ultime de la mystique chrétienne.

LE SYSTÈME MONÉTAIRE

S'il fallait aujourd'hui recourir à autant de devises que celles qui avaient cours au moment de l'Acte d'Union en 1840, nous serions davan-

tage conscients des influences diverses que peuvent exercer les pays étrangers sur notre économie nationale.

Il est bien évident que la livre anglaise et le dollar américain sont omniprésents, et, malgré les pressions de l'Angleterre pour que nous adoptions son système de Ponds "shillings", and "pence", (en 1851, la livre anglaise vaut 4.86 2/3).

C'est finalement le système décimal qui est adopté en 1851. Après que cette monnaie, frappée en Angleterre, nous soit parvenue (en 1858), on commença à utiliser cette nouvelle dénomination. Toutefois, il est courant de rencontrer dans les textes de cette période des références à la livre "ancien cours" ou "nouveau cours", au louis, au sou, au chelin, à la piastre, même espagnole, au dollar, au franc, au sols, coppers, toutes monnaies dont la valeur paraît aujourd'hui d'un imbroglio inextricable.

Déjà l'interdépendance et les critères d'évaluation liés à la technologie, au savoir faire, au "self control" se dessinaient à l'horizon.



REMARQUE IMPORTANTE :

NOUS AVERTISSONS AIMABLEMENT NOS LECTEURS QUE L'ORTHOGRAPHE DES TEXTES ORIGINAUX RECOPIÉS DANS CE LIVRE A ÉTÉ SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉE... NOUS N'AVONS FAIT QUE CONSTATER QU'ELLE ÉTAIT DÉJÀ SUJETTE À, OU VICTIME DE BIEN DES FANTAISIES...

2576

le 29 Novembre 1798

Concession par Louis Eustache Lambert Dumont, Ecuier, à Pierre Filion fils de Joseph.

29-11-1798

Par devant le Notaire du District de Montréal, en la Province du Bas Canada, résidant au Bourg et paroisse saint Eustache, comté d'York, sous-signé et témoins enfin nommés.

Fut présent, Louis Eustache Lambert Dumont, Ecuier, seigneur et propriétaire en partie de la seigneurie des Mille îles, lequel a volontairement confessé avoir baillé et concédé et par les présentes, cède et concède, à titre de cens et rentes foncières seigneuriales, annuelles et perpétuelles et non rachetables, dès maintenant et toujours, à Pierre Filion, fils de Joseph, habitant de la Côte Saint Augustin dite paroisse de Saint Eustache, à ce présent et acceptant preneur, et retenant au dit titre, pour lui, ses hoirs et ayant cause à l'avenir, une terre sise à la dite côte Saint Augustin faisant la continuation de la terre que possède le dit preneur au dit lieu contenant la dite continuation quatre arpens six perches de front sur vingt arpens de profondeur plus ou moins sans garantie de mesure précise tenant par devant à la dite première concession, par derrière à la terre de François Normand, des deux côtés aux terres non concédées, la dite terre en bois debout. Ainsi quelle se comporte. et s'étend de toutes parts, que le dit preneur a dit bien connaître, et dont il est content. Pour en user, user, faire et disposer par

le dit preneur ses dits hoirs et ayant cause à perpétuité aux changes. clauses, conditions, servitudes et réserves ci-après : savoir que le dit preneur, ses dits hoirs et ayant cause, seront tenus de porter leurs grains à moudre au moulin de la dite seigneurie et non à d'autres, à peine de confiscation des dits grains et d'amendes arbitraires, même de payer la mouture des grains qu'ils auront fait moudre ailleurs. Y tenir feu et lieu dans un an d'hui au plus tard désert la dite concession le plus diligemment qu'il lui sera possible ; découvrir les déserts de ses voisins à fur et mesure qu'ils en auront besoin ; cultiver les dites terres, et souffrir sur icelles tous les chemins que le dit sieur seigneur jugera nécessaires, les faire et entretenir à toujours praticables et en bon état, clorre la dite concession sur la dite devanture et dans les lignes, conjointement avec ses voisins, et y fossoyer par tout ou de besoin sera, et d'en payer par chacun an, au dit sieur seigneur ou à ses receveurs en son hôtel seigneurial du dit lieu, ou autres endroits qui leur seront indiqués, cinq sols de cens pour toute la dite concession et six livres, la livre de vingt coppers, pour tous cens et rentes, payables par chacun an au jour et fête Saint Martin, onzième novembre dont la première année du paiement choira le onze novembre prochain. Et ainsi continuer de là en avant, tant et si longuement que le dit preneur, ses dits hoirs et ayant cause seront possesseurs et détenteurs du tout ou partie de la dite concession, les dits cens portant profit de lods et ventes, défauts, saisines et amendes, avec tous autres droits seigneuriaux quand le cas y choira, dès maintenant et toujours suivant la coutume de Paris ; se réservant expressement le dit sieur seigneur, tous les bois de chênes et pins en propriété ; et le droit de prendre sur icelle tous les autres bois propres tant pour la construction des vaisseaux du roi que son principal Mansin, et autres édifices publics, Eglises, presbytères et moulins, même pour ses clôtures et autres bâtiments, sans rien payer au dit preneur : le dit sieur sei-

gneur se réserve en outre tous les mines minières et minéraux, même les carrières de Pierre de Moulanges, et places de moulins quelconques qui pourront se trouver sur la dite concession, le droit de retrayer sur icelle, en cas de ventes du tout ou partie, par préférence à tous acquéreur mêmes aux parents lignagers, en remboursant l'acquéreur du prix principal de son acquisition, frais, mises et loyaux coûts, sans que le dit preneur, ses dits hoirs et ayans cause puissent vendre. donner, céder, quitter ni autrement transporter la dite concession, ni partie d'icelle en aucune main morte ni communauté, ni y mettre cens sur cens et sans que ces présentes puissent nuire ni préjudicier aux droits du dit sieur seigneur ni à ceux d'autrui. Et lorsqu'à l'avenir le dit sieur seigneur, ses hoirs et ayants cause voudront bâtir des moulins, tant à eau qu'à vent, il leur sera permis de prendre occuper et couper des terres pour faire passer les eaux en tels lieux et endroits qui leur semblera bon, en payant le défrichement et diminuant les cens et rentes, à proportion du terrain qu'ils occuperont, sera aussi tenu, le dit preneur, de travailler incessamment sur la dite concession et l'entretenir en bon état et valeur, tellement que sur icelle les dits cens puissent aisément être pris et perçus par chacun an au dit jour, comme dit est. Le dit preneur sera encore tenu de faire borner et mesurer la dite concession en front et profondeur par un arpenteur juré et du dit bornage fournir copie du procès verbal, à ses présentes, en bonne et due forme, dans huit jours d'hui, comme aussi le premier jour du mois de mai, par chaque année d'aider aux autres habitans à planter un mai au devant de la porte du dit même Seigneur à son principal manoir à peine de trois livres d'amende. À toutes lesquelles charges, clauses, conditions, servitudes et réserves, le preneur s'est volontairement soumis et obligé, ses hoirs et ayans cause, et a promis y satisfaire : et le tout suivre et exécuter, à peine de nullité des présentes, et de tous dépens, dommages et intérêts ; et

si le dit preneur ses hoirs et ayans manquent ou contreviennent à quelques unes des clauses ci-dessus la dite terre demeurera réunie de plein droit au domaine du dit sieur seigneur pour en disposer en faveur de qui bon il lui semblera sans autre forme de procès, demeurant néanmoins propriétaire de leur force et vertu, pour raisons d'arrérages qui en seront lors dus et échus.

Et pour l'exécution des présentes, le dit preneur a élu domicile en sa demeure susdite auquel lieu ve nonobstant ve car ainsi ve promettant ve obligeant ve renonçant ve.

Fait et passé au Bourg Saint Eustache en l'étude l'an mil sept cent quatre vingt dix huit le vingt neuvième jour de novembre après midi en présence des sieurs Paul Ethier, cultivateur et François Saintonge, huissier, témoins résidants en ce bourg qui ont signé avec mon dit sieur seigneur et nous Notaire, le preneur a dit ne savoir signer de ce enquis lecture faite.

signé / Dumont/ signé/Paul Ethier
signé/Fr Saintonge témoin

signé/P.R. Gagnier

NC

Collationné sur la minute des présentes trouvée dans le notariat de feu Maître Gagnier, vivant Notaire Public à Saint Eustache, lequel Notariat est déposé dans les archives de la cour du Banc du Roi pour le district de Montréal et expédié pour une vraie copie par nous Protonotaires de la dite Cour et dépositaires des dites archives.

Montréal, ce treizième jour de Décembre mil huit cent quarante trois.

(signé) monk?monaghpatten (?)

Le 28 septembre 1800

**Contrat de Mariage
entre Pierre Filion fils et
Marie Thérèse Charbonneau**

Par devant le notaire public du district de Montréal résidant au Bourg et paroisse de St Eustache, comté d'York, et témoins en fins nommés,

furent présents Pierre Filion, garçon cultivateur, résidant la Côte des anges en cette paroisse, fils de Joseph Filion, arpenteur et d'Élisabeth Nolin,

ses père et mère aussi de cette paroisse stipulant pour lui et en son nom d'une part comme majeur, étant âgé de vingt deux ans révolus, et Joseph Charbonneau aussi habitant de cette paroisse stipulant pour Marie Thérèse Charbonneau sa fille issue de son mariage avec marie thérèse godin âgée de vingt ans révolus et de son consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés sçavoir de la part du dit Pierre Filion de son dit père de Joseph Antoine et Joseph le cadet, ses frères, de Marie Apoline.Marie Angélique et Marie Joseph Filion ses soeurs, d'antoine garau son beaufrère, de François Déjardin et jean maisonneuve ses neveux, et de la part de la dite Marie Thérèse Charbonneau, de son dit père, de Joseph Charbonneau son frère, de Pierre Godin son ayeul, de Joseph Lauzon son oncle, d'Antoine Lapierre stipulant comme ami avec Louis Labrèche ont fait entre elles les traités, accords et conventions de Mariage qui suivent savoir que le dit Pierre Filion et la dite marie Thérèse Charbonneau ont promis et promettent se prendre l'un et l'autre pour mari et femme par loi de Mariage en face de l'église et aussitôt que l'un des parties en requerra l'autre. Les futurs époux seront communs en tous biens meubles et conquêtes immeubles qu'ils feront pendant leur mariage suivant la disposition de la coutume de ce pays, selon laquelle les conventions apposées en leur contrat de mariage seront réglées et à laquelle ils seront soumis, dérogeant et renonçant à toutes les autres coutumes.

Ne seront néanmoins tenus des dettes l'un de l'autre parts et créés avant leur mariage et si aucune se trouvent, elles seront payées et acquittées par et sur les biens de celui ou celle qui les aura faites et créés sans que ceux de l'autre en soit aucunement tenu. Se prennent les dits futurs époux avec les biens et droits à eux appartenant et tels qu'ils pourront leur échoir à l'avenir : a déclaré le futur époux qu'il possède : à titre de propriétaire une terre sise à la côte saint augustin en cette paroisse de quatre arpens et

demi de front sur quinze arpens de profondeur tenant par devant aux traits quarrés de la côte St louis, par derrière au bout des terres du petit chicot ou St augustin, de côté et d'autre au terrain non concédé, laquelle le dit futur époux dit qu'il veut qu'elle soit ameubli par les présentes aux fins d'entrer en la future communauté en qualité de biens meubles. Le futur époux a doué et doue la dite future épouse de la somme de trois cents livres la livre de vingt chelins ou cheling ancien cours de douaire préciput une fois payé duquel elle sera saisie dès l'instant qu'il aura lieu sans être tenue d'en faire demande en la justice, le préciput sera égal et réciproque en faveur du survivant de la somme de cent cinquante livres ancien cours que le dit survivant prendra en deniers comptant ou en meubles suivant la prisée de l'inventaire hors part et sans avis prendra en outre le survivant son lit garni tel qu'il se trouvera alors, les linges, hardes et habits à son usage, si c'est le futur époux qui survit, ses armes, et la future épouse ses bagues et bijoux. Lors de la dissolution de la dite communauté il sera permis à la dite épouse ou aux enfants qui naitront du présent mariage de l'accepter ou d'y renoncer; et dans le cas elle prendra franchement et quittement tout ce qu'elle justifiera avoir apport au dit mariage tout ce qui pendant icelui lui sera avvenu et échu tant par succession donation, legs qu'autrement, ensemble ses douaires et préciput tels que dessus stipulés, sans être tenue des dettes de la communauté encore qu'elle y eut parti, s'y fut obligée ou y eut été condamnée ; dont aux dits cas, elle sera garantie et indemnisée sur les biens du dit futur époux sur lesquels elle aura hypothèque à compter de ce jour.

En considération de la bonne et sincère amitié que se portent les dits futurs époux, il se sont fait et ils font d'eux le acceptant, donation égale, mutuelle et réciproque des tous les biens meubles, acquêts et conquêtes immeubles plus les propres qui se trouveraient être et appartenir au premier mourant au jour de son décès à



cette quantité et qualité que les dits biens pourraient monter, et consister, pour en jouir par le dit survivant pendant sa vie durant à sa caution juratoire en faisant bon et loyal inventaire seulement, pour le dit usufruit éteint retourner les dits biens aux héritiers des dits futurs époux du côté ... et ligne d'où ils procéderont ; la présente donation ainsi faite pourvu toutefois qu'au jour du décès du premier mourant, il n'y ait aucun enfants vivant du futur mariage ; Si néanmoins il y avait enfants et qu'ils vinsent à décéder en minorité ou avant d'être pourvu pour mariage, en ce cas la présente donation reprendra sa même force et vertu et pour faire insinuer les présentes ou besoin sera, les dits futurs époux ont constitué leur procureur, le porteur, car ainsi, se promettant et renonçant fait et passé au bourg St Eustache en l'étude, l'an mil huit cent, le vingt huitième jour de septembre avant midi en présence des sieurs André Omer St germain et pierre François Careau, négociants de cette paroisse, témoins qui ont signés avec le dit sieur Joseph Filion, père du futur époux, sieur Antoine Lapiere, avec nous notaire, les futurs époux, avec leurs parents et amis ont dit ne savoir signer de la enquis lecture faite ainsi signé la minute restée en l'étude :

Jo Filion, Antoine Lapiere, André Omer St germain, frs Careau, témoins. ... Gagnier N.P.

15.03.38

Acte de donation des terrains nécessaires à l'érection de l'Église de St Augustin.

Par devant les Notaires Publics pour la Province du Bas Canada, résidants dans la Paroisse de St Eustache, dans le district de Montréal, sous-signés,

Furent présents Pierre Filion Senior, Pierre Filion junior, Joseph Desjardins, senior, et Jean Labelle, junior, cultivateurs, résidants dans la dite Paroisse St Eustache, dans la côte de St Augustin, Lesquels sont convenus de ce qui suit, savoir :

1o Le dit Pierre Filion Sr s'oblige



Maison ancestrale de M. Léo Filion, descendant de M. Pierre Filion, construite aux environs de 1840

de donner en pur don à qui il appartiendra et de la manière ci-après mentionnée, un terrain situé à la dite Côte St Augustin tenant par devant au chemin du roi, par derrière au terrain appartenant au dit Pierre Filion Sr d'un côté au dit Pierre Filion Jr et d'autre côté une plus grande étendue de terre appartenant au dit Filion Sr ; le dit terrain ci-donné contenant un arpent de front sur deux arpens de profondeur .

2o Le dit Filion Jr, s'oblige pareillement à donner en pur don à qui il appartiendra de la manière et pour les buts ci-après mentionné un terrain voisin de celui qui vient d'être désigné en dernier lieu comme objet de la présente donation tenant devant au dit chemin du roi, par derrière à un terrain d'une plus grande étendue appartenant au dit Filion Jr d'un côté au dit Filion Sr, terrain ci-donné par le dit Filion jr contenant un arpent et demi de front sur deux arpens de profondeur.

3o Le dit Jean Labelle s'oblige de donner aussi en pur don pour le but ci-après mentionné et à qui il appartiendra, un terrain voisin de celui qui vient d'être désigné en dernier lieu et appartenant au dit Filion Jr, tenant par devant au dit chemin du roi, par derrière et d'un côté à un terrain de plus

grande étendue appartenant au dit Labelle et d'autre côté à un terrain appartenant au dit Joseph Desjardins et en partie appartenant à celui au dit Filion Sr, lequel terrain ci-donné par le dit Labelle contenant un arpens et demi de front sur deux arpens de profondeur.

4o Le dit Joseph Desjardins donne pareillement pour le but ci-après mentionné et à qui il appartiendra, un terrain d'un arpent carré et joignant au dit Filion Sr au dit chemin du roi et au dit Labelle. Le dit Desjardins fait ce don à condition toutefois que le dit Labelle / ce que celui-ci s'oblige de lui donner en pur don / lui donne sa propriété voisine, c'est à dire à cinq arpens de distance des terrains donnés en ces présentes pour le but en question et dans la ligne de séparation entre les terres du dit Labelle et celle de Joseph Manie, savoir : un terrain de même étendue que celui ci-donné par le dit Desjardins et celui-ci aura le droit d'enlever la maison et la clôture qui se trouvent sur le terrain ci-donné par lui. Il est à observer / et cette clause est de rigueur / que les désignations de terrain ci-mentionnés sont faites de manière que les dits terrains vis-à-vis les uns des autres et forment un tout de forme régulière autant que possible. Ces dits terrains sont donnés

par ces présentes par les dits donateurs pour l'érection d'une église, presbytère et dépendances à être faites sur les terrains sus-dits, et les dits donateurs s'obligent de payer titre légal de donation de ces terrains pour le but ci-dessus mentionné aussitôt qu'il y aura une ou des personnes appointés par les autorités compétentes pour recevoir et accepter le dit acte de donation. Les maisons et autres bâtiments qui se trouvent sur les terrains ci-dessus désignés devront être enlevés par leur propriétaire respectif aussitôt que les autorités compétentes l'ordonneront. Pour la garantie de l'exécution des présentes, les dits donateurs hypothèquent leurs lieux présents et à venir.

Fait et payé dans la maison du dit Labelle, dans la côte de St Augustin le quinze mars mil huit cent trente huit; les dits donateurs ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis et les dits Notaires ont signé après lecture faite .

signé/Stephen Mc Kay N.P.

J.L.Debellefeuille N.P.

Vraie copie de la minute demeurera en l'étude du notaire soussigné, deux renvois en marge sont approuvés.

J.L. Debellefeuille

Not.Pub.

ORDRE DE CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

14.7.38

Jean Jacques Lartigue ;
Évêque de Montréal.

Vû le rapport à nous fait par écrit le onze de Juin dernier par Mr St Germain, Curé de St Laurent, sur la commission que nous lui avons donnée le douze de Mai précédent, relativement à une nouvelle église à bâtir dans la Côte de St Augustin, laquelle faisait ci-devant partie de la paroisse de St Eustache dans la Rivière du Chêne, Nous avons approuvé le dit rapport dans son entier ; et Nous ordonnons en conséquence :

1o Qu'il sera bâti en pierre, dans le lieu désigné par le dit rapport, une église de cent pieds de long en dedans, sur cinquante pieds de hauteur depuis la lambourde jusqu'au quarré ;

à l'extrémité de quelle église on construira, également en pierre, une sacristie de trente huit pieds de long en dedans, sur vingt cinq pieds de large aussi en dedans ; et qu'autour de la sus dite église, on clora en bois de palissade ou en pieux de cèdres, un cimetière d'un arpent au plus en superficie.

2o Qu'à l'ouest de l'église sus-désignée, et sur la place fixée par le sus dit rapport, il sera construit un Presbytère en pierre de quarante deux pieds de long en dedans sur trente deux de large aussi en dedans, et quinze pieds de hauteur de la lambourde au quarré, le tout mesure Française, aussi bien que dans les dimensions de l'église et de la sacristie, et qu'il sera joint au dit Presbytère, comme dépendance de la Cour, un bâtiment en bois de vingt-quatre pieds sur vingt, avec les autres constructions nécessaires pour la résidence habituelle d'un curé auprès de la susdite église : entendu que les habitants feront l'enclos du terrain entier de l'établissement, ainsi que les clôtures particulières du jardin, de la Cour tels qu'ils seront jugées à propos par l'Évêque.

3o Que, dans le cas où les habitants ne se trouveraient pas en état de bâtir maintenant l'église en pierre ci-dessus désignées, il sera libre aux dits

habitants. au lieu de bâtir la dite église pour le présent, d'élever un mur de refente dans le susdit Presbytère en pierre à douze pieds de l'un des pignons ... par lequel pignon on passera une arcade de dix à douze pieds de large et l'espace entre le pignon et le susdit mur de refente servirait de chœur et de sanctuaire à une Chapelle en bois qu'on ajouterait au susdit pignon, de soixante-huit pieds de long sur la même largeur que celle du Presbytère, avec une hauteur qui permet de mettre un jubé dans la dite Chapelle, s'il en était besoin. On fermerait aussi d'une cloison ou colombage, l'espace qui se trouvera de chaque côté, entre l'arcade et les murs latéraux du Presbytère jusqu'à la Chapelle en bois, et cet espace pourrait servir de sacristie.

4o Qu'enfin les habitants, et terres et terrains renfermés dans la circonscription marquée dans le dit rapport de Mr St Germain, appartiendront à la dite église et desserte. Donné à Montréal, le quatorze de Juillet mil huit cent trente huit, sous notre seing et sceau, avec le contre seing de notre secrétaire.

signé:

+ J.J.Ev. de Montréal

par Monseigneur : L.F.Fruteau(?)

Ptre Secrétaire



Le presbytère de Saint-Augustin d'après une photo datant de la fin du siècle dernier



OUVERTURE DU REGISTRE OFFICIEL DE LA PAROISSE

01-10-38

Registre présenté par Messire Dn-charme prêtre Curé de la Paroisse de Ste Thérèse de Blainville et desservant St Augustin, contenant trois cents feuillets - celui-ci y compris - pour servir à l'enregistrement des Actes de Baptêmes, Mariages et Sépultures qui se feront à la dite Déserte de St Augustin à compter du premier d'Octobre de la présente année mil huit cent trente huit et les suivantes, cotés et paraphés par nous soussigné l'un des Juges de la Cour du Banc du Roi pour ce district.

Montréal, ce 1er octobre 1858
signé: ?? Rolland J.B.R.

MARIAGE

M I

Ce premier Octobre mil huit cent trente huit, après la publication d'un banc à la messe paroissiale sans opposition, entre Pierre Filion cultivateur veuf majeur de défunte Marie Rochon de cette paroisse d'une part, et Isabelle Girou majeure de défunt Louis Charbonneau cultivateur aussi de cette paroisse d'autre part, au consentement des parents, dispense des deux autres bancs ayant été accordée par Monsieur Quiblicca, grand vicaire, nous vicaire soussigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Antoine et Joseph Filion, frères de l'époux, Joseph Charbonneau fils de l'épouse qui tous n'ont su signer.

BAPTÊME

B I

Ce cinq Octobre mil huit cent trente huit par nous soussigné a été baptisée Marie Olivine née hier du légitime mariage de François Filiatrau et de Françoise Paquet de cette paroisse, parrain André Paquet, marraine Françoise Charbonneau qui n'ont su signer ainsi que le père.

signé : F. De Sève, ptre

BAPTÊME

B 2

Ce cinq octobre mil huit cent trente huit par nous soussigné, a été baptisée Adélaïde, née hier du légitime mariage de François Langevin, cultivateur et de Marguerite Meilleur de cette paroisse, parrain François Paquet, marraine Marie Tailfer qui n'ont su signer ainsi que le père.

signé: F. De Sève, ptre

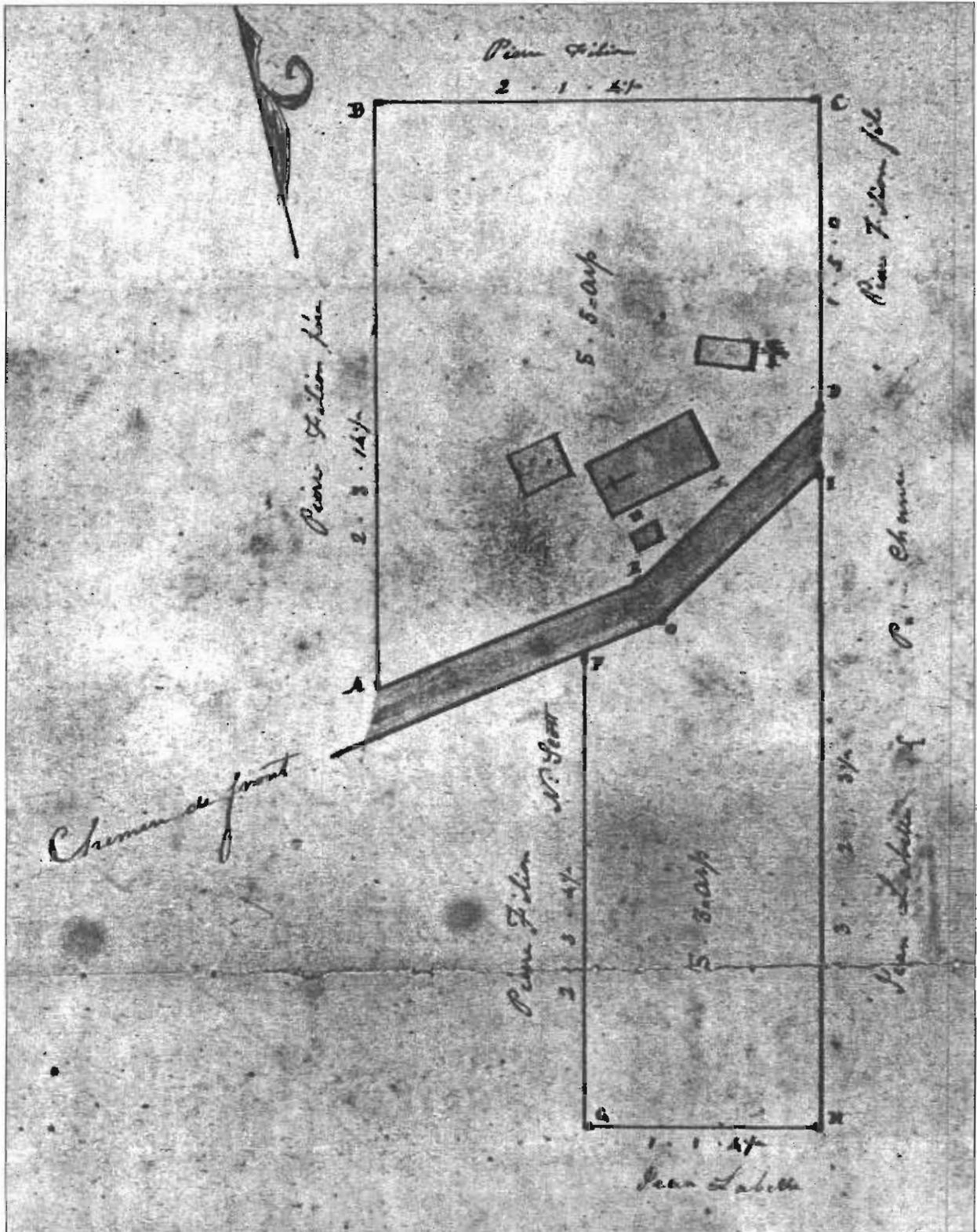
ARPENTAGE DE TERRAIN

15.8.39

Le Quinzième Jour du Mois d'août de l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente neuf Je soussigné Juré Arpenteur dans la Province du Bas Canada résidant au Bourg St Eustache, certifiée à tous qu'il appartiendra m'être exprès transporté en la Paroisse St Augustin à la Réquisition de Joachim Duquette, Marguillier en charge de l'Oeuvre et Fabrique de la dite Paroisse aux fins de lui aligner, mesurer et borner, un lopin de terre de forme irrégulière contenant cinq arpens en superficie donné à la dite Fabrique St Augustin par les Srs Pierre Filion père et fils suivant l'extrait de donation exhibé, de la contenance les dits terrains de deux arpens et demi de front en totalité sur une profondeur suffisante pour former ensemble cinq arpens de superficie tenant par devant au Nord du chemin de front, par derrière et des deux côtés aux dits donateurs, sur lesquels terrains sont actuellement bâtis une chapelle en bois et un presbytère en pierre, une petite maison laiterie et une grange. Et en outre un terrain situé au sud ouest du chemin de front opposément situé à celui ci-dessus désigné de la contenance d'un arpent et demi de front sur une profondeur suffisante pour former attenant aux sinuosité du chemin de front. une superficie de trois arpens, donné à la dite Fabrique St Augustin par Jean Labelle, tenant par devant au dit chemin par derrière et d'un côté au dit donateur et partie à Prosper Chance, d'autre côté à Pierre Filion père et partie au Sr Neil Scotr. Ou étant, parties

présentes c'est à dire les trois donateurs ci-dessus mentionnés ensemble avec une partie des Marguilliers et Syndics de la Fabrique, les quels auraient contesté contre la manière ordinaire de mesurer le front des dits terrains, mais de faire les mesurages sur l'alignement du chemin de front qui court obliquement les lignes latérales tel que l'intention des donateurs avait été donnée avant la passation de l'acte, pourvû néanmoins que les huit arpens de superficie pour tout le dit terrain ci-dessus donnés fussent complètement rempli et renfermés en bornage. C'est donc après un tel aveu de leur part que J'ai mesuré un arpent et demi pour les fronts opposés des deux lopins de terre ci-dessus donnés, sur l'alignement du chemin de front, Savoir celui de Pierre Filion fils et celui de Jean Labelle. Mais l'arpent de front de Pierre Filion père a été mesuré sur une perpendiculaire aux lignes latérales. Après quoi J'ai levé de chaque côté du terrain, des lignes de flancs parallèlement aux lignes de terre adjacentes et terminé à une profondeur suffisante par une perpendiculaire ou trait quarré à chaque profondeur, et après avoir régulièrement calculé la superficie de chaque lopin de terre, Je les ai terminé à chaque angle par des bornes de pierre sous lesquelles J'ai mis des morceaux de fayance pour témoins, Savoir ; ABCDEFGHIO (cf. Plan annexé, p. 17) renfermant les dites bornes ADCDE cinq arpens de superficie. FGHIO trois arpens de superficie. Les bornes AEDIOE fixent la largeur de trente six pieds pour le chemin de front. Les distances sont marquées en chiffre au Mai cy-contre sur le contour des terrains ci-dessus donnés signifiant arpens, perches et pieds. Le tout ci-dessus a été fait avec exactitude de l'arpenteur et des Témoins Chaîneurs Louis Giroux, Prosper Chance et Jacques Laurent. En foi de quoi J'ai dressé le présent Procès-Verbal avec le plan figuratif du Terrain de la dite Fabrique à côté d'icelui pour faciliter, servir et valoir ce que de raison.

Emery Féré. - Géom.arp.



Plan des terrains concédés pour l'érection de l'église tel que présenté par l'arpenteur géomètre Féré



ATMOSPÈRE D'ÉPOQUE

L'année 1990 marque le 150^e anniversaire de l'érection canonique de la paroisse de St Augustin. Nous devons, en effet, nous reporter à l'époque des troubles de 1837, celle des patriotes et de la cruelle répression de Colborn qui, le 14 décembre 1837, à la tête de 1200 hommes bien armés,



Le Dr Jean-Olivier Chénier
d'après l'Opinion Publique

déloge le docteur Jean Olivier Chénier et ses quelques deux cents patriotes de l'église, du couvent et du presbytère de St Eustache. Chénier et la plupart de ses hommes sont tués, le village mis à feu et à sac, la population molestée, jetée à la rue et livrée aux rigueurs de l'hiver. Colborn et les anglais continuent leurs représailles à St Benoît dès le lendemain et sèment la terreur dans tout le canton. Nous sommes à la veille de l'Acte d'Union du Bas et du Haut Canada en 1840, époque où le Haut Canada est grevé de dettes et particulièrement sous développé comme région éloignée. A cette époque de régime seigneurial dont les privilèges et prérogatives ne seront abolis qu'en 1854, le foisonnement de la population paysanne donne lieu la création de plusieurs paroisses nouvelles. Les divisions du territoire et leurs délimitations respectives sus-

citent des différents et des frictions multiples ou chacun essaie d'étendre ses pouvoirs afin de rentabiliser leurs fiefs. Les luttes des curés Paquin et Ducharme pour préserver leurs droits de dîmes ont alimenté les discussions au sujet de la création d'une nouvelle paroisse à St Augustin. Le Curé Paquin devait reconstruire une église détruite par le feu en 1837 et le Curé Ducharme de Ste-Thérèse ne voulait consentir à se priver d'une partie de ses fidèles.

REQUÊTE POUR L'ÉRECTION CANONIQUE DE LA PAROISSE

Pétition adressée à l'Évêque de Montréal,

25-5-40
9-6-40

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, QU'IL PLAISE À VOTRE GRANDEUR,

L'humble requête du Seigneur et de la majorité des tenanciers de la paroisse de St Augustin, Seigneurie des Mille Iles, comté des deux Montagnes, lesquels représentent à votre Grandeur,

Que depuis près de deux ans, ils sont desservis par un prêtre résidant à eux accordé par Monseigneur de Montréal d'heureuse mémoire, lequel avait approuvé en mil huit cent trente huit un procès verbal dressé par Messire St Germain curé de St Laurent, commissaire nommé par sa Grandeur à cet effet,

Que ce procès verbal constate que la circonscription connue sous le nom de Paroisse de St Augustin avait été demandée et d'après ces procédés de feu Monseigneur de Montréal, ils ont bâti une chapelle, un cimetière, un presbytère et autres bâtiments nécessaires pour la résidence d'un prêtre.

Que cependant ils se trouvent aujourd'hui menacés d'être renfermés dans une répartition pour la bâtisse de l'église, sacristie et presbytère de la paroisse de St Eustache dont ils ont été démembrés, parce qu'ils n'ont

point de décret canonique ni civil de leur paroisse : C'est pourquoi, Monseigneur, ils supplient Votre Grandeur de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse, sous l'invocation de St Augustin, le territoire désigné dans le procès verbal approuvé en mil huit cent trente huit par feu Monseigneur de Montréal, se proposant après avoir obtenu de Votre Grandeur le décret ecclésiastique requis en pareil cas, de solliciter l'aide de Votre Grandeur, auprès du Gouvernement de sa Majesté en cette province, des lettres patentes qui accordent à leur dite nouvelle paroisse une existence civile dont ils reconnaissent le besoin.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier pour la conservation des jours précieux de Votre Grandeur,

signé: Lefevre, Debellefeuille, seigneurs, et :

E.Spénard, Prosper Sanche, Louis E Mackay, L Déjardin, Frs Déjardin, JBte Jubinville, Jacques Filion, JBte Dutrisack, Louis Giroux, Joseph Yon, Pierre Déjardin, André Charlebois, JBte Paquette, Matthias Yon, Félix Filion, Laurent Rochon, Frs Filion, Jos.Pagé, Abraham Giroux fils, Louis Thibaut, Jos.Cyr, Louis Sarrazin, Joachim Girouard, Pierre Taillon, Charles Gratton, Frs Devin, Vve Louis Charette, Charles Labelle, Jos. Maisonneuve, Amable Devin, Frs Paquette, Pierre Chatillon, Jos.Giroux, Pierre Uzereau, Jbte Déjardin, Jos.Déjardin, Jos.Pépin, Charles Rochon, Jean Mathieu, Louis Déjardin, Ant.Desvoyaux, père, Vve Joyale Jean Mathieu. Jbte Guay, Pierre Lacombe, Jacques Boileau, Hug Bélile Goyer, Laurent Ostie, Julien Leblanc, Paschal Paquette Antoine Labelle, Aug.Sanche, Gabriel Bousseau, Louis Delisle, Jos.Urbain, Jérôme Auger, Frs Paquette, Charles Lacombe, Charles Beauchamp, Jos.Rochon, Charles Lamoureux, Louis Delille, père, Ant. Déjardin, Jbte Maisonneuve, Abraham Giroux, père, Jos. Delielle, Jos. Paquette, Paul Brunette, Gabriel Dubien, Toussaint Benêche, Jean Corbeille, Fla.Maisonneuve, Ant.Desvoyaux, fils. Vve Benêche, Ant. Giroux, Frs Tou-

pin, Jos. Vaudry, Louis Paquette, Louis Girou, Jos. Girouard, Pierre Benêche, Louis Charron, Paul Doré, Frs Normand Jacques, Rochon, fils Vve Jacq. Rochon, Ant. Gravelle, Jos. Taillon, Jean Labelle, André Rochon, Frs Duquette, Jos. Rochon, Ant. Foucaut, Aug. Chatillon, Alexis Galipeau, Pierre Colrette, Pierre Sauvage Xavier Cheval, Grégoire Filion, Pierre Bourgeois, Jos. Frs. Rochon, Luc Vandette, Frs Paquette, P. Charbonneau, Pierre Nadon, Jos. Laplante, André Binette, père, Jos. Guilbeault, Jos. Biot, Jos. Cheval, Léandre Beauchamps, Jos. Groux, Jean Rocan, Frs Binette, frère, Michel Prud'homme, Louis Déjardin, Frs Déjardin, Jos. Corbeille, Louis Paquette, Léon Cyr, Eloi Guerrier, Jacques Neveu, Jos. Beauchamp, père, And. Binette, Fr. Jbte Bourgeois, Prospère Labelle, Ant. Gareau, Tous. Dufour, Jos. Réjimballe, Jos. Filion, Léon Gratton, Etienne Boucher, Frs Maisonneuve, Olivier Touchette, Jos. Beauchamp fils, Félix Nadon, Pier Déjardin, Olivier Labelle, Jos. Duquette, P. Charbonneau, Louis Foucaut, Jos. Démoulin fils, Dieudonné Leroux, Louis Filion, Louis Maisonneuve, Jbte Filion Pierre Touchette, Alex. Galipeau, Christophe Tibaut, Pierre Charbonneau, Jbte Meloche, Nicolas Légaré, Ant. Gratton, Jos. Labelle, Jbte Aubry, Jos. Lalongé, Jean Colrette, Jbte Rhéaume, Frs Filion Frs Binette, Charles Rhéaume, Frs Filion, Sénior, Charles Pigeon Jos. Leroux, Léon Rochon, Paul Léonard, Frs Nadon, Isidore Touchette, Ant. Caron, Jos. Parent, Louis Dufour, Ant. Filion, Alexis Pépin, Isidore Goyer Bélile, Ant. Nadon, Jos. Filion sr, Jos. Lamoureux, Julien Grignon, Guill. Martin, Thomas Cheval, Pierre Mayé Paul Nadon, Jos. Déjardin jr, Jean Henri, Jos. Filion jr, Jérôme Lallier, Jbte Rochon, Eustache Cheval, Frs Duquette jr, Vve Raymond Labrosse, Jos. Démoulin, Frs Poirier, Déloge, Louis Lebuis, Jbte Paquette, Léon Filion, Frs Paquette, Jos. Déjardin, Pierre Filion sr, Louis Libersan Laviolette, Pierre Clément, Louis Sauvage, Vve Brisebois, Jacq.

Rochon sr, Pierre Filion jr, Jean Ouellete, père, Jos. Giroux, Lon Paquette, Jean Ouellete, fils, Paschal Leroux, Pierre Benêche, Jos. Nadon, Xavier Leroux, Jos. Calvé, Pierre Delisille, Jacques Henri, Joachim Duquette, Charles Brayère

Total: 224

Nous soussignés certifions que les signatures ci-dessus sont véritablement de ceux dont elles portent les noms. En foi de quoi nous avons signé, A St Augustin le 25 Mai 1840 F.X. Desèves ptre, Prosper Sanche, E. Spénard, L. Paquette, G.A. Masson, Jos. Goyer, Louis McKay, fils, Jean Bpte Paquette, Moïse Déjardin, Jean Déjardin, Jean Bpte Desabrets, Charles Lajeunesse, André Paquette, Pierre Dutrisack, Claude D'Août, Louis Pagé, Xavier Lefèvre, Sophie Girouard, Jos. Sigoin, Félix Filion, 15,

Total : 239

Nous soussignés certifions que les signatures ci-dessus sont véritablement de ceux dont elles portent les noms et quelles ont été données pour demander l'érection canonique de la paroisse de St Augustin. En foi de quoi nous avons signé à St Augustin le neuf juin mil huit cent quarante.

F.X. Desève, Ptre G.A. Masson
E. Spénard F. Paquette

ENQUÊTE POUR VÉRIFIER LE BIEN-FONDÉ DE LA REQUÊTE

No 4

Pour St Eustache

Avis Publics donnés par

Mes. Ducharme.....

.....de sa visite à St Augustin

Produit le 5 Juin 1841

NOTICE

A tous ceux qui peuvent être concernés dans l'érection de la Paroisse de St Augustin

Vous êtes avertis que le onze Juin mil huit cent quarante, Je, soussigné, Archiprêtre et Curé de Ste Thérèse de Blainville me transporterai au dit St Augustin, en la Seigneurie des Mille

Iles, comté de deux Montagnes en vertu d'une commission spéciale de Monseigneur l'Évêque de Montréal, pour vérifier les faits énoncés dans une requête du vingt cinq Mai mil huit cent quarante, adressée à sa Grandeur de la part des habitants du dit lieu, à l'effet d'obtenir une érection canonique de Paroisse.

En conséquence tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête sont requis de se trouver au lieu ci-dessus indiqué à huit heures du matin Ste Thérèse le 27 Mai 1840.

(signé) Ducharme prêtre curé

La notice ci-dessus a été lue publiquement à la porte de la Chapelle de St Eustache après l'Office divin du matin, les dimanches trente et un Mai dernier et sept Juin courant, et affichée à la porte de la dite Chapelle pendant dix jours selon l'ordonnance. En foi de quoi j'ai signé, St Augustin, le 10 Juin 1840,

Ls Paquette.

NOTICE

A tous ceux qui peuvent être concernés dans l'érection de la Paroisse de St Augustin

Vous êtes avertis que le onze Juin mil huit cent quarante, Je, soussigné, Archiprêtre et Curé de Ste Thérèse de Blainville me transporterai au dit St Augustin, en la Seigneurie des Mille Iles, comté de deux Montagnes en vertu d'une commission spéciale de Monseigneur l'Évêque de Montréal, pour vérifier les faits énoncés dans une requête du vingt cinq Mai mil huit cent quarante, adressée à sa Grandeur de la part des habitants du dit lieu, à l'effet d'obtenir une érection canonique de Paroisse.

En conséquence tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête sont requis de se trouver au lieu ci-dessus indiqué à huit heures du matin

Ste Thérèse le 27 Mai
1840 (signé) Ducharme,
ptre curé.

La notice ci-dessus a été lue publiquement à la porte de l'Église de Ste Scholastique après l'Office divin du



matin, les dimanches trente et un Mai dernier et sept Juin courant, et affichée à la porte de la dite église pendant dix jours selon l'ordonnance.

En foi de quoi j'ai signé,
à Ste Scholastique le 7 Juin 1840
Louis Mackay

NOTICE

A tous ceux qui peuvent être concernés dans l'Érection de la Paroisse de St Augustin

Vous êtes avertis que le onze Juin mil huit cent quarante, Je, soussigné, Archiprêtre et Curé de Ste Thérèse de Blainville me transporterai au dit St Augustin, en la Seigneurie des Mille Iles, comté de deux Montagnes en vertu d'une commission spéciale de Monseigneur l'Évêque de Montréal, pour vérifier les faits énoncés dans une requête du vingt cinq Mai mil huit cent quarante, adressée à sa Grandeur de la part des habitants du dit lieu, à l'effet d'obtenir une érection canonique de Paroisse.

En conséquence tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête sont requis de se trouver au lieu ci-dessus indiqué à huit heures du matin.

Ste Thérèse le 27 Mai
1840 (signé) Ducharme
ptre curé.

La notice ci-dessus a été lue publiquement à la porte de l'église de St Augustin après l'Office divin du matin, les dimanches trente et un Mai dernier et sept Juin courant, et affichée à la porte de la dite église pendant dix jours selon l'ordonnance.

En foi de quoi j'ai signé,
à St Augustin le 7 Juin 1840
O.Labelle

NOTICE

A tous ceux qui peuvent être concernés dans l'érection de la Paroisse de St Augustin

Vous êtes avertis que le onze Juin mil huit cent quarante, Je, soussigné, Archiprêtre et Curé de Ste Thérèse de Blainville me transporterai au dit St Augustin, en la Seigneurie des Mille Iles, comté de deux Montagnes en

vertu d'une commission spéciale de Monseigneur l'Évêque de Montréal, pour vérifier les faits énoncés dans une requête du vingt cinq Mai mil huit cent quarante, adressée à sa Grandeur de la part des habitants du dit lieu, à l'effet d'obtenir une érection canonique de Paroisse.

En conséquence tous ceux qui se croient intéressés pour ou contre la dite requête sont requis de se trouver au lieu ci-dessus indiqué à huit heures du matin

Ste Thérèse le 27 Mai 1840
(signé) Ducharme
ptre curé.

La notice ci-dessus a été lue publiquement à la porte de l'église de Ste Thérèse après l'Office divin du matin, les dimanches trente et un Mai dernier et sept Juin courant, et affichée à la porte de la dite église pendant dix jours selon l'ordonnance. En foi de quoi j'ai signé,

Ste Thérèse le 10 Juin 1840,
P. Filiautrault, N.P.

CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

No 3

Procès Verbal de
Messire J.C.Ducharme
relativement aux limites de la
Nouvelle Paroisse St Augustin

Produit le 5 Juin 1841

L'an mil huit cent quarante, le onzième jour du mois de Juin à huit heures du matin en vertu de la Commission à moi donnée par Monseigneur Ignace Bourget, Évêque de Montréal, en date du vingt six Mai dernier, je soussigné, Archiprêtre et Curé de la Paroisse de Ste Thérèse de Blainville, Comté de Terrebonne, me suis transporté dans la Seigneurie des Mille Iles, Comté du Lac des deux Montagnes, District de Montréal, Mission de St Augustin, conformément aux Notices publiées les dimanches trente et un Mai dernier et sept Juin courant, et affichées pendant dix jours, suivant l'ordonnance, à la porte des église et Chapelle de Ste Scholastique, Ste Thérèse, St Eustache et St Au-

gustin, comme il appert par les certificats des Sieurs Paul Filiatrault pour la Paroisse de Ste Thérèse, Louis E Mackay pour la Paroisse de Ste Scholastique, Louis Paquet pour la Paroisse St Augustin, et O.Labelle pour celle de St Eustache ; et le peuple y étant assemblé en conséquence de la susdite invitation, je me suis arrêté auprès de la Chapelle de St Augustin, où étant, j'ai d'abord donné lecture à haute et intelligible voix de la dite Commission, puis de la requête adressée au dit Seigneur Évêque, par le Seigneur et les habitants du dit St Augustin, et procédant en présence de toute l'assemblée à la vérification de la dite requête, j'ai constaté:

1o Qu'elle était véritablement de ceux au nombre de deux cent vingt quatre dont elle porte les signatures ou marques certifiées et que les pétitionnaires demandent que la dite Mission de St Augustin soit érigée canoniquement en Paroisse,

2o Que les établissements des pétitionnaires contiennent un territoire de six milles de front sur quatre à cinq milles de profondeur,

3o Que le susdit territoire devrait être borné comme suit: Savoir: au Sud-Est, dans toute sa longueur par la Paroisse St Eustache en tirant une ligne à l'extrémité Sud de la côte du Petit Brûlé, depuis la Petite Rivière du Chêne, et la prolongeant jusqu'au côté Sud Est d'un terrain irrégulier appartenant aux nommés Bouchard et Labrosse; delà, la dite ligne dévie du Sud au Nord en longeant les terres de Jean Baptiste Renaud de la côte St Louis des Corbeil jusqu'à l'extrémité en profondeur, ou prenant une autre direction de l'Ouest à l'Est, elle traverse la Rivière du Chicot et se prolonge jusqu'à la rencontre du chemin public, entre les terres de la Veuve Joseph Morin et Joseph Desjardins, puis continuant à sinuer le dit chemin, du Sud Sud Ouest au Nord Nord Est jusqu'au trait carré des terres du Grand Chicot, elle longe le dit Trait carré jusqu'à la rencontre des terres du Grand St Charles qu'elle renferme ainsi qu'un lopin de terre de forme

irrégulière qui s'étend entre les terres du Grand Chicôt du Nord Ouest au Sud Est, appartenant aux nommés François Filion, Jean Baptiste Jubinville et Joseph Duquet qui devra faire aussi partie de la nouvelle Paroisse.

Au Nord Est par la ligne seigneuriale qui divise les Seigneuries de Blainville et des Mille Iles, en prenant à l'endroit où le Trait carré des terres du Grand Chicot vient frapper les terres du Grand St Charles et remontant jusqu' à l'extrémité en profondeur de la dite ligne seigneuriale.

Au Sud Ouest par la ligne seigneuriale entre le Lac des deux Montagnes et des Mille Iles, jusqu' à ce que la dite ligne Seigneuriale rencontre la petite Rivière du Chêne qui sert alors de limite de ce côté jusqu' à ce qu'elle atteigne dans son cour l'extrémité Sud de la côte du Petit Chicot.

Enfin, au Nord Ouest, dans toute sa longueur, par la ligne Seigneuriale qui sépare les Seigneuries du Lac des deux Montagnes et des Mille Iles.

4o Que dans l'espace compris dans ces limites il y a environ deux cent cinquante terres et un certain nombre d'emplacements, presque tous déjà habités par autant de familles formant une population qui ne peut qu'augmenter.

5o Que les habitants maintenant établis sur les susdites terres pourraient fournir annuellement par leurs dixmes pour la subsistance d'un prêtre chargé de les desservir, la quantité d'environ trois cens minots de bled, cinquante minots d'avoine et autres grains en proportion.

6o Que les raisons qui ont décidé les susdits habitants à bâtir une Chapelle et un presbytère (toutefois avec la permission de feu Monseigneur Lartigue, comme le procès verbal de Mr St Germain en date du 11 juin 1838 et approuvé par sa Grandeur, l'atteste), sont la destruction de l'Église St Eustache qui vraisemblablement sera rebâtie dans le même lieu. c à d, à une des extrémités de la Paroisse, et de plus la difficulté des chemins surtout en automne et au printemps, ce qui rend difficile le re-



Sa Grandeur Mgr Ignace Bourget
(tiré de l'album de Saint-Canut)

cours au prêtre pour les devoirs de son ministère, difficulté encore plus grande par rapport aux enfants qui sont d'âge à fréquenter les instructions chrétiennes et dont plusieurs se trouvent à plus de quarante lieues de distance de l'Église St Eustache.

7o Enfin, que les dits habitants de St Eustache, faute par eux d'avoir fait ériger canoniquement et civilement leur Mission en Paroisse, sont menacés d'être appelés, par une répartition à la réédification de l'Église, du presbytère de St Eustache, ce qui est d'autant plus pénible pour eux que dans les travaux qu'ils ont faits, ils ont été privés de l'assistance d'une cinquantaine d'habitants qui étaient attachés aux travaux de l'Église Ste Scholastique et qui n'ont consenti à faire partie de la Paroisse St Augustin que sous la promesse expresse qu'ils seraient exemptés d'aider à bâtir la dite chapelle et presbytère, promesse qui leur a été fidèlement gardée.

Alors s'est présenté Mr Frédéric E. Globensky, chargé de réclamations et oppositions de la part de plusieurs habitans des côtes du Bas du Petit Brulé, du Grand St Charles et du Grand Chicot, alléguant les raisons conrenues dans les instruments ci-inclus. Desquelles oppositions, ainsi

que des dire. réponses et allégués, adevant, reçu des pétitionnaires, j'ai dressé le présent procès Verbal pour être soumis au dit Seigneur Évêque et par lui ordonné ce que de raison.

En foi de quoi j'ai signé le présent double au dit lieu St Augustin avec les Sieurs F.E. Globensky N.P. & Louis Paquet

N.P. témoins pour ce appelés, les jours et an que ci dessus ,

F.E. Globensky,

L. Paquette,

Ducharme, pre.

18 Août 1840

Décrêt canonique de

L'Évêque de Montréal

érigeant en paroisse St Augustin

IGNACE BOURGET ÉVÊQUE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

A tous ceux qui les présentes verront, savoir fasons que : vû la requête en date du vingt cinq Mai mil huit cent quarante à nous adressée par les propriétaires et tenanciers de la dite Seigneurie des Mille Iles, Comté du Lac des deux Montagnes au nom de deux cent trente neuf signatures appartenant partie aux paroisses de St Eustache et de Ste Scholastique que érigées canoniquement et partie à celle de Ste Thérèse de Blainville érige canoniquement et civilement demandent à être séparés par l'autorité ecclésiastique de leurs paroisses respectives et à être compris en une paroisse particulière formée des dites Parties des paroisses de St Eustache, de Ste Scholastique et de Ste Thérèse de Blainville, vû aussi la Commission par nous donnée sur la dite requête de vingt six mai mil huit cent quarante à Mr Ducharme curé de Ste Thérèse de Blainville pour visiter de Notre part et comme Notre député les dites parties des paroisses ci-dessus mentionnées aux fins de la susdite requête, constater les allégués et faits y annoncés, dressé sur le tout un Procès verbal de commodo et incommodo, et Nous en faire rapport par écrit, vu encore la procédure du dit Mr Ducharme notre



député sur la susdite commission, les notices suffisantes et légales qui en ont été données aux intéressés ; enfin le rapport légal et par écrit qui nous a été fait par notre susdit député le onzième jour de juin dernier, les notions, constatant les faits et allégués de la dite requête : sans nous arrêter aux réclamations faites par quelques habitants et tenanciers des côtes St Louis, Petit Brulé, Grand St Charles et Grand Chicot que nous n'avons pas trouvés suffisamment fondées; nous avons jugé à propos de séparer des Paroisses dont elles faisaient auparavant partie, les côtes du Petit Chicot, des Anges Nord et Sud, de St Henry, de St Augustin, de St Louis des Bouchard, une partie de la côte St Louis des Corbeil et une partie du Petit Brulé appartenant à la paroisse de St Eustache, les côtes des Saints des Anges et de St Jean appartenant à la Paroisse de Ste Scholastique et celle du Petit Lac et de St Charles appartenant à celle de Ste Thérèse de Blainville et d'en faire une paroisse particulière.

En conséquence le St nom de Dieu invoqué et dérogeant aux décrets par lesquels feu Monseigneur Joseph Octave Plessis, Évêque Catholique de Québec avait érigé canoniquement la paroisse de Ste Thérèse de Blainville le quatorze Novembre mil huit cent vingt cinq laquelle paroisse fut reconnue civilement le quinze Décembre mil huit cent trente six et celle de St Eustache le quinze Novembre de la même année mil huit cent vingt et dérogeant aussi au décret par lequel Monseigneur Joseph Signay évêque catholique de Québec a érigée canoniquement la paroisse de Ste Scholastique le dix mai mil huit cent trente quatre et aux deux ordonnances par lesquelles le dit Seigneur Évêque de Québec changea la circonscription des dites paroisses de Ste Eustache et de Ste Thérèse, l'une et l'autre en date du sept mai mil huit cent trente quatre, Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de curé et de Paroisse sous l'invocation de St Augustin, évêque et docteur de l'église dont la fête se célèbre tous les ans le

vingt huit août, les susdites côtes du Petit Chicot, des Anges Nord et Sud de St Henry, de St Augustin, de St Louis, des Bouchard, une partie de la côte St Louis des Corbeil et une partie du Petit Brulé toutes de la paroisse de St Eustache, les côtes des Anges, des Saints, et de St Jean de la paroisse de Ste Scholastique et celles du Petit Lac et de St Charles de la paroisse de Ste Thérèse de Blainville comprenant la dite nouvelle paroisse un territoire de six milles de front sur quatre à cinq milles de profondeur et étant borné comme suit : Au Sud est dans toute sa longueur par la paroisse de St Eustache en tirant une ligne à l'extrémité Sud de la côte du Petit Brulé, depuis la petite rivière du Chêne et la prolongeant jusqu'au coté Sud est d'un terrain irrégulier appartenant aux nommés Bouchard et Labrosse. de là, la dite ligne dévie du Sud au Nord en longeant les terres de Jean Baptiste Renaud de la côte St Louis des Corbeil jusqu'à l'extrémité en profondeur où prenant une autre direction de l'Ouest à l'est, elle traverse la Rivière du Chicot et se prolonge jusqu'à la rencontre du chemin public entre les terres de la Vve Joseph Morin et Joseph Déjardin, puis, continuant suivre le dit chemin du Sud sud ouest au Nord nord est jusqu'au trait carré des terres du Grand Chicot. elle longe le dit trait carré jusqu'à la rencontre des terres du Grand St Charles qu'elle renferme ainsi qu'un lopin de terre de forme irrégulière qui s'étend entre les terres du Grand Chicot du Nord ouest au Sud est appartenant aux nommés François Filion, Jean bte Jubinville et Joseph Duquette qui devront faire aussi partie de la nouvelle paroisse Au nord-est, par la ligne seigneuriale qui divise les Seigneuries de Blainville et des Mille Iles en prenant l'endroit ou le trait carré des terres du Grand Chicot vient frapper les terres du grand St Charles et remontant jusqu'à l'extrémité en profondeur de la dite ligne seigneuriale entre le Lac des deux Montagnes et des Mille Iles jusqu'à ce que la dite ligne Seigneuriale rencontre la petite Rivière du Chêne qui sert

alors de limite de ce côté jusqu'à ce qu'elle atteigne dans son cours l'extrémité de la côte du Petit Brulé; enfin au Nord ouest dans toute sa longueur par la ligne seigneuriale qui sépare les Seigneuries du Lac des deux Montagnes et des Mille Iles pour être la dite cure et paroisse de St Augustin entièrement sous notre Juridiction Épiscopale, à charge par les curés, missionnaires ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs Évêques catholiques de Montréal, de se conformer en tout aux règles de discipline Ecclésiastique en usage dans ce diocèse, particulièrement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et autres secours de l'église catholique Romaine aux fidèles de la dite paroisse, en joignant à ceux-ci de payer fidèlement aux dits curés, missionnaires et desservants les dîmes et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la Religion où qui intéressent leur salut éternel.

Donné à Montréal, le dix huit août mil huit cent quarante sous notre seing et sceau avec le contresing de notre Prosecrétaire,

(signé)+ Sg Ev. cath. de Montréal
par Monseigneur, J.O Paré, ptre
Pro-secrétaire

Le présent décret a été publié au prône de la messe paroissiale de St Augustin, en foi de quoi nous avons signé le présent certificat à St Augustin le 1er Novembre mil huit cent quarante.

F.Je.Desèves,
ptre curé de St Augustin

11-8-41

Antoine Manseau, Vicaire Général et l'un des Administrateurs du Diocèse de Montréal.

A tous ceux qui la présente verront, savoir fasons que vu :

1o la requête en date du quatre mai de la présente année, adressée à Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, Évêque Catholique de Montréal, par la grande majorité des habitants de

la Côte Sud du Petit Brûlé, Seigneurie des Mille Iles, Comté du Lac des deux Montagnes, District de Montréal, demandant faire partie de la Paroisse de St Benoit, pour les raisons y énoncées,

2o Notre commission en date du cinq mai dernier, chargeant Mr Ducharme, Archiprêtre et Curé de Ste Thérèse de se transporter sur les lieux y vérifier les faits et allégués dans la susdite Requête et en dresser un Procès Verbal de commodo et incommodo,

3o Les notices légales et suffisantes données aux intéressés,

4o Le Procès Verbal de commodo et incommodo du dit Monsieur Ducharme, en date du vingt six du susdit mois de mai dernier, constatant et vérifiant dans toutes les parties les faits énoncés dans la Requête susdite,

5o La requête en opposition présentée au dit Mr Ducharme par plusieurs habitans de St Augustin, en date du vingt cinq mai dernier ; laquelle requête ne nous a pas paru suffisamment fondé. Le tout mûrement considéré, nous avons cru devoir faire droit à la Requête susdite des habitans de la Côte Sud du Petit Brûlé. En conséquence, dérogeant au Décret par lequel Monseigneur Ignace Bourget, Evêque Catholique de Montréal, et maintenant en Europe, érigea canoniquement la Paroisse de St Augustin le dix huit avril mil huit cent quarante, Nous avons détaché et détachons par les présentes d'icelle paroisse de St Augustin, la susdite Côte Sud du Petit Brûlé et l'avons annexé et annexons aussi par les présentes à la paroisse de St Benoit, érigée canoniquement le neuf mai mil huit cent trente trois par Monseigneur Joseph Lignay, Evêque Catholique de Québec, auquel appartenait alors cette partie du Diocèse de Montréal, voulant que les habitans de la Côte Sud du Petit Brûlé jouissent des mêmes droits et privilèges, et soient soumis aux mêmes charges que les autres paroissiens de la susdite Paroisse St Benoit.

Sera la présente ordonnance lue et publiée au prône des messes paroissiales des paroisses de St Benoit et de

St Augustin, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Montréal, le onze d'Août mil huit cent quarante et un sous notre seing, le sceau du Diocèse et le contreseing du Secrétaire du Diocèse.

(signé) : Ant. Manseau Ptre Admtr
Par Ordre de l'Administrateur,
A.H.Fruteau Chan.Secrétaire.

14-11-41

Conditions de vente des bancs de l'Église de St Augustin .

Les bancs de l'Église de St Augustin sont vendus aux conditions

1o Que l'acquéreur sera obligé de payer son banc le jour de l'adjudication ou à l'instant qu'il en recevra l'ordre du Marguillier, et qu'il continuera ainsi à payer en avant au commencement de chaque année,

Que tout propriétaire qui décidera à remettre son banc sera obligé d'en avertir le marguillier trois semaines avant le premier janvier autrement il courra le risque de la diminution de prix. Les ci-dessus résolutions ont été adoptées à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux convoqués suivant les fins ordinaires et à laquelle étaient présents Thomas Cheval dit St-Jacques, Jos.Demoulin, Louis Girou, Joachim Duquet, Frs Duquet, Pierre Filion, Jos Beauchamps; Il a été résolu de plus à la dite assemblée que les conditions ci-dessus seraient lues chaque année par deux dimanches

dans le mois de Novembre au prône de la messe paroissiale, de même qu'à chaque vente de bancs.

St Augustin, 14 Novembre 1841

F.H. Desèves, ptre curé,

L'AGRICULTURE AU RECENSEMENT DE 1842

En cette année de 1842, Jacques Dubeau, estimateur, procédait à un recensement dans la nouvelle paroisse de St Augustin, en la Seigneurie des Mille Iles, dans le Comté des deux Montagnes. Ce recensement comportait plusieurs précisions sur la population. On pouvait compter environ 1760 personnes dispersées dans 287 familles (moyenne de 6.1 par famille) à travers le village et la paroisse. Évidemment, nous ne tenons pas compte des deux rangs: "Côte des Saints" et "Côte St Jean" qui se sont détachés de notre paroisse quelques années plus tard.

L'agriculture dominait évidemment, puisque 205 familles vivaient de la terre. On remarquait aussi que 43 personnes travaillaient comme journaliers et 11 comme menuisiers. Il y avait aussi quelques forgerons, tanneurs, marchands et aubergistes. D'autres métiers étaient plus rares comme tonnelier, voiturier, négociant, menuisier et officier de police. Un homme seulement était enregistré comme voyageur. Aussi une veuve, mère de quatre enfants déclarait être sage-femme.



M. Edmond Giroux en train de faucher son grain avec sa lieuse, vers les années 1920





(1895) Vue du Petit-Brûlé au coin du rang St-Étienne. À droite, boutique de forge qui fut auparavant école du rang (Collection privée, Germain Beauchamp et fille)

Sur la “Côte du Petit Brûlé”, on comptait au moins 61 familles, parmi celles ci on remarquait 43 cultivateurs, 11 journaliers, 4 menuisiers, 1 forgeron et 2 tonneliers. Quelques noms

parmi eux se retrouvent encore de nos jours tels que : Amyot dit Villeneuve, Cardinal, Charbonneau, Chaurette, dit Cheval dit St Jacques, D’aoust, Gratton, Jamme dit Carrire, Lorrain,

Oswald, Payment, Rochon et Wellet.

La “Côte St Louis des Corbeilles”, comptait 23 familles dont les Corbeilles, évidemment, Amyot dit Villeneuve, Binette, Duquette, Giroux, Labelle, Lanthier, Meilleur, et Verdon. Parmi eux il y avait 1 menuisier et 3 journaliers.

Sur la “Côte des Bouchards”, 15 familles étaient enregistrées. Outre les familles de Bouchard, il y avait aussi des Amyot dit Villeneuve, Cheval dit St Jacques, Gauthier, Guay, Lajeunesse et Tassé. Ils étaient presque tous cultivateurs.

En allant vers le village, sur la “Côte St Augustin”, 28 des 43 familles étaient installées sur des fermes, dont les Duquette, Charlebois, Desjardins, Filion, Giroux, Labelle, Nadon, et Paquette.

Au village même, il y avait entre autres, Dufour le marchand, Filion le bedeau, Spénard l’aubergiste, le notaire Paquette, le forgeron Paquette, le tanneur Laurent dit l’Ortie et la veuve Mathieu qui était sage-femme.

En continuant sa route, Jacques



Maison de M. Hector Desjardins, datant de 1848, sise à la Côte des Corbeils



Centre du village en direction de l'église vers 1915

Dubeau a compté 48 familles au "Petit Chicot", dont 25 étaient cultivateurs. On retrouvait des Binette, Brousseau, Charlebois, Chaurete, Duquette, Desjardins, Girouard, Hubert, Labelle, Martin dit Ladouceur, Meloche, Paquette et Rochon. Menuisiers et journaliers s'y trouvaient de même que le meunier Brunet, l'aubergiste Pigeon, le tonnelier Châtillon et le forgeron Nadon ainsi que l'officier de police Eustache Mc Kay.

Au "Petit Lac" nord et sud, on comptait déjà 19 familles de cultivateurs, 2 autres étaient charpentier et journalier. Quelques noms de famille se lisaient comme suit: Bourgeois, Desjardins, Gratton, Maisonneuve, Mathieu, Morin et Urbain.

Sur le "Grand et Petit St Charles", 15 familles de cultivateurs ainsi que 3 familles de journaliers y vivaient : Bouvrette, Charbonneau, Corbeille, Duquette, Filion, Rochon et Touchette étaient des noms rencontrés.

Au nord du village se trouvaient 2 rangs, "Côte des Anges" nord et sud,

où vivaient 58 familles. Le voiturier Brunette, le charpentier Benêche, les forgerons Léonard et LaSablonnaire, le tanneur Desvoyaux et quelques journaliers se mêlaient aux 42 fermiers. On remarquait des Desjardins, Dobée, Duquette, Giroux, Labrèche,

Maisonneuve, Rhéaume, Rochon, Sanche et Paquette.

La ferme moyenne comptait 93 arpents dont 62 étaient en culture. Un tiers environ servait de pâturage. Le prix moyen d'une terre était de 1660 livres anglaises, le troupeau était éva-



Centre du village en direction du Chicot en 1919





Rue St Jacques (chemin du dépôt) à l'intersection Saint-Augustin

lué à 200 livres environ, tandis que la machinerie valait 140 livres. Les champs produisaient de l'avoine (16 boisseaux anglais à l'arpent), de l'orge (18 b/arp), du blé d'automne (10 b/arp) et de printemps (9b/arp), du blé d'Inde (35 b/arp), des pois (15 b/arp), et un peu de sarrasin (pour la galette) et de blé de froment (pour la farine, car beaucoup d'habitants possédaient leur four à pain).

La pomme de terre rapportait 35 b/arp, et on en cultivait en moyenne 1.5 arpent. La récolte de foin se mesurait en tonneau de 2000 livres par botte de 16 livres, une récolte normale était de 15 tonneaux. On récoltait 2 à 3 boisseaux de graines de mil pour être semées le printemps et autant de graines de lin. Du tabac (38 livres) était produit par chaque famille. Les petits légumes de jardin représentaient une récolte de 25 boisseaux, tandis que les poires, prunes et autres fruits ne représentaient guère plus de 3 boisseaux. Aucune évaluation n'a été faite sur les remèdes de "Bonne-femme" fabriqués à partir de racines, d'herbes, de baies, de graines et de gommés vé-

gétales. Le chauffage de la maison nécessitait la coupe de 32 cordes de bois environ.

Le troupeau-type comptait 8 bêtes à cornes dont 3 vaches à lait, 3 chevaux et 1 poulain ou pouliche, 9 moutons et 4 cochons. Durant le mois de novembre ou décembre, on faisait boucherie, c'est à dire qu'on tuait en moyenne 3 cochons, 2 bêtes à cornes et quelques moutons. La peau des animaux servait entre autre à la fabrication des souliers de "Boeuf". La viande était entreposée au caveau pour l'hiver, tandis qu'on salait le lard dans des barils de 200 livres pour l'été suivant.

Au printemps, dans le caveau, on rassemblait une première partie des restants de gras de l'animal (suif) qu'on faisait bouillir pour la fabrication de plusieurs chandelles. Il était d'usage d'en offrir quelques-unes au curé pour éclairer l'église. L'autre partie du suif était bouillie et filtrée. Le suif pur qui en résultait était mêlé à des tripes et autres abats, de la résine d'arcanson, du caustique et de quelques poignées de sel pour la fabrica-

tion de barres de savon de pays. Au fond de la bouillotte on récupérait du "lessi", qu'on utilisait pour laver les planchers. Les résidus du suif bouilli servaient d'engrais dans le jardin.

On produisait aussi quelques 150 livres de beurre soi-même, ou par l'entremise de la beurrerie. Certaines fermes possédaient 1 ou 2 essaims d'abeilles, tandis que plusieurs autres produisaient du sirop d'érable et une trentaine de livres de sucre de pays fait à partir du sirop de sève. D'autres se faisaient quelques gallons de cidre.

A partir de la fin janvier, jusqu'aux semailles, les femmes de la maison se relayaient sur le métier à tisser. Elles confectionnaient environ 4 verges de toile de lin qu'on cultivait soi-même (pour faire des chemises et des frocs surtout) et 6 verges de flanelle fait à partir de la laine cardée, mais tissée peu serrée (gilets et couvertures). Le cardage et le filage sur rouet, à partir de 50 livres de laine brute, étaient nécessaires pour tricoter les bas, les chandails, les tuques, les manchons et les nuages (foulards). On ne jetait rien à cette époque, les vieux tissus et vête-

ments usés servaient à confectionner des catalognes. Les restants de laine étaient "foulés" dans l'eau chaude savonneuse pour la faire rétrécir, afin d'obtenir 5 à 6 verges d'étoffe du pays, avec laquelle on fabriquait surtout des pantalons. A titre de censitaire, une rente seigneuriale coûtait, selon l'âcrage des terres, en moyenne 9 livres et 15 chelins. Jacques Dubeau, Estim.

Ainsi, avec ces quelques précisions sur tout ce que possédaient nos arrière grands-parents, il nous est plus facile de constater la réalité d'autrefois. L'évolution a continué son chemin, on peut parfois leur envier leur mentalité d'entraide et leur esprit détendu.

TAXES FONCIÈRES 1845

5696 livres 72

Sur laquelle somme il convient de déduire ce qu'il a payé à la municipalité de la dite paroisse la somme de 384⁰⁰ au Sieur François Renaud,

celle de 100⁰⁰

au Sieur Michel Cheval,

celle de 720

au Sieur Prisque Charbonneau,

celle de 720

à Melle Zoé Duplessis,

celle de 720

à Melle Elphise Duplessis,

celle de 540

à Melle Daphnée Girouard,

tous instituteurs de la dite paroisse.

celle de 540

aux syndics de l'école dissidente du dit lieu,

celle de 504¹⁴

aux commissaires d'écoles du même lieu,

celle de 640¹⁰

au secrétaire trésorier,

celle de 141

au procureur du dit conseil,

celle de 24

au Sieur Joseph Beauchamp pour indemnité de la maison,

celle de 24

pour livres d'exams,

celle de 20

pour des dépêches à Ste Scholastique et à St Eustache pour les affaires du dit conseils.

Scéance du 14 juillet 1845

Présents,

Messire Pierre Jérémie Crevier, Prêtre Curé, Edouard Spénard, Jacques Dubeau, Joseph Lamoureux, William Mc Leach, commissaires d'école de la paroisse St Augustin

sur motion d'Edouard Spénard secondé par Jacques Dubeau est résolu par les Commissaires que le dit Messire Pierre Jérémie Crevier sera le président des commissaires d'écoles de la dite paroisse et Louis Paquette, écuier notaire sera le secrétaire trésorier.

Scéance du 11 novembre 1845

Présents,

Messire Pierre Jérémie Crevier, Ed Spénard, Joseph Lamoureux, Jacques Dubeau, William Mc Leach,

Sur motion de Jacques Dubeau secondé par W.Mc Leach, que chaque chef de famille qui envoie ses enfants à l'école sera tenu de payer ou fournir une demi corde de bois pourvu qu'il n'envoie qu'un enfant s'il en envoie plus qu'un il sera tenu de donner trois quart de corde ou en argent sur le prix de quatre livres dix sous la corde. Cette motion est faite pour les quatre premiers arrondissements ou ... seulement avec cette condition que le tout soit en bois ou en argent sera payable a demande et payé à l'unanimité par tous les commissaires.

VÉRIFICATION DE LA REQUÊTE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ÉGLISE, ETC...

22-2-1848

IGNACE BOURGET
Évêque de Montréal.

Vû la requête annexée, nous avons nommé et nommons par les présentes, Monsieur François Xavier Romuald

Mercier, Archidiacre et Chanoine Titulaire de notre Cathédrale, comme notre député, pour, après due notice, se transporter dans la Paroisse de St Augustin, y vérifier si la requête est vraiment de ceux dont elle porte les signatures et marques certifiées, s'ils forment la majorité des Tenanciers du dit lieu, s'il convient d'accorder l'église et la sacristie demandées, en fixer la place et les dimensions principales, et sur le tout nous faire rapport par écrit. Donné à Montréal, le vingt neuf février mil huit cent quarante huit, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre sous-secrétaire.

signé : + Ig.Ev.Cath.de Montréal,
Par Monseigneur,
A.Lacombe, ecc.S.Secret.

RAPPORT DE VÉRIFICATION DE LA REQUÊTE

29-3-48

L'an mil huit cent quarante huit, le seizième jour du mois de mars, à neuf heures du matin, en vertu de la commission à moi donnée par Monseigneur Ignace Bourget Évêque de Montréal, la dite commission en date du vingt neuf Février dernier, je soussigné, Archidiacre et Chanoine Titulaire de la Cathédrale de Montréal, me suis transporté auprès de l'Église de la paroisse de St-Augustin, conformément à la notice publiée les deux dimanches précédents à la porte de la dite Église de Saint Augustin, et le peuple y tant assemblé en conséquence de l'invitation qui lui avait été faite par le moyen de la dite notice, je me suis arrêté auprès de la dite Église, où étant, j'ai d'abord donné la lecture à haute et intelligible voix de la dite commission, puis de la requête adressée au dit Seigneur Évêque par les propriétaires et francs tenanciers de la dite paroisse de Saint Augustin en date du dix huit Février dernier, et procédant en présence de toute l'assemblée la vérification de la dite requête, j'ai constaté:

1o qu'elle était véritablement de ceux dont elles porte les signatures et marques certifiées.



2o qu'ils forment la majorité des Tenanciers de la dite paroisse de Saint Augustin.

3o que la dite requête était véritable dans ses allégués. De suite, j'ai cherché le local le plus propre et le plus convenable pour placer l'Eglise et la sacristie demandées, et j'ai déterminé que le portail de la dite Eglise serait en alignement avec le devant du presbytère sur le terrain de la fabrique, et que la dite Eglise aurait pour dimensions principales cent vingt pieds de longueur sur cinquante deux de largeur de dedans en dedans et vingt-cinq pieds de hauteur au dessus des lambourdes, de la tout mesure française, et que la sacristie qui serait placée derrière l'Eglise aurait trente pieds de longueur sur vingt-huit de largeur aussi de dedans en dedans et douze pieds de haut, le tout aussi en mesure française.

De tous lesquels dire, réponses et allégués qui ont été contre-dits par plusieurs propriétaires de la Côte du Petit Brulé, de la Côte Saint Louis des Corbeilles, de la Côte des Anges et de la Côte Saint Jean, pour les raisons mentionnées dans une requête ci-anne- xée et à laquelle je ne lui ai pas cru devoir faire droit, vu que les signa- taires de la dite requête ne forment que la minorité de la dite paroisse de Saint Augustin, j'ai dressé le présent procès verbal de commodo et incom- modo au dit Seigneur Evêque et par lui ordonné ce que de droit.

En foi de quoi j'ai signé le présent, au dit lieu les jour et an que dessus.

signé: R Mercier Ptre, Chan.
Archidiacre.

Vu et approuvé le procès verbal ci- dessus et permis de procéder d'après celui.

Montréal, le 29 mars 1848.

sign: +Ig.Ev.Cath. de Montréal.

Province du Canada,
District de Montréal,
Cours des Commissaires pour
l'Erection Civile de Paroisse

18 Mai 1848,
présents,
Jacques Viger,
Joseph Roy,
Georges Weekes,
Les Commissaires,

Vû l'acte d'Election des Syndics de la Paroisse de St Augustin en date du quatre de Mai courant fait devant Mr Louis Paquette et son confrère No- taires par lesquels il appert que Pierre Desjardins, Louis Lebuvis, Augustin Goyer, Jean Baptiste Paquette, Paul Nadon, François Xavier Lantier, Mi- chel Cheval, tous habitants francs te- nanciers de la dite paroisse ont été élus Syndics pour surveiller les travaux à faire pour la construction d'une nou- velle Eglise et Sacristie ès dite Pa- roisse,

Vû le certificat de Messire Pierre Jérémie Crevier Prêtre et Curé de la dite paroisse en date du cinq du Courant constatant que l'assemblée générale aux fins de la dite Election a été dûment faite et convoquée au désir de l'ordonnance du neuf de Mai cour- ant,

Vû la requête des dits Syndics aux dits Commissaires en date du six du courant demandant la confirmation de leur Election et la permission de coti- ser les propriétaires de terres et autres immeubles réels situés dans la dite Pa- roisse de St Augustin pour subvenir aux dépenses que nécessitent les ou- vrages y mentionnés,

Vû encore le Certificat du dit Mes- sire Pierre Jérémie Crevier en date du quinze de Mai courant constatant que le dit Acte d'Election a été lu et publié à la porte de l'Eglise de la dite pa- roisse dimanche le quatorze du cou- rant en conformité à l'ordonnance des dits Commissaires du neuf du courant ainsi que la dite ordonnance et que Notification aurait été donnée là et alors aux intéressés que le dit acte d'Election ainsi que la Requête des dits Syndics seraient pris en considé- ration par les commissaires Jeudi le dix huit de Mai courant à onze heures du matin en l'Etude de J.Roy à leur secrétaire à Montréal Rue St François Xavier No deux auxquels jour lieu et

heure tous opposants si aucuns il y avait seraient entendus,

Et attendu que le dit jour dix huit de Mai courant aucun opposant ne se serait présenté au lieu et heure susdit pour opposer l'homologation du dit acte d'Election, les Commissaires après avoir délibéré et procédant à faire droit sur la requête des dits Syn- dics en accordant les conclusions et en conséquence ont confirmé et homo- logué confirment et homologuent par les présentes le sus dit acte d'Election pour être suivi et exécuté suivant sa forme et teneur et autoriser les dits Syndics à cotiser les propriétaires de terre et autres immeubles réels situés dans la dite Paroisse de St Augustin et à prélever le montant de la somme pour laquelle chaque individu sera cotisé et colloqué pour sa part contri- butoire tant pour effectuer la construc- tion de la dite Eglise et Sacristie que pour subvenir aux frais nécessaires qu'occasionnera la dite cotisation et ordonnent en conséquence que les dits Syndics procèdent incontinent à dresser un acte de cotisation ou de repartition lequel comprendra un devis des ouvrages à faire, une estimation détaillé des dépenses prévues et im- prévues qui seront jugés nécessaires par les dits Syndics pour la construc- tion de la dite Eglise et Sacristie et des frais qu'occasionnera la dite cotisa- tion, aussi un tableau exact de toutes les terres et autres immeubles réels situés dans la dite paroisse, (à l'excep- tion de ceux de la Fabrique de l'Eglise) contenant l'étendue et la va- leur de chaque immeuble les noms des propriétaires réels et putatifs et les sommes de deniers proportionnelles avec la quantité de matériaux (s'il y a lieu) laquelle ils auront cotisé et taxé chaque propriétaire pour les dépenses nécessaires et frais susdits. Les Syn- dics donneront avis public par écrit lequel sera lu publiquement et affiché à la porte de l'Eglise de la dite pa- roisse pendant trois dimanches con- sécutifs à la fin du service Divin du matin indiquant le lieu du dépôt du dit acte et le temps où ils en poursuivie- ront l'homologation devant les Com-

BÂTISSE DE L'ÉGLISE

— Exposé des faits relativement à la construction de l'Eglise

— Jugement d'homologation de l'Acte de cotisation de la Paroisse Saint Augustin.

Maçonnerie :

| | |
|--------------------------------|--------|
| 700 toises de maçonnerie | |
| à six piastres le toise : | 25.200 |
| 1776 pieds de pierre | |
| taillées à 21 8 sous le pied : | 4.252 |
| 12 milliers de briques | |
| à une piastre le mil : | 12 |
| 500 morceaux de bois | |
| à échafaud | 475.12 |
| montant de la maçonnerie | 30.000 |

Charpente de l'église et

| | |
|------------------------------|--------|
| Sacristie pour le bois de | |
| comble et cintre de la voute | 5.000 |
| pour les bois du clocher | |
| et de la couverture | 5.000 |
| lambourdes et colonnes | 1.800 |
| montant de la charpente | 11.800 |

Menuiserie:

| | |
|---------------------------------|-------|
| de l'Eglise et de la sacristie, | |
| 2000 madriers | |
| à 20 piastres le cent | 400 |
| boiserie | 1.800 |
| 70 milliers de bardeaux | |
| à 15 francs le millier | 1.050 |
| 20 quintaux de clous | |
| à 36 livres le quintal | 720 |

Ferrure:

| | |
|------------------------------|-------|
| Ferrure, vitre, peinture, | |
| huile et mastic, | |
| Peinture vitre,mastic, huile | 1.000 |
| Ferrure, outre les clous | 600 |
| total ferrures | 1.600 |

Main d'oeuvre :

| | |
|----------------------------------|-------|
| main d'oeuvre et peinture | |
| Pour le coté de la main d'oeuvre | |
| charpente et menuiserie | 8.000 |
| peinture | 630 |
| montant de la | |
| main d'Oeuvre | 8.630 |

Dépense imprévues 4.070.10

Total de toute la dépense 62.070.10

missaires. Le dit acte de Cotisation sera pris en considération par les dits Commissaires le dix huit de Juillet prochain à onze heures du matin à l'Etude de J.Roy leur secrétaire Montréal, Rue St François Xavier, No 2 auquel jour lieu et heure tous opposants si aucuns il y a seront entendus. Les Syndics accompagneront le dit Acte de Cotisation de preuve suffisante par écrit du dépôt qui en aura été faite et des publications et affiches du

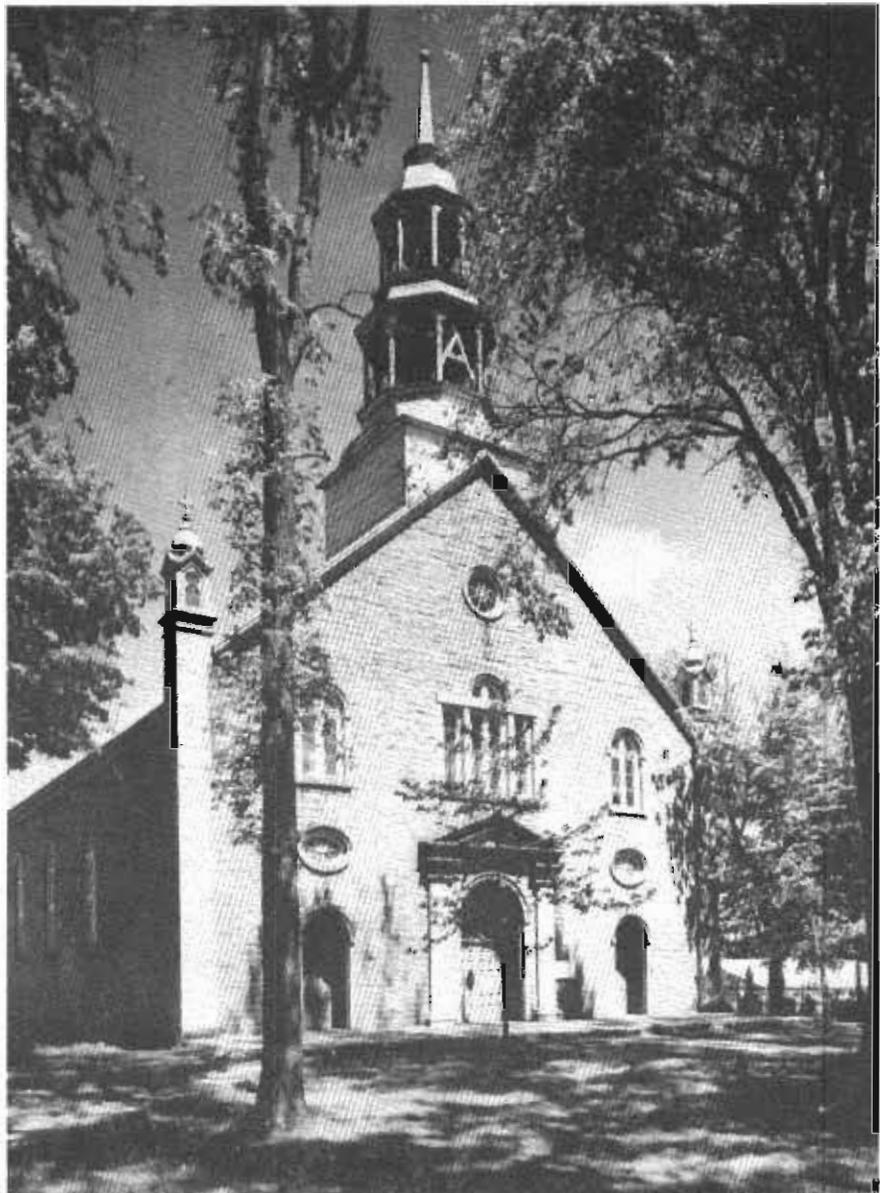
dit avis public en la manière sus dite, sera en outre la présente ordonnance lue et publiée avec le dit avis public.

Par ordre des commissaires
Jos. Roy, Secr.

5-01-1849

Demande de Rupture
de Bans de Mariage.

L'an mil huit cent quarante neuf, le cinquième jour du mois de Janvier après midi, à la requête de Demoiselle



L'église de Saint-Augustin



Rose Mayé, fille majeure et usante de ses droits, résidant en la paroisse de St-Jérôme, dans le district de Montréal, Les Notaires publics pour cette partie de la Province du Canada constituant ci-devant la Province du Bas Canada, résidants dans le district de Montréal, soussignés, se sont exprès transportés en la demeure de Messire Pierre Jérémie Crevier Prêtre Curé de la Paroisse de St Augustin dans le district de Montréal et parlant à lui-même, _____ de la Paroisse de St-Augustin, d'arrêter et discontinuer la publication des Bans de Mariage de Mr Louis Labelle, garçon, cultivateur de la dite paroisse de St Augustin avec Delle Claire Prévost de la Paroisse de St Martin, & ce pour cause de promesses de Mariage que le dit Louis Labelle aurait faites sous serment à la dite Rose Mayé. encore pour qu'il ait à la rembourser de certaine somme d'argent pour dommages, enfin pour autres raisons qu'elle ne déduira qu'en tems et lieux.

Autrement & à faute de ce faire nous avons au nom de la dite requérante protesté et protestons à l'encontre du dit Messire Pierre Jérémie Crevier & de tous autres qu'il appartiendra pour les frais, dommages & intérêts qui en pourraient résulter même du coût des présentes.

A quoi le dit Pierre Jérémie Crevier a répondu qu'il ne se conforme à la présente sommation. Laquelle réponse nous avons au nom que dit est pris pour refus & avons persisté et persistons en nos dites sommations, & en tout ce que nous devons & pouvons protester en pareil cas, sous les risques & périls du dit Messire Pierre Jérémie Crevier & avons au nom du que dite est protesté comme susdit & de tous dommages soufferts ou qui pourraient être soufferts par la dite requérante à faute par le dit Messire Pierre Jérémie Crevier de se conformer aux dites requisitions & avons laissé copie des présentes au dit Messire Pierre Jérémie Crevier en parlant comme sus dit et afin qu'il n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

Fait et protesté en la dite Paroisse de Saint Augustin au lieu susdit sous le numro trois mil deux cent trente _____ les jours, mois & an susmentionnés, ont les Notaires signés.

(signé) F.Filiatrault N.P.
(pour vraie copie)
A.B. Lavalle, Not.Pub.

UTILISATION SPÉCIALE DES DENIERS DE LA FABRIQUE

11-3-49

Ce onze Mars mil huit cent quarante neuf, En conséquence d'une annonce faite le même jour au prône de la messe paroissiale, convoquant une assemblée de paroisse pour faire confirmer et approuver par la majorité des paroissiens une délibération de Fabrique, en date de vingt six mars mil huit cent quarante huit et par laquelle les Marguilliers ont décidé et résolu que les Deniers de la dite Fabrique, ses besoins pris, seraient employés pour remplacer les paiements d'une partie des habitans de cette paroisse qui a été exempté de contribuer à la bâtisse d'une nouvelle Eglise et ce pour les raisons mentionnées dans un Procès Verbal en date du douze juillet mil huit cent trente huit, la paroisse s'est assemblée au son de la cloche à l'issue de la l'office Divin du même jour à la porte de l'église lieu fixé pour la dite assemblée; Et là, après avoir entendu la lecture de l'acte de délibération susmentionné, la grande majorité a déclaré en présence de nous Curé présidant cette assemblée et des témoins soussignés qui avons constaté cette majorité en faisant faire la division, qu'elle le confirmait et l'approuvait et consentait à ce que les deniers de la Fabrique fussent employés à cette fin. Fait et passé les jour et an que dessus, au presbytère et ont les Sieurs Jérôme Lallier et W.A.McKay signé avec nous, W.A McKay Jérôme Lallier, P.E.Crevier, Ptre

1848...Comission of Petit Brulé North des Angels.

Evaluation of the Parish of St Augustin taken by John Oswald, Jacques Dubeau, Names of proprietars.

16-8-1849

Les paroissiens protestent contre un geste illégal du Curé.

L'an mil huit cent quarante neuf, le seizième d'Août après midi, sous le numéro mil vingt trois, à la requête de : Jean Baptiste Groux, Etienne Rastoule, Antoine Charette, Toussaint Charette, Antoine Charette fils, Louis Filion, Alfred Groux, Alexandre Bricot, Michel Cheval, François Xavier Cheval, Eustache Gaudette, François Xavier Grignon, Toussaint Payement, Michel D' Aout, Basile Choquette, Henri Charette, Jean Baptiste Ouellet, Eustache Cheval, Joseph Dagenais, Jean Baptiste Blec, Toussaint Lahaie, François Xavier Lefvre, Hilaire Chartrand, Pierre Dubeau, Joseph Laurin, Joseph Leroux, Joseph Lefèvre, Jacques Neveux, Jacques Neveux neveu, Jérémie Landry, Jean Baptiste Vanier, Charles Tassé, Joseph Corbeille, Bernabé Corbeille, Michel Guai, François Binette, Félix Gaudette, François Desjardins, Louis Savage, Pierre Desjardins, Joseph Desjardins, Toussaint Desjardins, Paul Desjardins, Joseph Guilbault, François Xavier Grignon fils, André Charlesbois, Dominique Sabourin, Jean Baptiste D' Aout, Jean Baptiste Beche, Lambert Amiot, François Mathieu, Joseph Groux, Paul Nadon, Joseph Rochon, Félix Robert, Pierre Grignon, veuve Julien Grignon, veuve Pierre Hubert, Moysse Rochon, Félix Filion, François Amiot, Maxime Amiot, Charles Guai père, Augustin Bouchard, Grégoire Filion, Joseph Desjardins, Joseph Paquette, Joachim Girouard, Louis Lebuvis, veuve Joseph Girouard, Augustin Goyer, Hénère Binette, Joseph Cyr, Charles Labelle fils, François Xavier Lantier, Joseph Parent, Antoine Paiement, François Paquette, Abraham Giroux, Moysse Labelle, Frs Déloge, Pierre Lasablonnière, Cérile Laurent, veuve Pierre Nadon, Pierre Chatillon, Olivier Laurent, Nicolas Graton, veuve Jacques Rochon, Léon Bouch, Antoine Duquette, veuve François Toupin, Jean Baptiste Meloche, André Rochon,

Charles Labelle, Paul Doré & François D'Aoust, tous cultivateurs et propriétaires de biens de fonds dans la paroisse St Augustin, comté du Lac des deux Montagnes, District de Montréal, Les Notaires Publics pour cette partie du Canada qui constituent la ci-devant Province du Bas Canada, résidant dans le dit District, se seraient exprès transportés au Presbytère de la dite paroisse St Augustin, où Messire Pierre Jérémie Crevier Prêtre et Curé de la dite paroisse, y fait sa résidence continue, où étant et parlant à Demoiselle Angèle Crevier sa soeur, les susdits Notaires soussignés auraient déclaré au dit Pierre Jérémie Crevier que le ou vers le vingt de Février l'an dernier, étant question de bâtir une Eglise et sacristie en pierre en la dite paroisse St Augustin, et que vu la pénurie et misère d'alors, les requérants avec un grand nombre d'autres habitants de la dite paroisse auraient manifesté une grande répugnance à entreprendre ces bâtisses.

Que le dit Messire Pierre Jérémie Crevier en la dite qualité de curé de la dite paroisse afin d'encourager les requérants et en général les dits habitants leur aurait promis que l'argent de la fabrique de la dite paroisse serait employé au paiement des dites bâtisses afin de diminuer par là la part de chaque propriétaire tenu et obligé suivant la répartition.

Que sans cette promesse les habitants de la dite paroisse de St-Augustin qui n'auraient jamais bâti d'Eglise ni de sacristie, sans cette condition, ont de suite pris les moyens ordinaires pour obtenir la bâtisse des dite Eglise et sacristie qui sont maintenant en voie de construction.

Que nonobstant la promesse ci-dessus faite de la manière la plus publique et au prône de la messe paroissiale, les dits requérants sont informés que le dit Messire Pierre Jérémie Crevier conjointement avec Joseph Reau dit Leroux, qui se dit marguillier se seraient permis de prendre des deniers de la dite fabrique jusqu'à un montant au delà de la somme de neuf cent livres, ancien cours, pour

payer la quote-part que doivent suivant la répartition ou cotisation certains habitants de la dite paroisse St Augustin, que le dit Pierre Jérémie Crevier veut exempter d'une manière illégale des frais des dites bâtisses au grand étonnement et au détriment des intérêts des autres habitants de la dite paroisse qui seront par là privés des deniers de la dite fabrique.

En conséquence de ce que dessus les dits Notaires soussignés parlant comme dit est, ont sommé et interpellé, somment et interpellent le dit Messire Pierre Jérémie Crevier de remettre ou faire remettre sous un mois de cette date à la Fabrique de la dite paroisse St Augustin, toute et chaque partie des sommes de deniers qu'il en a enlevés pour la destination ci-dessus mentionnée, et en même temps les dits Notaires l'ont sommé que les requérants le tiendront pour personnellement responsable de toutes les sommes enlevées à l'avenir pour l'emploi qu'il en a fait comme sus dit, sinon et faute par le dit Messire Pierre Jérémie Crevier de ne point se conformer au contenu de la présente sommation, les dits requérants se pourvoient en loi et contre lui pour l'y contraindre. Et enfin les dits Notaires ont protestés et protestent contre le dit Messire Pierre Jérémie Crevier pour tous dépens, pertes, frais et intérêts qui pourront résulter contre lui par sa non conformité aux présentes et tout ce dont on doit protester en pareil cas. Par ces mêmes présentes les dits Notaires soussignés en parlant comme dit est ont déclaré au dit Messire Pierre Jérémie Crevier que les requérants considèrent comme illégales et de nul effet les nominations de marguilliers qui ont été faites en la dite paroisse ainsi que les procédés qui ont été adoptés à une assemblée de la dite paroisse tenue le ou vers le onze de mars dernier, parce que les dites nominations de marguilliers ont été faites sans le concours des notables de la dite paroisse et par ce que la dite assemblée a été convoquée sans avis suffisants, les requérants en conséquence se réservent le droit de se prévaloir de ces

défauts en temps et lieu. De tout ce que dessus nous avons laissé copie au dit Messire Pierre Jérémie Crevier en parlant comme dit est, afin qu'il n'en puisse prétendre cause d'ignorance. Les dits requérants ont déclaré ne savoir signer de cet enquis, excepté les sous-signés avec nous dits Notaires, après lecture faite. Ainsi qu'il est en la minute des présentes demeure en l'Etude du notaire soussigné.

(sign) Louis Lebuis, Bernabé Corbeille, F.X.Cheval, P. Filiatrault, N.P. et du soussigné, Ls Paquette, N.P.

ENTRETIEN, AMÉLIORATION, RÉPARATION DE L'ÉGLISE, EXTRAITS D'ASSEMBLÉES

6-10-1850

"...avons autorisé Messire Crevier prêtre à donner à qui bon lui semblera l'entreprise des bancs de l'Eglise maintenant en construction et de vendre ou faire servir ce qui sera jugé bon à quelque chose dans les vieux bancs de la Chapelle.

13-10-1850

Les marguilliers ont statué ce qui suit :

1o...que Monsieur Antoine Bouvrette est autorisé à proposer Monsieur Joseph Piché de retrancher dans les bancs certaines parties qui ne paraissent pas convenables et de lui permettre de les poser en se réservant le privilège de faire passer sur son ouvrage terminé un arbitrage ayant préalablement vu et examinée le marché et les obligations du dit Sieur Joseph Piché

2o... donner à l'entreprise les bancs du jubé ; ayant posé pour condition que les susdits bancs ne seront payés que sur l'argent provenant de la vente des bancs sus dits du jubé seulement, et cela le plus tôt possible.

3o... faire sur le devant du jubé une place et un banc pour l'usage de quelques chantres approuvés par le curé de la paroisse.

4o... faire les dépenses nécessaires pour préparer la nouvelle église à être bénie.





Image pour la dévotion à la voie de la croix

50...de faire finir la sacristie en employant ce qui pourra servir dans la vieille chapelle et la rendre logeable pour le temps froid.

60...de faire lever les corps de dedans la vieille chapelle et les remettre dans l'église neuve dans une fosse commune.

27-2-1852

...les images et croix bénites pour la dévotion à la voie de la croix ont été placées et fixées pour y demeure à perpétuité dans la nouvelle Eglise de la Paroisse de St Augustin par nous Curé du lieu et en présence de Joseph Labelle Ecuier Notaire soussigné et d'Eusèbe Paquet.

25-04-1852

L'an mil huit cent cinquante deux, ce dimanche vingt cinq avril, en la paroisse de St Augustin, en la sacristie de la dite paroisse à l'issue de l'office divin du matin, en conséquence d'une

annonce faite au prône de la messe paroissiale de ce jour convoquant une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux pour affaire de Fabrique se sont assemblés au son de la cloche, les

sieurs Augustin Goyer et Charles Labelle, marguilliers de l'Oeuvre et de la Fabrique St Augustin, en sont venus décider unanimement les résolutions suivantes :

1o...que l'on doit essayer de vendre la charpente de la vieille chapelle en se réservant le reste.

2o...que la Sacristie sera laissée à Monsieur le curé pour il faire ce que bon lui semblera.

3o...que le curé est autorisé de prendre et de faire servir le bois de la Fabrique pour changer certaines parties du presbytère et y faire des chambres qu'il jugera nécessaire.

4o...Que l'on doit faire enclore le cimetière et le terrain de la Fabrique,

5o...Que l'on doit faire construire un chemin couvert de la porte ouest de la sacristie à celle de l'Eglise.

6o...Que l'on doit faire bâtir une chapelle des morts de quinze pieds carrés du dedans en dedans avec une cave capable de servir de charnier, le tout en pierre. Le marguillier en charge sera bien vu et indemnisé en faisant exécuter les présentes résolutions.

31-5-53

Règlement pour l'argent de messe.

1o Toutes les oblations des Fidèles pour rétributions des messes basses seront envoyées à l'Evêché et conser-



Intersection Saint-Jacques et Saint-Augustin

vées en lieu sur et à l'épreuve du feu pour être distribuées au besoin aux Prêtres du Diocèse.

2o On tiendra un compte exact de toutes les rétributions reçues et

données dans un dépôt commun lequel compte sera chaque année soumis à l'examen et approbation de l'Evêque.

3o Conformément aux principes de la Théologie, l'on ne pourra pren-

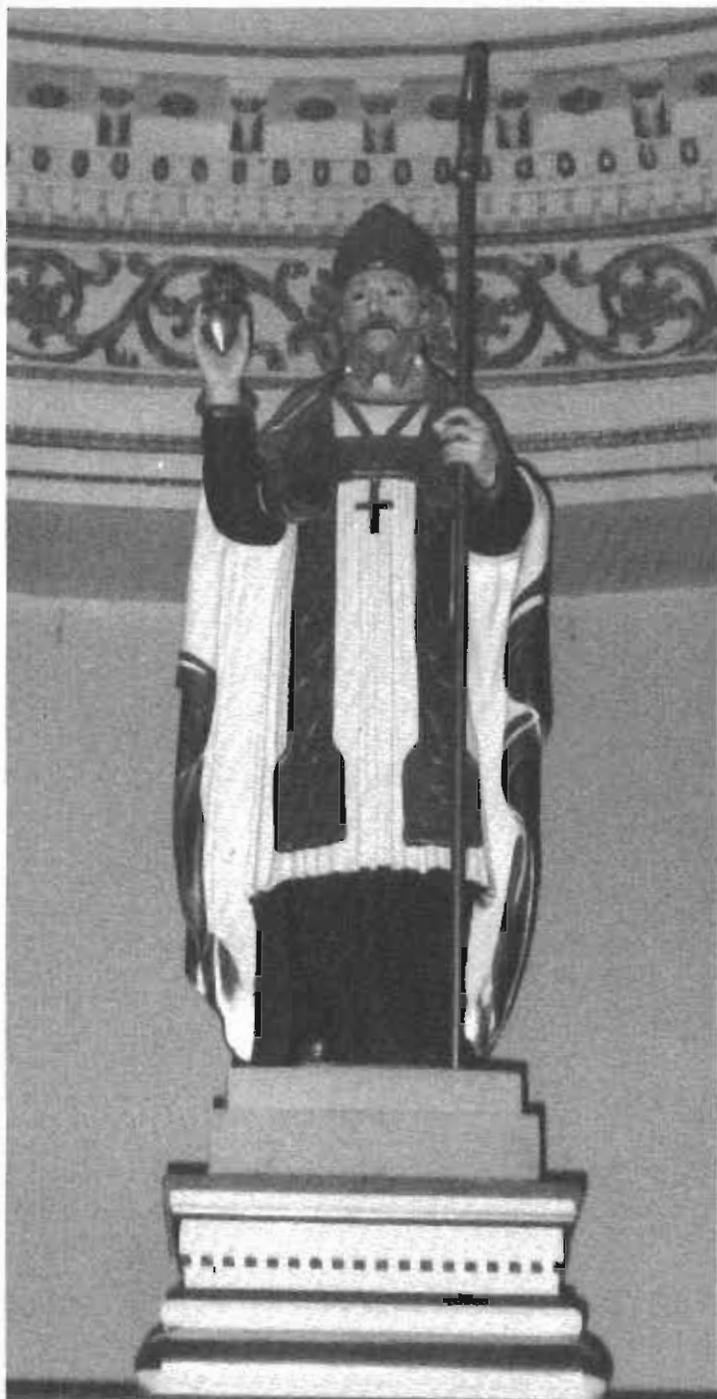
dre d'avance des retributions de messes basses que pour deux mois, s'il s'agit de messes à l'intention et pour un mois s'il s'agit de messes pro defunctis. Les rétributions surnuméraires seront envoyées régulièrement en dépôt, pour y être redistribuées selon les dates de leur réception.

4o On encourt ipso facto la suspension de toutes fonctions sacrées réservées à l'Evêque et aux Grands Vicaires, en employant pour soi ou pour les autres, et pour quelque raison que ce soit, les retributions surnuméraires au nombre de celles qu'il est permis de s'approprier comme il vient d'être dit au nombre précédent. La même suspension s'encourra pour ceux qui auraient ainsi employé le dit argent de messe, si un mois après avoir reçu la notification du Présent Règlement ils avaient négligé d'envoyer les rétributions surnuméraires.

5o S'il devient nécessaire de faire acquitter une partie de ces messes hors de ce Diocèse, ce sera à l'Evêque diocésain à s'arranger avec les Evêques des Diocèses où on les enverra pourvu qu'elles soient dites et qu'elles le soient le plus promptement possible

6o On avertira de temps en temps, au chaire et au confessionnal, les Fidèles de leur obligation de faire acquitter le plus tôt possible les messes dont ils sont chargés en conscience, par testament ou autrement : et on refusera l'absolution à ceux que l'on jugera coupables en ce point d'une négligence mortelle. Nous soussigné Evêque de Montréal enjoignons à tous les Prêtres Séculars de notre Diocèse de se conformer ponctuellement aux Règlements ci dessus dont une copie authentique sera envoyée manuscrite à chacun de nos Archiprêtres, pour qu'il la communique à chacun des prêtres de son Archiprêtré.

Montréal, le 31 mai 1853,
(sign) Jg Ev. de Montréal,
(vraie copie)
P. Leblanc Pte Secrétaire.



Saint Augustin sur l'autel



**RAPPORT sur la Paroisse de Saint-augustin, 8 avril 1853, en conformité au
DÉCRET XII, du Premier Concile Provincial de Québec, 1853**

COMBIEN Y A-T-IL DE

| | à peu près | | à peu près |
|--|------------|--|---|
| 1. Âmes..... | 2000 | 21. Aubergistes licenciés..... | 1 |
| 2. Communians | 1300 | 22. Aubergistes non-licenciés..... | 3 |
| 3. Adultes qui ne vont pas à confesse..... | 100 | 23. Apostolats..... | aucun public, 1 douteux |
| 4. Paroissiens qui ne font pas de Pâques..... | 300 | 24. Jeunes gens qui voyagent..... | 30 |
| 5. Concubinaires publics | nul | 25. Familles qui vont aux États-Unis | aucune à ce que sache |
| 6. Enfants illégitimes..... | 0 | 26. Familles qui gagnent les Townships..... | aucune à ce que sache |
| 7. Familles protestantes | 12 | 27. Associés au Rosaire..... | 0 |
| 8. Églises protestantes | 0 | 28. Associés au scapulaire..... | La plus grande partie de la paroisse |
| 9. Écoles protestantes | 1 | 29. Associés à la Sainte Famille..... | 0 |
| 10. Enfants catholiques fréquentant les écoles protestantes..... | 20 | 30. Associés à la bonne mort..... | 0 |
| 11. Écoles de garçons | aucune | 31. Associés à la propagation de la Foi..... | 50 |
| 12. Écoles de filles | 0 | 32. Associés à la Saint Vincent de Paul | 0 |
| 13. Écoles mixtes..... | 7 | 33. Associés à la Société de la Tempérance | Toute la paroisse mais ils boivent tous |
| 14. Maîtres mariés enseignants les filles..... | 1 | 34. Associés à L'archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Coeur de Marie..... | 800 |
| 15. Maîtres non-mariés enseignants les filles... .. | aucun | 35. Associés à l'adoration perpétuelle | 0 |
| 16. Enfants des deux sexes fréquentant les écoles de la paroisse..... | 200 | 36. Associés à la Congrégation des filles..... | 105 |
| 17. Garçons fréquentant les écoles de Frères ... | 0 | 37. Associés à la Congrégation des femmes | 0 |
| 18. Filles fréquentant les écoles de Soeurs..... | 0 | 38. Associés à la congrégation des jeunes gens | 0 |
| 19. Volumes dans la bibliothèque de paroisse .. | 0 | | |
| 20. Marguilliers qui n'ont pas rendu compte | 6 | | |

QUEL EST LE MONTANT

| | | | |
|---|----------|--|-------|
| De la valeur de l'église..... | L.25.000 | Des recettes annuelles de la Fabrique..... | L.250 |
| Du presbytère..... | L.150 | De ses dépenses | L.80 |
| De la valeur des propriétés foncières..... | L.150 | De ses dettes actives | L.250 |
| De la valeur des maisons d'école de la Fabrique | | De ses dettes passives | L.300 |
| Il n'y en a pas | | Des Dîmes estimées..... | L.160 |
| | | Du Casuel..... | L.20 |

REMARQUE DU CURÉ SUR L'ÉTAT DE LA PAROISSE

Les désordres de cette paroisse:

Notons:

La Foi de plusieurs est affaiblie,

La tempérance n'a jamais été bien établie me dit-on,

Les aubergistes vendent sans licence et personne ne peut les arrêter.

Le jeu de carte intéressé est en vogue,

On parle bien mal des prêtres et même des évêques,

On croit cependant qu'il y a moyen de faire du bien, mais cela devient bien difficile par la présence de personnes qui sont de trop ici.

Il faudrait simplifier: On a deux Curés, deux Notaires, deux magasins qui vendent le dimanche plus que la semaine et 6 ivrognes et autant d'hommes et de femmes dangereux par leur langue salie.

J.B. Champeau, Ptre
Saint-Augustin, 8 avril 1853.

NOTES

1° Un double de cette formule est envoyé, pour qu'une des feuilles demeure aux archives; et que l'autre soit remise à l'Évêque à son prochain passage dans la paroisse.

2° On demande ce qui s'est fait annuellement jusqu'ici, par exemple, combien il y a ordinairement de retardataires à pâques; quelle est; année commune; la recette et la dépense de la Fabrique. À l'avenir, le Rapport ne renfermera que ce qui regarde chaque année, de Janvier à Décembre.

3° Quelques blancs sont laissés pour faciliter ceux qui auraient à donner des renseignements imprévus, dans cette feuille.

4° Un inventaire notarié de tous les biens meubles et immeubles, appartenant à l'Église et estimés à leur juste valeur sera fait d'ici au mois de Septembre et envoyé au Secrétariat. Copie d'icelui demeurera aux archives. On y distinguera ce qui est à l'usage du curé.

5° Une copie légale de tous les Titres de propriété de l'Église sera faite et envoyée au Secrétariat, pour la même époque.

6° Un des articles du présent rapport devra faire connaître les fruits du dernier Jubilé, dans chaque Paroisse, pour que l'Évêque en puisse rendre compte au St Père.

Le jubilé a fait du bien mais les misères de paroisse l'on considérablement effacé des coeurs et des pensées de dépit et de vengeance.

18-01-1857

...Messire Théberge, prêtre et curé fut autorisé à faire exécuter par un architecte un plan de l'intérieur de l'Eglise et d'en payer le coût à même les deniers de la Fabrique.

1861

Achèvement de l'intérieur de la Sacristie

1862

Entrepreneurs

A Joseph Robillard 30.000 livres

Louis Ouimette 28.000 livres

6-12-1863

So que l'intérieur de l'Eglise devait être achevé et qu'en conséquence l'entreprise soit donnée aussitôt pour que les travaux commencent le printemps prochain. Il est résolu sur motion d'Alexandre Dumoulin, secondée par Pierre Charles Lajeunesse que les

plans intérieurs de l'Eglise fait par Monsieur Bourgeault, architecte, de Montréal, et conservés au presbytère, soient exécutés en plâtre. d'après l'avis d'un architecte qu'il faudra faire venir ici afin de constater si la charpente et la forme de l'Eglise conviennent pour recevoir une voûte en plâtre; si, d'après l'opinion de cet architecte, le bois est convenable, tous les ouvrages seront exécutés en bois,

1-4-1866

Il est résolu à l'unanimité que le jubé soit allongé de douze pied à peu près sur toute la largeur de l'Eglise et que l'entreprise soit donné au plus tôt afin que les travaux soient terminés au mois de décembre prochain.

Autorisé à emprunter jusqu'à un montant de quatre cents dollars.

1-4-1867

...soient autorisés à faire faire un perron à l'Eglise et à la chapelle des morts, faire ouvrir les portes de l'église en dehors

20-10-1867

...que les billets consentis par un grand nombre de citoyens de cette paroisse pour l'achat d'un orgue soient acceptés avec reconnaissance.

...d'acheter un orgue dont le prix ne dépassera pas mil sept cents piastres.

...Joseph Auspice Migneault, Ecuier, médecin et Jacques Neveu, nommés procureurs pour faire l'achat du dit orgue et soient autorisés à passer contrat pour tel achat.

...que les douze premiers bancs de la grande rangée du jubé, vis à vis la grande allée de la nef soient otés afin d'y placer l'orgue.

...que le curé soit autorisé à acheter les livres et les chaises nécessaires à l'usage de l'organiste.



1868

1er paiement sur l'orgue 1200 livres,

1869

...les procureurs...soient autorisés à protester et à poursuivre les entrepreneurs des ouvrages intérieurs de l'Eglise afin de faire achever au plus tôt les sus dits ouvrages.

...Contribution pour l'orgue 1267 livres

1870

Contribution pour l'orgue 1267 livres

1871

4eme et 5eme paiements sur l'orgue \$400 piastres

BOUTIQUES, MOULINS ET FOURNEAUX EN 1871

Boutiques de charpentier: (3) Moïse Carrière, François Desjardins et Magloire Rochon opéraient chacun une boutique de charpentier, d'une valeur de 100 piastres. Ils déclaraient avoir acheté ensemble en l'année 1871, 18,600 pieds cubes de bois de

charpente pour un montant de 290 piastres et 51,000 pieds, mesure de planche, de bois de sciage pour 432 piastres. Un seul d'entre eux avait des employés (4) et ensemble ils déclaraient s'être fait, pour 7 mois d'ouvrage, 680 piastres pour la construction de maisons, granges et autres bâtisses prisées à 3485 piastres.

Boutique de meublier: (2) Antoine Desjardins et Joseph Ovide Gagnon utilisaient 8000 pieds, mesure de planche, de bois de sciage pour faire des meubles de ménage de toutes espèces pour une valeur de 215 piastres, y compris l'achat des peintures et vernis. Ils employaient chacun un homme et le montant collectif des gages s'élevaient à 625 piastres. Leurs boutiques en valaient environ 300.

Boutique de chaises: (1) Alexandre Thibaut utilisait cette année-là 3000 pieds, mesure de planche, de bois assortis d'une valeur de 24 piastres pour construire ou réparer 300 chaises et en retirer la somme de cent piastres.

Boutique de rouet: (1) Jean Baptiste Meilleur a fabriqué et réparé 15 rouets en 1871, qu'il a vendu 122

piastres. Il acheta 1,000 pieds, mesure de planche, de bois pour 20 piastres, du fer et un quintal de charbon pour 8 piastres. Il déclarait s'être fait 50 piastres durant son année pour un capital fixe de 200 piastres.

Boutique de ruches: (1) Moïse Grignon acheta 200 bottes de paille pour 10 piastres, afin de construire 300 ruches d'abeilles qu'il vendit 100 piastres. Il travaillait 6 mois par année et estimait s'être fait 60 piastres.

Boutique de tisseranderie: (1) Marie-Reine Paquette acheta 100 lbs de laine et de fils d'une valeur de 55 piastres, Elle revendit 150 verges de flanelle et de toile pour la somme de 100 piastres. Elle déclara s'être fait 30 piastres pour 8 mois de travail.

Boutique de couturière: Aurélie Charbonneau et Hortense Filion achetaient du drap et des étoffes de toutes sortes pour confectionner des vêtements d'hommes de toutes espèces. Elles achetèrent 1880 verges pour 975 piastres et fabriquèrent 484 capots, pantalons ou vestes pour la somme de 1680 piastres. L'une d'elle engageait sa fille et chacune déclarait s'être fait environ 50 piastres et leur boutique en valait 100.

Boutique de tanneur: (3) Cyprien Beaulne, Jean Baptiste Maillé et Antoine Laframboise ont acheté ensemble 1569 peaux vertes pour 1250 piastres. Toutes ces peaux tannées donnèrent 15840 livres de cuir noir, rouge ou blanc qu'il vendirent pour la somme de 1340 piastres. Deux d'entre eux employaient leur fils. Ils travaillaient respectivement 12,8 et 6 mois par année et déclaraient avoir reçu ensemble 404 piastres. Le capital fixe de chaque tanneur variait de 50 à 800 piastres.

Boutique de cordonnier: (3) Edouard Slevan, François Mathieu et Joseph Aubin achetèrent 1891 livres de cuir de toutes sortes, au prix de 770 piastres. Ils réparèrent 1,122 bottes ou chaussures dont ils reçurent 2,172 piastres. Un d'entre eux ne travaillait que six mois par année sans employé. Les autres travaillaient durant toute l'année avec un employé. Ils retiraient



La beurrerie de M. Arthur Rochon au Petit-Brûlé (collection privée Germain Beauchamp et fille)



Maison du forgeron Philias Mayer (collection privée Gernain Beauchamp et fille)

chacun annuellement environ 150 piastres de leur ouvrage. Chaque boutique valait environ 75 piastres.

Boutique de voitures: (4) François Xavier Giroux, Joseph-Adolphe Cyr, Octave Labelle et Félix Brière achetèrent 27000 pieds de bois de sciage en mesure de planche, 4100 livres de fer et d'acier, de la peinture, de l'huile et du vernis pour 2384 piastres. Le premier n'avait pas d'employé et ne travaillait que six mois, les deux suivants avaient un employé et le dernier, Brière, en avait 9. Il fabriqua ou répara 164 voitures d'été ou d'hiver au prix de 6340 piastres. Son capital fixe atteignait 2000 piastres et le capital flottant s'élevait à 1000 piastres. Les montants collectifs des gages s'élevaient à 2799 piastres.

Boutique de forgeron: (3) Narcisse Daoust, Noé Bouvrette et Laurent Savage opéraient chacun une boutique de forge d'une valeur d'environ 200 piastres. Ils achetèrent 51 quintaux de fer et d'acier de toutes sortes au prix de 267 piastres ainsi que 235 minots de charbon pour la somme

de 60 piastres. Ils déclaraient avoir chargé 1500 piastres pour toute espèce d'ouvrage du ressort d'un forgeron. Les gages des 3 forgerons et d'un employé étaient de 774 piastres.

Moulins à scie: (3) Antoine Payment, Pierre Desjardins et John Lallier possédaient chacun leur moulin à scie mû par l'eau. Ils scièrent 1943 billôts à 1 piastre chacun en 194,300 pieds de planches pour la construction, qu'ils vendirent 2900 piastres. Le capital fixe s'élevait à 100 piastres pour celui de Lallier, soit 3 fois plus que les deux autres. Chacun avait un engagé et ensemble déclarèrent s'être faits 174 piastres pour deux mois d'ouvrage.

Moulins à farine: (2) Antoine Payment et Cléophas Rochon possédaient chacun un moulin à farine mû par l'eau, de force nominale 4. Payment moulut 900 minots de grains durant ses deux mois d'opération. Ce travail lui rapporta 450 piastres. Il employait un homme qu'il rémunérait 15 piastres. Son moulin était prisé à 400 piastres. Rochon travaillait seul 7 mois par année. En 1871, il moulut

4000 minots de blé de froment, 234 de sarrasin, d'orge et de blé d'Inde et fit 5684 minots de moulée qui lui coûta 6923 piastres. Il vendit 1660 quintaux de "fleur" de blé, 38 quintaux de sarrasin et d'orge et 2842 de moulée, pour une valeur de 7916 piastres. Il déclara s'être fait 150 piastres et son moulin en valait 1800.

Four à chaux: (1) François Xavier Leroux transformait 20 toises de pierre à chaux, au prix de 60 piastres, en 4000 minots de chaux qu'il vendit 450 piastres. Il payait à son employé pour les trois mois d'opération du four la somme de 50 piastres.

Four à charbon: (5) Louis Guilbeau, Baptiste Rayaume, Ambroise Gravelle, Thimothé Pontus et Joseph Rayaume ont transformé en charbon 106 cordes de bois achetés pour 130 piastres. Ils produisirent ensemble 586 barriques de charbon de bois vendues 421 piastres. Leurs capitaux fixes variaient entre 20 et 24 piastres.



EXTRAITS D'ASSEMBLÉES

1872

...Que Monsieur le curé soit autorisé à engager un organiste et à lui donner comme salaire jusqu'au montant de quatre vingts piastres.

1872

...Contribution pour l'orgue \$210.70 piastres.

1879

...vu l'impossibilité de louer dans le village un logement pour le bedeau, une maison de 24x20 soit bâtie sur Je

terrain de la fabrique pour l'usage du bedeau à même les deniers de la dite fabrique, pourvu que le coût ne soit pas plus de 300 dollars .

9-1-1888

Sur motion de Monsieur Salomon Brunet secondé par Mr Pierre Filion qu'un pourcentage de 15% soit prélevé sur la municipalité scolaire de la paroisse de St Augustin et surcontré les déficits des écoles.

17-2-88,

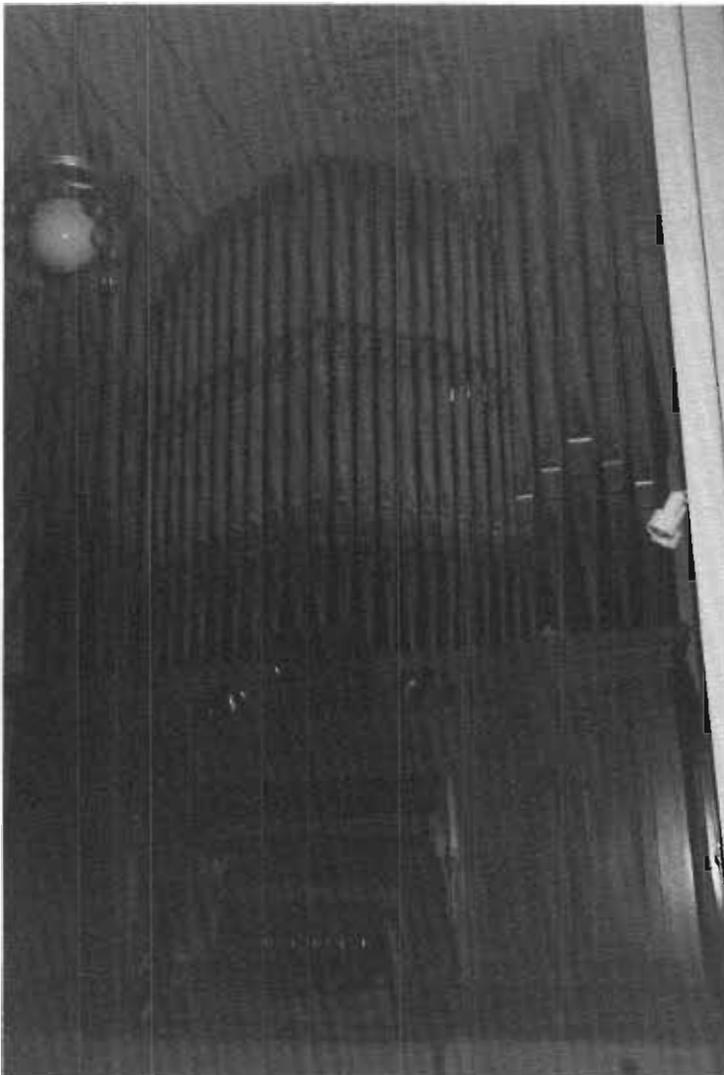
à sept heures de l'après midi,

Sur motion de Monsieur Pierre

Filion secondé par Mr Joseph Bouchard, que Mademoiselle Mathilde Guay soit engagée comme institutrice au No 1 de la paroisse St Augustin pour finir l'année, que Mademoiselle Joséphine Gauthier commence aux prix et conditions de la dite Joséphine Gauthier, c'est à dire le somme de soixante et dix piastres pour finir l'année et Mademoiselle Guay s'oblige de nourrir et coucher là d'ici au commencement de juillet 1888.

Lundi, 1-10-1888

Il est proposé par Mr Joseph Bouchard, secondé par Emmanuel Pay-



L'orgue: orchestre de l'église



M. Wilfrid St-Jacques, maître chantre pendant 46 ans (décédé le 30 septembre 1965)

ment qu'une somme de \$829.44 courant soit prélevé sur la municipalité "scolaire" pour les dépenses de l'année scolaire 88-89.

3-12-1888

...qu'une indemnité de six piastres soit accordée à l'institutrice de l'Ecole No 2 pour la dédommager du chauffage extra qu'elle est obligé de faire vu les dégradations des murs de l'école et qu'il n'est pas possible de faire réparer cet hiver. Cette indemnité devant être payée à même la répartition qui sera faite à l'été prochain pour réparer la dite école.

Liste des propriétaires inscrits sur la Carte du Comté des deux-Montagnes, d'après des arpentages exécutés par J.H.Leclair, arpenteur, pour la confection du cadastre de Juin 1888. (Cf voir page 41: Plan du cadastre et les numéros correspondants).

| | | | |
|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|---|
| 1 - Gervais Leblanc | 60 - Wm. Oswald | 122 - Vd A. Paiement | 179 - Alexandre Rochon |
| 2 - et 3 - F.X. Laurin | 61 - Jérémie St-Jacques | 123 - J. Binet | 180 - Henriette Rochon |
| 4 - Nérée Choquette | 62 - J.A. Morrin | 124 - J.B. Amyot | 181 - Adèle Savage |
| 5 - Hormidas Renaud | 63 - Wm. Oswald | 125 - Vd A. Paiement | 182 - Martin Lacombe |
| 6 - Hormidas Mayer | 64 - Wm. Morrin | 126 - Jos. Robin | 183 - F.X. Savage |
| 7 - Thomas Mainville | 65 - Protest. School Board | 127 - Jos. Dorion | 184 - Her. Ls Savage |
| 8 - F.X. Laurin | 66 - John Oswald | 128 - Jac. Neveux | 185 - 186 - Grégoire Filion |
| 9 - Hormidas Renaud | 67 - Arc. Oswald | 130 - Jos. Corbeil | 187 - Marcellin Savage |
| 10 - Camille Lanthier | 68 - Léonard Fortier | 131 - B. Corbeil | 188 - Gr. Filion |
| 11 - Camille Bourdeau | 69 - J. Bouchard | 132 - J.B. Binet | 189 à 196 - Jos Savage |
| 12-13-14 - Camille Lanthier | 70 - J.B. Paiement | 133 - J.B. Paquet | 197 - An. Trefflé Filion |
| 15 - Alex. Lanthier | 71 - 72 - J.B. Ouellet | 134 - Is. Robin | 198 - Pierre Filion |
| 16 - Jos. Lefebvre | 73 - J. Bouchard | 135 - Olv. Brière | 199 - Louis Filion |
| 17 - Alex. Lanthier | 74 - C.G. | 136 - F.X. Lanthier | 200 - M. Lse Brunet |
| 18 - J.B. Leblanc | 75 - Wm Mc Geock | 137 - Olv. Brière | 201 - Magloire St-Jacques |
| 19 - N. McC. | 76 - Michel Paiement | 138 - F.X. Lanthier | 202 - Pierre Filion |
| 20 - Et. Rastoul | 77 - Tsst Paiement | 139 - F.X. Raymond | 203 - P.Z. Mignault |
| 21 - Jos. Meilleur | 78 - Jos. St-Jacques | 140 - J.B. Binet | 204 - Charles Guay |
| 22 - Jos. Dorion | 79 - Anth Graton | 141 - 142 - Is. Robin | 205 - Fabrique St-Augustin |
| 23 - F.X. Daoust | 80 - Michel St-Jacques | 143 - J.B. Paquet | 206 - J.Bte Ouellette |
| 24 - 25 - Ad. Amyot | 81 - F.X. Charbonneau | 144 - 145 - B. Corbeil | 207 - Jos. Tassé |
| 26 - Théod. Neveu | 82-83-84 - John Robertson | 146 - J. Corbeil | 208 - Pierre Hubert |
| 27 - Ed. Clare | 85 - 86 - F.X. Clément | 147 - T. Neveux | 209 - Moïse Grignon |
| 28 - F.X. Daoust | 87 - Jos. Landry | 148 - 149 - J. Neveux | 210 - Elmire Beauchamp |
| 29 - Samuel Smiley | 88 - Ovide Hamelin | 150 - Is. Robin | 211 - Alex. Rochon |
| 30 - M. St-Jacques | 89 - Hil. Lebrun | 151 - Jos. Robin | 212 - Hormidas Rochon |
| 31 - V.A. Paiement | 90 - 91 - Léon Lalande | 153 - J.B. Amyot | 213 - J.Bte St-Jacques |
| 32 - F.X. Daoust | 92 - 93 - Thé. Gauthier | 154 - J. Binet | 214 - Moïse Rochon |
| 33 - 34 - Henri Chaurette | 94 - 95 - M. Gauthier | 155 - Vve Ant. Paiement | 215 - Prosper Paquette |
| 35 - Et. Rastoul | 96 - L. Lalande | 156 - 157 - J.B. St-Jacques | 216 - Alexandre Rochon |
| 36 - 37 - Henri Chaurette | 97 - M. Bouchard | 158 - J.B. Meilleur | 217 - Moïse Rochon |
| 38 - Régis Villeneuve | 98 - Jos. Bouchard | 159 - L. Amyot | 218 - Eusèbe Mayer |
| 39 - Henri Chaurette | 99 - M. Bouchard | 160 - Ths Wheelan | 219 - Alex. Thibault |
| 40 - M. Charbonneau | 100 - C. Guay | 161 - 162 - Alex. Rochon | 220 - J.B. St-Jacques |
| 41 - 42 - J.B. Meilleur | 101 - M. Amyot | 163 - Max. Amyot | 221 - J. Duquet |
| 43 - 44 - 45 - Wm. Morrin | 102 - A. Guay | 164 - Augustin Roy | 222 - J. Desjardins |
| 46 - Ed. Clare | 103 - M. Bouchard | 165 - Jos. Filion | 223 - J. Charbonneau |
| 47 - Win. Morrin | 104 - 105 - Jos. Bouchard | 166 - A. Rochon | 224 - Adolphe Amyot |
| 48 - 49 - F.X. Charbonneau | 106 - 107 - F. Touchet | 167 - Aug. Roy | 225 - Michel Charbonneau |
| 50 - Com.Scol.St-Augustin | 108 - C. Guay | 168 - Oct. Filion | 226 - Antoine Desjardins |
| 51 - Léon Rochon | 109 - Olv. Lalande | 169 - F.X. Raymond | 227 - Lot annulé |
| 52 - Max. Amyot | 110 - 111 - J.B. Gauthier | 170 - 171 - Pros. Giroux | 228 - Noé Duquet |
| 53 - Wm. Morrin | 112 - M. Amyot | 172 - L. Beauchamp | 229 - Magl. St-Jacques et M. Ls Brunet |
| 54 - A. Rochon | 113 - 114 - Jos. Labelle | 173 - Isaac Rochon | 230 - Elmire Leroux |
| 55 - John Morrin | 115 - 116 - Aug. Gauthier | 174 - J.B. Rochon | 231 - Pierre Filion |
| 56 - Elmire Nadon | 117 - J.B. Gauthier | 175 - F.X. Giroux | 232 - 233 - Alex. Rochon |
| 57 - Mgte Cheval | 118 - Grég. Filion | 176 - D. Desjardins | 234 - A. Tassé |
| 58 - John Morrin | 119 - J.B. Meilleur | 177 - P. Hubert | 235 - P. Mignault |
| 59 - C.G. | 120 - 121 - J.B. St-Jacques | 178 - Jos. - Ovide Gagnon | |

Note: Les noms figurant sur cette liste, et non inscrits sur la carte, ont été relevés sur l'index aux immeubles, au Bureau d'Enrgistrement, Division des Deux-Montagnes, et peuvent être erronés ou imprécis.



| | | | |
|----------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|
| 236 - B. Lavergne | 303 - Jos Dumoulin | 365 - J.Bte Maillé | 422 - F. Goyer-Bélisle |
| 237 - Bouchard | 304 - Victor Rochon | 366 - Marie Brien | 423 - E. Bélisle |
| 238 - James Dobbie | 305 - Léon Rochon | (Ch.Champagne) | 424 - F. Bélisle |
| 239 - P. Bastien | 306 - F.P. | 367 - Ant. Desjardins | 425 - E. Bélisle |
| 240 - J.B. Rochon | 307 - Vve Jas. Dobbie | 368 - Cyprien Beaulne | 426 - Téléspore Paquette |
| 241 - N. Rochon | 308 - Moïse Rochon | 369 - Prosper Paquette | 427 - P. Bélisle |
| 242 - Vve Paquet | 309 - Mignault | 370 - Basilia Jubinville | 428 - I. Giroux |
| 243 - Aug. Tassé | 310 - Angélique Rochon | 371 - Charles Champagne | 429 - O. Savard |
| 244 - Léonard Fortier | 311 - J. Dion | 372 - J. Bte Maillé | 430 - A. Girouard |
| 245 - Chs Lacombe | 312 - J.L. | 373 - Charles Champagne | 431 - Tsst M. |
| 246 - P. Giroux | 313 - A. Rochon | 374 - Pierre Filion | 432 - I. Touchet, père |
| 247 - A. Lasablonnière | 314 - Hor. Rochon | 375 - Rosalie Villiotte | 433 - J. Desjardins |
| 248 - Félix Duquet | 315 - Dolbec | 376 - Octave Labelle | 434 - Desjardins |
| 249 - Vve Paquet | 316 - O. Leblanc | 377 - Géo. Labelle | 435 - J. Oswald |
| 250 - Aug. Bouchard | 317 - Lucain Martin | 378 - Ls Labelle | 436 - R. Desjardins |
| 251 - J. Ouellet | 318 - L'Allier | 379 - S. Brunet | 437 - J. Leguerrier |
| 252 - B. Auger | 319 - F. Lallier | 380 - D.Ad. P. Bétair | 438 - 439 - J. Oswald |
| 253-254-255-Tsst Desloges | 320 - Ernestine Tassé | 381 - Mc Kay | 440 - J. Maisonneuve |
| 256 - P. Charron | 321 - Dolbec | 382 - S. Duquet | 441 - Her. Brisbane |
| 257 - Jos. Marcotte | 322 - 323 - Frs Desjardins | 383 - 384 - Sév. Binet | 442 - 443 - Wilfrid Cloutier |
| 258 - Léon Lalande | 324 - F. L'Allier | 385 - Lucain Martin | 444 - R. Légaré |
| 259 - J.Bte Gauthier | 325 - J.L. | 386 - Sév. Binet | 445 - A. Rochon |
| 260 - Léon Lalande | 326 - Vve Peltier | 387 - Jos. Duquet | 446 - J. Oswald |
| 261 - A. Benèche | 327 - 328 - Jos Guilbault | 388 - Ant.. Girouard | 447 - A. Rochon |
| 262 - J. Benèche | 329 - 330 - F. Desjardins | 389 - A. Meloche | 448 - F. Dion |
| 263 - M. Prud'homme | 331 - Mathias Pontus | 390 - J. Bte St-Jacques | 449 - F. Dagenais |
| 264 - P. Morand | 332 - Henriette Brunet | 391 - Cyprien Beaulne | 450 - J. McKeelen |
| 265 - P. Labrèche | 333 - Desjardins | 392 - 393 - Jules Doré | 451 - D. Dion |
| 266 - 267 - Dam. Tassé | 334 - Henriette Brunet | 394 - Zéphirin Charron | 452 - 453 - D. Bouvrette |
| 268 - A. Carrières | 335 - 336 - J.B. Lallier | 395 - Commission Scolaire | 454 - Is. Touchet, père |
| 269 - M. Laframboise | 337 - J. Rhéaume | 396 - Jos. Duquet | 455 - Is. Touchet, fils |
| 270 - J. Benèche | 338 - J.B. Aubry | 397 - Aug. Godin | 456 - R. Légaré |
| 271 - 272-273 P. Labrèche | 339 - P. Régimbald | 398 - Gilh. Duquet | 457 - S. Leclair |
| 274 - M. Prud'homme | 340 - J.B. Dutrisac | 399 - Aug. Godin | 458 - 459 - Théo. Godin |
| 275 - M. L'Allier | 341 - J. Rhéaume | 400 - S. Duquet | 460 - 461 - S. Leclair |
| 276 - E. Benèche | 342 - N.C. | 401 - M. Duquet | 462 - F. Graton |
| 277 - 278 -Marcel Duquette | 343 - J. Gravel | 402 - P. Lucain Martin | 463 - J. Paquet |
| 279 - 280 - Olv. Meloche | 344 - Omer Maisonneuve | 403 - Jos. Duquet | 464 - 465 - Frs Filion |
| 281 - Jos. Marcotte | 345 - 346 - J.B. Lefrançois | 404 - B. Legault | 466 - 467 - M. Duquet |
| 282 - Tsst Desloges | 347 - Omer Maisonneuve | 405 - Aug. Godin | |
| 283 - L. Guilbault | 348 - D. Desjardins | 406 - Antoine Desjardins | |
| 284 - Tsst Desloges | 349 - P. Desjardins | 407 - V Nephtalie Guindon | |
| 285 - J. Ouellette | 350 - H. Dubois | 408 - O. Désormeaux | |
| 286 - L. Fortier | 351 - Jos. Leguerrier | 409 - M. Demers | |
| 287 - J. Marcotte | 352 - Maisonneuve | 410 - D. Duquet | |
| 288 - M. Rochon | 353 - P. Bureau | 411 - Emery Duquette | |
| 289 - F. Duquet | 354 - L. Dutrisac | 412 - W. Godin | |
| 290 - J. Sauriol | 355 - Moulin J.Bt Dutrisac | 413 - Vve N. Guindon | |
| 291 - F. Sauriol | 356 - Née Binette | 414 - Émilie Dolbec | |
| 292 - L. Fortier | 357 - Alp. Urbain-Foucalt | 415 - L. Rochon | |
| 293 - Meleska Lallier | 358 - 359 - C.N.C.-L'Allier | 416 - J. Godin | |
| 294 - L. Fortier | 360 - 361 - F. L'Allier | 417 - 418 - Pierre Bélisle | |
| 295 à 298 -Vve Jas Dobbie | 362 - R. Régimbald | 419 - J. Dorion | |
| 299 - L.S. Cam | 363 - J. Dion | 420 - F. Déguire | |
| 300 à 302 Vve Jas. Dobbie | 364 - Oct. Dion | 421 - P. Constantin | |



LETTRES DE L'INSPECTEUR D'ÉCOLE AUX COMMISSAIRES

21-02-1889

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes à propos de la visite que j'ai faite à vos écoles ces jours-ci:

1o Je suis bien satisfait de la tenue de vos écoles en général.

j'espère que vous tiendrez à faire observer autant que possible le nouveau programme d'étude.

2o Certaines de vos écoles ont besoin de réparations entre autre celle du Petit Chicot. Les cabinets d'aisance à l'école des Anges ont besoin d'être renouvelés.

3o Certaines écoles ont besoin de cartes géographiques.

4o Je suis très satisfait de la manière dont votre secrétaire trésorier tient ses livres.

St Augustin le 21 février 1889
J.P.Nantel, Inspecteur d'école.

25 avril 1889

Mr Joseph Bonin ptre, Pierre Filion, Marcel Duquette.... P Filion... proposent que les réparations nécessaires soient faites aux écoles et dépendances des arrondissements suivants: N1,2,4 et 6 et que les commissaires de chacun des dits arrondissements soient autorisés après consultation du quorum des commissaires.

juin 1889

samedi le vingt septième jour du mois de juin, il fut proposé... qu'une somme de quarante à quarante cinq piastres soit employée pour acheter des livres de récompenses qui seront donnés en prix aux élèves à la fin de la présente année scolaire...

juillet 1889

Samedi le sixième jour du mois de juillet mil huit cent quatre vingt neuf... à laquelle session furent présents Messieurs Joseph Bonin, Président, et MM Marcel Duquette, Pierre Filion, Joseph Bouchard, Emmanuel Paiement, formant la totalité des membres des com-

missaires, Monsieur le président prend le fauteuil, le secrétaire-trésorier est aussi présent, proposé par Mr Joseph Bouchard, secondé par Mr Emmanuel Paiement, que Mlle Eusthie Agathe soit engagée pour tenir école au No 5, pour un prix de cent vingt piastres courant, adopté unanimement. Proposé par Mr Emmanuel Paiement, secondé par Mr Pierre Filion, que Mlle Adrienne Rochon soit engagée comme institutrice, pour tenir l'école au No 3 pour le prix de cent quatorze piastres, adopté unanimement. Proposé par Mr Marcel Duquette, secondé par Mr Joseph Bouchard, que Mlle Louise Corine Vaillancourt soit engagée comme institutrice, pour tenir l'école No 7 pour le prix de cent huit piastres, adopté unanimement. Proposé par Mr Joseph Bouchard, secondé par Mr Pierre Filion que Mlle Mathilde Guay soit engagée comme institutrice pour tenir l'école No 1 pour le prix de cent soixante huit piastres, condition que la dite institutrice fournisse à ses frais et dépens une sous-maîtresse durant le temps de l'année scolaire, laquelle enseignera sous sa direction. Proposé en amendement par Mr Emmanuel Paiement, secondé par Mr Marcel Duquette que Mlle Mathilde Guay ne soit pas engagée à ce prix qui est trop élevé, la motion en amendement est mise aux voix, il n'y a eu que le proposeur et le secondeur de sorte que la motion principale est remportée par le vote du président... ajournement.

Septembre 1889

Lundi le deuxième jour de septembre mil huit cent quatre vingt neuf... Messire Joseph Bonin, président et Monsieur Edmond Cloutier, Emmanuel Paiement, Joseph Bouchard... que Mlle Rose Anna Lalonde soit engagée comme institutrice à la Côte des Anges No 6 pour ce prix et somme de cent huit piastres courant, adopté unanimement. Que Mlle Ernestine Mercier soit engagée comme institutrice pour tenir l'école au Petit Chicot No 2 pour le prix et somme de cent vingt huit piastres courant. que

Amandine Carrière de Belle Rivière (Hotel) soit engagée comme institutrice pour la Côte St Louis des Corbeils, No 4, que Mlle Marianne Filion soit engagée comme institutrice pour la Côte St-Louis des Bouchard, No 5.

le 19 novembre 1890.

...qu'une somme de soixante trois piastres et 6 centimes pour la réparation à la maison d'école No 7, St Charles soit prélevée sur l'arrondissement.

INSUFFISANCE DE LA PERCEPTION DE LA DÎME

1-9-91

ÉDOUARD CHARLES FABRE

Par la grâce de Dieu et
du Saint Siège Apostolique,
Archevêque de Montréal

A Monsieur le Curé et aux fidèles de la Paroisse de St Augustin, Salut et bénédiction en Notre Seigneur,

Nos Très Chers Frères,

Nous avons constaté que le revenu de la dime des grains dans votre paroisse sont insuffisants pour subvenir à l'entretien convenable de votre curé; de plus il y a des familles et personnes qui ne contribuent pas à cet entretien de votre Pasteur.

Or, N.T.C.F., vous n'ignorez pas que c'est un devoir de justice pour les fidèles de procurer à ceux qui les dirigent dans la voie du salut une existence honnête et en rapport avec leur position. Nous venons aujourd'hui vous mettre tous en mesure de remplir cette obligation qui vous est imposée par le droit naturel, par le droit divin et par le droit ecclésiastique.

En conséquence, Le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé, statué, ordonné, réglons, statuons et ordonnons :

1o Chaque famille de la paroisse de St Augustin qui n'a pas de dimes à payer payera annuellement à son curé le somme de deux dollars (\$2.00).

2o Chaque famille tenue à la dime mais dont la dime ne s'élèvera pas à la

somme de deux dollars (\$2.00) devra ajouter à la dime la somme nécessaire pour former la dite somme de deux dollars (2.00)

3o Tous les catholiques vivant en dehors de leur famille sur la paroisse de St Augustin et âgés de 18 ans et au dessus gagnant salaire ou pourvoyant leur propre subsistance, payeront chaque année au curé de la dite paroisse la somme de un dollar (\$1.00)

4o La présente ordonnance deviendra en force immédiatement après avoir été publiée au prône de la messe paroissiale.

5o Le Curé sera tenu de nous rendre compte du montant ainsi collecté. tous les ans dans le cours de Septembre.

6o Nous abrogeons et revoquons toutes clauses ou parties d'ordonnances et de règlements antérieurs non conformes à la présente ordonnance.

7o Sera la présente ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale de St Augustin le premier dimanche après sa réception et ensuite conservée dans les archives de la Fabrique de la dite paroisse avec un acte de cette publication. Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre Chamcelier, Le 25e jour d'Aout de l'année 1891.

+ Ed,CH.Arch. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur.
J.B.Emard,chan.

Nous soussigné curé de St Augustin certifions avoir publié la présente ordonnance au prône de la messe paroissiale de St-Augustin, le premier dimanche de Septembre 1891.

St Augustin,le 6 Septembre 1891
Jos,Bonin,Ptre.

juillet 92

engagement de

Emilie Carrière \$160.00

Esculie Labelle \$116.00

8-8-92

...Adélia Charbonneau, petit brûlé
No 3, pour le prix de \$120.00 piastres,
Malvina Meloche, Côte St Louis
des Bouchard, No 5, pour le prix de
\$116 piastres,

Régina Marcotte, Côte des Anges
No 6, pour le prix de \$120.00 piastres.



L'école no 1 du bas du Petit-Brûlé



L'école no 2 du Chicot





L'école no 4 du rang de la Côte Saint-Louis des Corbeils



L'école no 5 du rang de la Côte Saint-Louis des Bouchards



L'école du Chicot transformée en reposoir à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu (collection privée, Germain Beauchamp et fille)

ARRIVÉE DES CLOCHES À L'ÉGLISE DE ST AUGUSTIN

25-9-1892

...dimanche, a eu lieu, en cette paroisse à 3 heures de l'après midi, la bénédiction solennelle des trois cloches achetées par la Fabrique de la Maison Mears & Stean Lank de Londres. Le poids total de ces cloches qui sont parfaitement harmonisées, très sonores, résonnent agréablement aux oreilles et sont justement comptées parmi les plus belles cloches qui soient sorties de la fonderie si renommée de M.M. Mears et Cie, est de trois mille cent soixante livres. La cérémonie a été présidée par Monseigneur F.C. Fabre, Archevêque de Montréal assisté d'un grand nombre des prêtres des environs. La foule des assistants était si considérable que la moitié des fidèles n'a pas trouvé place dans l'Église. L'église était pavoisée et ornée magnifiquement, le temps était superbe. Monsieur Lucien Gimmeault curé de St Canut y fit le discours de circonstance avec beaucoup d'éloquence et au milieu de l'attention soutenue des fidèles qui encombraient l'église. Les cloches, nues, sans appareil ont coûté rendues à la Station de St Augustin la somme de \$926.39. A cela, il a fallu ajouter le prix des



Gare de Saint-Augustin au début du siècle

roues, essieux en fer, brancards, cables, ferrures, bois de charpente, frais d'installation dont le coût s'élève à environ \$103.60 et dont le détail est consigné dans les comptes de la Fabrique.

La recette n'a été qu'une bagatelle: \$180.00 don des paroissiens et marraïnes. La Maison Mears et Cie demandait \$225.00 pour fournir les appareils des cloches, roues, essieux etc, à part la charpente en bois, et les entrepreneurs de Ste Thérèse et de Ste-

Eustache demandent de leur côté \$125.00 pour installer les cloches au clocher sans fournir ni le bois, ni les échafauds, ni les ferrures ce qui valaient encore environ \$20.00 formant en tout un total de \$370.00.

Le Curé de la paroisse en se chargeant de faire exécuter les ouvrages sans sa structure, en achetant lui-même les matériaux, en engageant les ouvriers à la journée, a pu pourvoir les cloches de leurs appareils, les installer très solidement dans le clocher pour la



Sur la petite (DO naturel) sont inscrits les noms de tous les curés depuis la fondation



Sur la plus grosse (LA bémol) on lit Leo, le nom du pape Léon XIII et Augustinus, le nom du patron de la paroisse



Sur la moyenne (SI bémol) est gravé le nom de l'Archevêque de Montréal, Edouardus Carolus



somme de \$103.00, épargnant ainsi à la fabrique \$260.40. Comme on peut le voir par la recette du jour de la bénédiction des cloches, le curé a été très généreusement secondé par le zèle des paroissiens. Les parrains et marraines des cloches ont été : J. Girouard N.P. Député Fédéral du Comté avec sa Dame, B. Beauchamp, Député local du Comté, avec Mlle Estelle Charbonneau, Chs Montigny, protonotaire du Comté avec Mlle Montigny, sa fille. Dr J.A. Migneault de St Benoit et sa dame, George Fauteux, N.P., à St Eustache et sa dame, Dr P.Z. Migneault de St Augustin et sa dame, Damase Léonard, N.P. (Ste Monique), et sa dame, Jos Marcotte, maire de St Augustin et sa Dame, J. Bte Lallier, Thodule L..... maire de Ste Monique et sa dame, J.B. Ouellet, bourgeois Ste Thérèse et sa Dame, F.X. Charbonneau, cult. St Augustin et sa petite fille, Pierre Hubert cult, et Madame Jos Tassé, Gondriand Blanger, St Martin, et sa Dame, Anthime Richer, Ste Scholastique, et sa Dame, F.X. Ouellet, St Augustin et Madame Fx Castonguay, Salomon Brunet, St Augustin, et Madame Horn Renaud, Jbte St Jacques, cult., St Augustin et Madame Séraphin Guibeault, Pierre Desjardins et Mlle Glayphire Ouellet, Ozias Duquet, et Mlle Elise Duquet, Marcel Duquet, marguillier en charge et Dame Jos. Corbeil, Anthime Gratton, cult, St Augustin et Dame Michel Paiement, Emmanuel Paiement, hotellier et Dame J.B. Jacques, Jos Duquet, pre, cult, St Augustin et Madame Sévère Bénette, H. Leclair, cult, St Augustin, Camille Lanthier cult., St Augustin, et Madame Richer, Emery Meloche, cult, St Augustin et Mlle Malvina Meloche, Gide Robin, rentier, Shang et dame La Robini. Les cloches portent les noms suivants : Sur la première, la plus grosse (LA

BÉMOL), on lit : Leo, le nom du Pape Léon XIII et Augustinus, le nom du patron de la paroisse, Sur la moyenne (SI BÉMOL) est gravé le nom de l'Archevêque de service de Montréal : Edouardus Carolus, Sur la petite (DO NATUREL) sont inscrits les noms de tous les curés de la paroisse depuis sa fondation : François Xavier (Mr De Sève), Joseph Pierre (Mr Crevier), Jean Baptiste (Mr Champeaux), Salomon (Mr Théberge), Jean Marie (Mr Chevigny), Joseph (Mr Bonin)

20-10-92

...que les sommes de neuf cent quatre vingt onze piastres dollars 991.00 courant soient prélevées sur la municipalité scolaire de la paroisse de St Augustin pour rencontrer les dépenses de l'année scolaire 1892-93.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR D'ÉCOLE

29 novembre 1892

Messieurs les Commissaires d'Ecoles, St Augustin,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire part des observations suivantes propos de la visite que j'ai faites à vos écoles dernièrement.

1o J'apprends avec plaisir que vous êtes disposés à grandir votre école du village, ce n'est pas sans besoin.

2o Les lieux d'aisance l'école de l'arrondissement No 5 sont en mauvais états, il faudrait les rebâtir.

3o L'école de l'arrondissement No 4 est trop petite pour le nombre d'enfants et le nombre de table est insuffisant.

4o l'école de l'arrondissement No 2 devra être pourvue des cartes géographiques de l'Amérique, de la map-

pemonde et de celle de la province de Québec.

Veillez, s'il vous plait, vous conformez ces observations et me croire votre serviteur, signé,

J.P. Nantel, I.E.

6 mars 1893

A six heures de l'après midi,

...il fut proposé par J.H. Savage, secondé par Lanthier que

1o Mlle Mathilde Guay soit avertie que Messieurs les Commissaires d'Ecole de la paroisse et municipalité de St Augustin n'ont pas l'intention de vous engager comme institutrice après l'expiration de votre engagement parce que il y a plainte sur votre système d'enseignement de la part des contribuables de l'arrondissement.

2o Que l'état de votre santé est préjudiciable à l'avancement des élèves pour une écoles aussi nombreuse,

3o Que le prix que vous avez est trop élevé pour cette arrondissement vu le peu d'enfants qui fréquentent cette arrondissement,

4o Que la manière de votre enseignement ne rencontre pas l'approbation de l'arrondissement,

5o pour le manque d'assiduité à votre école,

6o que le prix est trop élevé pour le peu d'élèves qui fréquentent votre école,

7o parce que la lecture et la grammaire manque d'explication.

adopté unanimement.

...qu'une somme de dix huit piastres soit prélevée sur l'arrondissement No 5 Côte St Louis des Bouchard, pour rencontrer le paiement des closettes ou lieux d'aisance...

13 juillet 1896

Seance des commissaires,

...que Mlle Emilie Carrière soit engagée comme insitutrice pour l'arrondissement No 1 village au prix de 160 piastres,

...que Mlle Albertine Savage soit engagée comme institutrice pour l'arrondissement No 2, Chicot, au prix de 160 piastres,

IL NOUS PARAÎT OPPORTUN DE RAPPELER AU LECTEUR QUE L'ORTHOGRAPHE DES TEXTES ORIGINAUX A ÉTÉ SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉE...



Maison du sacristain, l'école du village et la maison de Lucienne et Thérèse Maillé (collection privée, Germain Beauchamp et fille)

....Que Mlle Adeline Charbonneau soit engagée comme institutrice pour l'arrondissement No 3 Petit Brulé au prix de 120 piastres,

....que Mlle Victoria Rastoul soit engagée comme institutrice pour l'arrondissement No 4 Côte St Louis des Corbeil, 160.00 dollars

....que Mlle Marianne Filion soit engagée comme institutrice pour l'arrondissement No 5 Côte St Louis des Bouchard, 120.00 dollars,

....que Mlle Regina Marcotte soit engagée comme institutrice pour l'arrondissement No 6 Côte des Anges au prix de 120.00 dollars,

....Que Mlle Martina Bouchard soit engagée comme institutrice pour l'arrondissement No 7, St Charles au prix de 120.00 dollars,

18 mars 1897

....que Mlle Emilie Carrière avis lui soit donné que son année finie elle ne se conte engagée pour une autre année sans prendre de nouvelles conditions

et passer un nouvel engagement pour la raison que vous arrivez trop tard le matin à votre classe.

....que Mlle Albertine Savoie institutrice de l'arrondissement No 2, Petit Chicot... pour la raison qu'elle man-

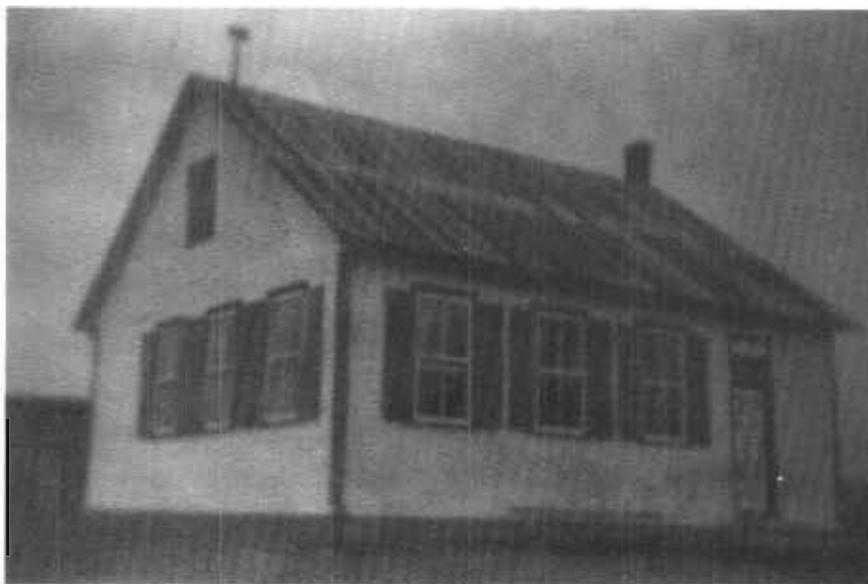
que de devoirs dans ses clases et que vous enseignez mal vos enfants,

....que Mlle Adéline Charbonneau (No 3 Petit Brulé)...pour la raison que l'école n'a pas été assez régulièrement chauffé.



L'école no 3 du haut du Petit-Brulé





L'école no 6 de la Côte des Anges



L'école no 7 du rang Petit Saint-Charles

...que Mlle Victoria Rastoul (No 4 Côte Corbeil)...parce que vous n'êtes pas assez régulière dans les heures de classe, et à cause de votre familiarité avec les enfants,

...Que Mlle Régina Marcotte (No 6 Côte des Anges)...parce que le prix est trop élevé pour le nombre d'élèves,

...que Mlle Martina Bouchard (No 7 Petit St Charles)...parce que vous arrivez trop tard à la classe le lundi matin, ...

2-7-97

| | |
|------------------------|------|
| Engagé Emilie Carrière | No 1 |
| Elisabeth Déziel | No 2 |
| Adélina Charbonneau | No 3 |
| Victoria Rastoul | No 4 |
| Marianne Filion | No 5 |
| Régina Marcotte | No 6 |
| Martina Bouchard | No 7 |

5 septembre 1897

...Que la somme de onze cent cinquante piastres, dollar courant, soit prélevé sur la paroisse et municipalité

de St Augustin afin de payer les institutrices et autres petites dépenses....

9 juillet 1898

| | |
|---------------------|------|
| Emilie Carrière | No 1 |
| E. Labrèche | No 2 |
| Adélina Charbonneau | No 3 |
| Victoria Rastoul | No 4 |
| Philomène Gauthier | No 5 |
| Régina Marcotte | No 6 |

...maison d'école du Petit Brulé sur terrain de St Jacques: coût d'école = \$560 piastres

18 octobre 1898

Marie Louise Chaurette remplace Emilie Carrière (démission) L'école n'est pas chauffée régulièrement.

10 juillet 1899

| | |
|------------------------|------------------------|
| Marie Louise Chaurette | No 1 village, |
| Martina Bouchard, | No 2 Chicot, |
| Adélina Charbonneau, | No 3 Petit Brûlé, |
| Victoria Rastoul, | No 4 Corbeil, |
| Philomène Gauthier, | No 5 Bouchard, |
| Régina Marcotte, | No 6 Angés, |
| Zenode Roy, | No 7 Petit St Charles, |

1900....

Les bancs qui ont été refaits à neuf dans le bas de l'Eglise. Le poêle à bois changé pour une fournaise au charbon. Coût du charbon pour l'année \$131.65

1900....

Ernest Dumais fut nommé gardien de la paix pour le dimanche et les fêtes et d'obligation, durant les offices publics qui se feront dans l'Eglise de St Augustin. La Fabrique s'engage à lui fournir un siège dans la dite Eglise et un salaire de \$4.00 piastres par année...

24 mai 1901.

Monsieur Le Secrétaire,

Veillez annexer à votre livre de

délibérations le rapport suivant et en faire lecture à la prochaine assemblée des Commissaires d'École, de la part de Monsieur le Surintendant,

Messieurs,

L'École No 6 est en mauvais état ainsi que les lieux d'aisance ; la ventilation de vos écoles est défectueuse, il n'y a pas de vestiaire pour les enfants, pas de sièges ou au moins de bancs à dossier partout; le No7 n'a pas de cahiers pour les visiteurs , on ne conserve pas les archives de l'école. En faisant, Messieurs, ces petites améliorations, vous travaillerez dans l'intérêt de l'éducation et de vos enfants.

J.B.Primeau,I.E.

St Eustache le 6 août 1901

Monsieur Joseph Marcotte,
Président des commissaires d'école,
Monsieur,

Lors de ma visite de vos écoles, j'ai eu l'honneur de vous écrire le piteux état dans lequel se trouvaient généralement vos écoles. Je croyais qu'après mes remarques, que je crois justes, quelque chose en ce sens serait fait. J'apprends, malheureusement que tel n'est pas le cas et que les commissaires négligent volontairement un de leurs principaux devoirs. En effet, l'article 229 du code, paragraphe 3, dit qu'il est du devoir des commissaires de réparer ...etc, leurs écoles. N'est-il pas raisonnable, Monsieur le Président, que vos enfants et vos institutrices aient un local où au moins ils ne contractent pas de maladies causées par une mauvaise ventilation, des cloisons ou murs mal joints, des couvertures que vous ne voudriez pas pour abriter vos voitures, des poêles qui ne donnent pas de chaleur suffisamment pour réchauffer les membres engourdis par le froid de vos petits enfants. Je crois, Monsieur le Président, qu'avec un léger montant, vous pourriez cette année réparer d'une manière satisfaisante celles de vos écoles qui en ont le plus besoin. En réparant un peu vos écoles chaque année, personne ne s'en apercevra et

vos enfants s'en trouveront infiniment mieux. Veuillez assembler vos commissaires et leur faire lecture de cette paternelle lettre. Le temps presse, il faut agir, Croyez-moi, Monsieur Le Président, et Messieurs les Commissaires, Votre tout dévoué serviteur,
J.B.Primeau. Insp.d'Ec.

A une session des commissaires d'école, le secrétaire donne lecture de cette lettre. Il fut proposé par M Jean Baptiste Ouellette secondé par M. E. Binette que M.Jos.Marcotte, commissaire soit autorisé à faire réparer les lieux d'aisance de l'école No 6 Côte des Anges et toutes les autres réparations nécessaires à la dite école No 6. Sur motion de M.L.Gauthier secondé par Mr J.B. Ouellette, que Mr E. Binette, commissaire soit autorisé à faire poser des dossiers à tous les bancs de l'école No 7 St Charles et de l'école No 3 Petit Chicot.

mardi 2-7-1901

...Martine Bouchard institutrice
No 1 village,
Melle Zelaïde Roy, No 2
Cordélia Fillion, No 3
Philomène Gauthier, No 5
Martine Gauthier, No 6
Melle Victoria Rastoul,
No 4 - \$150.00
Clara Lalonde, No 7 - \$120.00
qu'une somme de \$17.00 piastres soit prélevée sur l'arrondissement No 1 village pour payer un poêle pour l'école.

LISTE DES COMMISSAIRES D'ÉCOLE de 1890 à 1905

7 juillet 1890
Alexandre Lanthier,
Théodule Gauthier,
13 juillet 1891
Joseph Marcotte,
Chrysologue Desjardins,
11 juillet 1892
J.H Savage,
03 juillet 1893
Antoine Paiement,
Olivier Lalonde,

09 juillet 1894
Joseph Marcotte,
Réhémias Godin,
08 juillet 1895
J.H. Savage,
06 juillet 1896
F.X. Castonguay,
Henri Chaurette,
05 juillet 1897
Joseph Leguerrier,
Olivier Meloche,
04 juillet 1898
F.H. Daoust
03 juillet 1899
Henri Chaurette,
09 juillet 1900
Jos. Marcotte,
Hesdras Binette,
04 septem. 1900
J.Bte Ouellette,
15 juillet 1901
Clovis Gagnon,
Jérémie St Jacques
en remplacement de
H. Chaurette finira
en juillet 1902,
07 juillet 1902
Jérémie St Jacques réélu,
Gervais Leblanc,
06 juillet 1903
Mathias Lafond,
Jos. Desjardins,
04 juillet 1904
Zoél Paiement,
30 mars 1905
Incendie du 1er presbytère
03 juillet 1905
Damas Clément,
Thomas Corbeil.

11-6-1905

...que cette construction (du presbytère) soit donnée à Joseph Lalonde de St André d'Argenteuil pour la somme de sept mille deux cents piastres.

22-3-1914

...que le trottoir appartenant à la Fabrique soit refait en ciment de cinq pouces d'épaisseur par blocs séparés de trois pieds carrés...Coût \$144.84

20-1-1922

...1. jusqu'à nouvel ordre la dime de grains est remplacée par une





Probablement M. le Curé Isidore Camille Rochon devant le presbytère qu'il fit construire

somme de dix sept cents piastres et plus

2. chaque propriétaire sera tenu de payer...vingt sous par cent piastres de la valeur de sa propriété telle que portée au rôle d'évaluation municipale.

3. la somme de \$2.00 minimum par paroissien.

19-2-1922

...que la Fabrique fasse installer le téléphone dans le presbytère et paie de ses deniers le coût du loyer du dit téléphone, coût pour l'année \$30.60

...trente piastres par mois pour le sacristain.

25-4-1926

...fasse installer sur le dit terrain de la Fabrique trois lampes de cent chandelles chacune... à condition :

1. Que le conseil municipal vote l'éclairage des rues du village.

2. Que le prix annuel de vingt cinq piastres par lampe exigé par la compagnie ne soit pas augmenté dans l'avenir.

8-8-1926

...il fut décidé...de faire poser les fils pour l'éclairage électrique dans l'Eglise et le Presbytère...

29-8-1926

Les soumissions reçues pour l'installation électrique :

| | |
|--------------------------|--------|
| J.A. Lalonde de Mtl..... | \$1900 |
| J.A. Beaulieu..... | \$1800 |
| William Rochon..... | \$1000 |
| Arsene Hamel..... | \$1222 |
| J Lalonde (Ste Schol).. | \$1153 |
| René Bouvrette..... | \$850 |

...Que le dit René Bouvrette soit notifié que sa soumission est acceptée....

...que les dits travaux soient terminés pour le premier novembre de cette année 1926. Coût total après achat des fixtures \$1779.

9-6-1926

...que le contrat pour l'installation des fournaises de l'Eglise soit accordée à Mr Patrick Fillion, plombier à Ste Thérèse pour la somme de mille huit cent dollars.

...Que le contrôle pour les réparations à l'intérieur de l'Eglise etc, soit accordé à Mr Joseph Richer artiste décorateur de St- Hyacinthe pour la somme de deux mille deux cent vingt cinq dollars. La fabrique paiera en plus l'or en feuille qui sera posé à raison de dix huit piastres le paquet de cinq cents feuilles,

21-11-1926

...pour la bonne résonance de l'Eglise, il serait plus avantageux que la chaire soit transportée à la première colonne en avant. Attendu que ce changement s'il a lieu nécessite la disparition du banc No 93, l'escalier de la chaire devant prendre la place de ce banc....

28-4-1929

...Pour les réparations au Cimetière, aux fournaises de l'église pour l'achat d'un soufflet électrique pour l'orgue, ainsi que pour la toilette à faire à l'intérieur de l'Eglise. les marguilliers sont unanimement d'accord à faire faire tout ce travail cette année.

12-5-1929

...un emprunt d'une somme n'ex-cédant pas dix milles dollars...

...approfondir en même temps le cimetièrre de soixante pieds de large par cent vingt cinq pieds de profondeur...sur le terrain de la Fabrique.

....que la soufflerie pour l'orgue soit immédiatement installée par Monsieur Pépin de Montréal au prix de trois cent cinquante piastres.

19-5-1930

...Les décorations faites à l'intérieur de l'Eglise en font une des plus belles églises du diocèse. Construction d'un kiosque pour crier \$75.

1932

....Monsieur Fortunat Ouellette propose que la résolution en date du 29 juin 1932 concernant le salaire et l'engagement des institutrices soit amendée en ce qui concerne les institutrices de l'Ecole No 1 et qu'il soit proposé par la présente résolution que deux Religieuses de la Communauté des Soeurs de Sainte Croix soient engagées au prix de \$400 par année chacune. ...que le commission scolaire paie elle même leur logement, chauffage et éclairage et qu'il soit alloué une somme de \$25.00 par année à chaque Religieuse pour l'ameuble-

ment de leur logis. Selon les conditions du contrat soumis à MM les Commissaires. adopté. Mr Mathias Fortier propose que la Commission Scolaire engagée une troisième institutrice pour l'école No 1 au prix de \$225.00 par année. adopté. M. Fortunat Ouellette propose que Mlle Lucienne Bérichon soit engagée comme institutrice à l'École du Village arr. No 1 au prix de \$250.00 par année. Mlle Cécile Brière comme institutrice à l'arr. No 2 au prix de \$300.00 par année et en plus \$10.00 pour l'entretien de l'École et l'allumage du poêle, Mlle Antoinette Villeneuve, comme institutrice de l'arr. No 3 au prix de \$275.00 par année et \$10.00 en plus pour l'entretien de l'école et l'allumage du poêle, à condition de pensionner et de coucher en dehors de l'école. Mme Charlotte Amyot soit engagée comme institutrice de l'arr. No 4 au prix de \$275.00 par année et \$10.00 de plus pour l'entretien de l'école et l'allumage du poêle, Mlle Anita Amyot. comme institutrice de l'école arr. No 5 au prix de \$275.00 par année et autres conditions ci-dessus. Mlle Lucille Chaurette comme institutrice à l'école No 8 au prix de \$300.00 et autres condition ci-dessus adopté. Mr Arthur Rochon propose que MM Les Commissaires des Arrondissements No 2, 6, 7, soient autorisés à engager

une institutrice pour leur arrondissement au prix de \$300.00 pour l'école No 6 et \$275.00 pour l'école No 7 aux mêmes conditions des autres. adopté. M. Mathias Fortier propose à l'unanimité que le secrétaire-trésorier soit autorisé à offrir à l'Honorable Secrétaire de la Province, les plus sincères remerciements des membres de la Commission Scolaire pour les octrois de \$400.00 et \$1500.00 accords à leur municipalité pour améliorations et constructions de leurs maisons d'école Nos 1 et 2. adopté.

10-9-1933

...permettre pour un an à la Commission scolaire d'ouvrir dans la sacristie basse, une classe pour les élèves les plus avancés de l'école du village vu le manque de place dans cette dernière école.

29-4-1934

...remplacer le système de chauffage actuel par une système à l'eau chaude...pour un prix ne dépassant pas les 1300 piastres

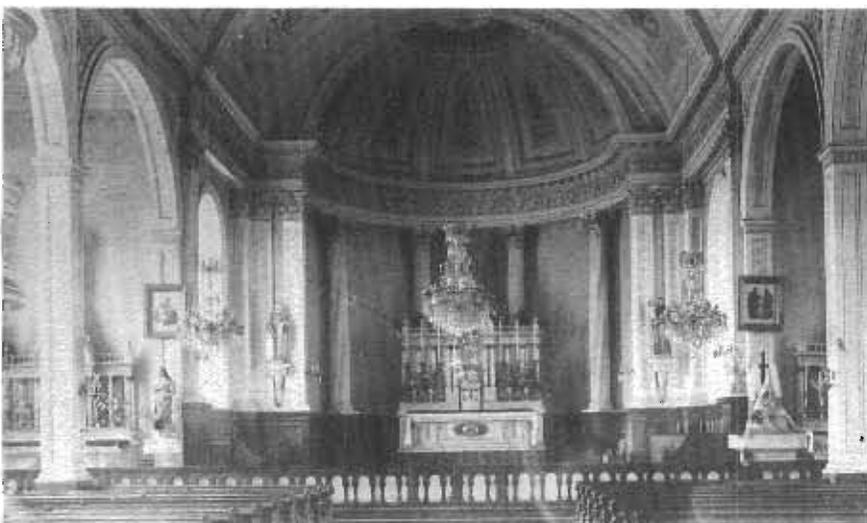
26-11-34

Commission Scolaire
Rapport de J.A. Limoges.

L'examen a été bon dans toutes les écoles mais plus particulièrement dans les Ecoles No 1, 3 et 5. Les Religieuses on fait des merveilles à l'École du Village. Elles ont droit à la reconnaissance de la population de St Augustin. Mlle Anita Villeneuve de l'école No 3 est une institutrice de premier ordre. Ses élèves ont tous été promus et tous méritent de l'être. Melle Anita Villeneuve n'en est qu'à sa deuxième année d'enseignement et déjà elle se révèle une institutrice de grande valeur.

14 mai 1935

Soeur Marie St Gérard de Venise,
Soeur Marie de St Bernard du Sacré Coeur,
Cécile Brière,
Antoinette Villeneuve,
Lucille Chaurette,
Lucienne Bérichon.



L'intérieur de l'église, avec sa chaire en deuxième colonne à gauche et ses lustres transversaux



Charlotte Villeneuve,
Cécile Marcotte
Ecole No 2 compte 42 élèves
Embauche d'une institutrice ?

17-7-1935

...Que MM les Commissaires accusent au Surintendant de l'instruction Publique réception de sa lettre en date du 3-7-35au sujet de l'engagement des Religieuses pour l'école de l'arrondissement No 1. ...Que MM Les Commissaires regrettent de ne pouvoir se soumettre aux désirs qu'il exprime dans cette lettre à cause du surplus de dépenses qu'occasionne l'engagement de ces Dames Religieuses pour les contribuables de la Municipalité.

...Que MM les Commissaires désirent recevoir une copie de la requête signée par les contribuables de l'arrondissement No 1 demandant l'érection de ce dernier en une municipalité scolaire distincte de l'ancienne, pour aider Messieurs les Commissaires à formuler leurs objections au projet de l'érection de la nouvelle municipalité vu qu'ils ne connaissent pas les motifs pour lesquels les dits contribuables demandent la division.

22-8-35

...des contribuables de la paroisse s'opposent au renouvellement de l'engagement des deux Soeurs Religieuses de Ste Croix pour l'arrondissement No 1 que ces revendications soient maintenues de nouveau devant MM Les Commissaires pour être suivies selon leur forme et teneur.

31-8-1935

M Hormidas Guilbeault propose que la requête des contribuables de l'arrondissement No 1 tel que lue devant MM les Commissaires soit acceptée et que la dite requête fasse partie du contrat à être signé par MM les Commissaires et les Dames Religieuses de Sainte-Croix pour l'année 1935-36 adopté. M. Hormidas Guilbeault propose que M Le Président Odilon Théoret soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité scolaire de St Augustin un contrat par



L'école no 5 de la Côte Saint Louis des Bouchards en 1935. Jeannine, Joseph, Anita (professeur) et Pauline Villeneuve. Le religieux, Théophile Chartrand

lequel les services de deux Dames Religieuses de Ste Croix pour enseigner à l'école de l'arrondissement No 1 seront requis pour l'année 1935-36 aux prix et conditions suivantes : Que le salaire des dites Religieuses devra être de \$300.00 comme institutrice et de \$10.00 pour l'entretien de l'école et l'allumage du poêle et ce pour chacune des Religieuses. Que les loyers du logement des dites Religieuses, les services d'eau et d'éclairage, le chauffage requis pour leur logement devront être payés par les contribuables de l'arrondissement No 1 suivant leur requête du 30 août 1935, Qu'au cas de surplus demandé par les Religieuses pour les services des deux soeurs enseignantes à la dite école, ce supplément soit accepté par MM les Commissaires et les dites Religieuses de la part de M. le Révérend Alexandre Bélanger, Curé de Notre Paroisse, qui a déclaré vouloir s'en porter garant : Que le contrat à être signé soit conforme aux présentes dispositions et qu'il n'ait force et effet que pour l'année scolaire 1935-36, Que la résolution présente amende et rescinde pour l'année 1935-36 seulement la résolution en date du 17 juillet 1935 par la quelle MM Les Commissaires décidaient de requérir les services d'institutrices laïques pour l'école de l'arrondissement No 1 en autant que le

contrat tel que proposé et établi par la présente résolution soit accepté et signé par les parties intéressées. Le 31 Août 1936 Adopté M Albert Touchette propose que cette séance s'ajourne sine die.. adopté

Hormidas Guilbeault,
M, St Jacques, Président.

SÉPARATION VILLAGE-PAROISSE

Monsieur Edouard Castonguay propose secondé par Monsieur Charles Edouard Touchette: il est résolu ce qui suit: Il n'y a aucun arrondissement sous le No 1 municipal. ce conseil ne connaît aucun allégué de la requête qui aurait été présentée à l'Honorable Ministre pour faire valoir les raisons de cette incorporation et ne connaît pas l'étendue du terrain dont on veut ériger en village, pour toutes ces raisons, ce conseil est contre tout démembrement de cette municipalité et il désire être entendu devant l'Honorable Ministre, pour faire valoir ses raisons et en attendant qu'une date soit fixée pour être entendu. Ce conseil désire avoir une copie de la requête qui a été présentée pour demander cette incorporation et aussi une copie du plan montrant l'étendue qui doit être prise pour former la nouvelle municipalité.

11 mars 1936

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN

Municipalité érigée par arrêté en conseil en date du 11 mars 1936,

Municipalité du Village de St Augustin, 1ere élection

ce mercredi 11 avril 1936

Philomire Filion :

Président de la 1ere élection

Alexandre Fortier , maire,

Edmond Giroux, conseiller,

Emile Rochon, conseiller,

Emile Charbonneau, conseiller,

François Xavier Gauthier,

conseiller,

Napoléon Laviolette, conseiller,

Arthur Duquette, secrétaire,

Mathias St Jacques, trésorier.

...que la dite Municipalité fasse chanter une grand'messe d'Action de Grâce en l'honneur du Sacré Coeur.

...les premiers argents mis à contribution par la nouvelle municipalité, laquelle désirant poursuivre sa tâche pour le plus grand bien spirituel et matériel de ses membres, réclame de Notre Père du Ciel les bénédictions qu'il accorde à ceux qui marchent en sa présence. J.A. Raymond, barbier, et L.A. Giroux, boucher, réclament chacun un permis pour tenir une salle de pool ou de billard au village

...36-37, à condition de fermer les salles à onze heures les jours de semaine et minuit le samedi soir.

Le maire de la paroisse est Odilon Théoret.

...que le montant de 0,221/2 par cent piastre soit prélevé pour payer la dime au Révérend Curé de la paroisse faisant un montant de \$331.67.

22-8-36

...faire couper les mauvaises herbes dans la montée du village et de payer les hommes \$.15 cts de l'heure.

...les fonds de la dite Municipalité soient versés dans la Banque Provinciale du Canada .

mercredi le 7 octobre 1936

...l'entretien d'hiver des chemins

suyvants: la montée du village au prix de \$50.00 maximum et la montée Roy, au prix maximum de \$25.00 et le chemin Wilsay au prix maximum de \$8.00

13-1-37

Elections.

Maire : Philomire Filion.

Conseillers : François Xavier Gauthier, Emile Charbonneau, Arthur Duquette.

mercredi 13-2-37

requête :

1o que le conseil municipal du village de St Augustin s'oppose formellement à la participation du Canada à toute guerre en dehors de son territoire.

2o. en faveur de la réduction du budget pour fins militaires au strict nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre dans notre pays. Député Fédéral Liguori Lacombe

Estimateurs : Fortunat Ouellette, JBte Rochon, Pierre Forget.

Inspecteurs agraires : Gustave Filion, Ernest Leroux, Joseph Leroux.

Gardien d'enclos : Hemri Forget.

Inspecteur de voirie : Armand Guay.

14-2-1937

...que la pompe, le moteur et toute l'installation permettant de fournir l'eau au presbytère soient arrangés de façon à recevoir l'eau des puits plutôt que du réservoir à eau des dalles.-le coût: matériel & temps, cinquante dollars et dix sous.

Vendredi 3 décembre 1937

...faire disparaître les "slot-machines" qui existent actuellement et qui opèrent certains jours de la semaine dans le village.

12-1-1938

Election conseiller Emile Rochon,

Napoléon Laviolette (vente de sa propriété le 4-38)

4-5-38

Ubald Lallier en remplacement de Napoléon Laviolette.

6-7-1938

Attendu que certains jeunes gens du village et en dehors du village se plaisent à maltraiter Mr Philias Mayer et qui sont cause de scènes disgracieuses lorsqu'il passe dans le village et que pour faire cesser ces troubles, Mr Emile Charbonneau propose, secondé par Mr Ubald Lallier qu'à l'avenir ceux qui seront pris à maltraiter Mr Philias Mayer, seront passibles d'une amende de \$20.00 ou quinze jours de prison.

Municipalité du Village 1938 et suivant.

Napoléon Laviolette Forgeron,

Ernest Rochon marchand

Conseillers: Emile Rochon, Napoléon Laviolette est remplacé par Ubald Lallier, Edmond Giroux.

Le cercle agricole de St Augustin : \$5.00 voté pour le concours de labours

RISQUE D'UNE ÉPIDÉMIE DE DYPHTÉRIE

12-12-1938

En vue de prévenir une épidémie de dyphtérie, il est proposé par Mr Emile Charbonneau secondé par Mr Edmond Giroux que le maire Philomire Filion du Village de St Augustin soit autorisé de rendre obligatoire la vaccination de tous les enfants de six mois à quinze ans de la municipalité du village et d'autoriser le Dr Boniface Labonté de se procurer le vaccin nécessaire contre la dyphtérie.

1er février 1939 :

payé le compte du docteur pour vaccin \$7.70.

Maire : Philomire Filion,

Conseillers : J Bte Rochon, Arthur Duquette, Emile Charbonneau.

7-6-1939

...que le secrétaire soit autorisé à verser au Trésorier Provincial \$1.50 pour l'arrestation des deux voleurs à la Station St Augustin.

13-7-1939

Attendu que les propriétaires de fermes dans le rang de St- Augustin



ayant eu des dommages par les membres du club de chasse il est proposé par Mr Arthur Duquette, secondé par Mr Emile Rochon que le secrétaire soit autorisé de leur donner avis de ne plus passer sur les terrains pour faire la chasse.

1-5-40

...que le secrétaire soit autorisé de donner avis à Mr Ernest Leroux que sa chienne ne fasse pas de bruit durant la nuit ou sinon le conseil prendra les mesures nécessaires pour la faire disparaître.

INVASION DES PYRALES DE MAÏS

5-3-41

Considérant qu'un insecte redoutable appelé "Pyrale du maïs" a envahi la province de Québec et menace de devenir un fléau incontrôlable, Considérant que la multiplication du fléau rendrait la culture du blé d'Inde impossible et causerait la ruine de nombreux cultivateurs, considérant qu'il est d'intérêt public et urgent d'arrêter les ravages de cet insecte et que pour arriver à cette fin, le concours de tous les intéressés est essentiel, Le conseil de la municipalité du Village St Augustin en vertu du paragraphe 4 de L'article 404 du code municipal tel qu'amendé en 1929, décrète ce qui suit:

I. La semaine du nettoyage des champs de blé d'inde est instituée dans cette municipalité pour exterminer la Pyrale du maïs. A cette fin la semaine du 26 mai au 30 mai a été choisie ou avant suivant l'état favorable de la température pour les semailles.

II. Au cours de cette semaine quiconque a cultivé du maïs ou du blé d'Inde fourragé ou sucré l'an dernier doit :

1o ramasser soigneusement et brûler toute partie quelconque des plantes de maïs (blé d'Inde) qui n'a pas été utilisé, tout déchet ou débris laissé soit dans les champs, autour des bâtisses, sur les fumiers ou ailleurs ;

2o Détruire de la même façon les mauvaises herbes qui ont poussé dans et autour des champs de blé d'Inde (car elles servent de refuge à la pyrale).

3o Enfouir par un profond labour les chaumes, souches ou débris qui n'auraient pas été détruits, de telle sorte que la surface du sol soit complètement débarrassée

III. Le conseil nomme Messieurs : Omer Lachance pour le Petit Brulé, Côte St Louis des Corbeil, Côte St Louis des Bouchard. Oscar Roy pour la Côte des Anges Nord et Sud, Josephat Chartrand pour le Petit Chicot St Charles et Petit lac, comme inspecteurs chargés de veiller à l'exécution du présent règlement. Les inspecteurs ont le droit de pénétrer sur tout terrain dans l'exercice de leurs fonctions. Quiconque n'observera pas l'une quelconque des dispositions de ce règlement à la satisfaction des inspecteurs sera passible d'une amende de \$2.00 par jour passé le délai fixé. Adopté.

1-6-41

...Afin de brûler du charbon canadien plutôt que du charbon anglais, il est proposé d'installer le système Fireman Mg Co en l'adaptant à l'une de nos fournaies de l'Eglise... tout en gardant le système actuel pour l'autre fournaie de l'église, au coût de \$810.00.

MORT ACCIDENTELLE DU SACRISTAIN

29-6-1941

...Vu que Monsieur Arthur Dubois Saywood sacristain de cette paroisse

est mort des suites de la chute qu'il a faite du deuxième étage du presbytère en allant y installer un drapeau à l'occasion de la Fête Dieu... la Fabrique doit venir en aide à Madame Rosalie Taillon, la veuve du dit sacristain... paie :

1o les frais de transport à l'Hopital du Sacré-Coeur,

2o les frais du Docteur Boniface Labonté,

3o les frais funéraires,

4o le service de 1ere classe,

5o une pension annuelle de cent piastres pendant cinq ans à l'épouse du défunt.

La PROPOSITION FAITE, Madame Taillon exige :

"la fabrique continuera à me payer une pension annuelle de cent piastres jusqu'à ce que j'aie atteint l'âge de ma pension de vieillesse ou aussi longtemps que je ne serai pas secourue en vertu des dispositions de la loi de l'assistance publique.

16-4-1945

...qu'une salle paroissiale soit érigée sur le terrain de la fabrique en face de l'église, au sud du chemin du roi, il en coûterait \$7000.00 en blocs de ciments. Longueur : 70 pieds à l'intérieur, largeur : 30 pieds, hauteur : 12 pieds,

...que la construction de la salle soit accordée à Messieurs Napoléon Ethier et fils de Ste Monique.

8-9-1947

...La fabrique de St Augustin s'engage à donner à l'Université de Montréal la somme de quinze cents dollars sur une période de cinq ans.

30-4-51

...posage d'isolant-laine d'acier sur la voûte de l'église, du remplacement des deux vieilles fournaies, de l'aménagement du terrain de stationnement...

20-11-54

proposition de Mgr Donat Godin... fils distingué de notre paroisse de faire construire à ses frais une nouvelle



Pyrales du maïs et vers de l'épi du maïs



Salle paroissiale

chaire qui devra être placée dans le sanctuaire .

NOUVELLE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Québec le 16 janvier 1957,
Messieurs les Commissaires d'Écoles,
St Augustin Village,
Comté des Deux Montagnes.

Messieurs,

Je dois vous informer qu'il a plu au Lieutenant Gouverneur en conseil, par arrêté en conseil du 8 janvier 1959, d'ériger une nouvelle municipalité scolaire distincte, sous le nom de St-Augustin, dans le Comté des Deux Montagnes, qui comprendra le territoire actuel des municipalités scolaires de la paroisse et du village de St-Augustin, même comté. Cette future municipalité comprendra tous les lots du cadastre officiel de la paroisse St-Augustin, comté des Deux Monta-

gnes, ainsi que les lots 163 et 167 du cadastre officiel de la paroisse Ste Thérèse, dans le comté de Terrebonne. Ce changement prendra effet au 1er juillet 1959. Au premier lundi de juillet prochain, il devra être tenu dans le territoire de cette nouvelle municipalité, une assemblée pour la mise en nomination des cinq nouveaux commissaires d'école, conformément aux dispositions de la loi concernant les élections. L'avis de convocation pour cette assemblée devra être donnée par un juge de paix résidant dans la municipalité.

Election 1959
Province de Québec,
Commission Scolaire Saint Augustin ,
Cté des Deux Montagnes.

A une assemblée publique des électeurs et électrices municipaux de la dite municipalité, convoquée par le juge de paix, Monsieur Albert Giroux, par avis public en date du 27 juin

1959, tenue dans la salle paroissiale de St-Augustin lundi le 6ème jour de juin 1959, à 10 heures de l'avant midi, conformément aux dispositions du code scolaire de la Province de Québec et de ses amendements, 30 personnes environ sont présentes. Il est proposé par M Lucien Meilleur, cultivateur et électeur, et Mr Antonio Roy cultivateur et électeur que Léo Filion, cultivateur et électeur de la dite Municipalité, soit nommé Président de cette assemblée et agisse comme président d'élection. Adopté à l'unanimité.

Le président prête le serment requis.

9-2-59

...La Fabrique cède la salle paroissiale à la commission scolaire à condition que la dite commission cède à la Fabrique de St- Augustin l'usage à perpétuité de la salle auditorium de l'école et sous réserve que la bâtisse



actuelle de la salle soit vendue au profit de la Fabrique.

7-9-59

...le terrain nécessaire à la construction de l'école centrale soit cédé à la commission scolaire de St Augustin au prix nominal de 1 dollar.

26 août 1959

Province de Québec.

Commission scolaire St Augustin,

A une session spéciale des Commissaires de la Commission Scolaire de St Augustin dans le Comté des Deux Montagnes, tenue au lieu ordi-

naire des sessions, mercredi le 26ème jour du mois d'août 1959, neuf heures de l'après midi, à laquelle session sont présents : Monsieur Doris Giroux, président, Monsieur Remi Duquette, Achille Duquette, Rolland Villeneuve et Jean Maurice Ethier, tous commissaires d'écoles formant quorum .

Monsieur Remi Duquette propose que :

Mlle Thérèse Paré. soit engagée pour enseigner à l'école St Charles, pour enseigner la 1ere, 2eme et 3eme année, au prix de \$2000.00 pour l'année 1959-60.

Mme Fériol Vaillancourt soit engagée à l'école de la Côte des Anges,

pour enseigner la 1ere, 2eme, et 3eme année au prix de \$2000.00 pour l'année 1959-60

Mme Jean Claude Mercier soit engagée à la même école pour les 4e, 5e, 6e et 7e année au même salaire soit \$2000.00 pour l'année 1959-60.

Mlle Rita Villeneuve soit engagée à l'école de la Côte St-Louis des Bouchard, pour y enseigner tous les degrés jusqu' la 7e année du cours inclusivement au prix de \$2000.00 pour l'année 1959-60

Mlle Louiselle Pelletier soit engagée à la Côte St-Louis des Corbeilles, pour y enseigner tous les degrés jusqu'à la 7e année du cours inclu-



Le lieu du culte: calme, sérénité, recueillement

sivement au prix de \$2000.00 pour l'année 1959-60.

Et que le président soit autorisé à signer ces engagements. Adopté.

Monsieur Rolland Villeneuve propose que la résolution en date du 28 août 1958, au sujet de l'engagement du secrétaire soit accepté.

Attendu que Monsieur Gérard Labrèche reconnaît que la Commission Scolaire le lui doit rien et soit rescindé pour un montant de \$50.00. Adopté.

Monsieur Rolland Villeneuve propose que Mme Jemma Cauchon soit engagée comme institutrice à l'école No 1 aux mêmes conditions que Mme Pierrette Gratton. Adopté

le 10 août 1959

Attendu que le terrain choisi par les commissaires de la nouvelle commission scolaire St-Augustin, pour la construction d'une école centrale ayant été approuvé par le Département de l'Instruction publique, il est proposé par Monsieur Rémi Duquette et accepté l'unanimité. Adopté

Doris Giroux Prés. Léo Filion Sec.Trés.

Attendu que le local de l'école du village pour la première et 2eme année ne répond pas aux besoins, il est proposé par Monsieur Rémi Duquette que le Président soit autorisé à prendre des arrangements avec les autorités de la Fabrique pour faire la classe dans la maison connue sous le nom de "Maison du Sacristain" et qu'il soit autorisé de faire aménager le local convenablement, de le faire désinfecter et d'acheter des pupitres pour le dit local et les pupitres qui manquent pour les autres écoles de la commission scolaire. Adopté.

Province de Québec.

Inspections des Ecoles Catholiques.
St Eustache, 6 novembre 1959.

Messieurs les Commissaires,
St Augustin,
Comté des Deux Montagnes.

Messieurs,

Au début de la présente semaine, je

terminais la première inspection officielle des huit écoles de votre commission scolaire, écoles qui groupent 14 classes. Le cours élémentaire enregistre 138 garçons et 144 filles : tandis que le cours secondaire accuse une inscription de 2 garçons et de 15 filles. Au total, si on ajoute quatre nouveaux élèves depuis la fin de septembre, on arrive à un dénombrement de 303 étudiants chez vous. C'est la première fois depuis des années que vous possédez un personnel enseignant rural également qualifié. L'examen des élèves m'a paru assez bien. La principale anomalie réside dans le fait que deux titulaires, celles des écoles numéro 1 et 3, dirigent des classes de sept degrés qui groupent respectivement 32 et 35 élèves. C'est à dire que les difficultés surpassent le bon vouloir de ces deux institutrices. Mesdemoiselles Pelletier et Villeneuve, débutantes, s'efforcent de transposer à la pratique la formation plutôt théorique qu'elles viennent de recevoir ; j'en ai profité pour les conseiller. Sauf deux titulaires à qui j'ai donné certaines recommandations, l'horaire, la préparation de classes et les autres registres officiels sont bien tenus. J'ai profité de l'occasion pour féliciter plusieurs titulaires pour l'ingéniosité qu'elles ont mise à dresser maintes pièces de matériel didactiques des mieux appropriés avec l'esprit du programme. Également mon appréciation a été accordée à la plupart des institutrices pour la bonne attention qu'elles portent au bon parler des élèves, particulièrement en cette année où nous en avons fait le thème principal de notre journée pédagogique. A l'école No 2, j'ai été bien impressionné par l'esprit de travail des élèves de Madame Giroux ; quant aux plus grands, dirigés par Madame St-Denis, le bon élan intellectuel acquis l'an dernier semble se maintenir. Toutefois une surveillance plus étroite devra être exercée aux récréations. Comme aux autres écoles j'aimerais qu'on accorde une partie de la cour spécialement aux garçons et l'autre aux filles. Le langage devra également

s'améliorer, Des propos entendus, en ces derniers temps, de grands garçons particulièrement, résonnent faux aux oreilles des jeunes qu'on prépare à leur première communion. Je vous recommande donc de suivre cette question de près et d'enquêter si besoin est. Paroisse et village forment, cette année, une seule commission scolaire ; pour autant les problèmes scolaires sont devenus plus nombreux et je vous félicite du sérieux que vous mettez les prévoir ou à les solutionner. J'ai fait l'examen du local temporaire que vous avez organisé au village ; je serai donc prêt à faire la recommandation de leur état détaillé au Département sur présentation . Quant à votre situation financière, elle semble bien normale ; bien qu'il vous faudra prévoir un emprunt temporaire ou à long terme en vue de la construction centrale que vous projetez le printemps prochain. Il m'est agréable, messieurs les commissaires et le secrétaire, de vous faire part de mes bons sentiments et de me dire, votre tout dévoué, Julien Paré. Inspecteur d'école.

le 9 février 1960

Province de Québec,

Commission Scolaire de St Augustin,

A une session spéciale des Commissaires d'école de la commission scolaire de St Augustin, dans le Comté de Deux Montagnes, tenue au lieu ordinaire des sessions (école), mardi le 9 février 1960, 7h30 p.m., à laquelle session sont présents : Monsieur Doris Giroux, président, MM Achille Duquette, Rémi Duquette, J.M.Ethier Rolland Villeneuve, tous commissaires d'école formant quorum. Le secrétaire est aussi présent

.....Attendu que le curé et marguilliers de l'oeuvre et Fabrique de la Paroisse St Augustin, corps politique ayant sa place d'affaire à St Augustin dans le Comté des Deux Montagnes, district de Terrebonne, ont approuvé et décidé de céder aux commissaires d'école pour la municipalité de St Augustin, un immeuble connu et désigné comme étant le lot deux cent cinq



(205) du cadastre officiel de la paroisse de St Augustin, pour et moyennant certaines considérations telle l'utilisation à perpétuité par la Fabrique de la salle de la dite école comme salle paroissiale,

....Attendu que cette décision de la Fabrique a été sanctionnée et approuvée par le corps des marguilliers anciens et nouveaux et par les francs tenanciers tenant feu et lieu:

....Attendu que cette résolution a aussi reçu la sanction de l'Evêque du Diocèse de St Jérôme, Monseigneur Emilien Frenette,

....Attendu que toutes ces résolutions autorisent le marguillier en charge soit Monsieur Edmond Lalande de St Augustin à signer au nom de la Fabrique les actes nécessaires pour compléter cette cession;

....Attendu que le dit Edmond Lalande refuse sans aucune raison valable de signer les actes préparés par Me Gaston Binette, Notaire de St Eustache ; il est proposé par M Rémi Duquette secondé par M Rolland Villeneuve et adopté à l'unanimité que Me Gaston Binette soit autorisé à préparer un acte de cession du Curé et des marguilliers de l'oeuvre et Fabrique de la paroisse de St Augustin aux commissaires d'Ecole pour la Municipalité de St Augustin de l'immeuble sous décrit et de préparer également un protêt notarié pour ensuite le signifier au dit Monsieur Edmond Lalande, le sommer de signer le dit acte en sa qualité de marguillier en charge de la Fabrique de St Augustin, Il est également résolu à l'unanimité qu'à défaut par Monsieur Edmond Lalande de se conformer au protêt qui sera signifié par Me Gaston Binette, que Me André Fauteux, avocat de Ste Thérèse, soit autorisé à prendre sans délai des procédures de mandamus pour forcer le dit Edmond Lalande à signer l'acte de cession dont il s'agit et à prendre en plus contre ce dernier une action endommagement pour rembourser la Commission scolaire de tous les dommages qu'elle a subi, subit ou subira comme suite directe et immédiate du refus de Monsieur

Edmond Lalande de remplir les devoirs de sa charge. Adopté. A huit heures et quart (8h1/4) le président lève la séance. Doris Giroux, Prés. Léo Fillion, Sec.Trés.

le 15 février 1960
Province de Québec,
Commission Scolaire St Augustin,
Comté des Deux Montagnes,

A une assemblée spéciale des commissaires d'Ecoles, de la commission Scolaire de St Augustin, comté des deux Montagnes, tenue au lieu ordinaire des sessions (école), lundi le 15 février 1960. Cette assemblée a été convoquée par écrit...

...Monsieur Jean Maurice Ethier propose qu'à l'avenir la Commission Scolaire décide de donner la gratuité du livre scolaire pour tous les élèves qui fréquentent les écoles de la Municipalité Scolaire de St Augustin ; et ce après approbation du Département de l'Instruction publique. Adopté.

Monsieur Rolland Villeneuve propose que le secrétaire soit autorisé d'aviser le Surintendant du Département de l'Instruction Publique que cette commission scolaire s'est acquis d'un terrain choisi par cette Commission Scolaire et approuvé le 5 mars 1959 par le Département de l'Instruction Publique. Adopté.



Bénédictio de la croix de chemin chez Jean Gauthier (haut du Petit-Brûlé) en 1942

Attendu que le terrain choisi par la Commission Scolaire St Augustin et approuvé par le Département de l'Instruction Publique, dans une lettre du 5 mars 1959,

Attendu qu'une résolution publiée le 11 août 1959 et approuvée à l'unanimité, il a été décidé qu'une école de 12 classes avec résidence pour les religieuses soit construite.

Attendu que les plans du Département sont faits pour des terrains non accidentés.

Attendu que notre terrain se prête admirablement bien à une construction d'école, quoique légèrement accidenté.

Attendu que nous devons pourvoir au logement de nos religieuses qui servent si bien la paroisse de St-Augustin depuis au delà de 28 ans.

Attendu que la Fabrique de St Augustin nous a cédé ce terrain pour la somme nominale de un dollar (\$1.00) à la condition expresse de pourvoir à une salle de récréation adéquate pour pourvoir aux loisirs communautaires de la dite paroisse.

Attendu que les contribuables scolaires sont tous les mêmes contribuables au point de vue municipal,

Considérant tous ces attendus, il serait plus profitable et économique pour les contribuables de St Augustin



Croix de chemin de la Côte des Bouchards



(De gauche à droite) 1re rangée: ? , ? et Gilles Giroux. 2e rangée: Mlle Clément, André Desjardins et Pierre-Paul Giroux. 3e rangée: Jeannette Forget, Gérard Mitchell et Marcel Deschamps. 4e rangée: Mlle Dubois, Raoul Villeneuve et Marie-Jeanne Forget. 5e rangée: Murielle L'Allier, Yvette Meloche et Jacqueline Dubois. Debout en arrière: Guy Corbeil et Paul Villenaire



Le 27 septembre 1959. Première pelletée de terre pour la construction de l'école St-Jean-Baptiste à Saint-Augustin. Ouverture en unai 1960.

De g. à d.: Lucien Meilleur, président de la Société St-Jean-Baptiste; Ernest Leroux, maire du Village de 1957 à 1969; Edmond Renaud, ancien secrétaire de la Commission scolaire; Albert Giroux, juge de paix; Rémi Duquette, commissaire d'école; L'abbé Jean-Baptiste Ethier, curé de la paroisse; Me Gaston Binette, dépné au Provincial; Doris Giroux, président de la Commission scolaire; Léo Filion, secrétaire de 1956 à 1964 de la Commission scolaire; Edmond Lalande, commissaire; Achille Duquette, commissaire; Bernard Ouellette; André Marron, architecte; Gérald Major, contracteur et Edmond Théorét, maire dc la paroisse



d'avoir recours aux services d'architectes compétents. Il est proposé par Monsieur Jean Maurice Ethier que la firme d'Architecte Robillard, Jetté et Beaudouin soit retenue pour préparer les esquisses nécessaires, les plans et devis, et la surveillance des dits travaux d'une école de 12 classes et d'une résidence pour les religieuses et salle de récréation adéquate ; et le tout sous l'assentiment du Département de l'Instruction Publique. Monsieur Achille Duquette propose un amendement à la Commission Scolaire : attendre les plans de Département de l'Instruction Publique avant de retenir les services d'architectes. Les motions étant mises au vote: ont voté pour la motion principale, Monsieur Jean Maur.Ethier, Monsieur Rolland Villeneuve, ont voté pour la motion en amendement, Monsieur Achille Duquette, Rémi Duquette et Doris Giroux. La motion d'amendement remporte par une voie de majorité.

...Monsieur Jean Maurice Ethier propose que Madame Maurice Paiement soit engagée pour faire la classe à l'école du Village, pour aider à la Soeur Supérieure qui est malade. Madame Paiement commencera le 15 mai jusqu'à la fermeture des classes sur le prix de \$2000,00 par année. Adopté à dix heures et trente le président lève la séance.

Doris Giroux, prés.

Léo Filion, sec.trés.

18 avril 1960, St Eustache.

Messieurs les Commissaires,
Comm. Scol. de St Augustin,
Comté des deux Montagnes.

Messieurs,

Au début du présent mois, je faisais la deuxième inspection officielle des quatorze classes de votre municipalité scolaire. A cette même occasion, plaisir m'était de rencontrer messieurs le curé, le président et le secrétaire et de m'entretenir avec eux des problèmes qui retiennent votre attention présentement. Il apparaît que le personnel enseignant, en général,

NOTATION DE MON INSPECTION

| | | examen des élèves | Appréc. des titulaires |
|-------|---------------------------|----------------------|---------------------------|
| 1 1-7 | Mme J. Claude Gauchon | B | TB |
| 2 1-3 | Mme Roland Giroux | TB | E |
| 4-7 | Mme Jean St Denis | B | TB |
| 3 1-7 | Melle Pierrette Gratton | B | TB |
| 4 1-7 | Melle Louiselle Pelletier | B | TB |
| 5 1-6 | Melle Rita Villeneuve | B | TB |
| 6 1-3 | Mme Fériol Vaillancourt | TB | TB |
| 4-7 | Mme Jean Claude Mercier | B | E |
| 7 1-3 | Melle Thérèse Paré | TB | TB |
| 4-7 | Mme Rupert Proulx | TB | TB |
| 8 1-2 | Soeur St Valère | E | E |
| 3-4 | Soeur Rose-Irma | TB | TB |
| 5-6 | Soeur M. de St Canut | TB | TB |
| 7-9 | Soeur St Hermance | TB | E |

apporte le meilleur rendement des trois dernières années : mais consultant les statistiques, je constate également que depuis trois ans, c'est la première année que ce personnel est qualifié au complet. Pour autant, les principes et la méthodologie du programme sont mis en pratique avec une plus grande compétence. L'horaire, la préparation de classe et les registres officiels sont remplis et suivis avec soin. Toutefois, les bulletins des élèves de l'école No 1 n'enregistraient pas encore les notes du mois précédent. La Soeur Hermance, directrice de l'école du village mérite votre appréciation pour la lourde tâche qu'elle a accomplie cette année : ses élèves de 7,8 et 9e années possèdent bien leur programme, la discipline et le climat pédagogique des élèves sont excellents, puis elle sait encourager et stimuler à la fois l'ardeur des titulaires et des élèves. Les résultats de mes examens prouvent que les élèves ont accompli des réels progrès depuis le début de l'année. Cependant, j'ai fait remarque à deux institutrices qu'elles avaient tendance à accorder des pourcentages trop élevés à leurs élèves à la suite de concours trop faciles ou corrigés avec trop de largesse. Je comprends, par contre, que les trois institutrices qui ont enseigné sept degrés

ne peuvent remporter le même succès que les autres. Bien que là encore, comme je l'ai fait observer à l'une de ces dernières titulaires, il importe de travailler d'avantage avec le ou les degrés les plus en retard et sur la où les matières les plus faibles, surtout si ces matières sont fondamentales. Il m'a été agréable de me rendre compte que les élèves maniaient leur langage avec plus d'aisance et une meilleure correction, en cette année du bon parler, et j'en ai félicité maîtres et élèves. Il serait superflu de m'étendre sur les conditions d'hygiène et de salubrité qui font défaut dans plusieurs de vos écoles : étant donné qu'une école centrale qui s'élèvera bientôt habitera, l'an prochain, tous les élèves de votre municipalité. Tout au cours des procédures en vue d'une telle réalisation, vous avez suivis avec fidélité la loi scolaire et les directives du Département.

Je suis donc heureux de vous en féliciter.

Veillez agréer, messieurs les commissaires et le secrétaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs et me croire, votre tout dévoué,

Julien Paré, Inspecteur d'écoles.

Engagement des professeurs pour 1960-61

Monsieur Rolland Villeeneuve propose que Mlle Rita Villeneuve, inst. soit engagée pour enseigner jusqu'à la 6e année inclusivement à l'école de la Côte St Louis des Bouchard pour l'année scolaire 1960-61, au prix de l'échelle des salaires en vigueur au mois de septembre 1960 (\$2.225.00) Et que Mlle Louiselle Pelletier, inst. soit engagée pour enseigner jusqu'à la 6e année inclusivement l'école de la Côte St-Louis des Corbeils pour l'année 1960-61, au prix de l'échelle des salaires en vigueur au mois de septembre 1960, et que Monsieur Le Président soit autorisé à signer leur engagement. Adopté. Monsieur Rolland Villeeneuve propose que Mlle Pierrette Gratton inst., soit engagée pour enseigner du premier au 5e degré inclusivement à l'école du Haut du Petit Brulé pour l'année 1960-61 au prix de l'échelle des salaires en vigueur au mois de septembre 1960, et que M le Président soit autorisé à signer son engagement. Adopté. Monsieur Jean Maurice Ethier propose que Mme Roland Giroux, inst., soit engagée pour enseigner au village le 7e degré pour l'année scolaire 1960-61 au prix de l'échelle des salaires en vigueur au mois de septembre 1960 (\$2.700,00).

Attendu que la Commission Scolaire a besoin d'un local pour faire la classe en septembre prochain, il est proposé par Monsieur Jean Maurice Ethier : ...que la commission scolaire loue la maison de Mademoiselle Albina Bérichon au prix de \$25.00 par mois à partir du 1er septembre 1960 au premier juillet 1961. La Commission Scolaire ne se rend pas responsable des effets que Mlle Bérichon laissera dans la maison. La Commission Scolaire devra aménager le local convenablement pour y faire la classe, et s'engage à remettre le dit local en même état que lorsqu'ils en ont pris possession. Le tout en autant que le local sera accepté par Monsieur l'Inspecteur d'Ecoles et le bureau de

santé. ...Attendu que dans les écoles du Bas et du Haut Petit Brulé ainsi que dans la Côte St Louis des Bouchard, les élèves sont trop nombreux et comprennent trop de degrés pour qu'un seul professeur donne un rendement efficace. Attendu que ces écoles ne s'apprêtent pas pour que deux professeurs puissent enseigner dans ces écoles, il est proposé par M Rémi Duquette: que les élèves des 6eme années des écoles du Bas et du Haut Petit Brulé soient transportés à l'école de la Côte St-Louis des Corbeils. Que les élèves des 6eme et 7eme années des écoles de la Côte St-Louis des Bouchard, les élèves de 7eme année du Bas et du Haut Petit Brulé soient transportés à l'école du Village. Que les élèves des 8eme et 9eme années de la paroisse soient aussi transportés au village. Adopté.

25 mai 1960

Province de Québec.
Commission Scolaire St Augustin,
Comté des Deux Montagnes,
Assemblée Spéciale.

A une assemblée spéciale des commissaires d'école de la commission scolaire de St Augustin, comté des Deux Montagnes, tenue au lieu ordinaire des sessions, mercredi le 25 mai 1960 à 8 heures de l'après-midi. Cette assemblée a été convoquée par écrit le 21eme jour de mai 1960.

Sont présents M. Doris Giroux, président, MM Achille Duquette, Jean Maurice Ethier, Rolland Villeeneuve et Rémi Duquette. D'après les allégations de M André Marien, architecte, relatives à des conversations préalables avec les gens du personnel technique du Département de l'Instruction Publique au sujet de l'opportunité de demander des soumissions, Monsieur Rémi Duquette propose que la Commission Scolaire demande des prix par l'intermédiaire de l'architecte, M André Marien, dès qu'il sera en mesure de la faire à partir de lundi le 30 mai 1960. Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à

six heures du soir heure avancée, lundi le 13 juin, et de 8 heures à 9 heures du soir, heure avancée, elles pourront être reçues au lieu ordinaire des sessions, et que Léo Filion, secrétaire trésorier de la commission scolaire de St Augustin soit autorisé à inviter :

M. Léo Giroux
10170 Grande Allée, Montréal
M. Roland Bélisle
7, Bon Pasteur, Laval des Rapides
Milsey Construction
220 rue Champagne, St Eustache
M.G.A. Construction
Pointe Calumet
Renaud Construction,
St Eustache
Rochon et Touchette
St Thérèse
Gérald Major

St Thérèse, contracteurs à faire des soumissions pour la construction d'une école de 12 classes avec résidence pour les religieuses, au village de St- Augustin. Adopté.

11 heures et 30 min. Le président lève la séance.

Doris Giroux, prés.
Léo Filion, secr-trés.

15 juin 1960 (?)

...il est proposé par M. Achille Duquette que la soumission de Monsieur G. Major Construction Ltée au montant de deux cent cinquante deux mille trois cent trente dollars (\$252.330,00) en monnaie courante du Canada, pour la construction de l'école St- Jean Baptiste soit acceptée par cette commission scolaire en autant que toutes les procédures légales relatives à une construction d'école de douze (12) classes avec résidence auront été adoptées par le Département de l'Instruction Publique de Québec et la commission municipale de Québec. Que les chèques des deux autres plus bas soumissionnaires soit: Touchette et Rochon Ltée et M.G.A. Construction Inc, soient gardés par la commission scolaire jusqu'à ce que le Département accepte le soumissionnaire. Adopté à l'unanimité.



Juin 1960

Attendu que la commission scolaire de St Augustin a fait demande au Département de l'Instruction Publique pour la construction d'une école de 12 classes avec résidence, Attendu que la Commission scolaire a reçu l'approbation pour la construction de cette école, de Monsieur Omer Jules Desaulniers, surintendant du département de l'Instruction Publique par une lettre en date du 5 août 1959,

Attendu que la commission scolaire a accepté la soumission de Monsieur Gérald Major Construction Ltée de Ste Thérèse (cette soumission étant la plus basse)

Attendu que la Commission scolaire n'a pas dans ses fonds généraux le montant pour défrayer ces dépenses, il est proposé par M. Rolland Villeneuve que le secrétaire de la commission scolaire soit autorisé de demander à l'Honorable Yves Prévost,

secrétaire de la Province, un octroi pour aider la commission scolaire à défrayer le coût de cette construction. Adopté à l'unanimité.

...Considérant que cette commission scolaire ne peut acquitter les dites dépenses sans avoir recours à un emprunt,

En conséquence, il est proposé par Monsieur le Commissaire Achille Duquette avec l'appui de M. le Commissaire Rémi Duquette et résolu qu'une résolution soit et est adoptée et qu'il soit statué et décrété par cette résolution, comme suit :

1. Les commissaires d'écoles pour la municipalité susdite sont par les présentes autorisés à construire une école élémentaire de 12 classes avec résidence pour les religieuses, dans l'arrondissement du village et à effectuer à cette fin les dépenses ci-dessus spécifiées ;

2. Les commissaires d'écoles sont

autorisés à emprunter pour les fins de la présente obligations jusqu'à concurrence du dit montant;

3. Ces obligations seront mises en coupures de \$100,00 ou de multiples de \$100.00 ;

4. Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré selon le cas, la Banque Provinciale du Canada à Montréal, à Québec et à St Augustin, endroit de la succursale de cette banque.

5. Les obligations seront datées du premier janvier 1961 et seront remboursées en série, en 20 ans.

...Monsieur Achille Duquette propose que la commission scolaire loue la maison de Mlle Albina Bérichon pour faire la classe au prix de \$25.00 par mois et que le président et le secrétaire soient autorisés à aménager le local convenablement pour les besoins de la cause. Adopté



L'école Saint-Jean-Baptiste et son ajout actuel devenue Prés Fleuris

Re: Paroisse.

1-8-60

....approuver les travaux d'urgence présentement exécutés dans la réfection totale du clocher et de la cheminée de l'église et aussi les travaux de peinture de la couverture et des portes et fenêtres.

Comm. Scolaire

22 août 1960

...Monsieur Rémi Duquette propose que les soumissions déposées sur la table de la commission scolaire pour le transport des écoliers soient ouvertes pour en prendre connaissance. ...Monsieur Rémi Duquette propose que Monsieur Guilbeault soit engagé pour faire le transport des écoliers suivant la soumission demandée, au prix de trois milles dollars. Il devra se soumettre aux exigences demandées dans le contrat et que le secrétaire soit autorisé de préparer le dit contrat.

...Monsieur Rémi Duquette propose que la vieille bâtisse actuelle connue sous le nom de "Ecole du Village" soit vendue au complet pour démolition par enean public, par le secrétaire, ainsi qu'une partie du mobilier. La date de vente et les conditions seront fixées ultérieurement. Le tout sujet à l'approbation de M le Surintendant du Département de l'Instruction Publique. Adopté à l'unanimité.

14 avril 1961.

Rapport de M. l'Inspecteur des écoles, Municipalité scolaire de St-Augustin, St-Augustin, Comté des Deux Montagnes,

Messieurs les Commissaires,

La visite officielle de vos huit écoles pour le second semestre de l'année scolaire 1960-61, a été faite du 27 mars au 11 avril. Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport de la situation générale, ainsi qu'un plan d'organisation pour votre école

centrale qui doit ouvrir en septembre prochain. Actuellement 311 élèves fréquentent les 15 classes en activités, aux quatre coins de la paroisse; tous ont hâte sûrement de s'inscrire à la magnifique école du village qu'ils voient s'élever majestueusement. Un grand progrès sera réalisé pour l'instruction des enfants ; nul doute également que le développement du caractère, de la personnalité s'épanouira dans un milieu beaucoup plus favorable. La fréquentation est assez régulière. Vos institutrices sont à l'oeuvre régulièrement et suivent bien les prescriptions exigées pour la tenue du journal d'appel, la préparation de leurs classes et l'horaire quotidien. Toutes n'ont pas les mêmes aptitudes pour intéresser activement trois, quatre ou cinq divisions, mais cependant il y a du progrès chez les élèves. L'an prochain sous l'habile tutelle d'une directrice éclairée et active, le travail sera plus intéressant, plus formateur dans chacune des divisions où l'émulation sera un nouveau facteur de travail et de succès. Je prévois cependant pour quelques années à venir une certaine difficulté dans le classement et une réaction de certains parents mal éclairés; trop d'élèves ont des résultats de 80% qui devraient être plutôt de 55 ou 60%. Les examens mensuels dans les divisions multiples portent sur très peu de matières enseignées sans aucun retour en arrière et les résultats ne souffrent pas les comparaisons avec d'autres classes. Les 4e, 5e, et 6e années sont faibles et même très faibles pour l'orthographe, l'analyse et le vocabulaire, Les mathématiques ne sont guère mieux assimilées. Je crois qu'une attention spéciale des maîtresses pour les élèves de 7e année permettra une belle réussite pour ce degré de l'examen officiel. Monsieur le secrétaire m'a fait part des engagements prévus pour septembre prochain, nous en avons même discuté ensemble et votre choix est excellent. Il s'impose cependant d'engager une septième institutrice. Mlle Aline St Onge de l'école No 6 m'a fort bien

impressionné par son travail méthodique, son dévouement et la belle tenue de sa classe.

| Années | Élèves |
|--------------------------------|--------|
| 4e | 35 |
| 5e | 34 |
| 6e | 32 |
| 5e et 6e | 36 |
| 7e | 32 |
| 7e et 8e | 31 |
| 8e | 35 |
| 8e et 9 | 26 |
| 9e | 17 |
| Total: 11 classes - 332 élèves | |
| Moyenne par classe: 32 élèves. | |

Les prévisions pour septembre prochain sont établies comme suit:

Il y aurait peut-être lieu de séparer, pour un nouveau progrès psychologique, les garçons et les filles, en 3e, 4e, 5e, 6e, années, tout en conservant mixtes les classes à deux divisions. Cette étude est basée sur la probabilité des promotions et je ne crois pas qu'elle varie beaucoup dans l'ensemble. Pour terminer, Messieurs les Commissaires, je me permets de vous féliciter pour votre magnifique réalisation en cours et tout le dévouement que vous apportez à l'oeuvre importante de l'instruction. Recevez mes salutations et l'assurance de mon entier dévouement. Sincèrement vôtre, Charles A. Roberge. i.e.

mai 1961

...Monsieur Achille Duquette propose que 4 religieuses de la Congrégation des Soeurs de Ste Croix soient engagées pour enseigner à l'école centrale St Jean Baptiste pour l'année scolaire 1961-62, au prix de \$1,800. chacune, soit pour la 1ere, 6eme, 8eme et 9eme années ainsi qu'une directrice pour le personnel enseignant au prix de \$2.000, et que le président et le secrétaire soient autorisés à signer l'engagement des 5 religieuses. Adopté.



Monsieur Laurent Lalande propose que Mesdemoiselles :

| | |
|----------------------|------------|
| Lise Labrèche, | (\$2,200), |
| Ginette Giroux, | (\$2,325), |
| Rita Villeneuve | (\$2,325), |
| Claudette Villeneuve | (\$2,100), |
| Monique Laurin | (\$2,200), |
| Monique Pelletier | (\$2,200), |
| Louiselle Pelletier | (\$2,200), |

soient engagées pour enseigner à l'École St Jean Baptiste pour l'année scolaire 1961-62, au prix de la convention collective établie l'année dernière (montant total de \$15,350.00) et que Monsieur le Président soit autorisé à signer leur engagement. Adopté.

Retour à la petite histoire de la paroisse, extraits d'assemblées des marguilliers.

25-4-1961

...que la maison du bedeau appartenant à la fabrique soit vendue à l'enchère en même temps que la vieille école.

12-9-61

...tirage des joints aux murs de la sacristie et du sanctuaire...et la réfection complète de la fournaise de l'église.

14-9-62

...installation de l'eau chaude au presbytère.

23-9-62

...que les réparations soient faites au presbytère actuel, qu'on démolisse la cuisine et la remise adjacente.

18-10-62

...ajouter une troisième messe le dimanche, à 8hr, 10hr, 11hr30. Faire sabler les planchers du sanctuaire, de l'église et les couvrir de vernis plastic. M. Maurice Vachon...prêt... prix réduit.

27-08-63

...qu'une conduite d'eau soit faite du presbytère à l'église.

29-8-63

...que la fournaise du presbytère soit changée, qu'on y pose une nouvelle fournaise et que l'installation d'un chauffage complet à l'huile soit faite par la maison Robert et Fils de Ste Thérèse au prix de \$1601.00

9-6-64

...faire installer le chauffage à huile à l'église, confier les premiers travaux à M. Grégoire Létourneau engagé à la maison Fraguabar Robertson Ltd de Montréal, au montant de onze cent soixante dollars pour installation complète.

29-8-65

...moi soussigné, délégué de l'Ordinaire, ai mis le Révérend Monsieur l'Abbé Jean Paul Maisonneuve en possession vraie, réelle et corporelle de la cure et paroisse de St-Augustin. ce moment, 1er janvier 1965, la dette de la fabrique montait à

| | |
|-------------|----------|
| janvier 66, | \$28,000 |
| janvier 67, | \$25,000 |
| janvier 68 | |

2 mai 67

...les travaux du terrain de stationnement confiés à M. Yvon St Pierre, contracteur pour la préparation: pierre de \$1,60 la tonne...."grader" pour étendre la pierre.

21-7-67

...qu'un poteau de lumière soit acheté chez M. Georges Guilbeault et qu'une sentinelle soit placée pour éclairer le terrain de stationnement.

9-9-69

...engagé MM. Raymond Ouellette et Lucien Guilbeault, \$3.00/h pour la rénovation du jubé.

10-8-69

...c'est à l'église Saint Henri, Montréal que nous avons enfin trouvé ce que nous cherchions...il nous a été possible d'acheter 20 bancs au prix très accessible de dix dollars chacun. Ces bancs ont été transportés ici par camion à la fin de juillet 1969.

...pour couvrir le plancher : contre plaqué, clous, tuiles, etc...l'ouvrage s'est terminé le 7 novembre 1969...et nous avons ainsi un très beau jubé qui fait l'envie des propriétaires de bancs dans la nef.

21-11-69

...engager M. Maurice Ethier pour enlever la neige sur le terrain de la fabrique.

16-1-70

...la dette au 1er janvier 1970 est de \$20,000.

20-11-70

...que le sous-sol de l'église soit prêté aux Dames Fermières pour leur réunion hebdomadaire.

21-5-71

...le revêtement en asphalte du terrain de stationnement.

28-6-71

...accepter les travaux exécutés sur le terrain de stationnement...ce qui fait un total de \$3,162.00.

1er janvier 1972 .

...la dette : \$16,000

1-9-72

...huile à chauffage, alimentée par Bélisle & Belisle les deux étant de la paroisse. ...que le mur du chemin couvert soit repeint.

1-1-73

la dette : \$14,000

1-1-74

...la dette : \$12,000

28-8-74

...clôturer le terrain du cimetière

1-1-75

...la dette : \$11,000

1-1-76

...la dette : \$10,000



août 78

...concert Québec Spec à la suite de la messe de 19h30

16-12-78

...samedi, concert : Les voix d'Argenteuil.

1-1-79

...la dette : \$9,000

16-3-79

...réparation au système électrique de l'église.

11-5-79

...réparation de la corniche de l'église par Construction Coursol Inc.

7-9-79

...don de \$500.00 du curé pour l'achat de ventilateurs pour l'église.

13-6-80

...que l'on remplace les calices, ciboires et les patènes qui ont été volés le 28 avril 80.

28-11-86

...qu'un système d'éclairage "sentinelle" soit installé afin d'améliorer simultanément l'éclairage à l'avant de l'église et la côté de la sacristie.

28-7-87

...Monsieur l'Abbé Duquet devient pensionnaire.

9-3-88

...que la soumission de Jacques Thibodeau et Fils Inc, peintres de Ville St Georges ouest, Beauce, au montant de \$47,600, soit acceptée.

13-11-89

...vermissage des bancs et des boiserie.

8-1-90

décapage et peinture des planchers

12-2-90

des soumissions ont été reçues pour l'achat et la pose de tapis dans l'église



Dernier Conseil de la Paroisse de Saint-Augustin avant la création de la Ville de Mirabel





Décembre 1969. Les membres du Conseil du Village de Saint-Augustin. De g. à d.: Jean-Guy Paiement, Jean-Paul Vermette, Germain Ouellette, Léo Filon, secrétaire, Jean Corbeil, maire, André Rochon, Gérard Binette et Raoul Villeneuve, conseiller municipal

Les prêtres nommés à la tête d'une paroisse ont une double tâche à accomplir, soit, au plan spirituel, celle de pasteur, de chef, de conducteur, de gardien de la destinée des âmes qui leur sont confiées, soit au plan matériel, de la gestion des biens de la cure. Afin d'être plus près de ses ouailles pour la gestion de ces biens et prendre les décisions qui correspondent aux vœux de la majorité, le curé s'entoure de "marguilliers", élus chaque année, afin de former un conseil de fabrique. Ces hommes et ces femmes ont donné et donnent temps et argent afin de faciliter une administration saine du patrimoine collectif. C'est avec reconnaissance que nous les saluons ici :

LES MARGUILLIERS :

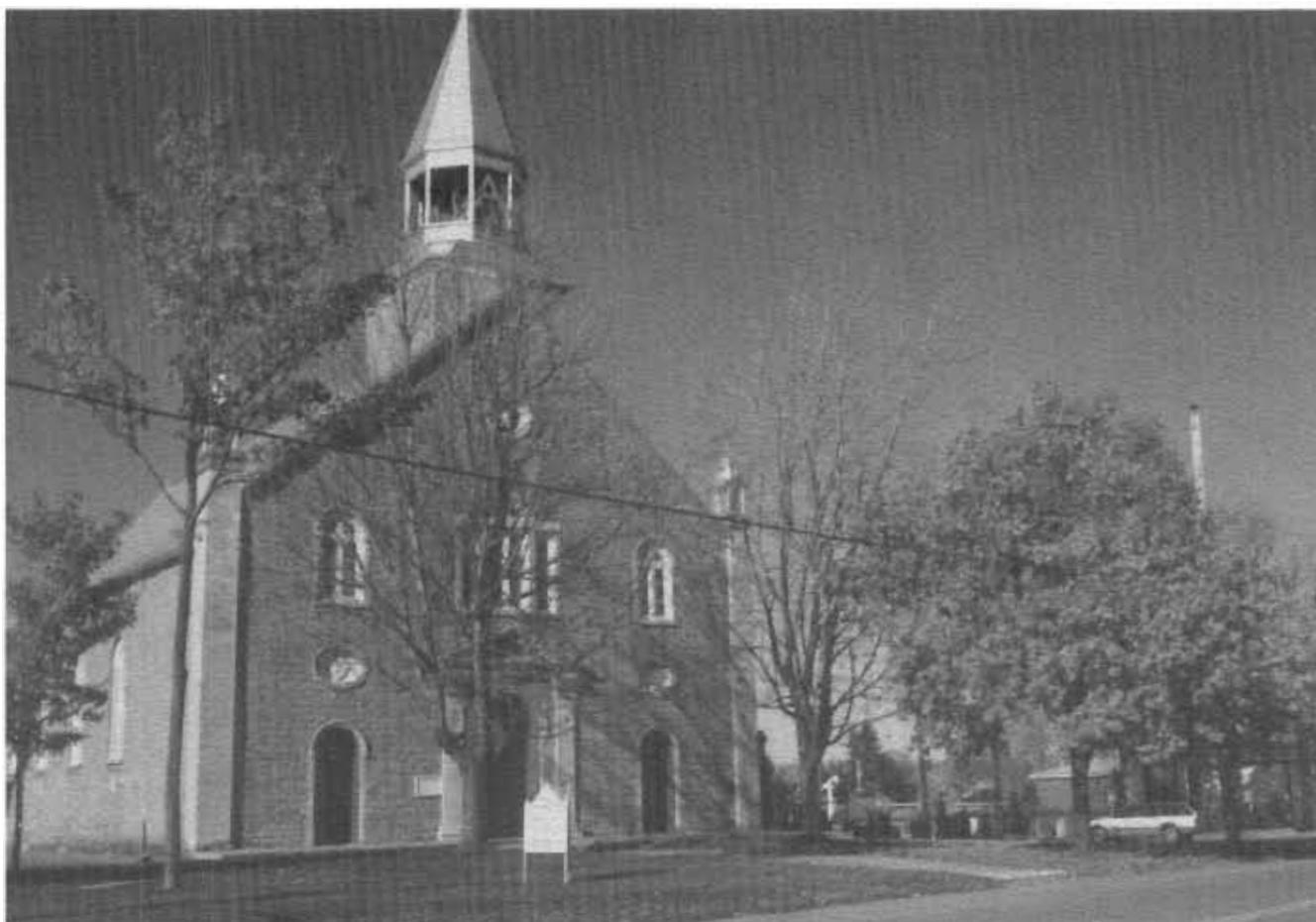
En 1839: Joachim Duquette, Thomas Cheval, Jean Baptiste Groulx, Joseph Duquette, élisent Jean Baptiste Paquet, le 17 décembre 1843.

| | | | |
|----------|---------------------------|----------|------------------------------|
| 22-12-44 | Michel Charbonneau, | 24-12-65 | Marcel Duquette, |
| 21-12-45 | Paul Doré, | 23-12-66 | Joseph Guilbeault, |
| 20-12-46 | Joseph Leroux, | 22-12-67 | Augustin Gratton, |
| 19-12-47 | Charles Lajeunesse, | 20-12-68 | Pierre Desjardins, |
| 17-12-48 | François Bouvrette, | 26-12-69 | Alexandre Dumoulin, |
| 16-12-49 | Augustin Goyer, | 18-12-70 | Léon Lalande, |
| 15-12-59 | Antoine Chauret, | 28-05-71 | à cause de l'érection civile |
| 20-12-51 | Charles Labelle, | | de la paroisse de |
| 26-12-52 | Charles Mathieu, | | Ste Monique, |
| 04-12-53 | François Xavier Lanthier, | | Alexandre Dumoulin, |
| 07-12-54 | Jérôme Lallier, père, | | ne réside plus dans |
| 16-12-55 | Léon Gratton, | | la paroisse, |
| 21-12-56 | Augustin Rochon, | 24-12-71 | Louis Beauchamp, |
| 20-12-57 | Eloi Guerrier, | 15-12-71 | Sévère Binette, |
| 25-04-58 | pour remplacer | | François Xavier |
| | Léon Gratton, décédé, | | Charbonneau, |
| | Dieudonné Leroux, | 14-12-73 | Olivier Meloche, |
| 26-12-58 | Jean Baptiste Gauthier, | 13-12-74 | Isidore Touchette, |
| 23-12-60 | Pierre Déziel | 12-12-75 | Antoine Paiement |
| | dit Labrèche, | | dit Larivière, |
| 22-12-61 | Michel Cheval | 28-05-76 | en remplacement de |
| | dit St-Jacques, | | Antoine Paiement |
| 21-12-62 | Antoine Desjardins, | | décédé le 18 courant : |
| 20-12-63 | Jean Baptiste Brière, | | Olivier Brière, |
| 11-12-64 | Jacques Neveu, | 17-12-76 | Alexandre Rochon |

| | | | | | |
|----------|--|----------|---------------------------|----------|--------------------------|
| 16-12-77 | Joseph Duquette, | 08-12-21 | Ferdinand St Jacques, | 27-12-63 | Laurent Gratton, |
| 15-12-78 | François Xavier Proulx dit Clément, | 25-12-22 | Joseph Chartrand, | | Marc Touchette, |
| 14-12-79 | Toussaint Desbiens | 23-12-33 | pour remplacer | | arrivée de |
| 11-12-80 | Damase Bouvrette, | | Joseph Chartrand | 14-12-65 | M. Maisonneuve, |
| 18-12-81 | Maxime Amyot dit Villeneuve, | 23-12-33 | qui a quitté la paroisse, | | Laurent Gratton, |
| 17-12-82 | Laurent Savage, | 08-12-24 | Jean Baptiste Bourgeois, | | Doris Giroux, |
| 16-12-83 | Octave Labelle | 20-12-25 | | | Marc Touchette. |
| 25-12-64 | Etienne Rastoul, | 19-12-26 | Mathias St Jacques, | | Remj Duquette, |
| 25-12-85 | Léonard Fortier, | 25-12-27 | Modeste Meilleur, | | Maurice Locas, |
| 26-12-86 | Jean Baptiste Bourgeois, | 23-12-28 | Ulric Labelle, | 13-12-66 | Mme Roland Giroux, |
| 15-12-87 | Emmanuel Paiement, | 22-12-29 | Joseph Labrèche, | | Mme Maurice Paiement, |
| 16-12-88 | Auguste Roy, | 14-12-30 | Joseph Gratton, | | Lucienne Bérichon. |
| 29-12-89 | Marcel Duquet. | 13-12-31 | Théophile Charette, | | Georges Guay |
| 25-12-90 | Michel Paiement dit Larivière, | 11-12-32 | Alexandre Fortier, | | (décédé accidentellement |
| 20-12-91 | Pierre Déziel dit Labrèche, | 17-12-33 | Ubaldo Guay, | 14-12-67 | le 9-11-67) |
| 25-12-92 | Salomon Brunet, | 23-12-34 | Joseph Desjardins, | | Georges Vermette |
| 25-12-93 | Théodore Gauthier, | 22-12-35 | Jean Baptiste Rochon, | | Maurice Locas |
| 30-12-94 | Jean Baptiste Rochon, | 20-12-36 | Joseph Charette, | | (pour achever le terme |
| 22-12-95 | Pierre Dubeau, | 12-12-37 | Avila Bélisle, | | de Georges Guay) |
| 27-12-96 | Adolphe Amyot, | 18-12-38 | Arthur Duquette, | 15-12-68 | Claude Stephenson, |
| 19-12-97 | Séraphin Guilbeault, | 10-12-39 | Edouard Castonguay, | | Léopold Villeneuve, |
| 25-12-98 | Isidore Touchette, | 22-12-40 | Albert Touchette, | 14-12-69 | Germain Ouellette. |
| 31-12-99 | Grégoire Filion, | 28-12-41 | Emile Charbonneau, | | Melle Lucille Charette, |
| 08-12-01 | Alexandre Rochon, | 13-12-42 | Arsidas Gratton, | 13-12-70 | André Castonguay, |
| 30-11-02 | Jules Doré, | 12-12-43 | Albert Maisonneuve, | | Acville Duquette, |
| 20-12-03 | Anthime Gratton, | 24-12-44 | Charlemagne Binette, | 19-12-71 | Roland Vermette, |
| 18-12-04 | Augustin Gauthier, | 16-12-45 | Alphonse Gauthier, | 17-12-72 | Léo Filion, |
| | Jean Baptiste | 22-12-46 | Jean Baptiste Dion, | | Mme Claude |
| | Maisonneuve, | 28-12-47 | Fortunat Ouellette, | | Charbonneau |
| 10-12-05 | Joseph Gauthier, | 19-12-48 | Arthur Meilleur, | | (démissionnée |
| 09-12-06 | Octave Filion, | 18-12-49 | Charles Edouard | | le 26-04-74, |
| 22-12-07 | Nectaire Touchette, | 17-12-50 | Touchette, | | raison de santé) |
| 13-12-08 | Hormidas Renaud, | 23-12-51 | Victor Vermette, | 16-12-73 | Florian Gauthier, |
| 19-12-09 | Mathias Lafond, | 21-12-52 | Albert Vermette, | | Réjean Labelle, |
| 27-03-10 | en remplacement de | 20-12-53 | Georges Desjardins, | 02-06-74 | Yves Bourgeois, |
| | Mathias Lafond,décédé, | 19-12-54 | Ernest Leroux, | | Angèle Binette, |
| | Olivier Meloche, | 18-12-55 | Camille St Jacques, | | (remplacement de |
| 18-12-10 | Wilfrid Chartrand, | | Léo Chartrand, | | Mme Claude |
| 17-12-11 | Gervais Leblanc, | 08-01-56 | Mathias Fortier, | 15-12-74 | Charbonneau) |
| 15-12-12 | François Xavier Daoust, | 23-12-56 | Napoléon Lalande, | | Gabriel Charette, |
| 14-12-13 | Félix Chartrand, | 22-12-57 | Armand Godin. | 14-12-75 | Alphonse Guindon, |
| 20-12-14 | Damase Clément, | 21-12-58 | Election annulée | | Laurent Vermette, |
| 12-12-15 | Jean Baptiste Fortier, | 04-10-59 | pour cause de | | Mme Raymonde |
| 10-12-16 | Exilius Bouvrette, | | déficience physique, | | Fortier-Laroche |
| 23-12-17 | Léonard Gauthier, | | René Meloche, | | (démissionnée le |
| 08-12-18 | Zoël Paiement, | | Stanislas Bouchard, | | 07-12-76) |
| 09-03-19 | en remplacement de | | Edmond Lalande, | 12-12-76 | Angèle Carrières |
| | Léonard Gauthier, décédé, | | Hervé Mayer, | | Alfred Guilbault, |
| | François Xavier Gauthier, | 20-12-59 | pour remplacer | | Jean-Guy Touchette, |
| 07-12-19 | Emmaüs Lallier, | 18-12-60 | Hervé Mayer qui vient | | Georges Ladouceur. |
| 05-12-20 | Théophile Tassé, | 17-12-61 | de quitter la paroisse, | 18-12-77 | Lucien Bouchard, |
| | | 20-01-63 | Aldas Labelle, | | Henri Guay, |
| | | | Lucien Gauthier, | 03-12-78 | Floriane Coursol, |
| | | | Claude Villeneuve, | | Florent Bélisle, |
| | | | Edouard L'Allier, | 16-12-79 | Yvon Mondou, |
| | | | Philippe Giroux, | | |



| | | | |
|----------|---|----------|---|
| 14-12-80 | G rard Mondou, Aim  Th rien, | 15-12-85 | Jean Guy L gar , Lionel LeBouthillier, |
| 13-12-81 | Jean Yves Villeneuve, Claire Pilon Sanscartier, | 14-12-86 | Charlotte Masson Lafande, Lucien Guilbault, |
| 12-12-82 | Ghislain Perreault, Pierre Paul Carri res, | 13-12-87 | Yvon Villeneuve, Jeannine Charlebois, |
| 10-12-83 | Roland Renaud, Georges Villeneuve, | 11-12-88 | Robert Touchette, Raymond Ouellette, |
| 16-12-84 | Jean Guy Gagnon, Ang le Carri res | 10-12-89 | Raymonde Gagnon, Gis le Labont  |





La rue Saint-Augustin vue du clocher



Villa Mirabon vue du clocher



Nos curés



François-Xavier De Sève

Premier curé: 1838-1843

Né à Montréal, le 12 mai 1809, de François-Xavier De Sève et de Marguerite Rolland-Lenoir, il fut ordonné à Montréal, le 20 janvier 1833. Vicaire à Sainte-Scholastique de 1834 à 1836, puis à Sainte-Élizabeth de Joliette de 1835 à 1838 et à Sainte-Thérèse en 1838, il devint le premier curé de Saint-Augustin des Deux-Montagnes en 1838, alors desserte de la paroisse de Saint-Eustache sous la cure de M. Paquin. En 1843, il fut curé de Saint-Simon de Bagot puis, en 1845, il se retira à Saint-Augustin des Deux-Montagnes où il est décédé le 12 novembre 1869.



Pierre Jérémie Crevier

Deuxième curé: 1843-1851

Né à Saint-Laurent, près de Montréal, le 3 février 1814, de Luc Crevier et de Marie Pépin, il fit ses études à Sainte-Thérèse et au Séminaire de Montréal. Il fut ordonné le 24 janvier 1841, par Mgr Ignace Bourget. Vicaire à Marieville de 1841 au 10 octobre 1842 puis à Chambly de 1842 à août 1843, il devint desservant à Saint-Hermas du 23 août au 29 septembre 1843. Curé à Saint-Augustin du 29 septembre 1843 au 21 septembre 1851, puis à Saint-Charles sur Richelieu du 3 octobre 1851 au 23 septembre 1855 et enfin au Mont Saint-Grégoire du 26 septembre 1855 au 30 septembre 1856. Malade, il se retira à Saint-Charles sur Richelieu du 30 septembre au 30 novembre 1856, puis à l'évêché de Saint-Hyacinthe du 18 décembre 1857 au 19 février 1858. Vicaire à Marieville du 19 février 1858 au 9 mars 1862, il fut en même temps directeur du collège de Marieville. Il se retira à Saint-Charles du 9 mars à décembre 1862 et à l'Hôtel-Dieu de Montréal de décembre 1862 à janvier 1863. Après avoir été missionnaire à Malone (N.Y.) et à Centerville (U.S.A.) de janvier à novembre 1863, il se retira à nouveau à Saint-Charles sur Richelieu jusqu'en avril 1867. Il devint alors économiste à l'évêché de Saint-Hyacinthe d'avril 1867 à octobre 1868 puis vicaire à Saint-Charles jusqu'au 22 juin 1872, époque où il se retira. On le surnomme «le beau Crevier» pour le distinguer de deux autres prêtres du même nom: ses cousins.



Jean-Baptiste Champoux

Troisième curé: 1851-1856

Fils de Michel Champoux et de Marguerite Archambault, il naquit à Saint-Jean-Baptiste de Rouville le 22 février 1822, fut ordonné prêtre le 22 août 1847. Il exerça son ministère à Saint-Lin où il fut vicaire de 1847 à 1849. Missionnaire à Granby en 1849, puis successivement curé à Stanstead de 1849 à 1851. Curé à Saint-Augustin de 1851 à 1856, à Sainte-Julienne de 1856 à 1857, pour ensuite assumer les cures de Saint-Michel de Napierville de 1857 à 1873, de Sainte-Brigide de Montréal de 1873 à 1874, et enfin de Berthierville de 1874 à 1905, où il mourut le 27 février de la même année.

Quatrième curé: 1856-1881

Joseph Salomon Théberge

Issu de Antoine et de Catherine Dufresne, il est né à Chambly le 14 février 1827 et fut ordonné prêtre à Montréal le 5 octobre 1850. D'abord vicaire à Terrebonne de 1850 à 1855, il fut ensuite curé à Saint-Janvier de 1855 à 1856, à Saint-Augustin de 1856 à 1881 et enfin à Varennes de 1881 à 1899 où il mourut le 5 juin.



Cinquième curé: 1881-1884

Joseph Edmond Chevigny

Né à L'Assomption le 10 juillet 1819 de Joseph et de Marie-Tbérèse Désilets, il fut ordonné prêtre à Montréal le 16 août 1846. Professeur au collège de L'Assomption de 1846 à 1847, il fut ensuite vicaire à Vaudreuil de 1847 à 1848, puis curé à Sainte-Anne de Bellevue de 1848 à 1850, à Mascouche de 1851 à 1864, à Contrecoeur de 1864 à 1873, à Verchères de 1873 à 1879, à Pointe-Claire de 1879 à 1881 et enfin à Saint-Augustin de 1881 à 1884 où il mourut le 8 août. Il fut inhumé dans le caveau de l'église.



Sixième curé: 1884-1893

Joseph Bonin

Né à Lanoraie le 6 janvier 1845, fils de Basile et de Geneviève Marion, il fit ses études à Joliette et fut ordonné prêtre à Montréal le 22 novembre 1868. Il fut vicaire à Joliette de 1868 à 1869, puis à Vaudreuil de 1869 à 1871. Après avoir été professeur au Séminaire de Joliette de 1871 à 1876, il fut successivement curé à Saint-Michel des Saints de 1876 à 1877, à Sainte-Émilie de l'Énergie de 1877 à 1884, à Saint-Augustin de 1884 à 1893 et à Saint-Charles de Montréal de 1893 à 1906. Retiré à Berthierville en 1906, il mourut le 26 décembre 1917.





Pierre Arcade Laporte

Septième curé: 1893-1899

Fils de Joseph Antoine et de Josephite Sauvage ou Saintonge, il naquit à l'Assomption le 16 mars 1833. Ordonné prêtre à Montréal le 8 novembre 1863, il fut d'abord professeur au collège de l'Assomption de 1863 à 1869, puis, successivement curé à Rawdon de 1869 à 1873, à Ste-Émilie de l'Énergie de 1873 à 1876, à St-Lin de 1876 à 1878, à St-Philippe de Laprairie de 1878 à 1885, à Ste-Monique de 1885 à 1887, à St-Théodore de Montcalm de 1887 à 1889, à Repentigny de 1889 à 1893, à St-Augustin de 1893 à 1899. Il se retira à l'Assomption où il mourut le 13 février 1920 et fut inhumé dans la crypte du collège.



Isidore Camille Rochon

Huitième curé: 1899-1921

Né à St-Eustache le 30 janvier 1861, fils de Léon Rochon et d'Arthémise Claireux, il fut ordonné prêtre, après des études au petit Séminaire de Ste-Thérèse et au Séminaire de Montréal, par Mgr Fabre, le 28 février 1885. D'abord vicaire à St-Basile le Grand de Chambly en 1885, il dut prendre un repos de 1885 à 1886. Vicaire à Laprairie de 1886 à 1888, puis aumônier chez les soeurs de Ste-Croix (ville St-Laurent) de 1888 à 1889, il fut par la suite vicaire à St-Jean-Baptiste de Montréal de 1889 à 1891, vicaire à St-Joseph de Montréal de 1891 à 1899, curé de St-Augustin de 1899 à 1921. Ce fut alors qu'il restaura l'Église et rebâtit le presbytère après le feu de 1905. Il mourut à Cartierville le 20 novembre 1935.



Joseph Ubald Labelle

Neuvième curé: 1921-1928

Né à St-Janvier le 20 septembre 1875, fils de François-Xavier et de Cordélia Viau, il fit ses études à Ste-Thérèse et au Séminaire de Montréal où il fit ses études à Ste-Thérèse et au Séminaire de Montréal où il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1899. Successivement vicaire à St-Philippe de Laprairie et à Sacré-Coeur de Montréal en 1903, puis vicaire à St-Vincent de Paul des Écores, il devient curé à St-Sauveur en 1915 et à St-Augustin de 1921 à 1928. Curé à Ste-Geneviève de Pierrefonds en 1928, il prit sa retraite en 1944 et mourut le 20 juillet 1949.

Dixième curé: 1928-1933

Joseph Eudore Charbonneau

Fils d'Isaïe et d'Éléonore Limoges, il est né à Ste-Thérèse le 5 février 1884, y fit ses études ainsi qu'au Séminaire de Montréal, où il fut ordonné prêtre par Mgr Racicot le 28 juin 1908. Il fut professeur à Ste-Thérèse et assistant procureur de 1908 à 1910, vicaire à Ste-Thérèse de 1910 à 1918, et à St-Stanislas de Montréal de 1918 à 1928. Curé à St-Augustin de 1928 à 1933, il restaure l'église et le presbytère, curé à St-François d'Assise de Montréal (Longue-Pointe), de 1933 à 1941, à St-Édouard de Montréal de 1941 à 1957. Il est fait prélat domestique le 13 avril 1949. Il démissionne le 22 janvier 1957. Retiré à la Fraternité Sacerdotale en 1957, il décède le 8 octobre 1961. Le service a lieu à St-Édouard de Montréal et l'inhumation à Ste-Thérèse.



Onzième curé: 1933-1934

Léon Verschelden

Né de Louis et de Domitille Vanier, à Ste-Thérèse le 3 août 1885. Il fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et au grand Séminaire de Montréal. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1909. D'abord professeur au Séminaire de Ste-Thérèse de 1909 à 1918, il est vicaire à St-Enfant-Jésus de Montréal de 1918 à 1924, aumônier à la prison de Bordeaux de 1924 à 1933 et curé à St-Augustin en 1933 (quelques mois). En repos de 1933 à 1935, il est ensuite curé à St-Barthélemy de 1935 à 1939, à Pointe-Claire de 1939 à 1941, à St-Clément de Viauville de 1941 à 1947, et à St-Denis en 1947. Retiré à Notre-Dame-de-la-Merci et à l'hôpital St-Charles Borromée, Montréal, il décède le 16 mars 1969.



Douzième curé: 1934-1937

Alexandre Bélanger

Né de Auguste et de Philomène Beausoleil-Normandin, à Chambly le 20 juin 1883. Ordonné prêtre le 3 juillet 1910, il est d'abord professeur au Collège de l'Assomption de 1910 à 1914, puis vicaire aux paroisses suivantes: Ste-Élisabeth de Joliette de 1914 à 1915, St-Jean-Baptiste-de-Lasalle de 1915 à 1917, St-Édouard de Montréal de 1917 à 1918. Il est ensuite professeur et assistant principal de l'École Normale J.-C.- de 1918 à 1921, visiteur d'école de 1921 à 1928, aumônier chez les Soeurs de Ste-Anne, curé de St-Augustin de 1934 à 1937 et curé à St-Jean-Baptiste, Marie-Vianney de 1937 à 1942. Il décède à Montréal, le 21 mai 1942.





Joseph Alphonse Vermette

Treizième curé: 1938-1940

Né de Gédéon et de Marie-Louise Vermette à Ste-Scholastique le 19 juin 1888. Il fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et au grand Séminaire de Montréal. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1916. Professeur au Séminaire de Ste-Thérèse un (1) an, il est ensuite vicaire à St-Arsène de 1917 à 1938, curé de St-Augustin de 1938 à 1940, chapelain à l'orphelinat de St-Arsène de 1940 à 1947 et curé à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Montréal en 1947. Il décède le 31 décembre 1950 et est inhumé à Ste-Thérèse.



Louis-Joseph Gervais

Quatorzième curé: 1940-1944

Né de Narcisse et d'Élisabeth Boivin à Ste-Élisabeth de Joliette le 6 janvier 1890. Il fait ses études à Joliette et au grand Séminaire de Montréal. Vicaire à St-Lin de 1914 à 1917, à St-Irénée de 1917 à 1919, à St-Arsène de 1919 à 1925 et à St-Charles de 1925 à 1933. Il est aumônier à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal en 1933, curé à Lesage de 1938 à 1940, à St-Augustin de 1940 à 1944, et à Terrebonne de 1944 à 1958. Il se retire à Ste-Élisabeth de Joliette en 1958 et décède le 5 février 1978 à Terrebonne où il est inhumé.



Jean-Baptiste Éthier

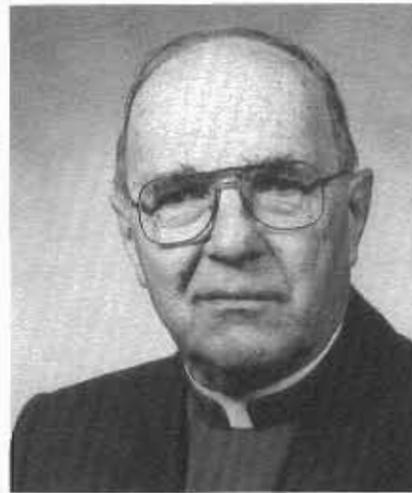
Quinzième curé: 1944-1962

Né de Joseph et de Rose-de-Lima Beaulme, à Ste-Monique le 22 août 1891. Il fait ses études à l'Université d'Ottawa-Collège St-Jean et au grand Séminaire de Montréal. Il est ordonné prêtre le 28 juillet 1918 par Mgr Bruchési. Vicaire à St-Édouard en 1924, à St-Nom-de-Jésus (Maisonneuve) de 1924 à 1926, à Ste-Brigide de 1926 à 1927, à Ste-Mary's de 1927 à 1933, à Notre-Dame-des-Neiges de 1933 à 1935. Il prend un repos en 1935. Il est ensuite vicaire à St-Louis-de-Gonzague, en 1935, à St-Jean-Baptiste en 1939 et à Notre-Dame-de-la-Paix à Verdun. Curé de St-Augustin de 1944 à 1962, il y construit une salle paroissiale. Retraité en septembre 1962 à St-Augustin, il décède le 22 janvier 1969.

Seizième curé: 1962-1965

Philippe Labossière

Né de Damasse et de Eugénie Ledoux, à St-Jude, Cté St-Hyacinthe, le 24 novembre 1902. Il fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe de 1915 à 1923. Il est ordonné prêtre en juin 1928. Il est d'abord vicaire à Notre-Dame de Hull de 1928 à 1938, puis à St-Pierre de Montréal de 1938 à 1948. Prédicateur de retraites fermées à Ville Lasalle, de 1948 à 1954, il devient administrateur de la paroisse de St-André d'Argenteuil en 1955, aumônier du collège commercial de St-Jérôme et desservant de la desserte de Notre-Dame-de-la-Salette, Rivière-à-Gagnon, puis curé-fondateur de cette paroisse en 1957. Curé à St-Augustin de 1962 à 1965, puis à Sr-Rédempteur de Blainville de 1965 à 1970, où il assista à la construction et à l'inauguration de l'église. Retiré à St-Rémi de Montréal, tout en faisant du ministère dominical à Ste-Anne-des-Plaines et chez les Soeurs de La Présentation de Montréal, il décède accidentellement le 12 janvier 1980 à St-Louis de Terrebonne. Ses funérailles ont lieu à Ste-Anne-des-Plaines où il est inhumé.



Jean-Paul Maisonneuve Dix-septième curé: 1965-1990

Né de Wilfrid et de Blanche Le Guerrier, à Ste-Thérèse de Blainville, le 12 novembre 1919. Il fait ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et au grand Séminaire de Montréal où il obtient sa licence en théologie. Il est ordonné prêtre le 31 mai 1945, dans son église natale, à Ste-Thérèse, par Mgr Conrad Chaumont. Il professe au Séminaire de Ste-Thérèse jusqu'au 10 mai 1960. En 1960, il est nommé curé à St-Hermas et le 29 août 1965 il devient curé de St-Augustin, où depuis 25 ans, il donne le meilleur de lui-même, dans un dévouement sacerdotal sans compter. La magnifique restauration de l'église en 1989-1990 est une des preuves de son souci constant pour la gloire de Dieu et le bonheur de son peuple, dans son oeuvre apostolique. Il s'est retiré le premier septembre 1990 au presbytère de Sainte-Thérèse, sa paroisse natale.



Prêtres natifs de la paroisse



Joseph Duquet
7e curé de Sainte-Thérèse
2e supérieur du Séminaire
1812-1857



Stanislas Bouvrette
Jésuite
1865-



Joseph-Léonard St-Jacques
Curé de Keeseville, N.Y.
1876-1950



Augustin Gratton
Oblat
1876-1928



Exilius Meilleur
Curé de Saint-Édouard, Napierville
1884-1941



Euclide Binette
Curé de Saint-Joseph, Montréal
1885-1937



Donat Godin
Curé de Saint-François d'Assise, Montréal
1886-1966



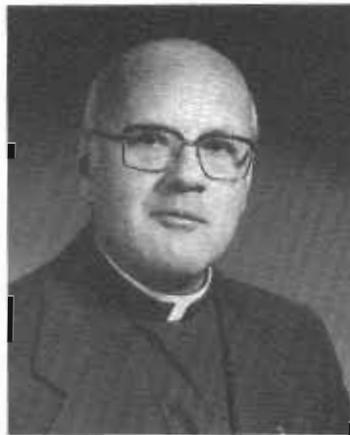
Donat Binette
Économe de l'archevêché de Montréal
1887-1940



Augustin Desjardins
Curé de Plaisance
1866-1935



Fernand Proulx
Curé de Saint-Janvier
1914-1981



Gérard Proulx
Père blanc
Vicaire à Sainte-Thérèse
1916-



Georges Constantin
Saint-Sacrement
Vicaire à Shawinigan
1918-



Denis Desjardins
Montfortain
Missionnaire à Haïti
1920-



Georges Duquet
Curé de Sainte-Monique
1922-



Jacques Fortier
Prêtre du diocèse de Saint-Jérôme
Curé de Saint-Janvier de Mirabel
1928-



Jean Binette
Missions étrangères au Soudan
1941-



Guy Sanscartier, Prêtre séculier
Oeuvres des vocations, Saint-Jérôme
1959-

Pierre Charette
Fraternité sacerdotale
1919-



Religieux et religieuses natifs de Saint-Augustin

PRÊTRES (avec la date d'ordination)

| | |
|--------------------|-------|
| Michel Charbonneau | 1876 |
| Xavier Charbonneau | _____ |
| Aurèle Corbeil | 1886 |
| Rémi Corbeil | 1919 |
| Maurice Alary | 1927 |

RELIGIEUX FRÈRES

| | |
|-------------------|-------------------------------|
| Joseph Vermette | Frères de Saint-Gabriel |
| Nelson Bouchard | Frères de Saint-Gabriel |
| Stanislas Filion | Frères de Saint-Sacrement |
| Armand Brière | Frères des Écoles Chrétiennes |
| Alcide Desjardins | Frères de Saint-Gabriel |

RELIGIEUSES, de diverses communautés

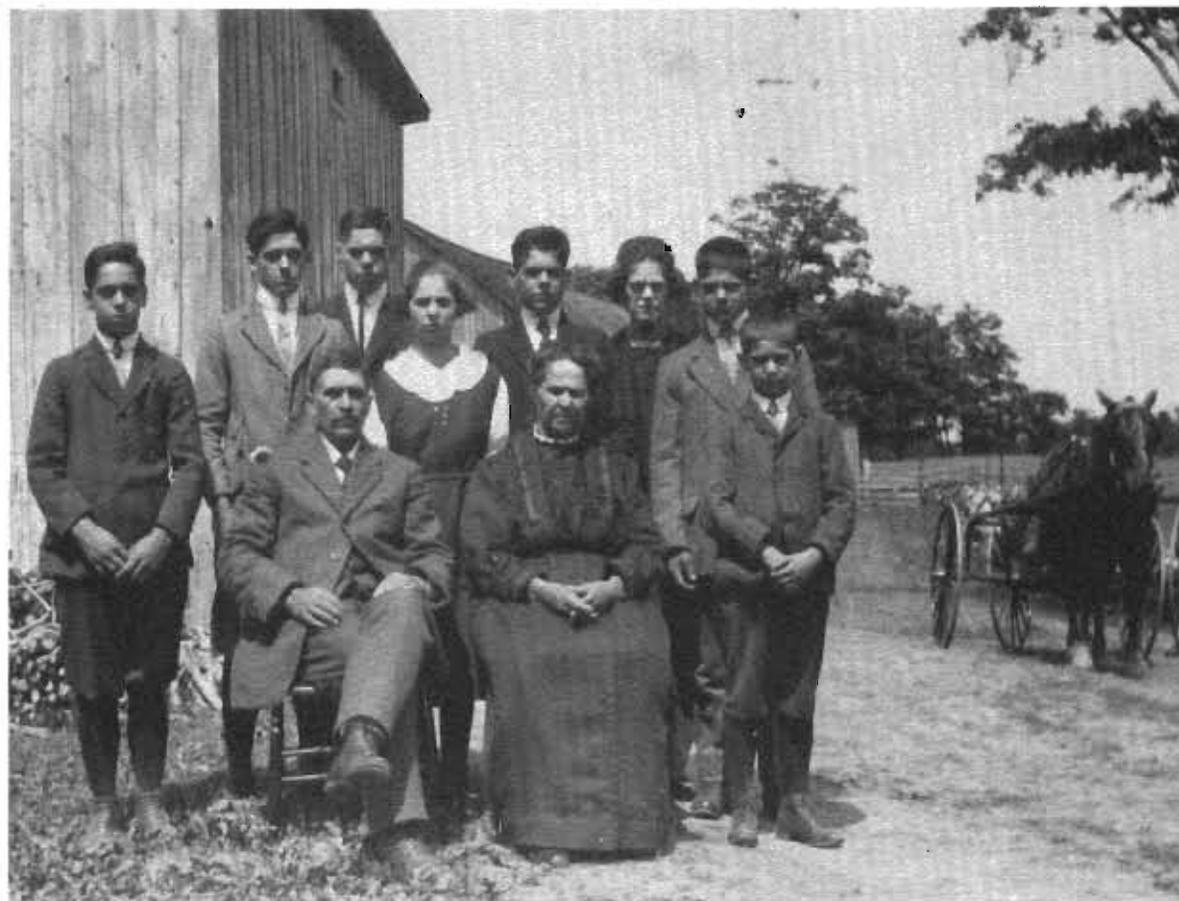
| | |
|--------------------------|-----------------------------|
| Cécile Chartrand | Congrégation Notre-Dame |
| Éloïse Duguet | Congrégation Notre-Dame |
| Rollande Bouchard | Saint-Nom-de-Jésus-Marie |
| Claire Chartrand | Petite fille de St-Joseph |
| Augustine Chartrand | Fille de la Sagesse |
| Clémentine Filion | Clarisse |
| Léopoldine Saint-Jacques | Soeur Grise de Montréal |
| Zénaïde Gratton | Soeur Grise de Montréal |
| Bernadette Gauthier | Soeur Grise de Montréal |
| Irène Gauthier | Soeur Grise de Montréal |
| Marie-Marthe Villeneuve | Petite Fille de St-François |
| Bernadette Chartrand | Filles de la Sagesse |

RELIGIEUSES DE SAINTE-CROIX

| | |
|-----------------------|-----------------------|
| Emma Fortier | Exilia Fortier |
| Amanda Fortier | Flore Godin |
| Marie-Laure Migneault | Dorilla Roy |
| Exilia Fortier | Bernadette Roy |
| Cécile Tassé | Blanche Binette |
| Alice Giroux | Thérèse Fortier |
| Annie L'Allier | Marie-Ange Desjardins |
| Jeanne Fortier | Clotilde Fortier |
| Germaine Filion | Donatienne St-Jacques |
| Thérèse Corbeil | Jeannette Duquette |
| Blanche Villeneuve | Lanrentia Renaud |
| Marie-Rose Roy | Lucienne Renault |
| Yvette Charron | Pierrette L'Allier |
| Pierrette Meloche | Jeanne-Louise Renaud |
| Thérèse Giroux | |



L'héritage familial





Résidence de la famille Roger Audy, magnifique patrimoine appartenu à la famille de Monsieur et Madame Laurent Gratton

Ce magnifique patrimoine a longtemps appartenu à Monsieur et Madame Laurent Gratton. C'est avec beaucoup de fierté que notre famille s'y est établie depuis maintenant cinq ans.

Notre principal intérêt et notre objectif commun sont de remettre en valeur les quelque 124 arpents de terre dont la majeure partie est réservée à la culture. L'exploitation de l'érablière est une autre de nos activités familiales reliées à la vie de campagne. Elle représente une occasion particulière de festivités où se regroupent parents et amis. C'est donc avec un profond respect de la nature et de l'environnement que chacun de nous a appris à concilier travail et loisirs.

Notre histoire est simple. Originaire de la Vallée de la Matapédia, Gertrude Poirier épouse Roger Audy, fils de cultivateur en 1948. Ils emménagent quelques années plus tard à Montréal afin d'œuvrer dans le domaine de l'excavation et de la construction. Par la suite, ils s'installent pendant plus de 25 ans à Sainte-Thérèse où leurs enfants Nicole et Jean-Claude font la majorité de leurs études.

C'est le désir d'un retour à la terre qui nous a poussés à planifier une retraite bien méritée à Saint-Augustin. Nous retrouvons ici une paroisse attachante, aux paysages sereins. Les gens qui y vivent sont de nature sympathiques et serviables, ce qui nous fait espérer y demeurer encore de nombreuses années.

C'est ainsi que Roger, Gertrude, Jean-Claude et Nicole Audy profitent de l'occasion pour souligner le 150^e anniversaire de la fondation de la paroisse Saint-Augustin. Nous souhaitons aux organisateurs un franc succès dans leurs activités.

famille Rosa RHÉAUME et Lucien BÉLANGER



Mariage de M. et Mme Lucien Bélanger, le 04 mai 1940

Né le 26 septembre et troisième d'une famille de 12 enfants, Lucien Bélanger est le fils d'Églantina Piché et Aldéric Bélanger, cultivateur dans le rang Sainte-Henriette à Sainte-Monique.

Il fit ses études à l'école du rang à Sainte-Monique pour ensuite se diriger vers le travail à la ferme de son père.

Née le 13 février, Rosa Rhéaume est la quatrième d'une famille de 9 enfants. Elle est la fille de Ada Bélisle et Arthur Rhéaume, cultivateur à Saint-Augustin dans le rang du Chicot; au bout de quelques années, son père achète une des premières fermes du rang Sainte-Marie à Sainte-Monique.

Par un dimanche après-midi, elle rencontre un jeune homme qui habite dans le voisinage. Par un matin ensoleillé du mois de mai 1940 et après 4 ans de fréquentations, les cloches sonnent de joie. Après le mariage, ils exploitent une ferme à Saint-Augustin et Mme Bélanger revient dans sa paroisse natale. A l'époque, la campagne était réellement la campagne jusqu'au bout du rang.

De cette union, naissent deux enfants (Fleurette et Jean-Pierre) qui résident eux aussi à Saint-Augustin. L'agriculture et le travail extérieur font vivre la petite famille, et les années passent



Accompagnés de leurs parents, les enfants Fleurette et Jean-Pierre

Le 19 octobre 1963, Fleurette prend comme époux René Forget de Saint-Augustin. Il est le fils d'Orise Charbonneau et de Henri Forget; de ce mariage, sont nés deux enfants: Claude et Chantal, présentement sur le marché du travail.

Le 31 juillet 1976, Jean-Pierre épouse Johanne Charbonneau de Sainte-Monique, fille de Simone Rivard et d'Aimé Charbonneau du rang Sainte-Marie; de cette union, est

née une fille Pascale fréquentant présentement l'école primaire (École Prés Fleuris).

Félicitations!!! Monsieur et Madame Lucien Bélanger célèbrent leur 50^e Anniversaire de mariage cette année (1940-1990).

C'est ainsi un court récit de la vie des braves gens de Saint-Augustin où il fait bon vivre. La famille Bélanger souhaite un heureux anniversaire à tous les citoyens de Saint-Augustin à l'occasion du 150^e Anniversaire de la paroisse, et remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de ces Fêtes.



La résidence de Monsieur et de Madame Lucien Bélanger



Photo prise à l'occasion du 50^e Anniversaire de mariage de M. et Mme Lucien Bélanger en 1990

famille Germain BÉLANGER et Pauline CHAUMONT



Grâce à Germain Bélanger (1928), fils d'Aldéric Bélanger et d'Églantine Piché de Sainte-Monique et de Pauline Chaumont (1934), fille d'Adrien Chaumont et d'Anésie Racine de Sainte-Anne-des-Plaines, mariés le 04 mai 1957, le Camping Mirabel voit le jour en 1973.

Situé sur le chemin Bourgeois à Saint-Augustin, cet endroit privilégié reçoit de nombreux campeurs. La ténacité et la persévérance de Pauline et de Germain et de leurs quatre enfants, Robert, Daniel, Michel et Dominique ont fait du relai de motoneige, Chez Dodo (1971), le terrain de camping d'aujourd'hui.

Au cours des années, le camping progresse; les installations sportives se multiplient; les fils Bélanger rencontrent même leur épouse. Le mécanicien Robert, l'aîné, marié à Johanne Dion (mai 1983) de Sainte-Thérèse-

de-Blainville, donne naissance à Jean-François, mars 1985. Un deuxième enfant, Marie-Eve naît en mars 1988.

Les jumeaux, Daniel et Michel: le premier, mécanicien en aéronautique, marié à Louise Bastien de l'Épiphanie (mai 1984) est père de Simon (juillet 1987) et de Guillaume (décembre 1989); Michel, le deuxième, marié à Johanne Breton de Boisbriand (octobre 1985), aide à l'entreprise familiale.

La benjamine tant désirée, Dominique, étudie aux Hautes Études Commerciales, en comptabilité. En mai 1990, elle épouse Guy Saint-Pierre de Saint-Hermas.

Longue vie, prospérité dans un esprit familial toujours vivant!



Pauline et Germain Bélanger à leur mariage le 04 mai 1957



(De g. à dr.) (1^{re} rangée): Johanne, Louise, Pauline, Dominique et Johanne. (2^e rangée): Michel, Daniel, Germain, Guy et Robert



(De g. à dr.): Daniel, Robert, Pauline, Germain, Dominique et Michel.



Les petits-enfants: (De g. à dr.) Jean-François, Simon, Marie-Eve et Guillaume



Vue du terrain de camping Mirabel

famille Jacques BÉLISLE



Pierre Goyer dit Bélisle, résident du Haut du Chicot, époux de Thais Touchette fait l'acquisition en 1874 d'une terre sise au 6550 du Chemin Chicot Nord, paroisse de Saint-Augustin. Leur quatrième enfant, Ovila Bélisle épouse Rose-Alba Giroux de Saint-Augustin le 29 mai 1899 et viennent s'y installer.

De ce mariage, naissent neuf enfants dont six franchissent les premières années de vie. L'aînée, Dolorès naît le 24 juillet 1900 et épouse René Meloche le 15 février 1922. Ceux-ci s'installent tout près dans le Petit Chicot. Elle donne naissance à treize enfants dont douze vivants. Elle décède le 10 novembre 1985. Deux de ses enfants demeurent toujours à Saint-Augustin soit Réal Meloche et Réjeanne Meloche, épouse d'Eugène Ouellette. Dolorès compte dans sa descendance 31 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Le premier fils d'Ovila, Edgar voit le jour le 22 août 1903. La population se souvient de lui comme le menuisier appelé pour la construction des maisons et des bâtiments de ferme. Il opère une boutique à bois au centre du village, qui, avec les années, devient un centre de location. Il est maintenant retraité à Saint-Eustache.

Paul-Émile né le 10 juin 1906, épouse Yvette Deschambault le 1^{er} août 1934. Ils s'installent au Grand Chicot (25^e Avenue, Saint-Eustache) et sept enfants voient le jour. Paul-Émile est vite reconnu pour son esprit d'invention et son entrepreneurship. Il met sur pied divers services selon les besoins du temps: moulin à scie, magasin de peinture, commerce d'huile à chauffage et pétrole, moulange, atelier de menuiserie et de plomberie. Ces fils ont hérité de son sens des affaires et poursuivent dans la même voie. Leur famille compte maintenant 18 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants.

Gustave voit le jour le 17 février 1908 et prend pour épouse Berthe Théorêt le 22 juillet 1936. Il fait ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse et entreprend, par la suite, une carrière d'enseignant. Ils élisent domicile à Saint-Eustache et huit enfants voient le jour. Plusieurs d'entre eux suivent

les traces de leur père. Leur premier fils, le notaire Guy Bélisle occupa la mairie de Saint-Eustache pendant de nombreuses années. Treize petits-enfants s'ajoutent à la famille.

Le troisième fils, Rolland naît le 05 juin 1909 et épouse Yvette Filiatrault le 16 août 1937. Il prend la relève d'Ovila sur la ferme qu'il quitte en 1960 pour s'installer à Sainte-Thérèse, puis à Saint-Janvier. Trois enfants voient le jour. Jacques, le second en-

fant, demeure et opère un commerce à Saint-Augustin. La descendance compte six petits-enfants et autant d'arrière-petits-enfants.

Le benjamin, Florent est né le 13 avril 1914 et épouse Anita Renaud le 02 août 1938. Il établit demeure sur la terre voisine. De leur union, naissent dix enfants dont Normande, épouse de Rosaire Morin, demeure toujours à Saint-Augustin. Florent et Anita ont aussi 21 petits-enfants.



Famille d'Ovila Bélisle et de Rose-Alba Giroux (1920). (De g. à dr.) Rolland, Gustave, Paul-Émile, Ovila, Florent, Rose-Alba, Dolorès et Edgar



Photo prise en 1987. (De g. à dr.) Florent, Paul-Émile, Gustave, Edgar et Rolland

famille Roger BÉLISLE



En 1921, partis de Saint-Philippe d'Argenteuil, Monsieur Ernest Bélisle et son épouse Albertine Lahaie ont acheté une ferme située au Petit-Brûlé. Avec quelques vaches, taures et poules, ils vécurent des fruits de la ferme.

En 1941, leur fils Ubald prend la relève. Il achète la ferme paternelle. Avec son épouse Lucienne Pilon, ils ont dix enfants vivants. La production laitière est leur principale occupation. Ils sèment du grain pour nourrir les animaux.

Ubald doit, pendant plusieurs années, travailler à l'extérieur pour subvenir aux besoins de leur nombreuse famille. Pendant ce temps, son épouse vaguait à tous les travaux de la ferme avec les enfants. Le temps des Sucres fait aussi partie de leur besogne.

En 1977, plusieurs années après l'expropriation, leur fils Roger fait tout en son pouvoir pour racheter la ferme paternelle tout en travaillant à l'extérieur. En 1985, il fait l'acquisition d'une meunerie encore très prospère à Saint-André d'Argenteuil sous le nom de "Les Moulins B.G.L. Inc." Avec la collaboration de son épouse, Nicole, et de Sophie et Julie, les deux filles, ils peuvent concentrer leurs efforts à la ferme et à la meunerie.



Ubald et sa jument grise au Temps des Sucres



Vue aérienne de la ferme et de la maison paternelle de 1921 à 1990



M. Ubald Bélisle et Mme Lucienne Pilon, à leur 35^e Anniversaire de mariage, soit six mois précédant le décès de M. Bélisle



Roger Bélisle et Nicole Sauriol, accompagnés de leurs filles: Sophie et Julie

famille Ginette et Jacques BELLEROSE



Moi, Jacques, né le 21 septembre 1948 d'une famille de trois enfants à la paroisse de Saint-Michel des Saints, suis le fils de Laurier Bellerose (né le 14 mai 1924) et de Claire Dessureault (née le 08 septembre 1925). Plusieurs années, mon père fut mécanicien en automobiles pour son beau-frère et, par la suite, il travaillait dans la mécanique diesel pour machinerie lourde à la Consolidated Bathurst, succursale de Saint-Michel. Ma mère était technicienne au foyer.

Ginette, septième d'une famille de treize enfants, est née le 07 mai 1952 à la paroisse de Sainte-Anne du Lac. Ses parents sont Gérard Piché (né le 25 août 1918) et Jeannine Morin (née le 23 octobre 1921). Ils ont été cultivateurs tout au long de leur vie en exploitant une industrie laitière de grande envergure.

Au fil des ans, nous nous sommes connus et cotoyés et finalement, par un beau samedi matin, soit le 16 octobre 1971, nous unissons nos destinées. Au retour de notre voyage de noces, c'est avec nostalgie que nous quitions chacun(e) notre paroisse pour aller nous installer à Laval-des-Rapides là où nous sommes demeurés pendant cinq ans. En avril 1976, on venait de s'enrichir d'un terrain dans la paroisse de Saint-Augustin où nous prenions possession de notre résidence en décembre 1976.

Une fois, mes études primaires et secondaires terminées, je me dirigeai en "technique de mécanique ajustage" à l'Institut de Technologie de Montréal. Après avoir complété mon cours en 1970, j'entrai au service d'une



Famille Jacques Bellerose: (De g. à dr.) Yves, Ginette, Jacques et Annie

compagnie de robinetterie nucléaire à la fin de la même année. Au fil des ans, je travaillais comme machiniste et, tout en aimant responsabilité et le contact avec le personnel, je fus nommé contremaître général il y a quelques années.

Diplômée d'un cours de maître-coiffeur obtenu à Laval en 1971, Ginette fit ses premières armes à Montréal et à Laval-des-Rapides. Depuis avril 1977, elle offre ses services professionnels à cette belle paroisse de Saint-Augustin et les environs dont elle est fière, car c'est facile d'accomplir ce travail avec des gens fort sympathiques.

De notre union, deux magnifiques enfants vinrent combler notre bonheur: Annie, née le 1^{er} mai 1975 et Yves, né le 04 avril 1978. Actuellement, nos deux enfants fréquentent l'école tout

en espérant que l'avenir leur sera prometteur.

Sur le plan social, toute la famille est active soit par bénévolat, don publicitaire, etc. Pendant ces 14 années, je fus directeur dans le Comité des Loisirs de Saint-Augustin avec mon épouse, directeur du Club Optimiste, directeur de la F.H.G.M.

Directeur du tournoi de hockey Novice de Mirabel pendant cinq années, je fus président 2 ans et, actuellement, je suis président d'Honneur. Je suis également administrateur à la Caisse Populaire Mirabel et commissaire à la Commission des Loisirs de la Ville de Mirabel, etc.

Déjà, Annie et Yves participent à des activités sociales et sportives. Du patinage artistique au tournoi d'hockey Novice comme bénévole, Annie pratique toujours plusieurs sports tels que le soccer, le volleyball et la natation.

Toujours très actif, Yves a joué au soccer intercity et a obtenu ceinture verte de la Fédération de Kenyukai Karaté en 1988. Actuellement, il occupe le poste de défenseur pour les Selects du Nord, catégorie Atome AA. En période estivale, il joue au baseball intercity (Lachute-Mirabel) pour l'équipe L.A.-M.I.

Nous espérons que ces Fêtes soient inoubliables dans notre mémoire et je souhaite à tous, en mon nom et au nom de ma famille: «UN JOYEUX 150^e ANNIVERSAIRE».



La maison familiale de M. et Mme Jacques Bellerose

famille Cyril BERNIER et d'Aurore PAGÉ



Monsieur Cyril Bernier

1990: 150^e anniversaire

A Saint-Aubert de l'Islet, le 04 juin 1926, naissait Cyril Bernier, fils d'Émile Bernier, meunier, et de Léda Pelletier. En ligne directe, il descend du Seigneur Jacques Bernier dit Jean de Paris, arrivé à Québec en 1656, du Fief de la Pointe-au-foin.

Il compléta son cours classique au Séminaire Saint-Victor de Beauce. Sa profession de comptable l'amena à administrer des Cliniques Médicales et le CLSC Norman-Bethune, à Laval de 1977 à 1987. En 1968, il fit un séjour à Rome et en 1969, il fut envoyé au Lesotho, (Sud-Afrique) pour un stage en archivistique.

Déjà en 1958, il commençait à publier ses recherches en généalogie et en histoire des Familles Bernier. Il fonda un journal historique à cet effet et publia vingt-deux volumes en généalogie et des biographies. Il est Chevalier de Colomb du Conseil 9954 de Saint-Augustin-Mirabel, et Fidèle Navigateur de l'Assemblée Mgr François-de-Montmorency-Laval.

Il est commissaire à l'assermentation, membre des Sociétés des Écrivains Canadiens, des Auteurs Québécois. Il fait partie aussi d'autres Associations littéraires et scientifiques.

En octobre 1973, il a épousé à Saint-Victor de Beauce Aurore Pagé, fille de Joseph-Marie Pagé et d'Obéline Gilbert, petite-fille du Notaire

Clovis-E. Pagé, dont Cyril Bernier a écrit la biographie en 1979.

Cyril Bernier s'occupe de bénévolat et continue ses recherches en généalogie et en histoire.



Dame Aurore Pagé Bernier

Aurore Pagé, épouse de Cyril Bernier, est née à Saint-Ephrem-de-Tring, Beauce, le 13 mars 1924. A l'âge de 19 ans, elle s'engage dans l'enseignement pour une longue période de quarante ans.

Tout en enseignant, elle complète ses études universitaires qui la conduisent à un baccalauréat en Pédagogie de l'Université Laval en avril 1969. Elle obtient en 1970 un diplôme universitaire d'aptitude à la Direction des Écoles, avec la mention "distinction".

Dans sa carrière d'éducatrice, Aurore Pagé, après tant d'années d'enseignement, aurait atteint au-delà de 2,500 enfants. Il est noté dans la Bible que "les éducateurs brilleront comme des étoiles dans le Royaume des Cieux".

Aurore Pagé, pour sa consolation, aura pour couronner son oeuvre, le mérite d'avoir relevé de l'ombre et de l'oubli son grand-père, le Notaire Clovis-E. Pagé, l'un des fondateurs de la Paroisse Saint-Ephrem.

Aurore Pagé se consacre maintenant à divers organismes de bénévolat. Son action sociale se veut rayonnante dans les domaines de l'Age d'Or, des Chevaliers de Colomb, etc. Par sa vie d'éducatrice, elle aura contribué au développement de sa race, de sa religion, de ses concitoyens.

Club de Golf BEL-AIR et Florent BINETTE



Le club de golf BEL-AIR est une réalisation de trois frères dont Florent Binette, l'actuel propriétaire. C'est à Mirabel, plus précisément Saint-Augustin, sur une terre de 135 arpents, que peu à peu l'on a vu apparaître 9 trous de golf intéressants. Cela répondait à un besoin de la région à cette époque, c'est-à-dire 1963.

Deux ans plus tard, le terrain est ouvert au public. La condition du terrain n'est pas des meilleures. La clientèle du début se compose surtout de parents, amis ainsi que les gens de la région.

Peu à peu, avec la construction du chalet et l'amélioration du parcours,



Vue du chalet du golf BEL-AIR.



Quelques adeptes de golf: Les "pros de la famille", peut-être?



Vue d'un paysage sur le terrain de golf

soit: des trappes de sable, la plantation d'arbres et l'état général du gazon, le golf BEL-AIR connaît une certaine popularité.

Au mois de septembre 1969, l'expropriation en vue de l'aéroport de Mirabel vient mettre fin au projet de construction d'un deuxième 9 trous.

Florent Binette continue à opérer ce commerce à titre de locataire. Il met l'accent sur la qualité des verts, il améliore les allées et voit à ce que l'atmosphère soit des plus chaleureuses et que sa clientèle s'y sente à l'aise.

Un permis d'alcool et une cuisine viennent apporter un meilleur service aux clients. Des voitures électriques font leurs apparitions et s'ajoutent au confort des golfeurs qui se composent en bonne partie de personnes d'un certain âge.

Lors de la déréglementation en 1986, Florent Binette redevient propriétaire du BEL-AIR.

Aujourd'hui, ce club de golf est devenu une entreprise familiale. Quelques employés s'ajoutent à la famille

Binette pour assurer aux membres et aux visiteurs une journée agréable au sympathique golf BEL-AIR.



Monsieur et Madame Florent Binette, propriétaires du club de golf BEL-AIR

famille Charlemagne BINETTE et Berthe GIROUX



Maison familiale de M. et Mme Charlemagne Binette



Ordination de Jean Binette, p.m.e., en décembre 1966. (De g. à dr.) Mgr L.J. Rodrigne, Mme B. Binette, Jean Binette, Mgr P. Grégoire et M. Charlemagne Binette



Les enfants de la famille Charlemagne Binette. (De g. à dr.) Claude, Inès, Cécile, Lucie, Jean, Gaston. Photo prise en 1982

Né à Saint-Augustin en 1889, Charlemagne Binette est le fils de Noé Binette et de Léonille Savard.

Fille d'Omer Giroux et de Flore Urbain, Berthe Giroux est née en 1899.

Charlemagne Binette et Berthe Giroux se sont mariés en 1921. De cette union, sont nés six enfants: Claude, Lucie, Gaston, Cécile, Maurice, Inès et Jean.

Étant cultivateur, aviculteur, puis apiculteur, Charlemagne vit avec sa famille dans le village de 1920 à 1954.

En 1954, il vend la terre à son neveu, Gérard Binette; puis il demeure à l'avenir à Saint-Eustache. Trois de leurs fils, Claude, Gaston et Maurice pratiquent comme médecin, notaire et pharmacien. Cécile et Inès se marient.



Maurice décédé le 17 octobre 1970

Lucie est secrétaire et demeure dans la maison familiale. Mme Binette retourne à l'enseignement jusqu'à sa mort survenue accidentellement en 1969.

Pendant la décennie des années 1960, Gaston est élu comme député du comté des Deux-Montagnes à trois reprises (1960, 1962, 1966) et devient ministre dans le cabinet de Jean Lesage.

Ordonné Père des Missions Étrangères en 1966 à Saint-Eustache, Jean part pour les Philippines en 1967.

Maurice décède en 1970 et Charlemagne Binette décède en 1972. Aujourd'hui, les enfants de Charlemagne et Berthe vivent avec leur famille dans la région de Saint-Eustache. Actuellement, Jean est toujours missionnaire au Soudan.



Famille Gérard Binette: (De g. à dr.) Daniel, Denis, Hélène, Gérard et Angèle

Né à Saint-Augustin le 08 juillet 1928, Gérard Binette est le fils d'Arthur Binette et d'Yvonne Maisonneuve. Le 27 septembre 1952, il épouse Hélène Duquette, fille de Léopold Duquette et d'Adrienne Prud'homme, native également de cette paroisse. Ils eurent trois enfants: Denis, Angèle et Daniel.

Denis qui oeuvre dans l'excavation et Les Entreprises Binette et Frères se marie avec Jacinthe Mayer. Ils ont deux garçons: Luc 12 ans et Benoit 9 ans.

Employée à la Banque Nationale du Canada de Saint-Eustache, Angèle est mariée à Jean-Pierre Henry. Une petite fille prénommée Isabelle naît et est âgée aujourd'hui de 4 ans et Damien 2 mois.

Daniel, employé à la G.M. de Boisbriand et les Entreprises Binette et Frères, prend comme épouse Johanne Cloutier. Ils ont deux enfants: Sophie 8 ans et Jean-Simon 6 ans.

Lors de son mariage, Gérard est cultivateur et aviculteur. En 1960, il décide de travailler dans le secteur de la construction comme salarié. En 1976, une première subdivision sur la terre se fait pour un projet domiciliaire dont le développement est très lent.

Par la suite, les premières ventes d'envergure furent celle du terrain pour l'établissement de la Caisse

Populaire Mirabel-Saint-Augustin, la résidence "Le Mirabon" et la ville de Mirabel pour l'aménagement d'un parc (anciennement l'érablière). En 1987, les Entreprises Binette et Frères sont portés acquéreurs du reste de la terre pour continuer le projet domiciliaire qui se développe présentement à vive allure.

D'une vie sociale très active, Gérard Binette siégeait au conseil du village Saint-Augustin de 1966 à 1970 lors de la fusion des municipalités

pour former la ville de Mirabel, a été commissaire à la Commission Scolaire Saint-Eustache de 1970 à 1975 (mon épouse a pris la relève jusqu'en 1981), et administrateur à la Caisse Populaire Mirabel de 1964 à 1988.

Toujours secondé par mon épouse, nous rendons hommage aux ancêtres qui ont fait l'histoire de la paroisse et mettons notre confiance dans les générations à venir.

Félicitation pour le 150e Anniversaire de la paroisse.



La résidence actuelle de M. et Mme Gérard Binette



La famille Bouchard: (De g. à dr.) (Assis): Les parents, M. et Mme Lucien Bouchard. (Debout): Les enfants, Chantal, Johanne, Daniel et Martin

Nous remontons le cours de l'histoire pour nous arrêter en l'an 1867, alors que Joseph Rochon, propriétaire de la terre, fit par acte notarié donation de sa propriété à Louis Thibault. Celui-ci la cultiva jusqu'en 1876 et l'échangea à François Xavier Giroux contre un lopin de terre qui était situé en la paroisse de Saint-Canut.

François Xavier Giroux décida en 1893 de faire don de sa propriété à son fils Omer qui la cultiva et, par la suite, la vendit en 1916 à Philius Guay au prix de 9,845 piastres pour 94 arpents en superficie avec maison, grange et autres bâtisses dessus érigées.

C'est le 06 avril 1931 qu'Armand Guay fit l'acquisition de la terre paternelle pour en faire la culture.

C'est finalement le 21 novembre 1950, que Stanislas Bouchard prit possession de la terre pour la cultiver avec l'aide de sa famille.

Nous voilà enfin arrivé au propriétaire actuel, Lucien Bouchard, qui

acheta la ferme le 27 août 1959 et épousa dans la même année Huguette Bélisle. De cette union, sont nés

quatre enfants qui ont participé à la culture et aux travaux de la ferme.



Cette maison fut érigée sur la terre en 1877 par François Xavier Giroux et fut rénovée en 1967 par Lucien Bouchard lui-même

famille Roland et Denise BOUCHARD



M. et Mme Stanislas Bouchard, lors de leur mariage le 03 janvier 1927

Roland est le fils aîné de Stanislas Bouchard et Victoria Therrien, décédés en 1972 et 1973. J'ai épousé le 04 juin 1955 Denise Monette, fille de Maurice Monette et Marie-Ange Benoit de Saint-Janvier. De cette union naissait quatre filles toutes mariées: Suzanne (Donald Marcotte), Gisèle (Jean-Guy Campeau), Nicole (Pierre Cloutier) et Sylvie (Stéphane Simard). Nous avons cinq petits-enfants dont deux garçons et trois filles.

Nous avons habité la maison paternelle de la Côte-des-Bouchard, construite il y a plus de 100 ans par mon grand-père Samuel Bouchard. A la vente de celle-ci en 1985, j'ai construit une maison voisine de l'ancienne. La ferme étant petite, je travaillais comme menuisier à temps partiel.

Comme loisirs, j'ai participé à plusieurs concours de labours locaux, provinciaux, canadiens et 3 fois mondiaux dont le dernier fut tenu à Wexford en Irlande en 1981. Je suis, depuis plusieurs années, directeur de l'association des laboureurs du Québec ainsi que juge aux concours provinciaux et canadiens. J'ai été administrateur à la Caisse Populaire de Mirabel, autrefois Caisse Populaire de Saint-Augustin, de 1964 à 1988.

Ma femme, Denise a toujours aimé l'artisanat. Elle était à la fondation du Cercle de fermières local en 1970.



Roland et Denise Bouchard, à l'occasion de leur 25^e Anniversaire de mariage en 1980. Accompagnés de leurs quatre filles: Sylvie, Suzanne, Gisèle et Nicole

Elle fut dans le conseil d'administration pendant 11 ans dont présidente pendant 6 ans et conseillère pendant 5 ans. Depuis, elle est toujours membre

actif et participe à toutes les expositions locales.

Nous sommes fiers de demeurer à Saint-Augustin.



La maison paternelle, bâtie depuis plus de 100 ans



Les petits-enfants (De g. à d.): Francis et Éric Marcotte, Maryse et Isabelle Campeau, et Vanessa Cloutier sur les genoux de sa mère Nicole

famille Hélène BÉLANGER et Guy BOUVRETTE



Au mariage de Ghislain Bouvrette et de Nicole Bastien le 08 août 1987; (De g. à dr.) Vital Saint-Pierre, Guylaine, Normand, Christiane, Hélène, les mariés Nicole et Ghislain, Louise et Claude



Guy Bouvrette

1963), éducatrice spécialisée et mariée à Claude Piché le 07 juillet 1990.

Nous sommes arrivés à Saint-Augustin le 18 juillet 1970 suite à l'expropriation pour l'aéroport de Mirabel.

Je fais partie du cercle de fermières depuis 1966 et je suis présentement présidente.

Guy travailla comme soudeur. Il décéda subitement le 06 février 1981.

Depuis, les enfants se sont dispersés entre Mascouche, Saint-Eustache et Bellefeuille. Seul, Normand est demeuré à Saint-Augustin où il construit sa propre maison en 1984.

Normand épouse le 15 septembre 1984 Christiane Riopel, née à Saint-Eustache le 30 août 1965. Christiane est la fille de Suzanne Beauchamp et Victor Riopel, l'aînée de deux filles. Elle exerce le métier de secrétaire durant quatre ans. De cette union, sont nées Valérie le 15 juin 1986 et Marianne le 06 mars 1990.



Christiane et Normand



Valérie et le bébé Marianne, filles de Normand Bouvrette et de Christiane Riopel

Hélène est née à Sainte-Monique le 10 janvier 1932, la onzième d'une famille de douze enfants, fille d'Églantina Piché et d'Aldéric Bélanger.

Guy est né à Saint-Jérôme le 20 mars 1929, l'aîné d'une famille de huit enfants de Cécile Charbonneau et Paul-Émile Bouvrette. Il est arrivé à Sainte-Monique à l'âge de trois ans.

Nous nous sommes mariés à Sainte-Monique le 18 juin 1955. De notre union, sont nés quatre enfants: Ghislain (02 octobre 1956), mécanicien; Normand (25 novembre 1957), électricien; Guylaine (14 octobre 1961), infirmière; Louise (25 février



Maison de Christiane et de Normand Bouvrette

famille PAUL-ÉMILE ET BERTHE CARDINAL



Paul-Émile et Marie-Berthe Cardinal



Les enfants accompagnés de leurs parents: (Assis): Sylvia Lagacé, Lise, Marie-Berthe et Céline Locas. (Debout): Jean-Yves, Jacques Bourgeois et Hugo, Paul-Émile et Luc

Né le 08 février 1920, Paul-Émile Cardinal est le fils d'Arthur Cardinal et d'Yvonne Chalifoux.

Il se maria le 13 juillet 1946 à Lachute avec Marie-Berthe Ranger. Marie-Berthe est née le 23 novembre 1921 et est la fille d'Edmond Ranger et d'Alice Chartrand à Vaudreuil.

De cette union, naissent trois enfants: Jean-Yves, Lise et Luc. Cinq petits-enfants font partie de la famille.

L'aîné de la famille, Jean-Yves est né le 20 mai 1948 et prend comme épouse Sylvia Lagacé le 1er septembre 1973, native de Pierrefonds.

Une fille s'est ajoutée à cette famille: Lise. Née le 05 septembre 1951 à l'Hôpital de Lachute, elle se marie avec Jacques Bourgeois le 20 mai 1972. Natif de Saint-Augustin, Jacques est le fils de Roland Bourgeois et de Claire Filion. Ils ont eu deux enfants: Hugo et Lisa-Marie.

Le benjamin est Luc. Né le 10 octobre 1954, il se marie avec Céline

Locas le 27 mai 1978, native de Saint-Eustache. Trois filles naissent de cette union: Mélany, Anne-Marie et Isabelle.

C'est en 1950 que nous sommes établis à Saint-Augustin. Dès le début, Paul-Émile oeuvre dans la mécanique et un garage se construit et opère dans le domaine de la réparation d'automobiles.

Dans les premières années d'opération, la maison était adjacente au

garage. Par la suite, en 1960, devant la croissance du commerce, la construction de la maison familiale fut faite à proximité du commerce. Enfin, en 1964, le garage fut refait à neuf. Aujourd'hui, c'est Jean-Yves qui opère le commerce et a par le fait même pris la relève.



Les Petits-enfants



Vu de l'ancien garage



Vue du nouveau garage et de la résidence personnelle

famille Laurette et André CASTONGUAY



Né à Vaudreuil en 1857, Monsieur Xavier Castonguay maria Rachel Lapointe en 1884. Il vint s'établir sur la ferme de son beau-père à Saint-Augustin en 1887.

Fils de F. Xavier, Monsieur Emmanuel Castonguay est né en 1888. Il maria Fabiola Ouellette en 1914. Ils s'établirent sur une ferme située dans le rang des Corbeil. De cette union, deux enfants naissent: André et Jacqueline.

Il était producteur de lait et possédait un très bon troupeau Holstein. Il fut président de la Mutuelle d'assurance jusqu'en 1946, et très ardent en politique.



Famille de Xavier Castonguay: (De g. à dr.) (Assis): Yvonne, Grand-Père Xavier, Grand-Mère Rachel, Claire. (Debout): Henri, Adrien, Rémi, Soeur Ernestine, Emmanuel, Arthur et Édouard (Maire de Saint-Augustin 1940-48)



Photo de Mme Fabiola et de M. Emmanuel Castonguay, fils de M. Xavier

André est né à Saint-Augustin en 1917. Il épousa Laurette Giroux (Fille d'Albert Giroux) le 14 juillet 1940. De cette union, cinq enfants ont vu le jour: Réal, Rita, Claudette, Pauline et Fernand (décédé depuis).

Cultivateur sur la ferme de son père, il prit la relève en 1946 et eut beaucoup de succès tant aux expositions qu'en production laitière. Une des "ses sujets" a même obtenu une "Mention Honorable" avec des productions-records de lait en 1947.

Dans un même temps, il travailla comme président et secrétaire de la Mutuelle et de la Société Mutuelle d'Assurance. Il fut échevin pendant 8 ans à la Ville de Mirabel. Il fonda également la Chambre de Commerce de Mirabel en 1976.

En 1979, il vendit sa ferme à son fils (Réal) pour venir s'établir au village de Saint-Augustin. Ils habitent la maison de feu Edouard Castonguay. Depuis ce temps, ils sont rentiers et profitent pleinement de la vie.



Famille Laurette et André Castonguay: (De g. à dr.) (Assis): Pauline, André, Laurette et Micheline Desormeaux. (Debout): François Jetté, Rita, Joseph Deschambeault, Jacqueline Bigras, Claudette, Pierre Jetté et Réal. (Médaille): Fernand



La famille Castonguay: (De g. à dr.) (Assis):Raehel, Micheline, Martine et le petit David. (Debout):Claude, Réal, Lynda, Normand et Christian

Né le 08 septembre 1941 à Saint-Augustin, Réal commença ses études à l'école du rang Côte des Corbeil puis à celle du village. Après avoir été au Séminaire de Sainte-Thérèse pendant un an, il compléta ses études au Collège de Sainte-Scholastique.

Il travaille à la ferme de ses parents et le 15 septembre 1962, il unit sa destinée à Micheline Désormeaux née le 29 mars 1943, fille d'Azélie Touchette et de Paul-Émile Désormeaux. De cette union, naissent trois enfants qui leur font honneur.

Christian, né le 01 novembre 1963, a fini ses études au Collège Bourget de Rigaud et est associé à la ferme Holstein Mirabel. Christian épousa Martine Grenier le 29 juin 1985.

Normand est né le 01 décembre 1965 et fit également une partie de ses études au Collège Bourget et termina un cour d'exploitant agricole à la polyvalente Deux-Montagnes. Devenu menuisier de métier, il en est très heureux. Normand épousa Linda Bégin le 23 août 1986.

Rachel est née le 08 novembre 1969, termina son cours de secrétaire administrative à la Polyvalente Deux-Montagnes et travaille comme secrétaire chez Milles Isles Auto.

Réal achète une partie de la ferme familiale en 1962 et l'autre partie en 1979. Menuisier à temps partiel, ils deviennent producteur de lait. L'entreprise prenant de l'importance, il laisse son travail à l'extérieur.

En 1975, un virage important se fait, l'élevage des Holstein pur-sang

les fascine et en peu de temps, le troupeau devint des plus compétitif. Construction d'une étable, silos à ensilage, résidence familiale, drainage souterrain, contrôle laitier officiel, insimination artificielle, transplantation embryonnaire et participation aux expositions sont au menu quotidien et toute la famille y participe.

En plus, Micheline s'occupe de la comptabilité. Ayant une vie sociale active, Réal est directeur de la société d'agriculture de Deux-Montagnes, directeur et président du club Holstein des Laurentides (1974-1988), vice-président du syndicat de base de la fédération des producteurs de lait et président de la section agricole des Laurentides (Coopérant).

Leurs activités ne les empêchent pas d'être présent lors de festivités à l'extérieur. Les festivités favorites pour Micheline sont natation, cours de danse, cercle de fermières et elle accompagne les jeunes à leurs activités sportives (hockey). Pour Réal, les sports sont très importants et il est



Quatre générations: (De g. à dr.) Christian et le petit David, Réal et André. David représente la sixième génération des Castonguay à Saint-Augustin

même bénévole comme entraîneur. Le goût pour les sports fut vite transmis aux enfants et encore aujourd'hui ils sont très actifs.

Ferme Holstein Mirabel Enr.

Réal, Micheline et Christian en sont les propriétaires. 220 arpents en culture, tout drainé souterrainement, plus 60 arpents loués suffisent à l'alimentation du troupeau se composant de 46 vaches et 55 jeunes sujets d'élevages de 0 à 23 mois. Le classement est de 17 vaches classées TRÈS BONNE, 26 sont BONNE PLUS et 3 BONNE. La moyenne de production est de 8700 kilos de lait et d'un test de 3,7 de gras et 3,3 en protéine. Holstein Mirabel a remporté le premier prix en 1989 pour le concours "GESTION DE TROUPEAU LAITIER", de la société d'agriculture du comté de Deux-Montagnes.



Ferme de la famille Castonguay



Le 18 avril 1915, mon grand-père Adrien fait l'acquisition d'une terre dans la Côte Saint-Louis des Corbeil tout près de celle de son père François Xavier, qui lui-même s'était établi 25 ans auparavant.

Mon grand-père Adrien et son épouse eurent trois enfants: Jeanne, Denise et Maurice. Ce dernier, mon père, épouse en septembre 1955 une très jolie jeune femme du nom de Marielle Éthier et acheta trois mois plus tard la ferme familiale.

Le 10 août 1957, je vins au monde. Deux ans plus tard, le 18 juillet 1959, j'ai une petite soeur prénommée Johanne. Notre vie familiale connut une fin soudaine le 08 juillet 1963 lorsque nos parents moururent dans un accident d'automobile. La ferme fut vendue. Ma soeur et moi avons quitté Saint-Augustin pour être pris en charge par ma grand-mère maternelle Clémence Lacombe à Sainte-Scholastique.

Un vieux dicton dit: "On revient toujours à ses anciennes amours". Vingt-et-un ans plus tard, en juillet 1984, je reviens m'établir à Saint-Augustin avec mon épouse Rollande Martel et notre fils Mathieu né le 22 janvier 1984. Trois ans plus tard, le 21 février 1987 naît notre fille Stéphanie.

En avril 1987, mon travail nous amène dans la région du Saguenay et ensuite celle de Québec. Depuis août 1989, nous sommes revenus dans ma paroisse natale en espérant qu'il n'y aura pas deux sans trois ...



Mariage de M. et Mme Maurice Castonguay en septembre 1955



Mariage de Michel Castonguay et Rollande Martel le 1^{er} août 1981



Nos enfants: Stéphanie et Mathieu



Famille Charbonneau: (De g. à dr.) (1^{re} rangée): René, Claude et Paul Charbonneau, les trois frères. (2^e rangée): Sylvain, Lise, Pierre, Denise Laverdure, épouse de Claude, et Normand

Claude est le fils d'Émile Charbonneau et d'Iréna Caron. Il a cinq frères: encore vivants, Paul et René; et aujourd'hui décédés, Jean (1963), Fernand (1944) et Pierre-Paul (1932).

Depuis la fondation de la paroisse de Saint-Augustin, il y a toujours eu des familles Charbonneau. La nôtre était établie au Petit-Brûlé. Le 150^e anniversaire est un moment privilégié pour rendre un hommage spécial à nos prédécesseurs qui reposent en paix tout près de l'église; et, pour nous, c'est une façon de les faire revivre et participer à cette fête.

Nous aimerions commencer par notre père Émile. Baptisé en 1882 et inhumé en 1952 à Saint-Augustin, il a toujours été cultivateur et c'est en cette paroisse qu'il nous a élevés. Notre mère Iréna Caron, née à Pointe Saint-Charles de Montréal en 1891, épousa Émile à Notre-Dame des Sept Douleurs de Verdun en 1922. Iréna est décédée à Saint-Augustin en 1959.

Fils de Jean-Baptiste Charbonneau et d'Angèle Jacques dit Rochon, Émile avait quatre frères et une soeur. Il ne faut pas oublier un petit frère prénommé Albert décédé à l'âge de 4 ans et un enfant mort à la naissance en 1884.

Les autres membres de la famille sont: Michel, Léonard, Olivier et Marie-Anne. Michel se marie avec Gabrielle Binette en 1920. En 1914, Léonard s'est marié avec Marie-Anne Filion. Olivier prend comme épouse Rose-Anna La Madeleine en 1919. Sa soeur Marie-Anne se marie avec Régis Saint-Jacques en 1911. Tous natifs de Saint-Augustin, Émile, Michel et Marie-Anne vécurent en cette paroisse tandis que Léonard et Olivier s'établirent à Montréal. Tous reposent en paix dans le cimetière de Saint-Augustin ainsi que leurs épouses sauf Marie-Anne Filion, l'épouse de Léonard.

Fils de Joseph Charbonneau et d'Olivine Girouard, Jean-Baptiste, notre grand-père, a été baptisé à l'église de Saint-Eustache. Il épouse Angèle Jacques, fille d'Isaac Jacques et Angèle Beauchamp en 1880 à Saint-Augustin. Il a quatre frères: Léonard, Joseph, Anthime, Xavier prêtre. Michel prêtre; et cinq soeurs: Marie, Ursule, Émilienne, Philomène et Elmire. Jean-Baptiste décède à Saint-Augustin le 05 mars 1922 et Angèle, le 21 mars 1930 à l'âge de 81 ans.

Nos arrière-grands-parents, Joseph Charbonneau et Olivine Girouard se sont mariés à Saint-Eustache en 1841. Joseph meurt à l'âge de 73 ans à Saint-Augustin en 1882 et sa femme Olivine, à 71 ans en 1893.

À nos racines, une reconnaissance sincère et un cordial merci.



Mariage de France et Daniel Charbonneau, le 20 août 1977

Né le 31 mai 1954, Daniel est le fils de Benoit Charbonneau et de Viviane Villemaire. Il est le deuxième d'une famille de cinq enfants.

Le 20 août 1977, à Saint-Augustin, Daniel épouse France Paiement. Première d'une famille de quatre enfants, France est née le 17 août 1954. Elle est la fille de Jean-Guy Paiement et de Marguerite Binette. De ce mariage, ils ont trois garçons: Patrick (13 janvier 1979), Christian (26 avril 1981) et Vincent (25 mai 1984).

Ouvrant dans le domaine de la construction, la maison familiale est construite par Daniel en 1977. Pour une période de six mois, Daniel quitte temporairement son petit patelin pour travailler en Algérie. Du 21 novembre 1981 au 04 juin 1982, Daniel participe à la construction d'un monument en Algérie. Expérience merveilleuse!



France et Daniel Charbonneau à l'occasion de leur mariage

France aime bien participer à différentes activités sociales. Allant de l'artisanat aux activités sportives, elle



France et Daniel, accompagnés de leur petite famille: (Avant-plan) Vincent et Christian; (Arrière-plan) Patrick

excelle dans tous les domaines. France est nommée reine du dixième carnaval de Saint-Augustin en 1973.



La maison familiale bâtie en 1977



En octobre 1986, les enfants de France et Daniel: Christian, Vincent et Patrick (Debout)

famille Guy CHARBONNEAU



Guy Charbonneau est né à Saint-Augustin le 09 septembre 1921. L'aîné d'une famille de six enfants (Guy, Marguerite, Gaston, Louise, Anita et Gilles), il est le fils de Michel Charbonneau (décédé à l'âge de 42 ans) et de Gabrielle Binette (décédée à 43 ans); donc une lourde tâche pour cette jeune famille.

Le 21 août 1948, il épousa Rita Ravacley de Ville LaSalle. De cette union, naquirent cinq filles et deux garçons: Nicole, Pierre, Diane, Suzanne, Francine, Yves et Monique.

Chacun et chacune se dirigent vers différentes professions fort intéressantes. Secrétaire, Nicole fut organisatrice de la paroisse durant 9 ans; Pierre



Guy et Rita Charbonneau lors d'une visite à Ville LaSalle, le 12 février 1961



Accompagnés de leur mère Rita, les enfants de la famille Charbonneau: (De g. à dr.): Yves (médaillon), Francine, Monique, Nicole, Pierre, Suzanne et Diane



Autrefois, ce fut la maison familiale de la famille Charbonneau

est technicien en audio-visuel; Diane et Suzanne sont respectivement secrétaire médicale et secrétaire légale. Quant à Francine, elle est enseignante; Yves est menuisier depuis dix ans à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest; et Monique est courtier d'assurances générales.

Pour subvenir aux besoins de sa famille, il travailla comme cultivateur sur la terre paternelle et comme menuisier. Mais, Dieu ne lui donna pas le plaisir de voir grandir sa famille, souffrant d'oedème, il décède le 03 mai 1966 à l'âge de 44 ans.

famille Roger CHARBONNEAU et Nicole LAUZON



Maison ancestrale ayant plus de 150 ans; propriété de Ferrier Lahaie vers 1895

Roger Charbonneau est né le 10 décembre 1948 du mariage d'André Charbonneau et de Pauline Prud'homme.

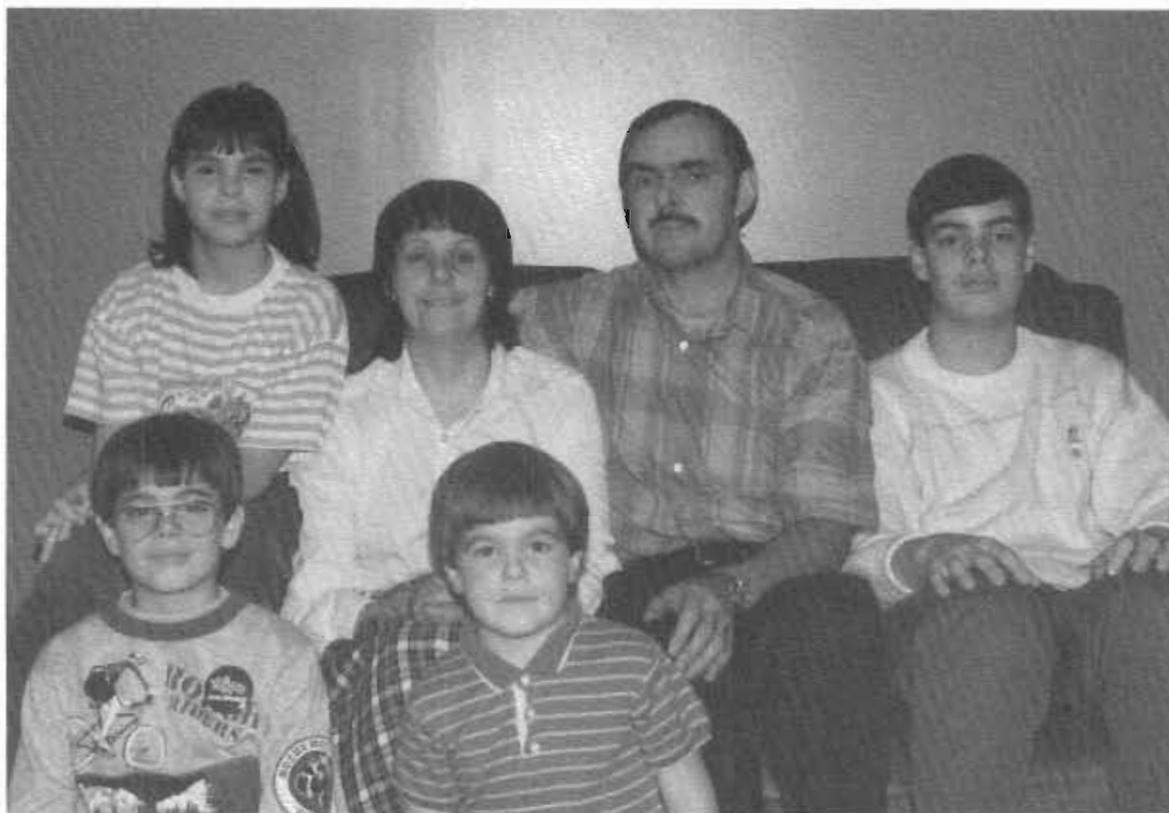
Nicole Lauzon naquit le 31 décembre 1951. Elle est la fille de Guy Lauzon et de Paulette Ferland.

Roger et Nicole se sont épousés dans l'église de Sainte-Dorothée, de Laval, le 1^{er} septembre 1973.

Le 17 juillet 1977, la petite famille aménagea à Saint-Augustin sur la ferme qui a été propriété de M. Ferrier



Résidence actuelle de la famille Roger Charbonneau et de Nicole Lauzon, serriculteur



Famille de Roger Charbonneau: (De g. à dr.) (1^{re} rangée): Jonathan et Guillaume. (2^e rangée): Julie, Nicole, Roger et Stéphane

famille Jeannine et Roger CHARLEBOIS



Mariage de Roger Charlebois et de Jeannine Lacroix, le 09 octobre 1954

Tous deux natifs de Saint-Benoit, Roger vit le jour le 19 juillet 1933, fils de Nelson Charlebois et de Virginia Girard.

Le 09 octobre 1954, à Saint-Placide, il épouse Jeannine Lacroix, fille de Hector Lacroix et de Marie-Anne Renaud. Le couple demeure 19 ans à Saint-Placide avant d'acquérir une propriété dans le village de Saint-Augustin

Leur union donne le jour à six enfants:

Francine, 04 août 1955, mariée à Jacques Bigras; deux enfants: Véronique, 12 ans; et Sébastien, 10 ans.



De gauche à droite: Sophie, Jeannine, Roger, Francine. Debout: Josée, Anne, Yves, Sylvie

Sylvie, 10 mai 1957, mariée à Réjean Lavallée; trois enfants: Francis, 10 ans; Amélie, 8 ans; et Mélissa, 3 ans.

Yves, 15 août 1960, marié à Sandra Guilbault.

Josée, 31 août 1962, mariée à Alain Cousineau; deux enfants: Jonathan, 6 ans; et Cédric, 3 ans.

Anne, 26 novembre 1964, mariée à Pierre Mondou.

Sophie, 26 août 1969, demeure avec ses parents; son ami, Martin Cousineau.

En 1984, les enfants réunissent parents et amis pour le 30^{ème} Anniversaire de mariage.

Pour nous, un camion fait partie de la famille. Roger, camionneur dans le transport en vrac depuis 35 ans.

Jeannine, "femme au foyer" très active. Présente un peu partout pour la famille, pour le commerce, s'implique à tour de rôle dans le comité d'école, la bibliothèque, les fermières, fait partie du conseil de ces dernières, présidente de la Croix-Rouge, marguillier, impliquée dans les Fêtes du 150^e.



Maison familiale



Les petits enfants. (De gauche à droite) 1^{ère} rangée: Jonathan, Cédric, Mélissa. 2^{ème} rangée: Sébastien, Véronique, Francis, Amélie

En terminant, nous rendons hommage à ceux qui, par leur travail et leur ténacité, ont fait de Saint-Augustin un endroit où il fait bon vivre.

famille Marthe DUBOIS CHAREST



Mariage de Joseph Dubois et Gabrielle Bouchard



Marthe et Émilien Charest à l'occasion de leur 25^e anniversaire de mariage

La famille J. Arthur Dubois est une des familles pionnières de Saint-Augustin. Journalier, J. Arthur Dubois épouse Rosalie Taillon et ont trois enfants. Arthur est sacristain vers 1930. En 1941, il a un malencontreux accident: il fait une chute du clocher.

Joseph, son fils travaille toute sa vie pour le C.P.R. Il épouse Gabrielle Bouchard en 1933. De cette union, ils

ont quatre enfants - dont Marthe qui "s'exile" à Mont-Laurier. Elle est femme de chambre.

Marthe rencontre l'homme de sa vie en Émilien Charest, venu de Matane. Il est commis de bureau. Il prend comme épouse Marthe le 22 janvier 1955. Tous deux déménagent à Outremont la même année. Émilien poursuit son travail de secrétaire pour

la ville. Ils ont deux enfants: Serge et Johanne.

En 1980, ils achètent une maison à Saint-Augustin pour une retraite éventuelle et paisible. En 1985, Émilien quitte son oasis de paix, Marthe reste et la vie continue.

Les deux enfants, Serge et Johanne, travaillent à Sainte-Justine. Serge est stérilisateur et Johanne, infirmière.



Serge, enfant de Marthe et Émilien Charest



Johanne, fille de Marthe et Émilien Charest



Monsieur Ernest Leroux et Mme Marie-Louise Maisonneuve



La maison résidentielle de M. et Mme Ernest Leroux

André Charrette, natif de Sainte-Thérèse, arrive à Saint-Augustin en 1936. Il épouse Huguette Therrien, fille de Aldéric Therrien et Juliette Mondou de Saint-Eustache. Mme Juliette Mondou, native de Saint-Augustin, est la fille de Firmin et de Malvina Mondou.

De leur union, sont nées deux filles: Manon et Carole. Née le 04 août 1953, Manon se marie avec Normand Savard de l'Abitibi et ils ont une fille Fanie et un garçon Nicolas. Carole, née le 24 mai 1957, épouse Yvon Junior Paquette de Lachine et ont une fille Vanassa.

La famille d'André et d'Huguette est une petite famille où règne beaucoup d'amour et de tendresse.

Nous sommes très heureux de participer au 150^e Anniversaire de Saint-Augustin, paroisse à laquelle l'accueil a été formidable tout au long de mon expérience de travail comme livreur de pain en côtoyant les gens de la paroisse. Nous gardons de très bons souvenirs.

HOMMAGES À LA FAMILLE ERNEST LEROUX

Né le 22 avril 1896, Monsieur Ernest Leroux est le fils de Samuel Leroux et de Marie-Alzire Clément.

Ses grands-parents paternels sont François-Xavier Leroux et Angélique Desjardins. Tous deux sont décédés en 1893 et en 1896. Ses grands-parents maternels sont Louis Clément

et Félicité Dutour, décédés en 1918 et en 1937.

Monsieur Ernest Leroux prend comme épouse Marie-Louise Maisonneuve le 16 novembre 1927. Ils s'établissent à Saint-Augustin en 1936.

Il achète la ferme de son beau-frère Arthur Binette, située face à l'église. Par la suite, il vend à Monsieur Henri Meloche pour acheter la maison appartenant à Monsieur Ernest Rochon (Maison en face).

Vendant de nouveau à Monsieur Gérard Binette, il déménage dans une maison qu'il avait construit sur la rue principale quelques années auparavant.

Après avoir été conseiller quelques années, il a été élu maire en 1959 jusqu'en 1969. Il décède en 1983.



Famille André Charrette et les petits-enfants

famille Georges CHARETTE et Johanne NUCKLE



M. et Mme Wilfrid Charette et leur garçon Gaétan

C'est vers les années 1900 que Théophile Charette et Germaine Théorét quittent la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac pour venir s'établir au Petit Chicot de Saint-Augustin sur la ferme achetée d'une Dame Guindon. Neuf enfants viennent compléter cette famille: Archelas, Hermas, Noël, Paul, Marie-Jeanne, Marie-Laure, Léonie, Gabrielle et Wilfrid. A l'hiver 1914, le feu détruit la maison et est reconstruite au printemps 1915.

A sa retraite, Théophile cède la ferme à son garçon Wilfrid, époux d'Oliva Marineau de Saint-Eustache depuis le 29 octobre 1932. De cette union, sont nés trois enfants: Gaétan, Marielle et Georges.

Le 20 février 1965, Georges, le benjamin de la famille épousa Johanne Nuckle, fille de Paul Nuckle et de Florida Gauthier de Saint-Eustache. Pendant trois ans, Georges et son père travaillent en association. En 1968, Georges et Johanne décident d'acheter la ferme et de continuer l'exploitation laitière que son père avait construit au fil des années.

Trois enfants sont venus enrichir cette famille: Mario, Christian et Lynda.

Pendant 23 ans, la ferme laitière fut un travail d'équipe. En mai 1987, on décida de vendre la ferme et de s'établir au village.



Vue aérienne de la ferme de M. Georges Charette



25^e Anniversaire de mariage de Johanne et Georges Charette avec leurs trois enfants: Mario, Christian et Lynda, le 20 février 1990



Nouvelle demeure familiale au village de Saint-Augustin



Henri Chaurette et Élizabéth Grignon



Gabriel Chaurette et Marguerite Charbonneau

En 1841, notre ancêtre Henri Chaurette venant de Sainte-Geneviève est arrivé à Saint-Augustin où il épouse Félicité Denault le 04 octobre de la même année. De cette union, est né en 1845 mon grand-père Henri Chaurette, dont la photo apparaît ci-contre. Il épousa Élizabéth Grignon en février 1875; ils s'établissent sur la terre paternelle située au Petit-Brûlé, terre qu'il avait hérité de son père. De cette union, naissent sept enfants: cinq garçons et deux filles; Joseph-Henri (Josaphat), Ernest, Berthe, Louise, Hector, Achille et Rodolphe.

Joseph-Henri Chaurette (Josaphat) est né le 25 novembre 1875 à Saint-Augustin. Il épouse Rose Alba L'Allier le 08 février 1908 de la même paroisse. Ils viennent s'établir sur la terre du Petit-Brûlé, où ils sont toujours demeurés jusqu'à leur décès survenu en 1962-1963. De cette union, sont nés huit enfants: cinq garçons, trois filles; Janine, Lucille, Valmore, Richard décédé en 1985, Paul décédé en 1987, Gabriel, Marie-Antoinette, ainsi qu'un garçon décédé en bas âge.

Gabriel, fils de Josaphat Chaurette et de Rose Alba L'Allier est né le 19 avril 1916. Il épouse à Saint-Augustin le 02 octobre 1948 Marguerite Charbonneau de la même paroisse. De cette union, sont nés quatre enfants: trois garçons, une fille.

Michel, né le 1er avril 1950 marié à Suzanne Charbonneau le 24 juin 1972.

Marcelle, née le 1er août 1952, mariée à Michel Laframboise le 1er mai 1976. Trois filles naissent de cette union.

Jean, né le 23 juillet 1955, marié à Hélène Lacombe le 09 mai 1981. Une fille et un garçon comblent cette union.

François né le 17 août 1959, épouse Manon Cataford le 23 juin 1984. De cette union, sont nées deux filles.

Gabriel demeure toujours à la maison paternelle. C'est dans cette maison ancestrale que toute la famille est heureuse de se rencontrer à certaines occasions.



Josaphat Chaurette et Rose Alba L'Allier

famille Alain et Pauline CLOUTIER



Mariage de Roméo Cloutier et de Madeleine Sanscartier, le 10 octobre 1942 à Saint-Augustin. MM. Joseph Cloutier et Léo Sanscartier accompagnent les mariés



Mariage d'Alain Cloutier et de Pauline Therrien, le 30 mars 1964 à Sainte-Thérèse-de-Blainville

Charpentier venu de Perche, Zacharie Cloutier débarqua à Québec en 1634; devenant ainsi l'ancêtre de tous les Cloutier d'Amérique.

Onzième génération de Cloutier au Québec, Alain Cloutier, aîné des cinq enfants de Roméo Cloutier et de Madeleine Sanscartier, naquit à Saint-Eustache le 31 juillet 1943. La nouvelle famille s'installa à Saint-Augustin en 1948.

Marié à Pauline Therrien, fille de Rosario Therrien et de Marie-Louise Vermette, en mars 1964, Alain fut, par son métier de technicien en génie civil, appelé à séjourner à Baie-Comeau et à Montréal.

En 1972, après la naissance de leurs deux enfants Édith et Joël, les

travaux de construction de l'aéroport de Mirabel ramenèrent la famille à Saint-Augustin. Peu après, Alain et Pauline choisirent de s'y installer définitivement.

La famille s'agrandit en 1989 par le mariage d'Édith Cloutier et de Christian Nadeau et par la naissance de Christian Jr et de Marie-Louise.

Joël Cloutier, de son côté, accepta dès la fin de ses études un poste de pressier en imprimerie à Sainte-Thérèse. Il habite toujours la maison familiale à Saint-Augustin.

Le village de Saint-Augustin aura vu près de 40 ans s'écouler entre l'arrivée du petit Alain et la naissance de son petit-fils Christian Junior qui, lui aussi grandira à Saint-Augustin!



Mariage d'Édith Cloutier et de Christian Nadeau, le 1^{er} avril 1989 à Saint-Augustin



La famille Cloutier: (1^{er} rangée): Pauline, Édith et Christian Junior. (2^e rangée): Joël, Alain et Christian



M. Charles Corbeil et Mme Adèle Pépin



Vue de la maison paternelle

Né dans le rang de la Côte Saint-Louis des Corbeil le 08 novembre 1887, Charles Corbeil est le fils du cultivateur Thomas Corbeil et de Démerise Duquet. Il est entouré de six frères et de cinq sœurs. Charles a grandi dans ce coin de pays.

Après quelques années passées à travailler à Montréal, il épouse Adèle Pépin. Elle est née le 22 juillet 1895 à Saint-Rémi d'Amherst. Ils reviennent s'établir à Saint-Augustin et se font bâtir une maison. Charles travaille à la construction des routes de toute la paroisse. Plus tard, il devient cantonnier et ensuite est nommé Chef Cantonnier du comté de Deux-Montagnes.

De ce mariage, est née une famille de onze enfants vivants, dont quatre garçons (Philippe, Thomas, Jean et Jean-Guy), et sept filles (Rolande, Agathe, Jeanne d'Arc, Colette, Mirreille, Denise, Raymonde). De ces unions, la famille Corbeil compte présentement 41 petits-enfants, 42

arrière-petits-enfants, et un arrière-arrière-petit-enfant de la cinquième génération.

Charles Corbeil décède le 11 novembre 1955.



Une photo des cinq générations: (Assis): Linda, mère de Kim (Bébé); Mme Adèle Corbeil, arrière-arrière-grand-mère de Kim. (Debout): Grand-Père Rodolphe, Arrière-grand-mère Agathe

famille Philippe CORBEIL



Mariage de Philippe Corbeil et d'Andréa Giroux, le 05 décembre 1945

Le 05 décembre 1945, j'ai épousé Andréa Giroux, fille d'Albert Giroux et de Lauré Gauthier de Saint-Augustin, maintenant décédés.

Philippe Corbeil né le 10 décembre 1914, est le fils de feu Charles Corbeil et d'Adèle Pépin. Je suis l'aîné d'une famille de onze enfants dont quatre garçons et sept filles. J'ai travaillé comme menuisier pendant 26 ans; gérant de la Caisse Populaire de Saint-Augustin, pendant 10 ans; maître de poste de Saint-Augustin, pendant 16 ans; et, pour ensuite prendre ma retraite.

Je suis descendant d'une famille nombreuse: Grand-père Thomas Corbeil et de Démerise Duquet, ses enfants Georges, Emmanuel, Edmond, Charles, Harris, Antonio. Philippe, Azella, Bertha, Jeanne, Blanche et Julia.

De ce mariage est née une fille: Jovette Corbeil, épouse de Yvon Bigras. Nous sommes grands-parents de trois grandes filles: Josée, Lyne et Nancy.



Philippe Corbeil et son épouse Andréa



Famille Yvon Bigras: (De g. à dr.) Jovette, Nancy, Lyne, Josée et Yvon



Famille de Jean Corbeil. (De g. à dr.) Michelle, Simone, les mariés Guy et Pierrette, Jean, Danielle et Serge

Fils de Charles Corbeil et Adèle Pépin, Jean est né à Saint-Augustin le 18 mars 1928. Il est le septième d'une famille de onze enfants dont sept filles et quatre garçons, encore tous vivants.

Le 12 novembre 1949, Jean Corbeil prend comme épouse Simone Lafrance, fille de Georges Lafrance et de Robertine Lacroix de la paroisse de Sainte-Scholastique. Originaire de Saint-Augustin, il se construit une maison en 1955 où il habite toujours.

Trois enfants sont venus s'ajouter à notre couple: Michelle, née en 1950, est célibataire; Danielle, née en 1951, se marie à Serge Labrèche; et Pierrette, née en 1952, se marie à Guy Gravel. S'ajoutent à cette famille Jean-Simon, fils de Danielle et Serge; et Marylee et Faye, filles de Pierrette et Guy. Tous résident à Saint-Augustin.

D'abord briqueteur pendant 19 ans, Jean Corbeil travaille comme surin-

tendant des Services routiers et inspecteur en bâtiment pour la ville de Mirabel pendant 20 ans. Maintenant retraité depuis 1989, il demeure toujours à Saint-Augustin.

Antérieurement, Jean Corbeil a été échevin du village de Saint-Augustin et le dernier maire de Saint-Augustin avant l'expropriation du territoire pour l'aménagement de l'aéroport international de Mirabel. Il a été aussi échevin pour la Ville de Mirabel.



Jean-Simon, fils de Danielle et Serge Labrèche



Marylee, fille de Pierrette et Guy Gravel



Faye, fille de Pierrette et Guy Gravel

famille André et Thérèse CORBEIL



André est l'arrière-petit-fils de Barnabé, petit-fils de Thomas, fils d'Edmond Corbeil et Bernadette Delisle. Deuxième enfant d'une famille de trois, il naquit à Montréal (Saint-Henri) le 22 janvier 1917. Sa soeur aînée est Lucile et son frère cadet, Raymond.

Le 04 avril 1921, la famille vint s'établir à Saint-Augustin. De 1924 à 1930, André fait ses études primaires à l'école du village. En septembre 1930, il entre au Séminaire de Sainte-Thérèse et termine ses études classiques au Collège Saint-Laurent en 1938.

Son premier emploi est aux Industries Héroux. Mais la guerre éclate



M. Edmond et Bernadette Corbeil, parents de M. André Corbeil.



André Corbeil



Thérèse Blais

en 1939, il se retrouve aux Shops Angus du C.P.R. comme machiniste opérateur, après avoir été refusé par les Forces Armées.

En 1943, il quitte pour l'Abitibi et entre aux services de la compagnie de papier, E.B. Eddy, où il sera successivement mesureur de bois et opérateur mécanique jusqu'en 1946.

Revenu à Montréal, la Compagnie de Transport Provincial l'embauche comme chauffeur jusqu'en 1949. Le 04 avril de la même année, la Brasserie Molson en fait un employé permanent jusqu'en septembre 1969, alors qu'il devient pensionnaire.

Entre-temps, le 08 septembre 1951, il épouse Thérèse Blais, fille de Raoul

Blais et d'Augustine Richer. Elle est la deuxième d'une famille de trois: Gaétan, l'aîné et Henri, le cadet. De ce mariage, naissent quatre enfants toujours vivants: Alain, Louise, Lyne et Nicole.

En 1970, il joint la Fonction Publique Fédérale; il est administrateur immobilier pour le Ministère des Travaux Publics sur le territoire exproprié de Mirabel pour l'établissement de l'aéroport. Douze ans plus tard, âgé de 65 ans, c'est la retraite en 1982.

De 1983 à 1985, avec un groupe de concitoyens, il participe à la réalisation d'un projet fédéral à Saint-Augustin: une maison pour personnes âgées; ce sera la "Villa Mirabon".

En 1990, lui et son épouse sont toujours des citoyens de Mirabel, secteur Saint-Augustin.



Alain Corbeil



Louise Corbeil



Lyne Corbeil



Nicole Corbeil

famille Floriane ÉTHIER et Gaston COURSOL



Édouard-Charles Éthier et Anastasic Leroux, parents de Floriane Éthier, accompagnés de son frère, M. le Curé Jean-Baptiste Éthier, prêtre de la paroisse

Né à Sainte-Monique le 29 février 1936, Gaston est le fils de Rolland Coursol et de Marguerite Leroux. Le 03 août 1957, il prend comme épouse Floriane Éthier, fille d'Édouard-Charles Éthier et d'Anastasic Leroux. De cette union, naissent trois garçons: Patrice, Martial et Pascal. En septembre 1989, Martial épouse Isabelle Lalande, fille de M. Jean Lalande.

En 1969, suite à l'événement de l'expropriation pour la construction de l'aéroport international de Mirabel, mon père et moi prenons possession de



Floriane Éthier et Gaston Coursol

la ferme de Monsieur Jean-Baptiste Saint-Jacques, notable de la paroisse Saint-Augustin.

Jusqu'au décès de mon père (1973), nous développons ensemble le "Domaine Coursol" en construisant des maisons résidentielles tout en cultivant la fraisière.

Au début, l'implication des trois enfants se fait au niveau de la construction et de la rénovation. Par la suite, la compagnie Construction Coursol Inc. fait son apparition. Patrice prend la relève sur la ferme et opère aujourd'hui sous le nom de Fraisière Coursol. Gaston et trois de ses soeurs font l'acquisition de l'ancien garage Dion, l'agrandisse, le rénove pour en faire un petit centre commercial, occupé par le bureau de



Rolland Coursol et Marguerite Leroux, parents de Gaston Coursol

poste, le bureau de la compagnie Construction Coursol Inc., un restaurant et un magasin de tapis. Ce dernier est administré par Gaston, Martial et Pascal. Toujours présente, Floriane est là pour apporter aide et encouragement envers tous les siens dans leur entreprise respective.

Malgré toutes ces activités, Gaston a été secrétaire-trésorier à la Chambre de Commerce de Mirabel, marguillier et fait partie du Comité de l'administration de la Caisse Populaire Mirabel (Saint-Augustin) depuis 7 ans.



Famille Gaston Coursol: (De g. à dr.) (Avant): Floriane, Gaston et Patrice (Arrière): Martial et Pascal



Mariage de Martial Coursol et d'Isabelle Lalande, en septembre 1989



Louise Lavallée et Jean-Paul Cousineau



Notre demeure actuelle

Jean-Paul est né à Sainte-Dorothée Laval. Il est le fils d'Émile Cousineau, journalier et de Diana Bigras.

Louise est née à Saint-Augustin. Elle est la fille de David Lavallée, cultivateur et de Virginia L'Écuyer.

Louise et Jean-Paul se sont mariés le 20 septembre 1958 à Saint-Augustin. De cette union, sont nés deux enfants: Yvette et Émile.

Nous demeurons à Saint-Augustin depuis le 11 novembre 1961 en achetant l'école du rang de la Côte des Corbeil. C'est là que nous avons élevé nos deux enfants. Nous avons fait plusieurs améliorations pour rendre cette résidence coquette en septembre 1983.

Grâce à cet aménagement, notre fille Yvette, son époux Georges et

leurs fils Sébastien et Jocelyn demeurent au sous-sol.

Notre fils Émile demeura avec nous jusqu'en 1987 car il trouva l'âme soeur. Puis en 1989, il se maria à Saint-Augustin avec Solange Labelle de cette paroisse.

Après toutes ces années, nous sommes toujours heureux de vivre à Saint-Augustin.



M. et Mme Jean-Paul Cousineau, accompagnés de leurs enfants et petits-enfants à leur 30^e anniversaire de mariage en septembre 1988



Léo et Rollande Cyr, lors de leur 25^e Anniversaire de mariage

Depuis de nombreuses générations, les familles Cyr et Thibodeau sont installées à Sainte-Scholastique. Léo, fils d'Adélarde Cyr et Étienne Descham-

beault, y naquit le 16 janvier 1924, troisième d'une famille de treize enfants. Quant à Rollande, fille d'Eugène Thibodeau et Rose-Alma Charbon-

neau, neuvième d'une famille de dix-sept enfants, est née le 14 septembre 1925.

Léo et Rollande s'unirent le 24 octobre 1953 et s'installèrent sur la ferme familiale de Sainte-Scholastique. Plus tard, Léo se joindra au Service des Loisirs de la Ville de Mirabel, avant de prendre sa retraite en 1988. Dès 1984, la famille s'installe à Saint-Augustin. Ils élevèrent deux enfants: Marie-France et Aline. Née le 04 avril 1964, Marie-France, diplômée en technique administrative, est responsable des opérations à la Caisse Populaire Mirabel de Saint-Augustin. Infirmière à l'urgence de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, Aline Thibodeau est née le 25 septembre 1958.

Aline épouse le 11 juin 1983 Alain Grenier, ambulancier, né à Mont-Laurier le 30 août 1953. Demeurant à Saint-Augustin, la famille grandit avec Amélie, née le 24 octobre 1984, puis Jean-Philippe et Jonathan, nés le 24 décembre 1986. Depuis 1987, Alain Grenier est conseiller municipal, secteur Saint-Augustin, pour la Ville de Mirabel.

Marie-France épouse Louis Dalpé le 09 septembre 1989 à Saint-Augustin. Né à Boucherville le 06 septembre 1964, il est gérant d'épicerie. Marie-France et Louis s'installent à Laval-des-Rapides.



Alain Grenier et Aline Thibodeau



Amélie, Jonathan et Jean-Philippe Grenier



Louis Dalpé et Marie-France Cyr

famille Yves DAGENAIS



Yves Dagenais est né le 03 octobre 1949 à Saint-Sauveur. Issu d'une famille de commerçants, son père, Edgar, avait un commerce de fruits et légumes en gros et son oncle, une quincaillerie.

Il est marié à Lucie Thibault-Charbonneau depuis 1972, issue également d'une famille d'épicier de Saint-Jérôme.

Ce mariage les a conduit à Saint-Augustin pour acheter le Marché Paiement en 1981. Ils s'établirent dans le logement en haut du commerce avec leurs trois fils: Benoit, Philippe et Pierre-Yves.

Au cours des ans, Yves s'est impliqué au sein du Club Optimiste, des



Yves et Lucie Dagenais

Chevaliers de Colomb, de l'Action Municipale ainsi que du Comité des Loisirs. Lucie a travaillé pendant 7

ans dans le commerce familial et maintenant elle occupe un poste de directeur au sein d'une entreprise de chez nous, Hydroserre Inc.

Aujourd'hui, la famille s'est installée dans la maison voisine du commerce. Heureusement que ce déménagement eut lieu avant les incendies du magasin, car ils auraient tout perdu. C'est avec l'aide et le support de tous les citoyens qu'ils réussirent malgré deux feux, à reconstruire et à rénover le commerce.

Tout dernièrement, Lucie a vendu ses parts à Michel Deschênes qui prend place auprès de Yves dans le Marché Dagenais.



Benoit Dagenais



Philippe Dagenais



Pierre-Yves Dagenais



Vue actuelle de l'épicerie Marché Dagenais

famille Jean-Jacques DAVID et Émilía LABELLE



Issu d'une famille de onze enfants, Jean-Jacques est né à Sainte-Monique en 1932. Déjà à 15 ans, il oeuvre comme journalier sur les chantiers de construction. Quatre ans plus tard, il devient menuisier, métier qu'il pratique encore après 38 ans.

A 22 ans, Jean-Jacques épouse en 1955 Émilía Labelle, jeune fille de 17 ans, qu'il courtisait déjà depuis deux ans. De cette union, sont nés trois garçons et deux filles.

Après avoir été exproprié de Sainte-Monique, le couple émigre à Saint-Augustin. C'est dans cette paroisse que les cinq enfants de Jean-Jacques et Émilía ont fondé leur foyer.

C'est aussi dans cette paroisse que deux des fils David, Denis et Benoit, sont devenus contracteurs. Ils ont repris le flambeau pour ne pas dire le marteau et suivent maintenant les traces de leur père. Robert, l'aîné de la famille, travaille pour le Ministère des Transports à l'aéroport de Mirabel. Du côté des filles, France est infirmière à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme et Sylvie, mère à temps plein.

C'est d'ailleurs Monsieur le Curé Jean-Paul Maisonneuve de Saint-Augustin qui a béni tous les mariages et les baptêmes de la famille David. Signalons ici, que huit petits-enfants sont issus de ces mariages. Ce petit arbre généalogique se chargera de présenter notre famille.



Jean-Jacques et Émilía David, accompagnés de leurs enfants et conjoints: (De g. à dr.) (Assis): France, Jean-Jacques, Émilía et Sylvie. (Debout): Pierre, Robert, Solange, Denis, Claudine, Benoit, Nathalie et Yves

| | | | | |
|--------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| Jean-Jacques DAVID Emilia LABELLE | | | | |
| Robert DAVID Solange MAYER | Denis DAVID Claudine MAYER | France DAVID Pierre DAGENAIS | Sylvie DAVID Yves RENAUD | Benoit DAVID Nathalie BÉLANGER |
| Marie DAVID 1981 | Annie DAVID 1985 | FAMILLE DAVID | Francis RENAUD 1985 | Christina DAVID 1987 |
| Sandra DAVID 1983 | François DAVID 1987 | | Magali RENAUD 1987 | Andrey DAVID 1989 |



Les petits-enfants de la famille David: (1^{re} rangée): François, Christina, Audrey et Magali. (2^e rangée): Annie, Marie, Sandra et Francis



Maison familiale de Jean-Jacques et Émilía David



(1989) Rollande Carrières et Julien Demers

Julien, né le 1^{er} janvier 1947, à La-Corne en Abitibi, fils de Gérard Demers et Diana Duhaime est le quatrième d'une famille de dix enfants soit six garçons et quatre filles.

Ses grands-parents, arrivés de Saint-Wenceslas au début des années '40, ont participé à la colonisation de l'Abitibi. Son père avait un moulin à scie portatif et voyageait d'un chantier à l'autre. A la suite de l'incendie de son moulin, il devient mécanicien de machineries lourdes.

Julien a dix ans lorsque ses parents déménagent à Saint-Jérôme. A l'âge de 16 ans, il travaille avec son père sur les chantiers de construction soit à Sherbrooke, Lavaltrie, Matane, etc.

Rollande, née le 29 mars 1946, fille d'Henri Carrières et de Blanche Jetté, cultivateur de Sainte-Scholastique est la troisième d'une famille de six enfants. En 1965, après avoir terminé son École Normale à Saint-Jérôme, elle enseigne à Saint-Augustin. C'est à cette époque qu'ils se rencontrent et décident d'unir leurs destinées en juillet 1968.

Au moment de leur mariage, Julien arrête de voyager et travaille dans la région comme mécanicien. Demeurant à Sainte-Monique, ils doivent déménager à l'annonce de l'expropriation en mars '69 et arrivent à Saint-Augustin comme résidents.

Rollande enseigne jusqu'en 1970 à temps plein pour continuer par la suite à temps partiel seulement. Ceci lui

donne plus de temps pour s'occuper de leurs trois filles: Chantal, née le 21 juin 1971; Isabelle, née le 04 mai 1973; et Annie, née le 19 mars 1976.

En 1971, Julien travaille comme mécanicien pour Montcalm Constructions pour la construction de l'aéroport de Mirabel et ce, jusqu'à la fin des travaux. Ensuite, pour le Ministère des Transports pour l'entretien de la machinerie à l'Aéroport de Mirabel.

En 1979, il quitte le Ministère pour le camionnage en vrac mais il s'ennuie de la mécanique. En août 1981, il achète un garage à Saint-Janvier pour faire la vente et la réparation de machinerie agricole. Aujourd'hui, c'est devenu une entreprise familiale. Julien et Rollande travaillent activement dans ce commerce et les enfants y participent également avec un grand intérêt.

Les enfants ont tous fait leurs études primaires à l'école Prés Fleuris. Annie est aujourd'hui en Secondaire II à Oka, Isabelle est en Secondaire IV à Deux-Montagnes et, durant l'été, elle est monitrice pour les Loisirs de Mirabel puisqu'elle veut travailler auprès des enfants. Chantal est impliquée en pastorale au niveau de la paroisse et elle fait partie de la chorale de Mirabel, tout en continuant ses études au CEGEP de Sainte-Thérèse en technique administrative.

Nous sommes très heureux de faire partie de Saint-Augustin et nous souhaitons à tous et chacun un très Joyeux 150^e Anniversaire.



(1990) (De g. à dr.) Chantal, Annie et Isabelle



Paul-Émile Désormeaux et Azélie Touchette à leur 25^e anniversaire de mariage, le 09 décembre 1961



A leur 40^e anniversaire de mariage, M. et Mme Paul-Émile Désormeaux, le 16 octobre 1976

Tous deux natifs de Saint-Eustache, Paul-Émile Désormeaux né le 03 mars 1909 prit comme épouse le 20 décembre 1936 Azélie Touchette née le 10 septembre 1913.

Après leur mariage, ils s'établirent à Sainte-Thérèse sur une ferme pour cultiver des légumes, des fraises et des framboises.

De leur mariage, sont nés huit enfants dont un est décédé à bas âge. Seize petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants se sont également ajoutés à la famille. Chacun des enfants a sa petite besogne.

Claudette est mariée à Germain Drouin et ils sont cultivateurs.

Étant également cultivateur, Micheline, épouse de Réal Castonguay, oeuvre dans l'entreprise familiale.

Henri s'est marié à Anne-Marie Laurence et est mécanicien.

Jacques se marie avec Thérèse Lachance et exerce le métier de journaliste.

Huguette prend comme époux Germain Vermette et il travaille comme ouvrier.

Yvette, toujours très active, est mariée à Jean-Paul L'Allier, peintre débosseur.

Marie-Marthe se marie avec Fernand Gauthier et il est journalier en aluminium.

Après vingt-deux ans sur cette ferme, M. Désormeaux décida de

vendre sa ferme pour venir demeurer à Saint-Augustin dans le rang Côte

Saint-Louis des Corbeils où il a demeuré jusqu'à son décès.



M. et Mme Paul-Émile Désormeaux, accompagnés de leurs enfants et leur conjoint



La maison familiale

famille Georges DESJARDINS



Monsieur Pierre Desjardins



Les enfants de Pierre et Marcelline: (De g. à dr.) (Assis): Marie-Louise, Mélina et Agar (Debout): Jeanne, Irène, Georges, Bernadette et Blandine



Denis Desjardins,
(Père Montfortain)



M. Georges Desjardins



Mme Émilie Robert Des-
jardins, décédée le 16 août
1965

NOS ANCÊTRES QUI ONT VÉCU À SAINT-AUGUSTIN

François Desjardins (1815-1898), épouse Arthémise Desjardins en 1840; ils ont onze enfants. Son fils, Pierre Desjardins (1853-1924), marie Marcelline Maisonneuve en 1874. Treize enfants naissent de cette union, cinq meurent en bas âge. Deux mois après la naissance de la dernière fille Irène, Marcelline, 39 ans, quitte pour l'au-delà ses huit enfants vivants. Les sept filles entourent d'affection, leur unique frère Georges (1890-1977).

Celui-ci épouse en première noce, l'institutrice Alexandrine Leclair en 1914. Un enfant naît de ce mariage, Denis (1920). Il étudie à Papineauville, est ordonné Père Montfortain à Ottawa, le 1^{er} mars 1947. Missionnaire en Haïti depuis mai 1948, il y demeure encore. Alexandrine meurt le 16 février 1922.

Six ans plus tard, Georges, cultivateur, simple, au goût sobre, fortement attaché à son coin de terre, marie en deuxième noce l'institutrice Émilie Robert (06 mars 1928), femme douce, effacée, prévoyante. De ce second mariage, naissent sept enfants dont six vivants. Denise, Pierre, Jean-Louis et Luc demeurent à Saint-Augustin.



Les enfants de Georges et Émilie: (Assis): Denisc, Françoise et Marie-Claire. (Debout): Luc, Pierre et Jean-Louis



Famille Pierre DESJARDINS

Je suis né et ai passé mon enfance à la maison paternelle du Rang L'Allier. En 1962, j'épousais Rose-Marie Marquis, enseignante, et nous avons eu deux enfants: Sylvie et Claude.

Née le 19 décembre 1963, Sylvie se marie avec Ghislain Lortie de Sainte-Agathe en mai 1987. Claude, né le 25 mars 1966, est propriétaire du Groupe Imprimeur L'Impression de Ville Saint-Laurent.

Après avoir vécu quelques années en banlieue de Montréal, nous sommes revenus aux sources il y a quinze ans.



Famille de Pierre Desjardins: (De g. à dr.) Pierre, Sylvie, Rose-Marie et Claude

Famille Luc DESJARDINS

C'est le 19 juin 1965 que Luc unit sa vie à celle de Réjeanne Pelletier, originaire de Sainte-Anne-des-Monts, Gaspésie. Luc pratique le métier de boucher à Montréal. C'est en 1972 qu'il revient, avec sa petite famille, s'installer à Saint-Augustin, près de la maison familiale.

Ils ont deux fils. Daniel (1966) travaille à la Compagnie Reynolds de Sainte-Thérèse. Michel (1969) suit les traces de son père, et travaille dans l'alimentation comme boucher. Leur passe-temps: la pêche et la musique.



Famille de Luc Desjardins: (De g. à dr.) Michel, Luc, Réjeanne et Daniel.



Famille de Jean-Louis Desjardins: (De g. à dr.) (1e rangée): Hélène et Jean-Louis. (2e rangée): Éric et Robert

Famille Jean-Louis DESJARDINS

Jean-Louis continue de cultiver la terre, avec le même enthousiasme que ses ancêtres. Il se marie avec Hélène Ouellette, native de Sainte-Scholastique, le 09 juillet 1966.

Leurs enfants sont Robert et Luc. Né en 1967, Robert est outilleur et travaille chez Artopex à Laval. Éric, né en 1970, est un travailleur de la construction. Dans leurs temps libres, ils aiment beaucoup aider leur père pour les travaux de la ferme. Robert et Éric ont hérité de leur grand-père Georges, la passion des chevaux.



La maison familiale que Denise habite actuellement

famille Carmelle GRATTON et Arthur DION



Née un 29 septembre à Saint-Augustin, Carmelle Gratton est issue d'une famille de huit enfants.

Des trois sœurs et quatre frères qu'elle avait, il lui reste sa sœur Marie-Rose et ses frères Gérard et Claude Gratton.

Après avoir complété ses études à l'Académie Sainte-Scholastique, elle enseigne durant cinq ans à l'école du Petit-Brûlé.

A la suite de son mariage à Arthur Dion en 1932, ils vinrent s'établir à Montréal où naquirent leurs trois enfants: Jean-Marie, décédé en 1949; Yvon et Gisèle.

Au décès de son mari en 1957, Carmelle, dotée d'un esprit de dévouement remarquable, retourne à l'enseignement pour une période de vingt ans.

Aujourd'hui, elle vit une retraite bien méritée et aime se rappeler avec nostalgie ses souvenirs de Saint-Augustin



Ses élèves à l'école du Petit-Brûlé



Madame Carmelle Gratton, retraitée



Mariage de Carmelle Gratton et d'Arthur Dion, le 15 août 1932



Avant le départ vers Sainte-Anne-de-Beaupré, pour le voyage de noces de M. et Mme Arthur DION

famille Danielle et Yvon DION



Danielle et Yvon Dion

Éné à Montréal le 08 octobre 1936, Yvon Dion est le fils de Carmelle Gratton et d'Arthur Dion. Il a une soeur cadette Gisèle et un frère Jean-Marie, décédé accidentellement en 1949.

Après avoir fait ses études élémentaires à Ville Lasalle; il poursuit pendant six ans des études classiques au Collège Sainte-Marie et de Mathématiques Sciences au Collège Cinq-Mars.

Il laisse ses études en 1957 pour aller sur le marché du travail; d'abord, comme technicien dans un laboratoire puis, comme représentant des ventes.

En 1967, il se lance en affaires et après beaucoup de travail et de ténacité, il est aujourd'hui président de six compagnies qui ont généré un chiffre d'affaires de plus de 70 millions de dollars l'an passé.

En 1972, il épouse Danielle Hudon et leur désir d'avoir des enfants n'a pas été comblé. Aujourd'hui, en dehors du travail, ils partagent leur temps entre leur maison dans les Laurentides et leurs appartements à Montréal et, en Floride.

Très jeune, Yvon passait ses vacances d'été dans le Petit-Brûlé chez son oncle et sa tante, Philippe et Antoinette Gratton et se rappelle très bien qu'il allait à la messe le dimanche à Saint-Augustin.

Yvon a deux oncles Claude et Gérard Gratton, plusieurs tantes, cousins et cousines qu'il affectionne beaucoup et qui appartiennent toujours à la paroisse de Saint-Augustin.



La résidence personnelle à Morn Heights



Mariage de Anastasia et Dionissios Drakontaidis, le 09 mars 1975



Pavlos Drakontaidis, leur fils aîné



Bobby Drakontaidis



Maria Drakontaidis, leur fille cadette

Dionissios, fils de Pavlos et Maria Drakontaidis. Je suis né le 10 août 1949 en Grèce.

Dionissios épouse Anastasia Vorou le 09 mars 1975. Née le 09 janvier 1958 en Grèce, je suis la fille de Harabalas et de Stavroula Vorou.

Dionissios et Anastasia sont propriétaires du Restaurant Jean Lafitte de cette paroisse depuis 1976.

Nous sommes heureux de vous présenter nos trois enfants: Pavlos, âgé de 12 ans et né le 26 mai 1977; né le 06 novembre 1979, Bobby est âgé de 10 ans; et Maria, âgée de 8 ans, est née le 10 août 1981.

Nous avons fait construire notre maison sur la rue Rolland à Saint-Augustin en 1989.



La maison familiale de M. et Mme Drakontaidis



Vue de leur commerce, Restaurant Jean Lafitte

famille Eudore DUQUET



M. et Mme Eudore Duquet en 1944

Eudore Duquet, fils de Marcel Duquet et de Victorine Guindon, est né le 25 septembre 1883. En 1911, il prenait possession de la terre où son arrière-grand-père s'était établi en 1804. Le 24 juin 1912, il épousait Marie Hébert dit Lecompte à Sainte-Thérèse. Née le 13 décembre 1887, elle était la fille d'Herménégilde Hébert dit Lecompte et de Zelfrid Dubois. Pendant 36 ans, le couple

habita la maison de pierre que l'ancêtre avait fait bâtir et existante encore aujourd'hui.

En 1949, le couple vendit leur propriété à leur fils Guy qui a continué pendant plusieurs années à exploiter la ferme ancestrale, et demeure toujours dans la vieille maison.

Comme cultivateur, Eudore Duquet a eu une vie bien remplie. A son décès, "La Voix des Mille-Iles" de

Sainte-Thérèse lui rendit cet hommage:

"Né à Saint-Augustin. Monsieur Duquet a été un fervent du sol toute sa vie. A un certain moment, il exploitait trois terres, tant à Sainte-Thérèse qu'à Saint-Augustin. Dans son village natal, il fut quelques années commissaire d'école. Il était cependant très lié à la vie térésiennne et fut mêlé de près à la fondation de la Caisse Populaire de Sainte-Thérèse."

L'auteur aurait pu ajouter qu'il fit partie de l'administration de la même Caisse pendant 40 ans. Et quand il prit sa retraite à Sainte-Thérèse, il consacra plusieurs étés à la Ville de Boisbriand à titre de membre du comité d'évaluation municipale.

Eudore Duquet est décédé le 08 février 1969 et Marie Lecompte l'a suivi le 11 avril 1970. Tous deux sont inhumés dans le lot familial au cimetière de Saint-Augustin. Ils ont donné naissance à huit enfants: Jules, de Sainte-Thérèse; Françoise (Dame Jean-Louis Desjardins) de Sainte-Thérèse; Guy, époux de Gabrielle Nadon, de Saint-Augustin; Claire, de Montréal; Georges, curé de Sainte-Monique; Hélène, de Montréal; Thérèse, de Rigaud; et Anne-Marie, décédée le 09 mai 1934.



Les enfants de la famille Eudore Duquet vers les années 1944

famille Herméline et Georges DUQUETTE



Dans le rang Petit Chicot de Saint-Augustin le 1^{er} juillet 1889, est né Georges Duquette le neuvième et dernier enfant de Joseph Duquette et Azilda Saint-Jacques. Il fait ses études à l'école voisine de sa demeure. Très jeune, il apprend le dur métier de cultivateur, ce qu'il fait une partie de sa vie.

Le 21 septembre 1915, en l'église de Sainte-Thérèse, il épouse Herméline Jérôme, fille de Vénance Jérôme et Cordélia Villeneuve. De cette union, sont nés onze enfants.

De 1915 à 1948, il cultive sa terre achetée de Monsieur Leguerrier. En 1948, il quitte le Petit Chicot pour s'installer dans une maison construite par son fils Maurice sur un lot de sa petite terre dans la montée du village. Il occupe son temps en allant à la pêche à son chalet de Pointe-Calumet. Il a aussi travaillé pour la voirie et, de 1953 à 1959, il occupe un poste à la Caisse populaire.

Pour Herméline, les courtepintes, le tricot, la peinture de figurines n'ont pas de secret pour elle et c'est son passe-temps favori. Que de belles choses, elle a faites! Le 12 mai 1961, Mme Herméline Duquette décède subitement à l'âge de 71 ans.

En 1962, Georges Duquette vend sa maison à M. Henri Forget et déménage à Sainte-Thérèse chez sa fille et son gendre Pauline et Marcel Trahan. Il y demeure pendant 17 ans. Avec



M. et Mme Georges Duquette



Mariage de Georges Duquette et d'Herméline Jérôme, le 21 septembre 1915

eux, il visite l'Ouest Canadien, la Floride, la Gaspésie et, quelques coins du Québec et de l'Ontario.

En décembre 1979, il fait son entrée au Foyer Drapeau de Sainte-

Thérèse où il décède le 09 mars 1989 à l'âge de 99 ans et 8 mois.

Tous les deux reposent au cimetière de Saint-Augustin.



Maison familiale de M. et Mme Georges Duquette



Accompagnés de leurs enfants, Georges Duquette et Herméline Jérôme

famille Achille DUQUETTE



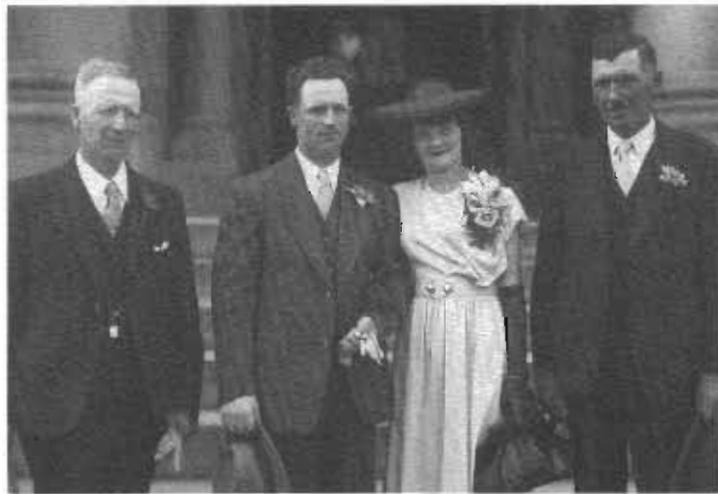
Né à Saint-Augustin le 08 janvier 1920, Achille est le fils de Georges Duquette et d'Herméline Jérôme. Il est le troisième d'une belle famille de onze enfants dont six garçons et cinq filles. Sa mère, Herméline Jérôme décéda le 12 mai 1961 à l'âge de 71 ans et 4 mois et Georges Duquette nous quitta le 09 mars 1988 à 99 ans et 8 mois. Tous les deux furent inhumés au cimetière de la paroisse Saint-Augustin.

Achille a fait ses études primaires à la petite école du rang Chicot, Saint-Augustin. Sa jeunesse se passa surtout sur la ferme en travaillant avec son père.

Le 05 août 1947, Achille épousa Jeanne Aubé, née le 17 juillet 1925, fille de Blanche Matte et d'Ubalde Aubé. Six enfants naissent de cette union: Christianne (09 décembre 1948), Richard (12 septembre 1950), France (30 juin 1952), Manon (18 juillet 1955), Alain (18 septembre 1957) et Marie-Andrée (23 janvier 1963). La famille compte aussi sept petits-enfants: Stéphanie et Patrick Boudreau, Mathieu Duquette, Isabelle Cyr, Valérie Duquette, Benoit et Sabrina Laviolette.

Le 03 décembre 1947, Achille acheta la ferme de son père. Il fut alors la troisième génération à posséder cette belle ferme car, le 14 novembre 1910, son grand-père Joseph Duquette l'avait achetée et il en a fait la donation à Georges Duquette le 21 avril 1914.

Cette ferme posséda environ 100 acres comprenant une maison, une



Mariage d'Achille Duquette et de Jeanne Aubé le 05 août 1947. Ils sont accompagnés des témoins: M. Georges Duquette (à gauche) et de M. Ubalde Aubé (à droite)

grange avec des vaches laitières, des porcs, des poules, des chevaux et les instruments agricoles nécessaires à la culture de 95 acres environ.

Achille s'occupa de sa ferme avec l'aide précieuse de son épouse. Ils travaillent tous les deux à l'expansion et au bon fonctionnement de cette ferme. Même, il a été un des premiers cultivateurs possédant un silo Dion pour la luzerne et à cultiver le maïs-grain.

En plus de ses occupations quotidiennes, Achille participa bénévolement à plusieurs organismes de la paroisse: conseiller, marguillier, commissaire d'école, directeur à la Caisse Populaire. Il a même participé à plusieurs concours de ferme: concours

de Mérite Agricole, concours de maïs. Malgré tout, son principal loisir était la chasse au chevreuil et plus tard à l'original.

En 1971, Achille arrêta de cultiver. Cependant, il continue d'habiter la maison aujourd'hui centenaire jusqu'en 1985. Maintenant retraités, Achille et son épouse habitent à Lachute ou à leur chalet de Saint-André d'Argenteuil près de Carillon.

En cette année, il est heureux avec sa famille de participer à cette manifestation du 150^e anniversaire. Il considère que c'est une fierté d'avoir appartenu à la paroisse Saint-Augustin. Ils en gardent tous un excellent souvenir.



La famille d'Achille Duquette et de Jeanne Aubé



La maison de la ferme en 1965

famille Jean-Maurice ÉTHIER et Yvonne GRATTON



Yvonne et Jean-Maurice Éthier

Natif de Sainte-Monique, je suis le fils de M. Édouard-Charles Ethier (12 décembre 1894) et d'Anastasié Leroux (30 avril 1897), issu du mariage en mai 1925. Native de Saint-Augustin, ma mère demeurait au 15509, rue Saint-Augustin, Saint-Augustin, Mirabel.

Grandissant à Sainte-Monique, Jean-Maurice fréquente l'école de rang jusqu'à la 7e Année et poursuit deux ans d'études classiques au Collège Sainte-Croix de Ville Saint-Laurent.

Dès l'âge de 14 ans, Jean-Maurice fait ses premières armes dans la vie publique: participation des élections à la porte du Pool. Un sens organisateur était déjà acquis à l'âge de 15 ans:

faisant partie des Jeunes Agriculteurs de Sainte-Monique, Jean-Maurice organise des soirées pour faire survivre l'organisation. A deux reprises, Jean-Maurice remporte certaines compétitions agricoles, particulièrement celle de "1er jument des animaux" pour la région et représenta le Québec à l'exposition de Sherbrooke dont il a été classé premier. Une bourse à l'école d'agriculture d'Oka lui a été attribuée.

Travailleur autonome à 19 ans, il vend sa première entreprise de machineries à son frère (Gaston) en 1947. Le 12 mars 1947, jour auquel Jean-Maurice a 21 ans (Majeur), il acheta une

compagnie de transport opérant sous le nom de Saint-Eustache Transport.

Désirant "voler de ses propres ailes", Jean-Maurice quitte Sainte-Monique pour demeurer à Saint-Eustache. A l'automne, il devient propriétaire d'un terrain et érige une maison où, aujourd'hui, existe le restaurant Dunkin Donuts. A ce moment, l'expansion de la Ville de Saint-Eustache se limitait en quelque sorte au vieux pont Bellefeuille communiquant avec Laval au temps de feu Paul Sauvé.

Le 17 septembre 1949, il se marie avec Yvonne Gratton, fille de Philippe Gratton et d'Élisa Paquette, à Sainte-Scholastique. Parrain du marié et curé



Famille de Michel Éthier: (De g. à dr.) Chantal, Diane, Michel et Jonathan



Famille de Mario Éthier: (De g. à dr.) Francine, Mario, Bébé Samuel

de Saint-Augustin, Monsieur le Curé Jeau-Baptiste Éthier préside à la cérémonie. Deux enfants, Ghislaine et Michel, sont nés à Saint-Eustache.

De retour à Saint-Augustin en 1951, Jean-Maurice acheta les lots 222-223 de Monsieur Wilfrid Vilemaire, propriétaire depuis 1942. Antérieurement, Monsieur Joseph Leroux, oncle de Jean-Maurice, et Monsieur le Curé Jean-Baptiste Éthier, un des premiers curés de la paroisse, furent les propriétaires.

Trois enfants sont nés à Saint-Augustin: Claude, André-Richard et Mario.



Famille de Jean-Maurice Éthier: (Assis): Yvonne et Jean-Maurice Éthier. (De g. à dr.): Claude, Ghislaine, Mario et Michel

Loin de la peur de déployer un travail intense et parfois difficile. Jean-Maurice, au fil des années, est agriculteur, jardinier et devient vendeur de machineries agricoles pendant 17 ans pour International Harvester. Avec la venue de l'aéroport international de Mirabel en 1969, ce furent des années de décisions. Face à la multitude d'encans et à la diminution des producteurs agricoles, les compagnies modifiaient les territoires et le nombre de vendeurs diminuait. Devant ce fait, la création de la compagnie Excavation J.M. Éthier Inc. se concrétise.

L'expansion de "Saint-Augustin village" fut modeste et lente. En 1956, les premiers terrains sont vendus aux familles Sanscartier, Guilbault et Chartrand. L'espoir d'augmenter les ventes était toujours de rigueur. Cependant, en 1969, différentes lois gouvernementales dont la Loi 125 ralentissent de nouveau les ventes.

Cependant, les années 1982-1990 apportent une vraie expansion: développement toujours grandissant, constructions nombreuses. Reconnaisant de tous les efforts et les sacrifices de ses proches, Jean-Maurice choisit d'abord les prénoms de ses enfants et de ses petits-enfants comme noms des nouvelles rues.

Une vie sociale des plus actives a toujours reflétée la famille de Jean-Maurice Éthier. Au plan scolaire, Jean-Maurice est Commissaire d'école pendant 12 ans, participe à la fusion des deux Commissions Scolaires et à la construction de l'école. Il est directeur de l'Association des Commissions Scolaires pour une durée de 6 ans.

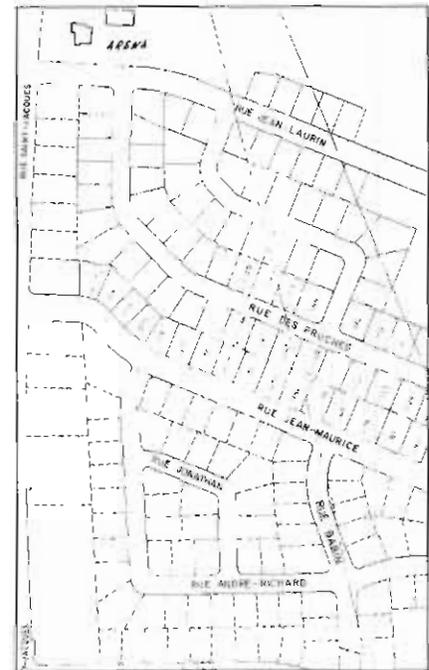
Sur le plan socio-culturel, en 1955, Jean-Maurice est un des fondateurs de



Richard Éthier, décédé à l'âge de 25 ans, le 16 juin 1980

l'Association des Loisirs Saint-Augustin Inc. et cela pendant 20 ans; organisateur des Fêtes du Carnaval pendant 15 ans. Il est membre fondateur du Club Optimiste; membre fondateur de la Chambre de Commerce et directeur pendant 11 ans dont il occupe le poste de président pendant 3 ans. De plus, il est directeur de la Corporation de Développement économique de Mirabel depuis 6 ans.

Toujours actif, il participe à la Foire de Mirabel pendant 3 années dont le poste de président lui est offert pendant 2 ans. Il est directeur aux aqueducs privés du Québec pour 3 ans et directeur de l'Association des Marchands de Machineries agricoles pour un terme de 6 ans.



Pour terminer, tout ce dont j'ai raconté ne se fait pas sans l'appui d'une femme qui a su m'épauler depuis plus de 41 ans. Un merci de gratitude lui est dédié sincèrement et je suis reconnaissant de la compréhension apportée de mes enfants.

Dans une même ligne de pensée, le souhait le plus cher est que Saint-Augustin se développe dans une harmonie pour le plus grand bien de la communauté avec son 150e Anniversaire de fondation.

famille Gustave FILION



Philomire et Azilda Filion

Aujourd'hui encore, en bas de la côte, non loin de l'église de Saint-Augustin, même passée à des mains

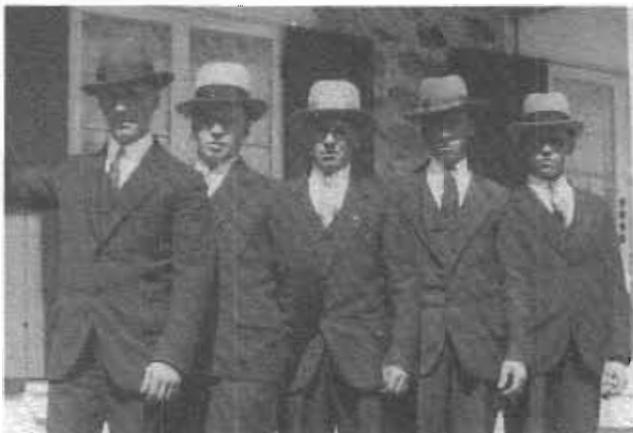
postes de contremaître et de surintendant pour la compagnie H.J. O'Connell; la ville de Sainte-Thérèse requiert aussi ses services comme inspecteur des travaux pendant onze ans. Quel homme dévoué, consciencieux, persévérant! Quel homme au coeur d'or sous un extérieur discret, gêné, timide, sobre de paroles; seul son journal personnel reçoit ses confidences.

Et, Thérèse (1906), fille d'Emma Desjardins et d'Emmaüs L'Allier, vive comme un poisson, travailleuse comme une abeille, gaie comme un pinson, douée d'un humour inné, assure une présence pleine de bonté, de tendresse et d'accueil. Quatre filles: Clairette, la femme ponctuelle; Marthe, la femme accueillante; Huguette, la femme sociable; Nicole, la femme discrète; marchent belle-



Gustave et Thérèse Filion

ment dans le sillon de Thérèse et de Gustave.



Pierre, Fortunat, Gustave, Léo et Georges Filion



Clairette, Marthe, Huguette et Nicole Filion, lors de la bénédiction paternelle, le 1^{er} janvier 1980

étrangères, une solide maison de pierres aux contrevents bruns, une maison plus que centenaire, parle éloquemment d'une famille ancestrale de chez nous: les Filion.

Ponctualité de toutes les heures, amour du travail ordonné, respect sacré du dimanche, gens de devoir, voilà qui campe bien cette famille de Philomire, fils de Pierre Filion, marié à Azilda Duquette.

Au nombre des garçons, Gustave (1906-1982) choisit de s'établir sur la ferme en "haut de la côte". Pendant treize ans, en travailleur acharné et méthodique, il cultive cette terre qu'il aime ... Sa santé chancelante l'oblige à quitter ce coin; il assure alors les



Famille Philomire Filion

famille Ida et Léo FILION



Léo est né le 25 mai 1909, fils de Philomire Filion, agriculteur et d'Azilda Duquette. Ida est née le 13 mars 1920, fille d'Alcide Roy et d'Élodie Lamarche de Saint-Alexis, comté de Montcalm. Devenue orpheline en 1921, elle fut adoptée en 1923 par Médéric Rochon et son épouse de Saint-Augustin.

Le 18 avril 1942, elle épousait Léo. De cette union, sont nés: Hélène, Jean-Marie, Pauline et Suzanne. De 1942 à 1959, Léo et son épouse exploitent la ferme ancestrale où les Filion se succédaient de père en fils depuis 1798. Léo se spécialisait dans l'élevage de porcs de race pure. Il gagna à deux reprises le championnat canadien des éleveurs de porcs classés en 1946 et 1954. Lorsque la Compagnie Aluminium of Canada décida d'acheter des porcs pour exporter sur sa ferme de la Guyane anglaise, plusieurs de ses porcs furent expédiés. En 1966, la ferme est vendue à Jacques Paiement. Un lopin de terre de huit arpents est conservé.

Dans la maison en pierres des champs, construite par les ancêtres de Léo vers 1825 et portant le numéro civique 14983, 9 générations de Filion se sont succédées de père en fils. Cette maison fut vendue à Richard Earle en 1975. L'église actuelle est construite sur un terrain donné à la Fabrique par Joseph Filion, ancêtre de Léo.



Cette maison est située au 14983, rue Saint-Augustin. Elle a appartenu aux familles Filion de père en fils pendant près de 175 ans. Les derniers Filion qui l'ont occupée sont: Léo et Ida Filion, et leurs enfants: Hélène, Jean-Marie, Pauline et Suzanne. Elle fut vendue à M. Richard Earle, le 20 août 1975

Le lopin de terre conservé est cadastré en 1959 en 25 lots qui seront vendus pour construction domiciliaire. Ces terrains longent les rues Charlemagne et Filion. Maurice Paiement est le premier propriétaire résidant sur la rue Filion. Bernard Ouellette suit son exemple.

De 1956 à 1970, Léo a joué un rôle important dans sa paroisse et ses talents furent reconnus par la confiance de ses concitoyens. Il fut conseiller municipal, commissaire d'école, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire et de la municipalité du village de Saint-Augustin. Pendant 20 ans, il fut président de la Caisse Populaire. Marguillier et membre-

fondateur des Loisirs de Saint-Augustin Inc.

Toujours actif, de 1962 à 1973, il est agent pour la Banque Provinciale du Canada. Le 07 juin 1959, Mgr Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, lui décerna la médaille d'argent du mérite diocésain. En mai 1964, il fut décoré de la médaille du mérite scolaire. Il est le premier laïque à distribuer la communion aux fidèles de sa paroisse.

Léo décède le 17 avril 1977. Lui survivent son épouse, ses enfants, sa bru Marie-France Lafortune, son gendre Jean-Claude Giroux et ses deux petites-filles, Sophie et Maryse Giroux.



Accompagnés de leurs parents, les enfants sont: Jean-Marie, Hélène, Pauline et Suzanne, en juillet 1963



Fernande et Paul-Émile Filion

Osius Mayer, natif de Saint-Augustin, prit pour épouse Léontine Leclerc, native de Saint-Philippe d'Argenteuil. Ils donnèrent naissance à six enfants dont trois garçons et trois filles. Ainsi naquit Fernande, la 4^{ème} enfant de la famille Mayer. Elle épousa Paul-Émile Filion en 1931.

Fils d'Octave Filion et de Marie-Anne Duquette, c'est une nombreuse famille de quinze enfants natifs de Saint-Augustin, précisément du Petit-Chicot. Marie-Anne était "fille unique" d'Adélarde Duquette et d'Estelle Dion, ils résidaient dans le rang L'Allier à Saint-Augustin. Marie-Anne décéda en 1984 à l'âge de 98 ans et 8 mois. Mais auparavant, elle fut fêtée en 1980 à l'âge de 94 ans. Elle tricotait, faisait des courtpointes et était la doyenne de Blainville où elle demeurait depuis 33 ans chez sa fille Béatrice.

Paul-Émile Filion et Fernande Mayer eurent sept enfants dont six vivants:

Pierre épousa Janine Chalifoux et eurent trois enfants: Michel, Denis et André. Ces trois enfants restèrent avec la famille Paul-Émile Filion définitivement alors qu'ils étaient en bas âge, 5 ans, 3 ans et demi et le dernier avait 2 mois.



Les enfants de M. et Mme Paul-Émile Filion: (De g. à dr.) Pierre, Lise, Jacques, Estelle, François et Françoise.

Lise épousa Rock Mayer et eurent cinq enfants, tous décédés. Dans une seconde union, elle eut un enfant: Christopher.

Jacques épousa Marielle Picard et eurent un enfant: Daniel.

Estelle épousa Pierre Bergeron et eurent quatre enfants dont deux vivants: Carole et Martin. Carole est présentement religieuse-enseignante dans la Communauté des Soeurs de Sainte-Marcelline.

François épousa Mireille Falstraut et eurent deux enfants: Lyne et Chantal.

Françoise épousa Vincent Lamonde.

Dans la famille, nous comptons neuf petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Paul-Émile était cultivateur et, quelques années plus tard, vendit la

terre et alla travailler à l'extérieur comme menuisier. En 1981, ils fêtèrent leur 50^e anniversaire de mariage. La messe fut célébrée par Monseigneur Gilles Bélisle, cousin de Paul-Émile. Le Père Georges Constantin, ami de la famille, concélébra.

En 1982, Paul-Émile décéda à la suite d'une longue maladie. Son épouse Fernande demeure toujours à Saint-Augustin et est très active. Elle fait du tricot depuis plusieurs années bénévolement pour une communauté religieuse. Elle vient de fêter ses 80 ans et a subi dernièrement une intervention chirurgicale délicate à la hanche droite. Elle est en pleine forme et continue à vaquer à ses occupations et à recevoir tous les "Filion" lors des grandes fêtes de l'année.



Carole, fille d'Estelle devant la maison paternelle en 1968



Notre maison

Vivre à la campagne!! ... Voilà notre rêve!!

Né à Montréal le 11 novembre 1940, Mike est le fils de Michel Forcillo et d'Annette Ciaburri, natifs de Montréal. Ses grands-parents sont originaires d'Italie.

Moi, Lise Gauthier, suis née le 18 mai 1942. Je suis la fille d'Édouard Gauthier et d'Aurore Duval, natifs du Lac Saint-Jean. En 1945, ma famille a emménagé à Montréal.

Au printemps 1968, notre rêve se concrétise. On déménage sur la rue principale de Saint-Augustin, dans une maison centenaire qu'il a fallu rénover. A ce moment là, nous avions deux enfants Lisa née le 10 avril 1964 et Gino né le 19 mai 1966. Par la suite, notre famille s'est agrandie avec Michèle le 21 janvier 1971 et Kim le 25 septembre 1979.

A l'automne 1969 avec l'encouragement de son frère Gilles, Mike bâtit pour l'élevage de bovins Herford pour atteindre 70 têtes. Nous possédions aussi 7 chevaux, des

poules, des lapins et plusieurs chiens. Nous avons loué et cultivé beaucoup de terres pour y produire du maïs et du fourrage. Depuis la fusion des paroisses avoisinantes de la ville de Mirabel, nous avons dû délaisser l'élevage.

C'est en 1971, que Mike a construit un garage et il y fabriqua des appareils de conditionnement physique de façon artisanale. Constatant l'ampleur de la demande, il érigea une manufacture à Laval.

La famille Forcillo, aujourd'hui!!

Mike, Gilles et Gino fabriquent toujours des équipements de gymnase et sports. C'est moi, Lise, qui s'occupe du département de rembourrage.

Dans mes loisirs, je suis catéchète et je fais partie de la chorale pour notre paroisse.

Notre aînée Lisa, très dynamique, a été diplômée architecte. Le 30 avril 1983, elle s'est mariée à Adéodat Labelle de Saint-Augustin. Ils sont



parents de deux charmantes filles: Mélissa née le 28 mai 1986 et Sonia le 08 mai 1988. Ils sont propriétaires d'une ferme de maternité porcine à Saint-Augustin.

Gino, très sportif, a été diplômé entraîneur de hockey. Bénévolement durant plusieurs années, il s'est occupé de différentes équipes dans le hockey mineur à l'aréna Jean Laurin. Le 11 juillet 1987, il est fier d'épouser Nathalie Charbonneau de Saint-Jérôme. Présentement, son propre centre de conditionnement physique est en marche à Saint-Eustache, rue Saint-Louis.

Michèle, très courageuse, s'est classée en patinage artistique au sein du C.P.A. Unibel se méritant un certificat d'entraîneur; mais un fâcheux accident l'empêcha de continuer. Durant une saison, elle a pris des cours d'orgue. Comme gardienne d'enfants, elle est bien appréciée. Elle s'est fiancée à Daniel Godin de Saint-Augustin et ils projettent de s'installer, ici, à Mirabel. Maintenant, elle étudie en commis de bureau.

Notre cadette Kim, très autonome, pratique, elle aussi, le patinage artistique dans le club Unibel depuis l'âge de 4 ans. Elle achève ses études élémentaires et projette devenir architecte.

Nous sommes fiers de vivre à Saint-Augustin.



Quatre générations: Annette, Lise, Lisa, Mélissa et Sonia



Notre famille: Michèle et Daniel, Kim, Lise, Adéodat et Lisa, Gino et Nathalie, et Mike

famille René FORGET



Bonjour à vous tous! Voici une histoire de générations!

En 1915, c'est un matin d'automne que la petite famille Forget pose le pied à Saint-Augustin. A la suite du second mariage de Pierre Forget avec Hortense Leblanc, trois enfants naissent: Henri, Marie-Rose et Émile.

L'aîné de la famille, Henri (à l'arrière-plan de la première photo) étudie le cathéchisme et suit les traces de son père. Il rencontre une jeune demoiselle, Orise, fille d'Élida Charbonneau et d'Usaël Labelle de Sainte-Monique. Les fréquentations sont assez brèves et enfin la grande demande. Puis le mariage eut lieu aux environs de la Fête de Sainte-Catherine en novembre 1930, il y a de cela presque 60 ans déjà.

De cette union, sont nés deux enfants: René et Marie-Jeanne. Le cadet fait ses études à l'école du village pour se diriger ensuite vers l'agri-



Famille Pierre Forget: (De g. à dr.) (Assis): Pierre Forget, le cadet Émile et Hortense Leblanc. (Debout): Henri l'aîné et Marie-Rose



Famille Henri Forget: (De g. à dr.) René, M. et Mme Henri Forget, et Marie-Jeanne



René Forget et Fleurette Bélanger, accompagnés de leurs enfants: Claude et Chantal

culture, mode de vie des gens du passé et du présent.

Puis, René fait la rencontre de Fleurette, fille de Rosa Rhéaume et de Lucien Bélanger de Saint-Augustin. Après quelques années de fréquentations, ils se retrouvent au pied de l'autel, en octobre 1963.

Le temps passe ... puis vient la génération suivante. Deux enfants sont nés: Chantal et Claude. Tous deux ont terminé leurs études et sont maintenant sur le marché du travail.

C'est ainsi un bref résumé de la vie de courageuses gens de Saint-Augustin où il fait bon vivre.

Je félicite et remercie tous ceux et celles qui de près ou de loin ont par-

ticipé à la réussite des Fêtes du 150^e anniversaire de la paroisse.



La maison ancestrale

famille Bertha et Antonin FORTIER



Antonin Fortier naquit à Saint-Augustin en 1884. Il était le fils de Léonard Fortier et de Philomène Paquette de la Côte des Anges, Saint-Augustin. Il avait deux frères et trois soeurs.

Jean-Baptiste, décédé en 1924, avait hérité de la terre paternelle; aujourd'hui, c'est la propriété de Mathieu Fortier.

Alexandre, décédé en 1937, avait hérité de la ferme dans le rang Saint-Augustin.

Emma décédée en 1918, Amanda et Exilia décédées en 1928, étaient toutes trois religieuses au couvent des Soeurs de Sainte-Croix à Ville Saint-Laurent.

Antonin, le plus jeune, après ses études primaires à l'école du rang, fut pensionnaire et fit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse (Collège Lionel Groulx) jusqu'à l'âge de 21 ans. Par la suite, il décida de s'établir sur la ferme de ses ancêtres que lui avait léguée son père dans le rang du Petit-Brûlé à Saint-Augustin.

A 23 ans, il épousa Bertha Thérien, fille d'Alfred Thérien et de Sara Mantha de Saint-Canut. De cette union, naquirent onze enfants, deux garçons et neuf filles, dont sept sont maintenant décédés. De plus, 58 petits-enfants, 91 arrière-petits-enfants et 10 arrière-arrière-petits-enfants font partie de cette grande famille.

Antonin décéda le 14 mars 1929 et son épouse, le 27 janvier 1967. Tous deux furent inhumés dans le cimetière catholique de Saint-Augustin.



Monsieur Antonin Fortier, décédé à l'âge de 43 ans



Dame Bertha Thérien Fortier, décédée à l'âge de 81 ans



Maison familiale d'Antonin Fortier et de Bertha Thérien qui fut incendiée en 1958 lors d'une explosion d'un camion chargé de dynamite qui circulait sur la route vers Lachute



M. et Mme Antonin Fortier, à la cahane à sucre en 1926

Félicitations et Bon Succès à tous ceux qui se dévouent à la réalisation de ce 150^e Anniversaire de la part de Suzanne, Thérèse, Marthe et Monique Fortier.



La famille Mathias Fortier demeure dans la Côte-des-Anges de la paroisse Saint-Augustin.

La construction de la maison paternelle remonte aux alentours de l'année 1840, année de l'érection canonique de la paroisse Saint-Augustin. Quatre générations de Fortier s'y sont succédées: Léonard, Jean-Baptiste, Mathias et Mathieu. En 1860, Léonard, né au Petit-Brûlé, épousait Philomène Paquette et élisait domicile chez les beau-parents Paquette.

Mathias Fortier épouse Amanda Raymond. De cette union, naissent trois filles et cinq garçons: Marie-Anne, Jeannine et Françoise; Gilles, Mathieu, Jacques, Stanislas et Raymond. Un neuvième enfant, Jean-Paul, est décédé en bas âge.

Marie-Anne (décédée en 1989) épouse Georges Vermette en septembre 1947. Jeannine prend comme époux Georges Cousineau. Célibataire, Françoise demeure avec ses parents dans un bungalow construit à quelque cent pieds du nid familial.

Gilles épouse Réjane Sauvé. Fils cadet, Mathieu prend comme épouse Laurette Gratton en septembre 1958. Stanislas se marie avec Thérèse Sansoucis. Raymond est amrié avec Lucille Lalande.

Né en 1928, Jacques est ordonné prêtre du diocèse de Saint-Jérôme à Saint-Augustin le 21 février 1954 par Mgr Émilien Frénette, alors évêque de Saint-Jérôme. L'Abbé Jacques Fortier est actuellement curé à la paroisse de Saint-Janvier, Mirabel.



famille Raymond FORTIER



Dans le rang Côte des Anges, près de la voie ferrée, Raymond Fortier naît le 06 septembre 1918. Le 24 juin 1943, j'épouse Lucille Lalande de Sainte-Scholastique. Nous nous installons sur une ferme à un mille de la maison paternelle. Huit enfants ont joué, étudié et travaillé dans ce milieu agricole.

En 1967, sur une terre acquise en 1950, nous installons un terrain de camping "Aux Bouleaux Blancs". Quel beau coin calme pour se reposer!



Vue d'ensemble du terrain de camping «Aux Bouleaux Blancs»



Lucille Lalande et Raymond Fortier



(De g. à dr.) (1^{re} rangée): Micheline, Lucie, Raymonde et Jacinthe. (2^e rangée): Jean-Paul, Joelyne, François et Pierre

famille Louise LIMOGES et Guy FORTIN



Moi, Guy Fortin, né le 06 juillet 1939 à Saint-Fabien de Panet, comté de Montmagny, ai fait mes études primaires dans ma paroisse natale pour ensuite entreprendre cinq ans de cours classique au Collège Sainte-Anne de la Pocatière, Kamouraska. J'ai terminé mes études en obtenant mes diplômes d'études commerciales et scientifiques à Saint-Georges de Beauce en 1959.

Je partage ma vie avec Louise Limoges, née en la paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice de Verdun. Je suis propriétaire d'une maison dans le Petit



Guy Fortin



Guy et Louise



Louise

Saint-Charles depuis 1975 et nous aimons, Louise et moi, nous impliquer dans la vie sociale. Louise, bénévole en alphabétisation, aime bien enseigner tandis que moi, la politique municipale accapare une bonne partie de mes temps libres.

Nos sports préférés d'été sont le camping et la pêche tandis que la motoneige et le ski de fond sont nos loisirs d'hiver.

J'ai travaillé durant 16 ans pour la Coopérative Fédérée de Québec et depuis 1977, je suis à l'emploi de Provigo Distribution Inc., comme conseiller technique en informatique.

famille Raymonde LOCAS et Jean-Guy GAGNON



Seul garçon d'une famille de quatre enfants, Jean-Guy naît le 28 juin 1935 à Sainte-Dorothée. Il est le fils d'Horace Gagnon, encore parmi nous, et de Bella Lavoie. Jean-Guy rencontra et épousa la flamme de sa vie Raymonde Locas de Sainte-Rose, fille d'Ernest Locas et de Georgianna Valiquette. Elle a vu le jour le 29 avril 1938 et est la cadette d'une famille de treize enfants.

Jean-Guy et Raymonde reçoivent le sacrement du mariage le 06 octobre 1956 en l'église Sainte-Rose de Laval. Ils s'installèrent à Sainte-Dorothée, delà parti leur bonheur et de cette union, naissent deux charmantes petites filles: Diane et Lucie.

Née le 27 juillet 1957, Diane est mariée à Sylvain Cousineau de Saint-Eustache le 12 août 1978. De cette union, sont nés trois enfants: Julie, Amélie et Vincent. Diane et Sylvain s'occupent activement du Mouvement Rencontre Catholique de fiancés. Ils demeurent à Saint-Augustin.

Lucie, née le 09 janvier 1959, se marie le 1^{er} juillet 1978 à Serge Giroux de Saint-Eustache. De cette union, sont nés trois enfants: Dominic, Jean-François et Mélissa. Lucie et Serge travaillent à leur entreprise de produits maraîchers, située à Saint-Eustache.

Puis, la petite famille Gagnon vint s'installer dans la Côte des Bouchard à Saint-Augustin. On y bâtit quelques serres et on y produit des fleurs annuelles. Jean-Guy et Raymonde travaillaient très fort, çà n'a pas toujours



Mariage de Jean-Guy Gagnon et de Raymonde Locas, le 06 octobre 1956

été facile. Les journées commençaient tôt et finissaient tard. Plus les années s'écoulaient, plus l'entreprise grandissait. Tout comme la famille continuait de grandir, trois autres charmantes petites filles arrivaient: Louise, Sylvie et Nathalie.

Louise, née le 08 avril 1961, se marie à Denis Blanchette de Vimont Laval le 22 novembre 1986. De cette union, naît Bruno. Toute la famille demeure à Saint-Eustache. Louise a étudié en secrétariat.

Née le 23 avril 1963, Sylvie demeure avec son compagnon de vie Denis Lapierre de Montréal. Maintenant, ils résident à Richelieu. Sylvie travaille dans une librairie.

Nathalie, née le 08 avril 1968, demeure avec son compagnon de vie Patrick Marotte de Saint-Eustache. De cet amour, naît Carl qui décède le



Le 17 octobre 1981, à l'occasion du 25^e Anniversaire de mariage de Raymonde et de Jean-Guy: (De g. à dr.) Sylvie, Nathalie, les jubilaires Raymonde et Jean-Guy, Diane, Lucie et Louise



Inauguration de la Place Gagnon à Saint-Augustin, le 15 août 1989. Jean-Guy et Raymonde ont toujours été très actifs dans cette paroisse. Ils ont été marguilliers. Ils se sont impliqués longtemps dans le Comité des Loisirs. Jean-Guy et Raymonde sont fiers de faire partie de la paroisse Saint-Augustin

1^{er} septembre 1989. Nathalie a poursuivi son cours de fleuriste. Demeurant maintenant à Saint-Augustin, Nathalie travaille au "Fleuriste Saint-Augustin".

A la Côte Saint-Louis des Bouchard, toute la famille participait à l'entreprise familiale. Trente ans se sont écoulés. "Si connaissant pas mal en fleurs", Jean-Guy et Raymond, en automne 1986, décident de bâtir un centre commercial sur la rue Saint-Augustin. Jean-Guy, Raymonde et Nathalie deviennent donc propriétaires du commerce enregistré "Fleuriste Saint-Augustin" et Buffet traiteur. Vous devriez voir le travail qu'ils font.



Florian Gauthier et Berthe Rodrigue à leur 40^e anniversaire de mariage



Mariage de Florian Gauthier et de Berthe Rodrigue le 27 octobre 1947



M. et Mme Florian Gauthier, accompagnés de leurs enfants



Vue aérienne de la ferme familiale située sur la Côte des Bouchard

Florian Gauthier est né le 21 juin 1926 à Saint-Augustin du mariage d'Hector Gauthier et d'Hortense Gravel. Son père avait vu le jour également ici.

Berthe Rodrigue naquit à Sainte-Scholastique le 1er mars 1926 de l'union de Théodore Rodrigue et de Marie-Anne Legault.

C'est le 27 octobre 1947 que Florian et Berthe se sont épousés dans l'église de Sainte-Scholastique. Puis, ils se sont établis dans la Côte des Bouchard où ils ont cultivé la terre paternelle jusqu'en 1978. Leurs sept enfants y sont nés: Lisette, Alain, Francine, Maurice, Paulette, Daniel et Nadia.

Les gens de la paroisse comme de la région allaient chez Florian et Berthe pour faire "provision de glace". Florian a aussi participé aux concours de labours; il aimait également prendre part aux activités paroissiales.

Quelques années après l'expropriation de 1969 pour l'aéroport de Mirabel, soit en 1978, Florian et Berthe ont déménagé au village sur la rue Saint-Augustin. Florian fut tour à tour directeur de l'assurance de la paroisse, commissaire d'école, conseiller municipal, marguillier, membre directeur de la Villa Mirabon.

Florian et Berthe s'enorgueillissent de leurs 14 petits-enfants.



Madame Mélina Amyot



Monsieur Joseph Gauthier



Mariage de Lionel et Béatrice Lauzon, en octobre 1937

Natif de la paroisse de Saint-Augustin (Côte des Bouchard), Joseph Gauthier a épousé Mélina Amyot.

De cette union, six filles et six garçons sont nés. Les filles sont Déliska et Aldéric Filion; Mélina et Georges Ouellette; Anna et Nephtalie Thibodeau, 1^{er} mariage et Anna et Albert Giroux, 2^{ème} mariage; Exilia et Esdras Filion; Joséphine et Ferdinand Gauthier; Cyprienne, décédée à bas âge. Les garçons sont Joseph et Maria Filion, 1^{er} mariage et, Joseph et Alexandrine Girard, 2^{ème} mariage; Esdras et Marie-Laure Gauthier; Aurèle et Mathilda Danis; Zoël et Hélène Ladouceur; Zéphirin et Thérèse Desjardins; Venance et Blanche Labelle. Zéphirin et Blanche vivent encore parmi eux.

La ferme de Joseph et Mélina fut laissée à Venance et Blanche. Ils ont eu une nombreuse famille. Voici, les noms: Madeleine, Aline, Carmelle, Agathe, Pierrette, Jean-Louis, Raymond, Yvon, Paul et Réal. Ils sont tous nés à Saint-Augustin, plus précisément à la Côte des Bouchard. La maison paternelle n'existe plus aujourd'hui.

Fille de Joséphine et Ferdinand Gauthier, Béatrice Gauthier se marie avec Lionel Lauzon, cultivateur de Saint-Eustache, en 1937. De cette union, naissent six enfants. Voici, les noms: Lucille et Réjean Clermont; Lucienne et André Da Pratto; Lise et Guy Lefebvre; Léo et Jocelyne Dubault; Gaétan et Yvette L'Écuyer et, Gaétan et Céline Prud'homme, sa compagne; Rolland est décédé à bas âge.

Nous comptons maintenant dix petits-enfants: Lucien, Martin, Daniel, Jean-Marc, Hélène, Nathalie, Richard, Éveline, Caroline et Dany. Accidentellement, Richard est décédé le 03 mars 1990.

Née à Saint-Benoit, moi, Béatrice Gauthier, étais professeure et j'ai enseigné 6 ans avant le mariage. Par

la suite, j'ai été ménagère et mère de famille. J'ai repris l'enseignement pendant 9 ans (1957-1966). Mon mari est décédé et je suis présentement à ma retraite. Nous avons laissé la ferme à Léo et Jocelyne. Tous deux exploitent toujours la ferme familiale.

Je suis contente de contribuer à l'album-souvenir.



Photo familiale: M. et Mme Lionel Gauthier, accompagnés de leurs enfants et des petits-enfants

famille Philomène et Léonard GAUTHIER



(De g. à dr.) Les quatre garçons de M. et Mme Léonard Gauthier; Ferdinand, Bernard, Fortunat et Hervé



Déjà adeptes de ski, M. et Mme Fortunat Gauthier., en 1946

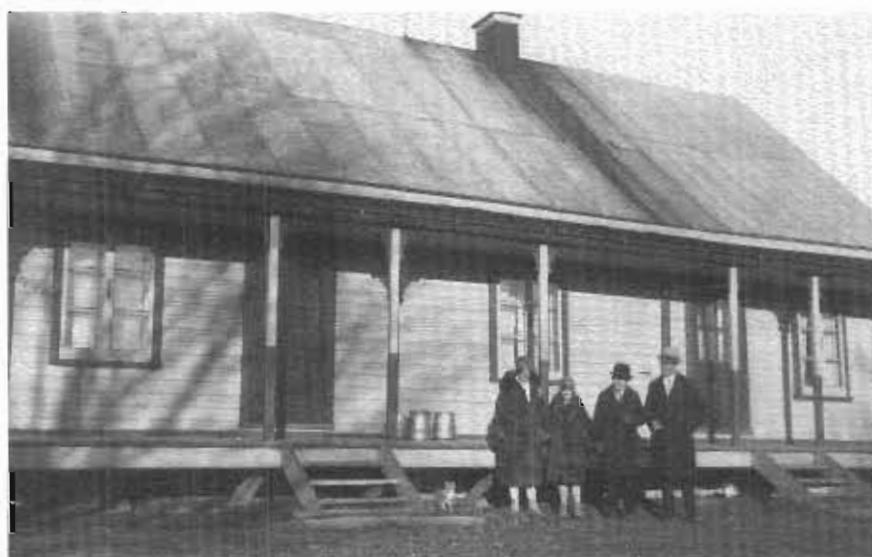
Léonard Gauthier de la paroisse de Saint-Augustin (Côte des Bouchar) a marié Philomène Paiement.

De cette union, sont nés cinq filles et quatre garçons. Les filles sont Donalda et Honoré Desjardins; Marie-Laure et Esdras Gauthier; Iréna, religieuse Soeurs Grises; Bernadette, religieuse Soeurs Grises; Régina, décédée à bas âge. Les garçons sont: Ferdinand et Joséphine Gauthier, 1^{er} mariage et, Ferdinand et Exilia Lafond, 2^{ème} mariage; Fortunat et Claire-Ida Lacasse; Hervé et Antoinette Charlesbois; Bernard et Leta Takley. Parmi eux, les religieuses Iréna et Bernadette vivent encore.

Bernard et Hervé sont partis, à un jeune âge, "pour" les États-Unis où ils y ont toujours demeuré. Tous deux, ils étaient boulangers.

Léonard et Philomène ont laissé la ferme à Fortunat et Claire-Ida. Ces derniers ont été les propriétaires pendant plusieurs années mais c'était surtout pour passer vacances et fins de semaine à la campagne étant donné que leur résidence principale se situait à Montréal.

Fortunat était chauffeur de taxi et Claire-Ida était couturière. A l'occasion, ils prenaient des chambreurs en pension. Plus tard, ils ont vendu la ferme à Monsieur Georges Guay, décédé. Aujourd'hui, cette ferme appartient à M. et Mme François Jetté.



La maison familiale en 1928, à Côte Saint-Louis des Bouehard



Les bâtiments de la ferme

famille Ginette et Yvon GAUTHIER



La maison paternelle de M. et Mme Lucien Gauthier

Yvon, né le 07 mai 1949 à Saint-Augustin, est le fils de Lucien Gauthier et de Fleurette Desjardins. Il est le cinquième d'une famille de 16 enfants. Il fréquente l'école du rang, puis l'école du village. Il poursuit 2 ans d'école de métier à Saint-Jérôme. A l'âge de 18 ans, il exerce le métier de charpentier-menuisier comme employé.

Le 09 septembre 1972, il épousa Ginette Sauriol. Née le 06 septembre 1953 à Bois-des-Filion, Ginette est la fille de Jean-Louis Sauriol et de Pauline Locas de cette paroisse. De cette union, naissent trois enfants: Stéphane, Mélanie et Sébastien.



M. et Mme Lucien Gauthier, parents de M. Yvon Gauthier, lors de leur 40^e Anniversaire de mariage



M. et Mme Yvon Gauthier et leurs enfants: Stéphane, Mélanie et Sébastien

En 1979, il part à son compte, l'entreprise prend le nom de Construction Yvon Gauthier Enr. Il fait un peu de tout: construction et rénovation résidentielle agricole et, par la suite, il fait des charpentes à Pierrefonds pendant environ 4 années consécutives avec une très bonne équipe d'hommes.

Le 11 septembre 1987, une compagnie sous le nom de Construction Yvon Gauthier Inc. se crée. Il décide d'implanter des maisons modèles à Saint-Augustin. Depuis ce temps, plusieurs nouveaux propriétaires nous ont fait confiance. Aujourd'hui, grâce à une grande collaboration familiale, l'entreprise a pris beaucoup d'expansion et nous en sommes très fiers.



La maison familiale de M. et Mme Yvon Gauthier

famille Doris GIROUX



M. et Mme Albert Giroux à l'intérieur de leur épicerie au village de Saint-Augustin

l'époque où la construction de l'École Centrale au village se poursuivait.

En 1971, il laisse son métier pour aller travailler au bureau d'enregistrement de Saint-Jérôme pendant 13 ans. Il était estimé de ses compagnons de travail et c'est avec un peu de peine qu'il prend sa pré-retraite en 1984 pour venir aider son épouse qui était maître de poste, et ce pendant 9 ans.

En 1989, fut la décision de quitter tous les deux les Postes pour prendre leur retraite pour profiter un peu de la vie ... Ce qui n'arrive pas puisque Doris fut atteint d'un cancer qui l'emporta, il mourut trois mois plus tard, le 12 mai 1989.



Tout le monde à la besogne! Voici, venu le temps d'ouvrir les chemins après la tempête



Doris Giroux et Réjeanne Duquette

Né le 05 septembre 1893, M. Albert Giroux épousa Lauré Gauthier le 12 octobre 1915. Il était cultivateur à cette époque, époque où on ouvrait les chemins avec les chevaux.

En 1930, il vendit sa ferme pour ouvrir un commerce d'épicerie au village de Saint-Augustin. Il fut nommé Juge de Paix et maître de poste pendant 25 ans.

Cinq enfants sont nés de cette union: Quatre filles et un garçon. Né le 28 août 1922, son fils Doris épousa Réjeanne Duquette le 26 juin 1945. Ils ont trois enfants: Monique, Huguette et Michel.

Doris travaille avec son père, il apprend le métier de barbier qu'il pratiqua pendant 27 ans. D'une vie sociale active, il est dans plusieurs organisations: "dirigeant de la Commission de Crédit de la Caisse Popu-

laire", conseiller, marguillier et président de la commission scolaire à



En 1985, la famille Giroux en vacances



Monsieur et Madame Philippe Giroux

MAGASIN GIROUX – 1915-1971

Jour inoubliable en octobre 1915, Omer Giroux arrive au magasin général qu'il a acheté d'Hector Charrette.

Omer exploitait précédemment une terre dans le rang du village. Sentant en lui l'âme d'un homme d'affaires, Omer travailla au magasin plusieurs années; il passe le relais en 1937 à son fils Philippe déjà marié à Marcelle Lavigne.

A l'époque, les réunions sociales se passaient au magasin autour d'une table où les joueurs de cartes se ramassaient. On y jouait tantôt aux cartes, tantôt aux dames. On connaît Philomir Fillion, Charlemagne Binette, Roméo Bourgeois, Jean Saint-Jacques, Joseph Leroux, Albert Giroux, Régis Saint-Jacques, Louis Saint-Jacques, Armand Godin et Albert Paiement et bien d'autres qui se récréaient ensemble les soirs de la semaine.

La formule "magasin général", en 1937, comprend un champ large et étendu de ventes: cela comprend à peu près tout, depuis la ferronnerie, la lin-

gerie, les bottines de travail, les salopettes en toile (overhall), les coupevent (frock), les ventes de machines agricoles les plus sophistiquées de l'époque, la broche, les semences, jusqu'à l'alimentation.

Il n'y avait pas de vidéo à l'époque! ...

Philippe Giroux et Marcelle Lavigne, sa femme, donneront six enfants entre 1937 et 1955. C'est au magasin que les enfants grandiront, de 1937 à 1971.

En 1950, Année Sainte, nous assistons à l'implantation des premières télévisions en noir et blanc dans notre village. Les cultivateurs, les citoyens se rassemblent ou au restaurant ou au magasin général pour assister au match de lutte du mercredi soir; chaque téléspectateur force autant que les lutteurs! Il y avait aussi les programmes de l'époque au canal 2 (Radio Canada, français et anglais) et au canal 6 par la suite, en anglais seulement.

Le magasin général connu quelques rénovations périodiques à l'époque, on pesait tout: tout était en vrac.

Arrive la construction et la rénovation des hangars et ensuite du magasin lui-même vers les années '50.

Vers 1960, un nouveau concept de vente annonce déjà l'époque moderne des années '70 et '80: les nouveaux commerces où les clients se servent seuls (carrosses), pour enfin être convertis spécialement en alimentation, épicerie,

Ce commerce a été tenu pendant près de 35 ans par Philippe Giroux et Marcelle, sa femme, de 1937 à 1971.

Vous comprendrez ici que ce merveilleux commerce a connu toute une histoire fabuleuse en 56 ans d'affaires à Saint-Augustin, entre les mains, respectivement d'Omer Giroux et de son fils Philippe, de sa femme et de ses enfants.

Finalement, le 1er mai 1971, Monsieur Jean-Guy Cousineau, de Sainte-Scholastique, prend la relève. Il achète ce commerce de Philippe et Marcelle, commerce qui a ensuite connu de nouvelles transformations, un nouvel élan ...

familles GIROUX et AMYOT dit VILLENEUVE



Né en 1882, Edmond Giroux épouse Malvina Giroux en 1912. Celle-ci décède en 1918. Ils ont trois enfants: Florence, religieuse en Ontario, Roland, cultivateur, et Hervé, répartiteur. En 1933, Edmond s'installe sur une ferme, sise rang Saint-Augustin, jusqu'à sa mort en 1956.

A l'occasion de son mariage en 1939, à l'âge de 24 ans, Roland prend la ferme paternelle qu'il exploite jusqu'en 1959. Il se remet alors aux études et devient courtier d'assurance, profession qu'il exerce jusqu'à sa retraite, en 1980. Il est commissaire d'école, conseiller municipal et fait partie de la commission de crédit de la Caisse Populaire Mirabel durant 24 ans.

Joseph Amyot (dit Villeneuve) est né en 1882 sur la route 148 (Bas Petit-Brûlé) à Saint-Augustin. A 28 ans, il épouse Sarah Chartrand et s'installe sur la terre paternelle. De cette union, naissent treize enfants dont dix baptisés Amyot et trois Amyot dit Villeneuve.

Anita Amyot dit Villeneuve voit le jour en 1916. Après ses études, et cinq années dans l'enseignement, Anita épouse Roland Giroux. Six enfants naissent de cette union. En 1956, Anita reprend du service à l'école de Sainte-Monique; cette seconde carrière dure cinq ans.

Maison natale de la famille de Roland Giroux. Cette construction de pierre date de quelque 175 ans et, fait à souligner, a toujours été habitée par des Giroux, jusqu'en 1965.

A l'occasion de leur 50e Anniversaire de mariage, en 1989, Roland et Anita sont entourés de leur famille parmi laquelle se trouvent leurs en-

fants: Gilles, directeur d'école, Ginette, enseignante, Jean, journaliste, Pauline, enseignante, Nicole, bibliothécaire et André, étudiant.



Edmond Giroux et Malvina Giroux, parents de M. Roland Giroux



Joseph Amyot dit Villeneuve et Sarah Chartrand, parents de Mme Anita Amyot dit Villeneuve



Maison paternelle de la famille Giroux



Roland et Anita Giroux et leur famille, à l'occasion de leur 50e Anniversaire de mariage

famille Armand GODIN et Laura PAQUETTE



Mariage d'Armand Godin et de Laura Paquette, le 17 septembre 1931

Armand Godin est né à Saint-Augustin, le 11 janvier 1897. Il est le fils d'Ardoire Godin et de Denise Martin. De cette union, naissent deux filles et cinq garçons.

Sa soeur aînée, Flore Godin est née le 08 août 1884. Elle entre en communauté des Soeurs de Sainte-Croix à Ville Saint-Laurent et prend le nom de Soeur Saint-Donat. Diplôme obtenu, elle enseigna dans plusieurs écoles de Montréal. Elle décède le 22 avril 1942.

Son frère aîné, Donat Godin est né le 16 avril 1886. Il fait ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse et trois années au Séminaire de Montréal. Il est ordonné prêtre le 09 juillet 1911. Il fut professeur et procureur économe au Séminaire de Sainte-Thérèse pendant 26 ans. Il fut curé de Sainte-Claire de Montréal en 1937. Il quitte cette paroisse pour la cure de Saint-François d'Assise. Il est nommé "Prélat Domestique" le 29 janvier 1953. Il meurt le 07 décembre 1966 à l'âge de 80 ans.

Armand a trois autres frères et une soeur: Edmond (né le 24 août 1887), Arthur (né en 1889), Josaphat (né le 13 septembre 1840) et Éva (née le 08 juin 1895).



M. Armand Godin, accompagné de ses parents, frères et soeurs

Edmond élève sa famille de neuf enfants "sur une terre" à Sainte-Scholastique. Arthur meurt à 20 ans après avoir fait des études en télégraphie. Josaphat fonde foyer à Montréal, ainsi qu'Éva.

Armand est le cadet de la famille Godin. Il se marie avec Laura Paquette à Sainte-Monique, le 17 septembre 1931. Ils demeurent sur la terre paternelle "Au Petit-Chicot", puis au village de Saint-Augustin, leur vie durant. Armand décède le 05 octobre 1982. Laura demeure toujours au village.

De cette union, ils ont eu trois enfants: Pierrette, Jean-Paul et André. Née le 21 mai 1933, Pierrette se marie avec Raymond Pagé le 17 septembre 1955. Jean-Paul est né le 1^{er} juin 1934 et se marie avec Louise Lemieux le 1^{er} décembre 1956. Quant à André, né le 29 novembre 1940, prend comme épouse Mireille Robertson le 03 septembre 1966.

Sept petits-enfants font partie de la famille: Lyne, Sylvie, Yoland et Chrystian; Maryse, Guy et Richard. De plus, on compte trois arrière-petits-enfants.



Reproduction de la maison paternelle de M. Armand Godin

famille Philippe GRATTON et Antoinette GUINDON



Louise, Antoinette, Marielle, Ronald, Noël, Yvon. M. Philippe Gratton en médaillon

Issu d'une famille de huit enfants, Philippe, fils de Joseph Gratton et de Louisa Renaud, naît le 25 mai 1911 sur la ferme ancestrale dans le haut du Petit-Brûlé. En 1929, ses parents achètent une seconde ferme dans le bas du Petit-Brûlé (Saint-Augustin) sur laquelle Louisa avait vu le jour, le 12 janvier 1875.

Philippe achète la ferme d'origine maternelle en 1940 de sa mère déjà veuve depuis 10 ans. Il épouse Antoinette Guindon, fille d'Arthur Guindon et d'Alice Renaud, le 06 mars 1943. De cette union, naissent cinq enfants: Louise, Noël, Marielle, Ronald et Yvon. Vivant d'agriculture diversifiée en 1960, ils se spécialisent en production laitière.

Les enfants grandissent, en 1964 ils achètent une seconde ferme dans le rang. Côte des Corbeils à Saint-Augustin, sur laquelle ils établissent leur fils aîné, Noël, en production laitière (1967). Philippe travaille sur sa ferme d'origine jusqu'à son décès, le 06 janvier 1973. Antoinette, son épouse, continue à exploiter la ferme avec le deuxième des garçons. Ronald prenant la relève en 1978, Antoinette se

construit alors une maison avec Yvon le plus jeune garçon. Aujourd'hui, les deux filles vivent dans les paroisses avoisinantes et les trois garçons, dans la paroisse de leurs ancêtres.

Fait à noter: Seules les familles de Noël et de Ronald poursuivent le travail des ancêtres oeuvrant en agriculture pour une cinquième génération consécutive dans la paroisse.



Louise (29-03-1944) mariée à Réjean Dumoulin (pomiculteur) Saint-Joseph du Lac, le 06 juin 1964. Leurs enfants Lunda (16-07-1968) et Sébastien (20-08-1975)



Noël (25-12-1945) exploite la ferme de la Côte des Corbeils, acquise en 1967, avec son épouse Ginette, fille de Jean-Paul Dufresne et de Laurette Gauthier. Leurs enfants: Lyne (03-03-1971), Mario (12-03-1976) et Lucie (20-06-1973)



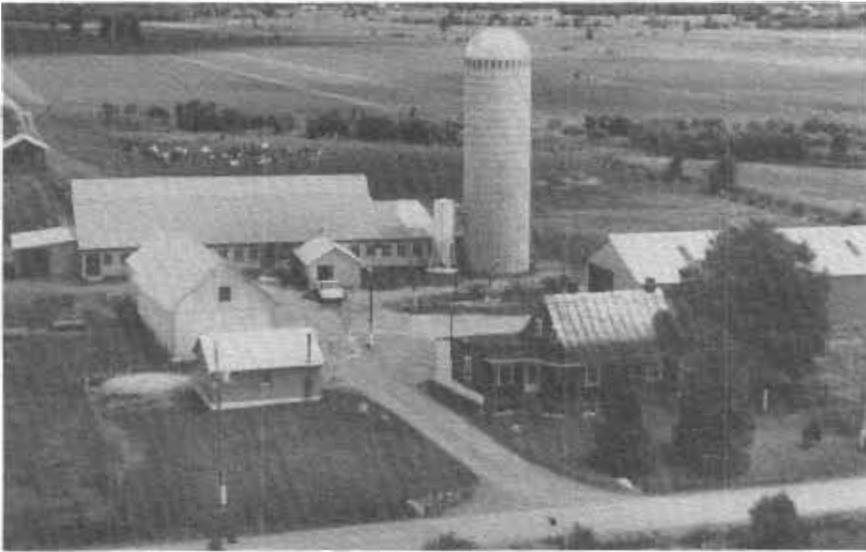
Marielle (30-06-49) enseignante résidant à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Ses enfants Claudia (27-05-76) et Miguel (30-04-78)



Ronald (22-04-56) exploite la ferme paternelle, acquise en 1978, avec son épouse Dianc, fille de Wilfrid Desjardins et de Lucille Désormeaux. Leurs enfants: Nancy (30-11-1983) et Jean-Philippe (23-12-1986)

Yvon (26-06-1959) opérateur de machine de découpage dans une usine d'ameublement commercial à Laval, il est marié à Johanne née de Raymond Boileau et Rita Lamoureux. Leurs enfants: Frédéric (03-09-1980), Nicholas (12-07-1983), Maxime (11-12-1984) et Jonathan (30-09-1981).

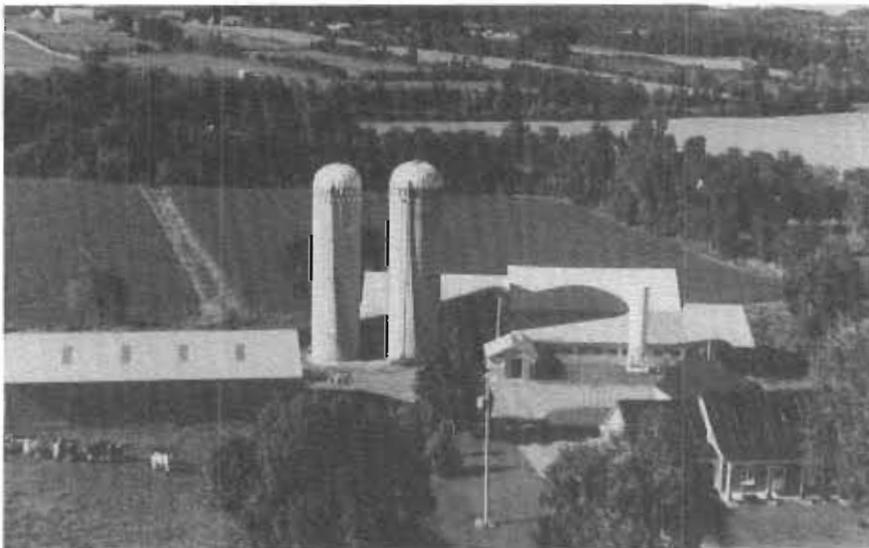




La ferme de Noël



La maison d'Antoinette et Yvon



La ferme de Ronald



Mariage de Gérard et Simonne Gratton, en 1942



Lors du 45^{ème} Anniversaire de mariage: (Assis) les jubilés et (Debout) Robert, Françoise, Rita, Huguette et Réal

Le premier Gratton émigré au Canada venait de Luçon en France.

Il s'appelait Claude-Jacques et fut le seul à venir au Canada: il arriva en 1668 et s'installa à l'Ange-Gardien.

Ses descendants se sont multipliés dans la région de Montréal et les comtés de Laval, Deux-Montagnes, Terrebonne, Argenteuil et Beauharnois.

D'après l'arbre généalogique des Gratton, je me trouve de la dixième génération.

Fils de Joseph Gratton et de Louisa Renaud, je suis marié à Simonne Gauthier en 1942. Nous avons trois filles et deux garçons: Rita, Huguette, Françoise, Réal et Robert. Rita fut professeure; et ménagère depuis son mariage. Huguette est professeure depuis déjà 25 ans. Réal, économiste senior, est conseiller à la direction des études économiques de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Robert, comptable agréé, est associé au bureau de Jacques, Davis, Lefaire et associés. La cadette Françoise est bachelière en psychologie et chef



La maison et une partie des bâtiments de la ferme incendiés par l'explosion d'un camion de dynamite produite devant la maison, le 21 novembre 1958

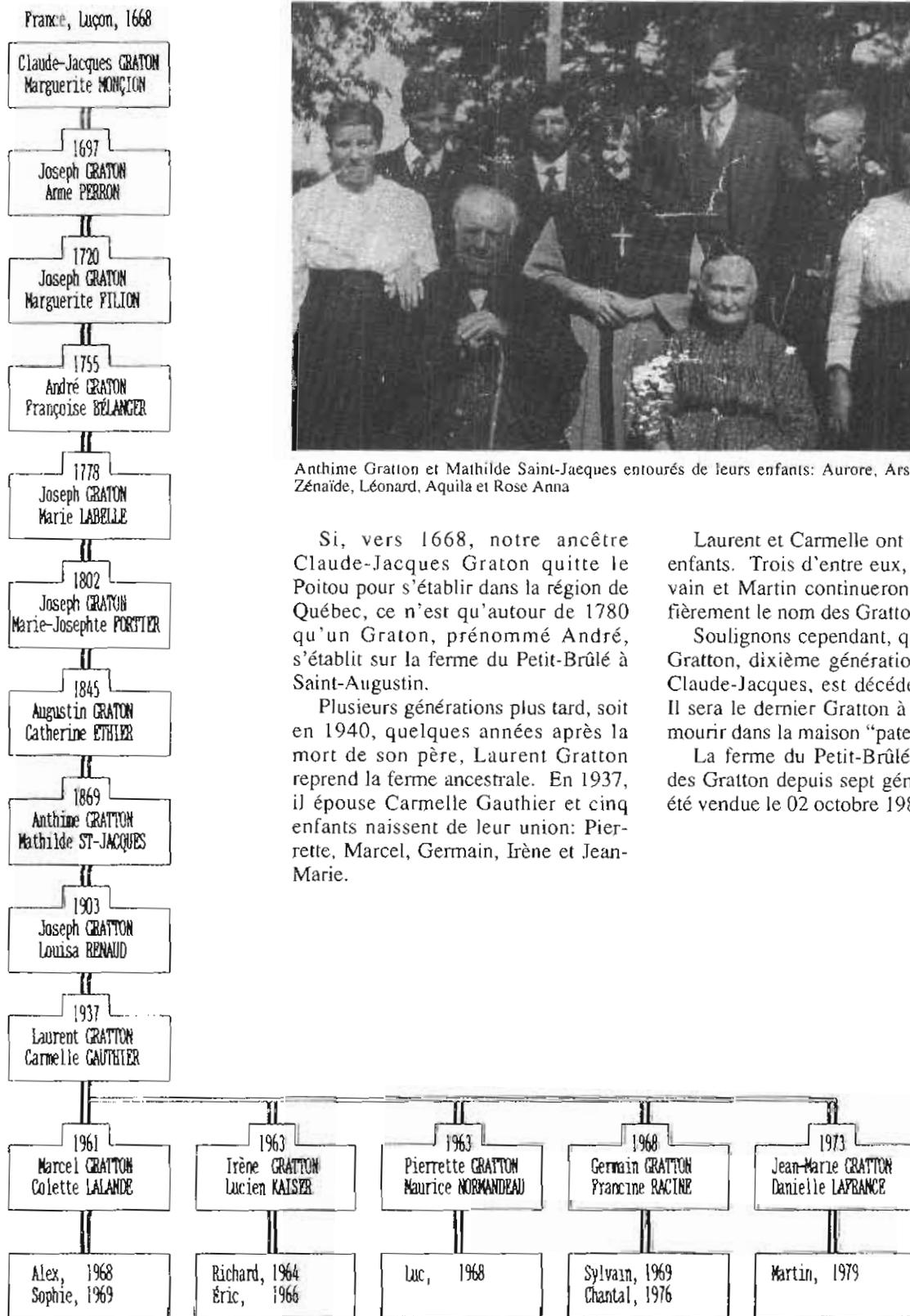
d'équipe à l'aide sociale au Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu du Québec.

Nous avons dix petits-enfants: Roger, Chantal, Sébastien, Mylène, Lucie, Jacinthe, Olivier, Xavier, Émilie et Caroline.



La résidence actuelle, située sur la Route 148

famille Laurent GRATTON et Carmelle GAUTHIER



Anthime Gratton et Mathilde Saint-Jacques entourés de leurs enfants: Aurore, Arsidas, Joseph, Zénaïde, Léonard, Aquila et Rose Anna

Si, vers 1668, notre ancêtre Claude-Jacques Gratton quitte le Poitou pour s'établir dans la région de Québec, ce n'est qu'autour de 1780 qu'un Gratton, prénommé André, s'établit sur la ferme du Petit-Brûlé à Saint-Augustin.

Plusieurs générations plus tard, soit en 1940, quelques années après la mort de son père, Laurent Gratton reprend la ferme ancestrale. En 1937, il épouse Carmelle Gauthier et cinq enfants naissent de leur union: Pierrette, Marcel, Germain, Irène et Jean-Marie.

Laurent et Carmelle ont huit petits-enfants. Trois d'entre eux, Alex, Sylvain et Martin continueront de porter fièrement le nom des Gratton.

Soulignons cependant, que Laurent Gratton, dixième génération issue de Claude-Jacques, est décédé en 1979. Il sera le dernier Gratton à naître et à mourir dans la maison "paternelle".

La ferme du Petit-Brûlé, propriété des Gratton depuis sept générations, a été vendue le 02 octobre 1985.



Joseph Gratton et Louisa Renaud à l'occasion de leur mariage en 1903. De leur union, huit enfants naissent: Berthe (décédée), Marie-Rose, Florence (décédé), Carmelle, Philippe (décédé), Laurent (décédé), Gérard et Claude



Laurent Gratton et Carmelle Gauthier à l'occasion de leurs noces d'argent en 1962



German



Irène



Marcel



Pierrette



La maison ancestrale où des générations de Gratton ont vu le jour



Jean-Marie



Cette ferme est située au 11290, Route 148, autrefois appelée Haut du Petit-Brûlé. En 1904, elle appartenait à William McGeoch qui l'avait obtenue de sa mère Jennet McCall.

Les autres propriétaires furent:

(1906-1910)

Léonard Paiement,
dit Larivière;

(1910-1917)

Arthur Desjardins;

(1917-1943)

Joseph Desjardins,
fils d'Arthur Desjardins;

(1943-1944)

Omer Bigras;

(1944-1948)

Hector Gauthier;

(1948 à ce jour)

Claude Gratton,
gendre d'Hector Gauthier.



Claude Gratton se marie avec Gisèle Gauthier, le 02 octobre 1948. Gisèle décède le 22 octobre 1975. De cette union, naquirent cinq enfants: Luc, Mario, Diane, Luce et Gérald.

Les enfants

accompagnés de leur père:

Luc, marié à Ginette Demers,
le 05 octobre 1985.

Mario, marié à Carole Major,
le 09 décembre 1989.

Diane, mariée à Christian Lacelle,
le 23 septembre 1972.

Claude, père de cette famille.

Luce, célibataire.

Gérald, marié à Michèle Pilon,
le 04 juin 1977.

Les petits-enfants sont:

Annie, fille de Diane et Christian,
née le 02 février 1976.

Dominique, fille de Diane et
Christian, née le 20 septembre 1980.

Jean-François, fils de Gérald et
Michelle, né le 06 juillet 1979.

Geneviève, fille de Gérald et
Michèle, née le 18 août 1982.





Mariage d'Aline et Hubert Guénette, le 20 décembre 1975



Maryse Guénette



Luc Guénette

Hubert Guénette est né à Sainte-Anne-des-Plaines. Il fit ses études primaires à l'école du village, poursuivit ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse et obtint sa licence en droit de l'Université d'Ottawa et son diplôme notarial de l'Université de Montréal en 1971.

Depuis, Hubert pratique le notariat à Mirabel et est heureux de compter, parmi sa clientèle, de nombreux citoyens de Saint-Augustin.

Le 20 décembre 1975, il épousa Aline Charette, professeur diplômée de l'Université du Québec. Le grand-

père d'Aline était Archelas Charette, natif de Saint-Augustin et marié à Élizabeth Laframboise de Saint-Benoît. Du mariage d'Aline et de Hubert, naquirent deux enfants: Luc et Maryse.

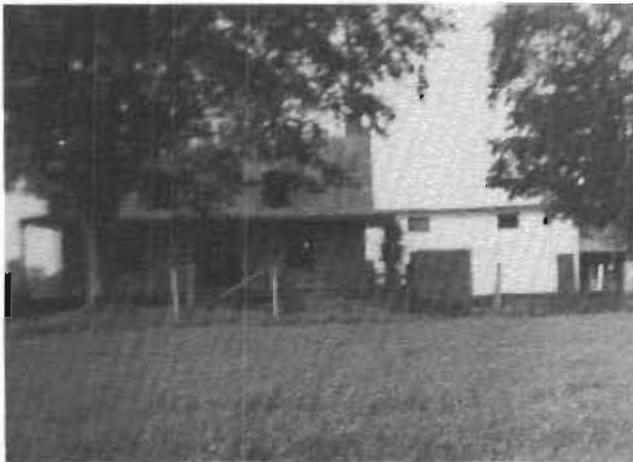
Né le 17 mai 1977, Luc est un fervent sportif: Hockey, soccer, tennis et natation. Née le 21 février 1980, Maryse pratique le patinage artistique, le piano et la natation.

C'est en 1980 que la jeune famille vint s'installer à Saint-Augustin et, depuis lors, elle est très fière d'y vivre.



La résidence familiale de M. et Mme Hubert Guénette

famille Ubald GUAY et Rébecca GARRIÉPY



Maison ancestrale construite par Charles Guay, petit-fils d'Alexis en 1865



Honoré Guay et Pomunéla Savard, parents de M. Ubald Guay

A l'occasion des fêtes du 150^e anniversaire de Saint-Augustin, c'est un grand plaisir de profiter de cet événement pour vous présenter les familles de Charles, Henri et Donat Guay.

Jean Guay émigra de France au Canada en 1648. Il se donna aux Jésuites en qualité de menuisier dans la mission du père Gabriel Lallement. Quand il revient de la mission, il se

fixa à Lévis, et il fonda l'actuel traversier de Lévis. Également, notre ancêtre Jean repêcha l'ancre du vaisseau-amiral PHIPPS détruit par Frontenac en 1691.

Depuis, les descendants de notre ancêtre se sont multipliés principalement dans la région de Montréal, les environs et en Ontario. De cet ancêtre, un descendant Alexis Guay arriva dans la paroisse en 1798. Depuis, huit géné-

rations ont vu le jour, dont six au 12071, de la Côte-des-Bouchar, sur cette terre ancestrale de la belle paroisse de Saint-Augustin.

La maison ancestrale fut construite par Charles Guay, le petit-fils d'Alexis en 1865. Il s'est marié à Adéline Blondin. De leur union, naissent une fille et onze garçons, dont quatre se sont établis dans la paroisse de Saint-Augustin.

Marié à Poméla Savard, Honoré demeura sur la terre paternelle. De cette union, naquirent deux enfants: Année et Ubald.

Année se marie à Donat Bélisle. Décédés tous les deux en un délai de 15 jours en 1922, Année et Donat laissent quatre enfants orphelins adoptés par la suite par le grand-père Honoré. René, un de ces enfants, a eu l'idée de créer des terrains de jeux à Montréal et, progressivement, la formule s'est étendue à travers la province.

Le père Honoré cède la ferme à son fils Ubald marié à Rébecca Garriépy en juin 1915, ils sont les heureux parents de neuf enfants.

Trois filles: Jeanne (mariée à Eugène Constantin), Simone (mariée à Normand O'Sullivan) et Antoinette (mariée à Roland Vermette).

Six garçons: Régis (marié à Aline Ouellette), Marcel (marié à Simone Ouellette); natives de Saint-Augustin. elles sont les filles d'Albert Ouellette. Georges, Charles, Donat et Henri se sont établis sur des terres à Saint-Augustin.



M. et Mme Ubald Guay



Marielle Guay, fille de Georges Guay et Berthe Villeneuve



Pierre-Paul Guay, fils de Georges Guay et Berthe Villeneuve



Jacinthe Guay, fille de Georges Guay et Berthe Villeneuve

Premier fils, **Georges** se marie le 28 septembre 1944 à Berthe Villeneuve, fille de Ludovic. Ils demeurèrent sur une ferme dans la Côte-des-Bouchard. De cette union, quatre enfants ont vue le jour: Marielle, Pierre-Paul, Jacinthe et Robert.

Cependant la mort frappa à la porte de cette famille. A l'âge de 50 ans, Georges quittait son épouse et ses quatre enfants le 09 novembre 1967

suite à un accident de tracteur survenu sur sa ferme.

Deuxième garçon, **Charles** épouse Pauline Lafond le 24 septembre 1955. Ils s'établissent sur une ferme sise au 12550, Route 148. Ils sont les heureux parents de quatre garçons: Doris, Roger, Daniel et Mario.

Doris et Roger ont pris possession de la ferme paternelle. Daniel est en informatique. Soudeur de son métier, Mario prend comme épouse Marie Rana le 29 juillet 1989. Elle occupe un poste de travailleuse sociale.



Robert Guay, fils de Georges Guay et Berthe Villeneuve



Propriété de M. Charles Guay



Charles Guay et Pauline Lafond



Mariage de Mario et de Marie Rana le 29 juillet 1989: (De g. à dr.) Roger, Mario et son épouse Marie Rana, Doris et Daniel



Donat Guay et son épouse Eliane Villeneuve



Serge Guay et Marise Langlois

Troisième fils, **Donat** se marie le 09 juin 1949 à Éliane Villeneuve, fille de Ludovic Villeneuve et de Valentine Bélanger. Ils s'établirent sur une ferme au 13601, rang Saint-Augustin. De cette union, sont nés cinq enfants: Gérard, Michel, Anne-Marie, Pauline et Serge.

Gérard est chef d'équipe à la Canadair; Michel, menuisier; Anne-Marie

et Pauline, caissières; et Serge exploite la ferme paternelle.

Serge se marie à Marise Langlois. De cette union, naissent deux enfants.

Le 09 novembre 1960, Ubald cède la terre paternelle à Henri. Il se marie avec Berthe Villeneuve le 14 février 1970, adoptant deux des quatre enfants de Georges. Cette union leur permet de

devenir les heureux grands-parents de dix petits-enfants: Martin, Danis, Joël, Julie, Marie-France Cousineau, enfants de Marielle; Dominic et Stéphane Guay, enfants de Pierre-Paul; Mélanie et Michaël Rochon, enfants de Jacinthe; et David Guay, enfant de Robert.



Henri et Berthe Guay

famille Marcel GUILLEMETTE et Micheline GAGNON



A Roquemaure Abitibi, Marcel Guillemette est né le 29 octobre 1943. Il est issu d'une famille de quatorze enfants.

En 1965, trouvant que le travail se faisait rare en Abitibi, Marcel décide d'aller à la grande aventure en venant s'établir à Montréal. De là, il occupe l'emploi de routier pour la compagnie Canadian Pacific.

Le 31 août 1968, Marcel épouse Micheline Gagnon. Micheline est native d'Évain Abitibi et issue d'une famille de onze enfants. De cette union, naissent deux enfants: Martin et Dominique.

Né le 22 mai 1972, Martin poursuit ses études en administration au CEGEP Lionel-Groulx. Née le 02 avril 1975, Dominique poursuit son Secondaire IV à l'école Saint-Sacrement de Terrebonne.



Mariage de Marcel Guillemette et de Micheline Gagnon, le 31 août 1968



Marcel Guillemette et Micheline Gagnon, à l'occasion de leur 20e Anniversaire de mariage en août 1988



Dominique et Martin, enfants de M. et Mme Marcel Guillemette

Après 15 ans de service pour la compagnie Canadian Pacific, Marcel donne sa démission pour se lancer en affaires. L'acquisition d'une petite entreprise "Les Armoires Saint-Augustin Inc." se fait le 01 avril 1981. Commençant avec deux employés, l'entreprise assure présentement l'emploi d'une dizaine d'employés.

La famille Guillemette est fière d'être venu s'établir dans cette belle municipalité Mirabelloise du secteur de Saint-Augustin.



La maison familiale de M. et Mme Guillemette



Entreprise "Les Armoires Saint-Augustin Inc.", située non loin de la demeure familiale

famille Blanche Donalda et Hormidas GUILBAULT



Mariage de Blanche Donalda Maisonneuve et Hormidas Guilbault, le 16 novembre 1909

Né à Saint-Augustin, Hormidas Guilbault est le fils de Séraphin Guilbault et de Malvina Carrières. Il épouse Blanche Donalda Maisonneuve le 16 novembre 1909. Née à Saint-Augustin, elle est la fille de Jean-Baptiste Maisonneuve et d'Alexime Rochon.

Ils s'établissent sur la ferme paternelle, située sur le chemin Petite Côte des Angés; et, en 1926, ils achètent une ferme située sur le chemin Côte des Angés Sud (aujourd'hui rue Des Bouleaux). A sa retraite, en 1950, Hormidas achète une petite propriété sise sur le chemin Côte des Angés Sud.



Maison familiale de M. et Mme Hormidas Guilbault

De leur union, naissent douze enfants:

Alfred (Rita Meloche), Léopold (Anita Lalande), Maurice, Juliette (Rosaire Drapeau), Ernest (Germaine Gibeau), Philippe (décédé à l'âge de 5 ans), Georges (Gabrielle Vermette), Georgette (Roger Paquette), Lucien (Lucette Depras), Lucienne (Pierre Chartrand) et Jean-Gilles (Fernande Gratton).

De ces unions, sont nés 42 petits-enfants.

Hormidas a occupé les postes de commissaire d'école et de conseiller de Saint-Augustin pendant plusieurs années.

Blanche Donalda décède le 25 février 1957 à l'âge de 67 ans. En 1958, Hormidas épouse en secondes noces Hélène Taillon. Il décède le 04 novembre 1964 à l'âge de 80 ans.



Famille de M. et Mme Hormidas Guilbault; (De g. à dr.) (Assis): Georgette, Hormidas, Blanche Donalda et Lucienne. (Debout): Lucien, Alfred, Gilles, Georges, Juliette, Paul, Maurice et Ernest



Mariage de Rita Meloche et d'Alfred Guilbault, le 08 septembre 1945



Mariage d'André, le 11 novembre 1967



Le 30e Anniversaire de mariage d'Alfred et Rita, souligné le 27 septembre 1975, à l'occasion du mariage de Monique



André et son épouse Pauline accompagnés des deux enfants: Sophie et Benoît; à l'occasion du mariage de Sophie, le 12 août 1989

Après avoir célébré leur mariage le 08 septembre 1945, Alfred (connu sous le nom de "Fredd(é)") et Rita Meloche de Saint-Jérôme, s'installèrent à la Côte des Anges, Saint-Augustin, sur une ferme. Quelques années plus tard, Alfred travailla à la voirie. Cependant, ils conservèrent la ferme familiale.

De cette union, sont nés quatre enfants: André, Denise, Monique et Philippe. Philippe demeure à la maison paternelle.

HOMMAGE À NOS PARENTS

A l'occasion du 150e Anniversaire de Saint-Augustin, nous, André, Denise, Monique et Philippe, désirons rendre Hommage à nos parents, tous deux décédés (Rita, le 1er avril 1982, Alfred, le 08 avril 1986).



Famille Dupuis (Denise). Denise et son époux Ronald et leurs trois enfants: Martin, Annick et Joanie. (Denise et sa famille demeurent à Saint-Augustin)



Famille Robitaille (Monique). Monique et son époux Jean-Marc, accompagnés des deux enfants: Valérie et Francis. (Jean-Marc a été élu député à la Chambre des Communes, le 21 novembre 1988: il représente le comté de Terrebonne)



Mariage de Léopold Guilbault et d'Anita Lalande, le 20 septembre 1941

Léopold Guilbault, fils d'Hormidas Guilbault et de Blanche Donalda Maisonneuve, est né à Saint-Augustin le 29 décembre 1913. Il épouse Anita Lalande, fille de Wilfrid Lalande et de Léonie Albert, le 20 septembre 1941. Ils viennent s'établir sur une petite ferme, sise sur la Côte des Anges Sud (Aujourd'hui rue des Bouleaux) à Saint-Augustin.

De ce mariage, naissent neuf enfants: Pauline (Pierre Corbeil), Denis (Huguette Prud'homme), André (décédé à l'âge de 3 jours), Micheline (André Ouimet), Nicole, Lise (Normand Mathieu), Johanne, Michel (Nathalie Richer) et Diane (Gabriel Morris).

Dans sa jeunesse, Léopold pratique quelques métiers différents tels que fermier sur la ferme familiale et surtout camionneur pour transport divers. Dans ses loisirs, il aime faire danser les gens dans des soirées folkloriques sur l'air de son violon.

Sur cette petite ferme dont les deux tiers de la superficie étaient boisés, il n'en restait que peu d'espace pour l'agriculture, mais il y avait là, sur cette terre, quelque chose d'incomparable à des milles à la ronde.



Un aspect du lac Guilbault, centre de villégiature dans la région

Au milieu de ce boisé, s'élevait un petit mont d'une cinquantaine de pieds de hauteur, plus tard surnommé la montagne à Ti-Paul, sur lequel était rempli de gros pins dominants toutes les paroisses avoisinantes. Les gens de la région aimaient beaucoup venir faire leur descente en ski ou en traîneau l'hiver.

Tout cela était bien beau, mais n'offrait guère de revenus à la famille. C'est alors que Léopold décida, vers la fin de la guerre, de faire un grand chantier de ces arbres et d'en vendre le bois de sciage. En 1946, il vendit le sable de cette montagne qui fut utilisé

à l'aménagement d'une partie de la route 148 à Saint-Augustin.

Par la suite, lui vint l'idée de faire creuser un lac au pied de cette montagne disparue. De là, est né le Lac Guilbault, devenu l'endroit de villégiature par excellence à des dizaines de milles à la ronde avec une centaine de chalets, un terrain de camping, plage publique, salle de danse à l'époque des années '50 et '60.

Léopold prend sa retraite en 1975 et vient s'établir dans une petite maison située dans le village même de Saint-Augustin.



Accompagnés de leur mère, les enfants de la famille Guilbault



Marriage de Denis Guilbault et d'Huguette Prud'homme, le 22 février 1975



Francis et Miguel Guilbault

Né à Saint-Augustin le 07 juillet 1943, Denis Guilbault est le fils de Léopold Guilbault et d'Anita Lalande.

Il épouse Huguette Prud'homme le 22 février 1975. Huguette est la fille de Marcel Prud'homme et de Thérèse RICARD.

De cette union, naissent deux fils: Francis (11 juin 1979) et Miguel (16 octobre 1982).

Dès son jeune âge, il réalise qu'il a une passion, celle de la menuiserie. Il adore travailler avec les marteaux, les scies, les clous et fabrique toutes sortes de petites choses. Il espère qu'un jour il travaillera dans une usine de meubles.

Après ses études primaires, il apprend et participe à toutes sortes de travaux sur le domaine de son père à l'époque où tout est en expansion. Dès l'adolescence, il réalise avec lui la construction de chalets et devient de plus en plus ambitieux de pratiquer ce métier. A 18 ans, il prend ses premiers contrats, il s'engage dans l'industrie de la construction et apprend à fond ce métier et devient alors entrepreneur spécialisé en menuiserie.

En 1975, il crée sa propre compagnie d'entrepreneur général dans le secteur de la construction résidentielle sous le nom de "Les Habitations D. Guilbault Ltée" et construit sa propre maison sur la rue Maurice à Saint-Augustin.

A cette époque, il a déjà construit des dizaines de maisons. Depuis 1983,

il a formé un projet de construction d'environ 1500 maisons en banlieue de Montréal avec d'autres constructeurs. Il réalise aussi en même temps un autre projet d'environ 300 maisons à Saint-Janvier sur le Domaine des Villas Mirabel.

Toujours rempli de désir et de passion pour ce métier, Denis prévoit poursuivre son oeuvre dans ce domaine dans les années à venir et souhaite transmettre cette oeuvre à ses fils s'ils le désirent.

Aujourd'hui, Denis habite Saint-Janvier, ce qui lui permet en même temps d'offrir à sa clientèle le meilleur service possible avec les meilleures conditions de vie possible.



Accompagné de ses garçons. Denis demeure toujours ambitieux de continuer son rêve

famille Gabrielle VERMETTE et Georges GUILBAULT



Mariage de Gabrielle et Georges Guilbault. le 07 septembre 1953



Lucie décédée à l'âge de 23 mois en 1956



Mario Guilbault, fils de Georges Guilbault



Serge Guilbault, fils de Georges Guilbault

Né à Saint-Augustin en 1923, Georges Guilbault est le fils de Hormidas Guilbault et de Blanche Donalda Maisonneuve. Il est le huitième d'une famille de douze enfants dont neuf sont toujours vivants.

Le 07 septembre 1953, il épouse Gabrielle Vermette, fille de Victor

Vermette et de Bertha Jérôme. De leur union, naissent trois enfants: Lucie (1954-1956), Mario (1957) et Serge (1958-1977). Gabrielle décède en 1982 suite à une longue maladie.

En 1961, Georges construit un garage sur la rue Saint-Jacques, près de la résidence familiale. Infatigable et

soucieux de servir ses clients avec le sourire qu'on lui connaît, il exploite ce commerce florissant depuis 29 ans. Il est secondé par Mario depuis quelques années.

La pêche, la chasse, la danse et les voyages font partie des loisirs de Georges.



La résidence familiale



Le garage de M. Guilbault, sur la rue Saint-Jacques

famille Lucette et Lucien GUILBAULT



Lucien, fils de Hormidas Guilbault et de Blanche Donalda Maisonneuve, est né le 03 décembre 1927 à Saint-Augustin. Le 08 septembre 1956, il épouse Lucette Dupras. Née le 02 août 1936 à Sainte-Scholastique, elle est la fille de Lionel Dupras et de Lucienne Gravel.

De cette union, sont nées deux filles qui ont su égayer leur maison par le chant et la musique.

Sandra, née le 09 juillet 1961, est graduée de l'Académie Sainte-Anne à Rawdon et occupe un poste de secrétaire à la Ville de Mirabel. Le 03 août 1985, elle épouse Yves Charlebois, camionneur et pompier volontaire à Saint-Augustin.

Maryse, née le 20 octobre 1962, a gradué en technique d'éducation d'enfants et occupe le poste de coordonna-



Maison familiale, photo prise en 1985

trice dans une garderie à Saint-Eustache. Elle s'est impliquée au sein du Comité des Loisirs et a été élue Fée des Étoiles au carnaval de 1979. Elle a fait partie de la chorale de la paroisse et chante à plusieurs mariages célébrés dans la région.

Lucien, menuisier depuis 35 ans, a construit plusieurs résidences à Saint-Augustin dont la résidence familiale en 1956. Il a participé à la vie paroissiale en tant que marguillier et cumule les fonctions d'administrateur à la Caisse Populaire depuis de nombreuses années, et de président de ce 150^e Anniversaire.

Lucette a pris soin de sa petite famille avec beaucoup d'amour. Lorsque les enfants quittent la maison pour



Mariage de Lucette et Lucien Guilbault, le 08 septembre 1956



25 ans de mariage, M. et Mme Lucien Guilbault, en 1981

le secondaire, elle obtient un emploi à la Commission scolaire régionale Blainville Deux-Montagnes et y travaille pendant 17 ans.

Nous sommes heureux de participer au 150^e Anniversaire de notre paroisse.



Famille de M. et Mme Lucien Guilbault: (De g. à dr.) Sandra, Maryse, Lucette et Lucien Photo prise à l'occasion du mariage de Sandra et de Yves Charlebois, le 03 août 1985

famille Juliette et Alphonse GUINDON



Mariage de Juliette et d'Alphonse Guindon, le 02 août 1947



Quarante ans après...

Né le 19 mars 1921 à Saint-Joseph-du-Lac, Alphonse Guindon est le fils d'Arthur Guindon et d'Alice Renaud.

Le 02 août 1947, il se marie avec Juliette Savard. Née le 16 novembre 1923, Juliette est la fille de feu Joseph Savard et Marie-Rose Maisonneuve.

De cette union, naissent trois enfants: Diane, Marcel et Ghislaine.

Diane, née le 19 mai 1949; épouse Normand Dufresne le 1^{er} septembre 1969. Ils ont deux filles: Nathalie et Brigitte (nées le 10 mars 1974).

Né le 11 août 1953, Marcel se marie avec Lise Leduc le 07 mai 1977. De leur union, naissent deux filles: Marie-Eve (12 avril 1981) et Marie-Lyne (18 mai 1988).

Née le 21 août 1961, Ghislaine prend comme époux François Gascon le 15 juin 1985.

Alphonse a participé à la vie paroissiale comme conseiller du village, marguillier et président du Club de l'Age d'Or. Son travail a toujours été accompli. Il quitte les siens le 05 avril 1987 à l'âge de 66 ans.

Nous, la famille Guindon, rendons hommage aux organisateurs de la Fête

du 150^e Anniversaire de la paroisse et félicitons leur travail.



Enfants et petits-enfants de M. et Mme Alphonse Guindon: (De g. à dr.) Assis: Marie-Eve, Marie-Lyne, Lise et Diane. Arrière-plan: Ghislaine, Marcel, François, Normand, Nathalie et Brigitte

famille Clément et Ginette JETTÉ



La famille Jetté: Ginette, Clément, Maryse et Judith

Clément et Ginette se rencontrent en 1970; et c'est le 08 juillet 1972 que leur mariage est célébré par M. Mario Foucault (prêtre), frère de Ginette.

De ce mariage, sont nées deux filles: Maryse, le 1^{er} juillet 1981 et, Judith, le 08 décembre 1982. Toutes deux fréquentent présentement l'école primaire de notre paroisse.

Clément est né le 08 juin 1950 à Sainte-Scholastique. Il est le neuvième des 13 enfants de Joseph Jetté et de Jeannette Thibodeau. Après avoir complété ses études primaires et secondaires, Clément s'achemine vers l'École Automobile de Montréal pendant deux années pour se spécialiser en mécanique industrielle. Il a travaillé dans ce domaine durant neuf ans.

Ginette naît à Saint-Hermas le 19 mars 1951 et est la cadette des huit enfants d'Armand Foucault et Yvonne Robert. Ayant terminé ses études primaires et secondaires, elle poursuit pendant 2 ans à Sainte-Rose en sciences commerciales et, durant 8

années, elle travaille en informatique et en comptabilité.

Après avoir exercé nos métiers jusqu'en 1978, nous décidons de louer une terre expropriée de la Route 148 à Saint-Augustin pour y cultiver des

fraises et des framboises; 10 ans plus tard, nous devenons propriétaires des lieux loués.

Devant l'ampleur de la culture, un entrepôt réfrigéré est bâti en 1987 pour faciliter le travail. Deux ans plus tard, une nouvelle demeure est construite à côté de l'entrepôt. L'emplacement est maintenant situé sur le boulevard Industriel.

De plus, Clément et trois de ses frères s'affairent à la production du sirop d'érable. Les érabières qu'ils exploitent dans la région totalisent 30,000 entailles. La sève d'érable est acheminée à la cabane à sucre située également sur le boulevard Industriel.

Nous sommes fiers d'être résidents de la paroisse de Saint-Augustin et profitons de l'occasion qui nous est offerte pour souhaiter à tous un heureux 150^e Anniversaire.

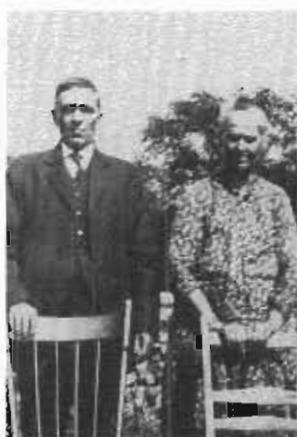


Voici quelques produits de l'érable que nous préparons



Notre nouvelle résidence principale

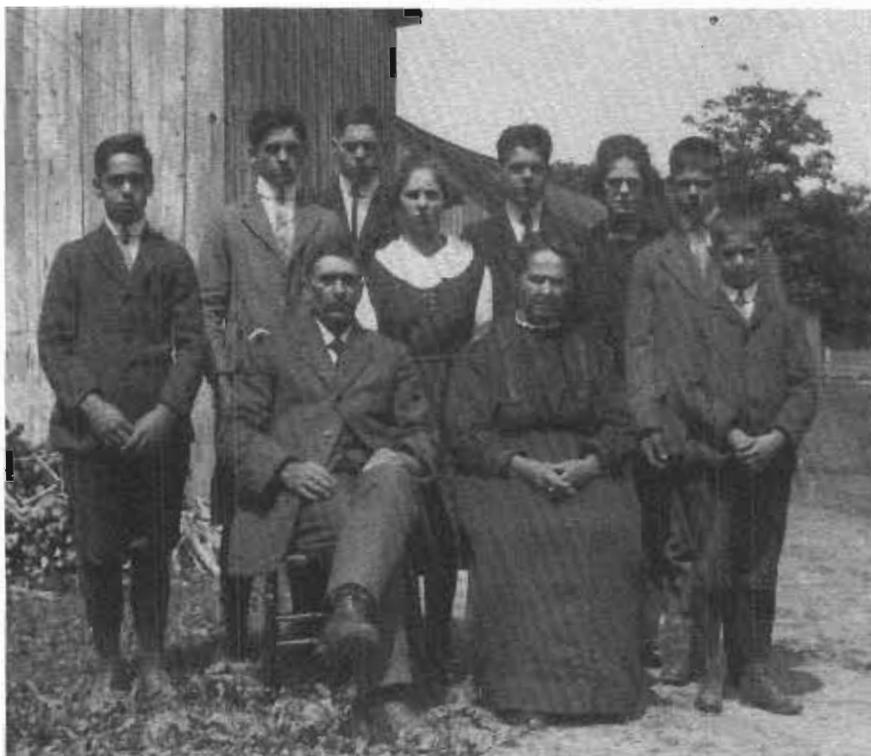
famille Ulric et Aldas LABELLE



Ulric Labelle et Olivine Chartrand, après 40 ans de mariage



Mariage d'Aldas Labelle et de Thérèse Quevillon, en 1932



Famille d'Ulric et Olivine Labelle

Descendant du curé Labelle "Roi du Nord", Ulric Labelle est né à Saint-Janvier en 1870. Il décide de s'établir à Saint-Augustin dans le rang Petit Saint-Charles en 1893.

En 1894, il épouse Olivine Chartrand de Sainte-Anne-des-Plaines. De cette union, sont nés onze enfants.

Par la suite, il prend possession de toutes les terres du Saint-Charles pour établir un bon nombre de ses enfants.

Il décède à l'âge de 73 ans en 1942.

A Saint-Augustin le 08 août 1909, est né Aldas Labelle. Fils d'Ulric Labelle, il est le dixième d'une famille de onze enfants.

Par la suite, en 1932, il épouse Thérèse Quevillon de Terrebonne. Pour fonder sa famille, il s'établit sur une des terres que son père possédait depuis 1915.

De cette union, sont nés quinze enfants. Sur ce nombre, douze sont établis à Saint-Augustin.



Enfants de la famille Labelle et leurs parents: (De g. à dr.) (1^{re} rangée) Rolland (Agathe L'Écuyer), Suzanne (Yvon Gingras) et Robert (Bibiane Allen'S) (2^e rangée) Anne-Marie (Guy Lorrain), Jacques (Claudette Lafrance), les parents Aldas et Thérèse, et Aline (Henri Lupien). (3^e rangée) Roger (Alma Ouimet), Armand (Laurette Gratton), Marcel (Lise Desjardins), Rita (Ferdinand Bélisle), Raoul (Monique Constantin), Guy, Adrien (Madeleine Paquette), Jean-Claude (Céline Léonard) et René (Cécile Desjardins)



La ferme que possédait Aldas et Thérèse contenait un peu de tout. Pour ne pas les citer, nous y retrouvons plus de 24 espèces d'arbres allant au bois de chauffage et services, aux arbres fruitiers et à l'érablière. Une certaine quantité de bois a servi à construire sept maisons sur la ferme.

Aldas et Thérèse commencent leur saison en faisant les sucres, avec leurs vieux chaudrons de fonte.

Maintenant que le temps des récoltes est arrivé, on voit Aldas et Thérèse prêts à partir pour le marché avec fruits et légumes.

Avec ces années de labeur, Aldas et Thérèse clôturent leurs belles années en fêtant leur 50^e Anniversaire de



M. et Mme Aldas Labelle . au Temps des sucres



Plein de labeurs, voici le temps des semences et des foins arrivé



Aldas et Thérèse, sur le point de partir au marché avec fruits et légumes

mariage avec une famille composée de 15 enfants, 45 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

**“JE REMERCIE LE SEIGNEUR
ET LUI REND GRACE”**



M. et Mme Aldas Labelle, à leur 50^e Anniversaire de mariage

famille Monique et Raoul LABELLE



Les noces



La résidence familiale

Raoul Labelle, fils d'Aldas Labelle et de Thérèse Quevillon, est né à Saint-Augustin le 24 juin 1938. Il a uni sa destinée à celle de Monique Constantin le 15 juin 1963 dans la paroisse Sainte-Marcelle de Saint-Jérôme.

Il demeure toujours dans le Petit Saint-Charles, sur une partie de la terre paternelle. Il a travaillé presque toute sa vie chez Dion & Frères, aujourd'hui mieux connu sous le nom de B. et R. Choinière Ltée. Trois beaux enfants sont nés de leur union.

Née le 04 avril 1964, Manon est programmeur-analyste. Elle demeure à Boisbriand et travaille à Montréal.

Né le 23 décembre 1966, Mario est électricien et demeure à Ville-Lorraine.

Guylaine est née le 11 mars 1968. Elle est étudiante à l'Université de Montréal en psycho-éducation.



Manon et son ami François Saint-Louis



Mario et Nathalie Fugère



Guylaine et Stéphane Fecteau



Les 3 mousses avec Tina, la maman Saint-Bernard et ses bébés-chiens



Les plaisirs de l'hiver, la famille en ski-doo

famille Cécile et René LABELLE



Mariage de Cécile et René Labelle, en 1963



Maison qu'habite la p'tite famille Labelle

Né à Saint-Augustin en 1940, René Labelle est le fils d'Aldas Labelle et

Thérèse Quevillon. Il est le sixième d'une famille de quinze enfants. Il se

construit une maison sur la terre paternelle en 1962. En 1963, il épouse Cécile Desjardins de Saint-Janvier. Quatre enfants sont nés de cette union.

René fait ses études à l'école du rang pour se diriger par la suite pendant 2 ans à l'Académie de Sainte-Thérèse. Il travaille pendant 13 ans chez Dion & Frères, ensuite 6 ans dans la construction, et enfin à son compte comme paysagiste depuis 1975.

En plus de son commerce, il achète la terre paternelle en 1981. Fait important dans cette famille: c'est la troisième génération et la seule qui reste en opération agricole de toutes les terres du Saint-Charles que possédait le grand-père Ulric.

Il administre depuis 1969 une activité sportive en plein air pour le bien-être de tous les enfants sous le nom de: "Les Loisirs CHARLEBEL Inc."



Les quatre enfants de Cécile et René Labelle: 1re rangée: Alain et Julie. 2e rangée: Jacinthe et Sylvie



Maison paternelle où habite encore Mme Aldas Labelle



Une vue de l'étable qui démontre qu'elle est toujours en opération et les rénovations vont bon train

famille Laurent et Élisabeth LABELLE



Laurent Labelle, fils de François-Xavier et Marie-Anna Chaumont est né à Saint-Canut le 02 février 1926. Il est le troisième d'une famille de sept enfants. Il a fréquenté l'école jusqu'à sa sixième année. Il a commencé à travailler à 17 ans à la mine de Saint-Canut pendant sept ans. Il s'est acheté une ferme à Saint-Canut dans le rang de Saint-Dominique à l'âge de 22 ans. Il s'est marié le 09 juin en 1951 dans la paroisse de Saint-Augustin avec Élisabeth Lavallée, fille de David Lavallée et Virginia L'Écuyer.

Élisabeth est née à Saint-Augustin le 15 octobre 1933. Elle est la sixième d'une famille de huit enfants. Elle a fréquenté l'école jusqu'à sa sixième année. Elle a passé sa jeunesse à travailler sur la ferme paternelle.

De cette union, naissent six enfants:

- Le premier se nomme Jean-Guy, né le 13 mai 1952.
- Le deuxième se nomme Jacques, né le 22 avril 1953.
- Le troisième se nomme Adéodat, né le 10 avril 1962.
- La quatrième se nomme Lorraine, née le 22 juin 1964.
- La cinquième se nomme Normande, née le 03 mai 1966.
- La sixième se nomme Adéline, née le 05 décembre 1968.

Ils demeurèrent sur la ferme pendant 21 ans. Ils avaient des animaux tels que des porcs, des vaches et des volailles. Au printemps, ils employaient beaucoup de temps dans leur cabane à sucre qu'ils possédaient sur leur terre. Après 5 ans de mariage, il retourna travailler dans la construction pendant que son épouse administra la ferme.



Mariage de Laurent Labelle et d'Élisabeth Lavallée le 09 juin 1951



La famille Labelle: (De g. à dr.) Jacques, Jean-Guy, Élisabeth, Laurent, Lorraine, son époux Robert, Normande, Adéline et Adéodat

En 1969, ils ont été expropriés par l'aéroport de Mirabel. Ils se sont donc établis dans la paroisse de Saint-Augustin le 11 juillet 1972 dans le rang Côte des Corbeils sur une ferme qu'ils ont rénovée pour y faire l'élevage de porc. Élisabeth continua à gérer la ferme pendant que Laurent travailla comme menuisier.

Après 11 ans, ils ont vendu la ferme à leur fils Adéodat alors qu'ils ont bâti sur le terrain à côté. Laurent pratique toujours le métier de menuisier depuis déjà 34 ans.

Dans leurs loisirs, tous deux sont amateurs de la pêche. Laurent aime aussi la pratique de la chasse.



Notre maison bâte en 1983



Notre maison en 1982

famille Sylvie et Jacques LABELLE



Jacques et Sylvie, 26 novembre 1977 à leur mariage



La maison et la ferme, 1988

Jacques est né le 22 avril 1953, à Saint-Canut. Il est le fils de Laurent Labelle et d'Élizabeth Lavallée. Il est le deuxième d'une famille de six enfants. En printemps 1972, ses parents viennent s'établir sur une ferme à Saint-Augustin. Après de courtes études, Jacques pratique le métier de camionneur.

Le 26 novembre 1977, il épouse Sylvie Labelle, fille d'Adélarde Labelle et de Géraldine Désormeaux. Sylvie est née le 10 novembre 1959 à Sainte-Thérèse. Elle est la troisième d'une famille de cinq enfants.

En 1981, Sylvie et Jacques achète la ferme laitière du père de Sylvie. Sur la ferme laitière, Jacques est secondé par son épouse à l'administration et aux travaux.



Intérieure de l'étable construite en 1981

Je souhaite longue vie et prospérité aux résidents de Saint-Augustin à l'occasion de notre 150^e anniversaire de la paroisse.



Jacques et son beau-frère Yves aux champs, travaillant avec attention aux travaux de la ferme



Sylvie s'occupant des génisses

famille Lisa et Adéodat LABELLE



Né le 10 avril 1962 à Saint-Canut et le troisième de six enfants, moi, Adéodat, suis le fils de Laurent Labelle de Saint-Canut et d'Élizabeth Lavallée de Saint-Augustin. Je vis



Notre maison en 1982



Adéodat et Lisa Labelle, à notre mariage le 30 avril 1983

une partie de mon enfance sur la ferme familiale.

En 1972, suite à l'expropriation de l'aéroport de Mirabel, mes parents déménagent à Saint-Augustin dans le rang Côte des Corbeil. Ils se portent acquéreurs d'une ferme non habitée, négligée par les années, pour la remettre en opération avec un élevage de maternité porcine.

Je prends la relève le 21 septembre 1982. Le 30 avril 1983, j'épouse à l'église Saint-Augustin Lisa Forcillo. Née le 10 avril 1964 à Montréal et l'aînée d'une famille de quatre enfants, Lisa est la fille de Mike Forcillo de Montréal et de Lise Gauthier du Lac Saint-Jean. Ses parents demeurent à Saint-Augustin dans le rang Saint-Augustin depuis le 05 mai 1968.



Sonia et Mélissa à la Noël 1989



Sonia et Mélissa avec Betty



Grand-Papa Labelle, Sonia, Mélissa et "Nany"

Du fruit de notre amour, sont nées deux jolies filles Mélissa le 28 mai 1986 et Sonia le 08 mai 1988.

Notre objectif présent est de continuer l'expansion de notre entreprise et de rénover notre maison afin de lui donner une apparence nouvelle et coquette.

Nous sommes fiers et heureux d'habiter la paroisse de Saint-Augustin.

famille Gisèle LAJEUNESSE et Claude LABONTÉ



Mariage de Gisèle Lajeunesse et de Claude Labonté, en 1966

Au début de l'été 1966, Gisèle Lajeunesse, née à Saint-Canut et Claude Labonté, natif de Saint-Placide, prennent ensemble la route de la vie. Au début, ils s'installent à Chomedey et la petite famille commence par une petite fille, Évelyne. Puis, ils demeurent à Saint-Bustache durant les 13 années suivantes. La famille grandit, Claudel arrive, puis, Jocelyn et enfin Brigitte.

Voulant réaliser deux rêves: celui de devenir propriétaire de sa propre épicerie et de vivre à la campagne, ils achètent une épicerie à la campagne après avoir travaillé plusieurs années pour les magasins Dominion. Située sur la route 148, autrefois appelée Chemin du Petit Brûlé, l'épicerie est à l'intersection du rang Saint-Étienne. Le nom choisi de l'épicerie est "Marché du Petit Brûlé Inc." Ce nom commémore un peu l'histoire de ce petit patelin de terre.

Face à l'expansion du commerce et depuis l'acquisition de l'entreprise, il y a eu agrandissement en prenant le logis arrière, auparavant occupé par la famille. La chance nous a souri en ayant la possibilité d'acheter la maison voisine du magasin.

Depuis déjà huit ans, chaque membre de la famille participe aux opérations de l'épicerie. En y travaillant les

fins de semaine, Evelyne poursuit ses études universitaires; Claudel, ses études collégiales; Jocelyn commence ses études collégiales sous peu et Brigitte, son Secondaire. Et, la vie continue.

Nous sommes heureux de participer à la vie paroissiale et de vivre le 150e Anniversaire de la paroisse.



Famille de Claude Labonté: (De g. à dr.) (Assis): Brigitte, Gisèle et Claude. (Debout): Évelyne, Jocelyn et Claudel



Vue aérienne de la maison familiale et de l'épicerie "Marché du Petit Brûlé Inc"

famille Gédéon LACHANCE et Françoise ROCHON



Le 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Augustin nous amène à se remémorer tous ces beaux souvenirs emprisonnés dans nos coeurs.

Nous profitons de cette occasion pour présenter la famille de Gédéon Lachance et de Françoise Rochon.

Gédéon Lachance, fils de Zéphir Lachance et Aglaé Aubin, est né le 17 juillet 1913 dans la paroisse de Saint-Augustin. Françoise Rochon, fille d'Émile Rochon et Berthe Binette est également née dans la paroisse de Saint-Augustin le 14 octobre 1914.

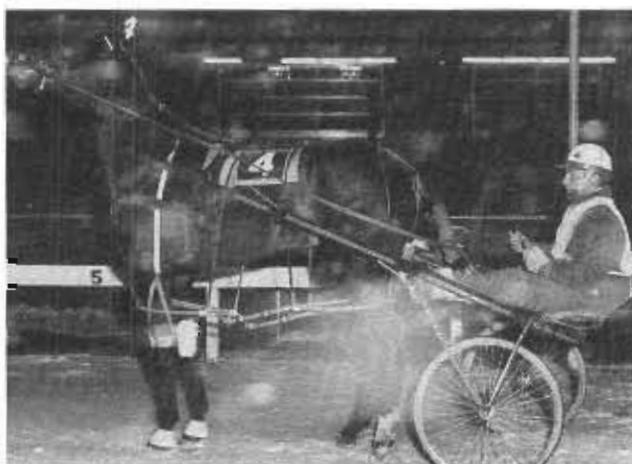
Mariés le 29 octobre 1936, à l'église de Saint-Augustin, ils décident de s'installer dans cette paroisse, sachant qu'ils y trouveraient joie et bonjour. De cette union, sont nés: Gilles, Denise, Gaétan (décédé en 1972), Raymond, Monique, André, Michel et Pierre. A leur tour, ils ont agrandi la famille en y ajoutant quatorze petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Gédéon, très bien secondé de son épouse Françoise, exploitent leur ferme en plus de s'adonner à l'élevage des chevaux. Cette passion pour les chevaux, ils ont su nous la transmettre dès notre jeune âge.

Ce n'est ni les longues heures de travail ni les nombreux déplacements les amenant sur divers tracés de course qui leur enlevaient leur entrain et leur persévérance. Les victoires remportées avec leurs chevaux leur donnaient l'énergie pour continuer et les défaites, la détermination pour s'améliorer.



Gédéon et Françoise Lachance accompagnés de six de leurs huit enfants à leur 50^e anniversaire de mariage en 1986. Gilles, Raymond, Monique, Michel, Pierre, Denise, ainsi que M. et Mme Lachance.



Gaétan Lachance, gagnant une course en 1962 à Blue Bonnet avec son cheval "Admiral Herbert".



André Lachance gagnant une course en 1974 à Sherbrooke avec "Sawmill Goose", cheval qui appartenait à Françoise Lachance.

Gédéon Lachance est décédé le 11 août 1989. Il a laissé à notre famille un héritage rempli de souvenirs, tous empreints d'amour et d'affection.

La famille Lachance est heureuse de se joindre aux citoyens de Saint-Augustin pour célébrer ce 150^e anniversaire.

famille Fernand LADOUCEUR et Carmelle BÉLANGER



Venant de Sainte-Scholastique, nous sommes arrivés à Saint-Augustin en décembre 1979. Nous avons construit notre demeure sur le Chemin Côte Nord.

Trois de nos six enfants habitent aussi Saint-Augustin.

Micheline nous a précédés sur la route 148 en 1973, lors de son mariage avec Daniel Villeneuve. Ils y vivent toujours avec leurs trois filles Isabelle, Marie-Josée et Julie.

En 1984, Carole s'est établie sur la Côte des Corbeil avec son conjoint Luc Primeau et leurs enfants Caroline et Kristophe.

En 1986, ce fut au tour de Jacques à emménager sur la rue Brière avec sa conjointe Lynda Saint-Onge et leurs fils Francis et Maxime. Quelques mois plus tard, Marie-Eve est venue compléter la famille.



(1^{re} rangée): Maxime, Marie-Eve, Fernand, Carmelle, Marie-Anne, Kristophe et Simon. (2^e rangée): Jonathan, Francis, Guillaume, Caroline, Marie-Josée et Julie. (3^e rangée): Diane R., Alexandre, Diane P., Lynda, Rachel, Carole et Isabelle. (4^e rangée): Jean-Marie, Sylvain L. Jacques, Sylvain M., Luc, Micheline et Daniel



Rachel et Sylvain



Luc, Kristophe, Caroline et Carole

Une maison est présentement en construction sur la rue Jonathan pour y loger Rachel et son conjoint Sylvain Monette.

Jean-Marie, son épouse Diane Renaud et leurs enfants Alexandre, Guillaume, Simon et Marie-Anne demeurent à Saint-Joseph-du-Lac.

Notre fils Sylvain n'a jamais quitté Sainte-Scholastique. Il y vit avec son fils Jonathan et sa conjointe Diane Poirier.

Un nouveau noyau familial s'est formé à Saint-Augustin car nous avons trouvé ici le calme et la qualité de vie que nous avons connus avant l'expropriation à Sainte-Scholastique.



Jacques, Marie-Eve, Maxime, Francis et Lynda



Georges Ladouceur et Diane Desjardins

Nés à Sainte-Scholastique, Georges Ladouceur et Diane Desjardins se marient en mai 1955 et donnent naissance à une fille Francine en décembre 1962. Expropriée de leur ferme agricole de la Côte Saint-Louis en 1969, la famille Ladouceur fait acquisition d'un terrain longeant la montée Villeneuve à Saint-Augustin pour bâtir un duplex terminé en décembre 1970.

Mme veuve Laura Desjardins, mère de Diane occupe l'autre logement jusqu'en 1985 et décède en 1986.

Nous avons oeuvré dans différents organismes d'entraide, d'ordre social et culturel au sein de la communauté paroissiale.

Notre fille Francine, infirmière graduée en 1983, et Mario Lallemand de Saint-Placide érigent leur maison sur la rue Jean-Maurice en 1987. Ils célèbrent leur mariage le 11 août 1990.



La résidence actuelle de Francine et de Mario Lallemand, à Saint-Augustin



La maison familiale de M. Georges et Diane Ladouceur



Leur fille Francine et Mario Lallemand



Viateur et Lucienne accompagnés des enfants et de leur conjoint en 1985

Mathias Lafond de la paroisse de Saint-Augustin (Côte-des-ANGES) a épousé Pomela Ouellette, native également de Saint-Augustin.

De cette union, naquirent cinq filles et trois garçons: Florentine et Omer Carrières, Albertine et Napoléon Laviolette, Marie-Jeanne et Arthur Bayeur, Marie-Jeanne et Léonce Thibeault, Exilia et Ferdinand Gauthier, Flore et Alfred Bernard, Arthur et Berthe Léonard, Léonard et Florentine Bélisle et enfin Jérémie et Rose Bouchard.

La ferme de Mathias Lafond fut laissée à Léonard Lafond et Florentine Bélisle où ils ont fait leur vie. Ils eurent huit enfants: Azélie, Noëlla, Mathias, Jacqueline, Rollande, Gaston, Marie-Claire et Pierre. Ils sont tous nés à Saint-Augustin. La ferme fut vendue suite au décès de son épouse Florentine.

Fils de Exilia Lafond et Ferdinand Gauthier, Viateur Gauthier maria Lucienne Prud'homme en 1945. De ce mariage, nous avons eu deux filles et trois garçons: Ghislaine et Réal Locas, Micheline et Laurent Locas, Jacques et Jeannine Paquin, Guy et Gisèle Taillefer, François et Lyne Aubry.

Nous avons maintenant treize petits-enfants: Mathieu, Yanick, Dominic, Frédéric, Richard, Stéphane, Olivier, Sébastien, Philippe, Marc-

André, Julien, Véronique et Alexandre.

J'ai pris possession de la ferme paternelle en 1945. J'ai cultivé cette terre avec la collaboration de mon épouse et de mes enfants pendant environ 25 ans. Par la suite, cette terre est vendue à mon garçon Jacques et son épouse Jeannine. Ils sont propriétaires et ils y cultivent encore aujourd'hui.

Jacques et Jeannine ont deux enfants. Peut-être qu'un des deux prendra la relève et suivra les traces de son père, grand-père et arrière-grand-père.



Lors de la célébration du mariage en 1987, Viateur et Jeannine

Je le souhaite bien mais l'avenir le dira !!!

Après le décès de mon épouse en 1985, je me suis marié à Jeannine Larose en 1987. Jeannine a deux fils: Michel et Paul; et cinq petits-enfants: Sylvie, Marc-André, Serge, Josée et Julie.

J'ai aimé participer à l'album-souvenir du 150^{ème} Anniversaire de Saint-Augustin.

C'EST LA PAROISSE
DE MES ANCÊTRES



En voyage, Viateur et Jeannine



MÉMOIRES DE LA FAMILLE LALANDE

Edmond Lalande et Marie-Jeanne Ouellette découvrent entre eux des affinités pour un projet de mariage qui se concrétise le 19 août 1919 à Saint-Augustin.

Le travail du nouvel époux comme policier se faisait à Montréal: ils éli- rent domicile à la paroisse Saint-Édouard, puis Saint-Vincent-Ferrier. La guerre de l'an 1939 éclata: "La Conscription". Pour protéger leurs fils, ils vinrent s'installer sur cette terre à Saint-Augustin pour y de- meurer.

De cette union, naissent douze en- fants dont cinq filles et sept garçons. Les filles se prénomment Jeannette, Madeleine, Aline, Yolande et Claire. Les garçons sont André, Philippe, Raymond, Gérard, Marcel, Henri et Roland. La photo familiale illustre toute la famille.

La maison paternelle a à son tour une histoire unique. En l'an 1840, soit au début de la fondation de la paroisse

de Saint-Augustin, une terre longeant la montée Charbonneau appartenait à Monsieur Joseph Charbonneau. lieu où la résidence fut construite. Pour la famille d'Edmond et Marie-Jeanne

Lalande et leurs enfants, ils en prirent possession en l'an 1940. Leur fils, Roland Lalande y demeure encore.



La maison paternelle, résidence ancestrale de la famille Lalande



Famille d'Edmond Lalande et de Marie-Jeanne Ouellette: (De g. à dr.) (Assis): Jeannette, Madeleine, Edmond père, Marie-Jeanne mère, Aline et Yolande. (Debout): André, Philippe, Raymond, Gérard, Claire, Marcel, Henri et Roland



Les grands-parents de Rémi: M. Honoré Lalande et Césarine Rochon



M. Agapit Lalande et son épouse Marie-Anne, à leur 25e Anniversaire de mariage

HOMMAGE A NOS GRANDS-PARENTS

En 1903, venant de Sainte-Scholastique, Honoré Lalande et Césarine Rochon achètent une ferme au Petit Brûlé à Saint-Augustin. Mme Césarine Rochon est la soeur de l'Abbé C. Rochon, un des curés de Saint-Augustin. Avec l'aide de leurs enfants, ils font le commerce du foin et l'industrie laitière et, par la suite, chacun prend une vocation différente.

De cette union, six enfants naissent: Donat (Cordélia Parent), Lionel (Edmondine Clément), Henri (Jeanette Rochon), Charles (Laurence Presseau), Marguerite décédée en 1931, et Agapit (Marie-Anne Caron).

En 1924, Agapit prend comme épouse Marie-Anne Caron. Prenant la relève des parents, ils achètent la ferme familiale et poursuivent le travail à la ferme. De leur union, ils ont trois enfants: Antoinette (Robert Bibeau, Simone (Sime Barbarosa), et Rémi (Charlotte Masson).

A son tour, Rémi se marie avec Charlotte Masson en 1962. Malheu-

reusement, ils cessent l'exploitation de la ferme à la suite de l'accident de ferme survenu à Rémi en 1972. Ils ont un fils prénommé Olivier. Poursuivant ses études universitaires, Olivier est accepté au Barreau du Québec en 1986.



Olivier, fils de Rémi et Charlotte Lalande



A leur mariage, M. Rémi Lalande et Charlotte Masson en 1962

famille L'ALLIER dit MARCHETERRE



La maison ancestrale de M. Félix L'Allier où mon père (Zénon L'Allier) est né dans le rang L'Allier avec tante Elvina L'Allier, ma nièce Marcelle et son mari



Première boulangerie que M. Zénon L'Allier a établie dans le village de Saint-Augustin. La jeune fille est Jacqueline, fille de Ubald



Adélarde L'Allier, oncle d'Éliane, en train de travailler dans son champ avec ses beaux chevaux et Arthur, le plus jeune de la famille Félix L'Allier



Maison sur la rue Saint-Jacques, construite par mon père (M. Zénon L'Allier) à sa retraite car la boulangerie est cédée à son fils Ubald. M. Zénon L'Allier, accompagné de ses filles: Irène et Éliane

Je viens rappeler le souvenir de l'une des plus anciennes familles de Saint-Augustin.

L'ancêtre Jean L'Allier, originaire de Bourges en France (1728-1800), épousa Marguerite Paquin à Deschambault en 1750. Jérôme L'Allier, son fils, est marié à Louise Beauchamp en 1800, à Saint-Eustache.

Jérôme L'Allier, fils de Jérôme L'Allier, s'est marié à Saint-Jérôme à Théoctes Bénéche en 1840. Son fils, Octave, était médecin au Wisconsin quand il vint prendre femme, Marie Longpré, au pays, en 1863.

Mon grand-père, M. Félix L'Allier épousa Marceline Labelle en 1871 à Saint-Augustin. Ils eurent douze enfants dont mon père l'aîné, Zénon, marié en 1895 à Sant-Hermas à Marie-Louise Guilbault décédée en 1919.

Mon père, M. Zénon L'Allier a ouvert la première boulangerie au village et il a passé sa vie là où il a travaillé très fort pour réussir à élever

ses six enfants (deux filles et quatre garçons).

Les deux aînés, Albert et Armand, sont devenus deux médecins qui ont laissé d'excellents souvenirs à tous les malades de Saint-André Avellin et Saint-André Est. Troisième génération de pratique médicale, André, fils d'Armand, continue à soigner les malades.

Ubald et Paul L'Allier ont suivi les traces de leur père et ont fait un des meilleurs pains pour régaler les gens de Saint-Augustin et de Sainte-Scholastique. Ubald a élevé trois filles. Paul a quatre fils dont Jean-Paul, maire de la ville de Québec; Claude, dentiste à Sainte-Thérèse; Pierre, orienteur; et François, notaire, décédé en 1972.

Les deux filles sont Éliane et Irène. Cette dernière, épouse de Fabien Labelle, est décédée en 1987 et a laissé un bon souvenir à tous ceux ou celles qui l'ont connue.



Quatre générations de la famille d'Éliane L'Allier. Ma grand-mère, Mmc Félix L'Allier décédée à 93 ans; mon père, M. Zénon L'Allier décédé en 1946; mon frère, Albert décédé en 1939 et ma nièce Marcelle

Je rends hommage à tous les L'Allier qui ont vécu dans ce beau coin de pays et qui reposent dans le cimetière et à tous ceux qui demeurent encore à Saint-Augustin, endroit privilégié pour vivre et continuer le travail commencé par nos ancêtres.

Éliane L'Allier



Emmaüs L'Allier



Emma Desjardins L'Allier



Edgar L'Allier



Charles L'Allier

Le 12 juin 1893, Emmaüs, fils de John L'Allier et d'Adélaïde Morand, épouse à Sainte-Thérèse-de-Blainville, Emma Desjardins (1859-1956), fille d'Esther Duquette et de Joseph Desjardins. Dès lors, le couple L'Allier s'installe sur la terre de l'oncle Charles, célibataire, terre qui borde la montée.

Emmaüs (1863-1925), c'est l'homme fier, à l'allure sévère, l'homme conciliant même avec ses adversaires politiques: Pierre Desjardins et Philomire Filion. C'est l'ami de tout le monde; c'est l'homme hospitalier qui ouvre sa porte aux quêteux qu'il héberge. Emmaüs, c'est le marguillier, le commissaire d'école, le maire de Saint-Augustin, le "libéral-né".

Emma, c'est la femme qui tempère l'austérité du père; c'est l'épouse affable, accueillante, économe. C'est la mère travailleuse, levée tôt au service des siens, c'est l'excellente cui-

sinière qui aime donner à manger. Emma, c'est la femme forte de l'évangile.

Mariée à trente-trois ans, Emma donnera le jour à neuf enfants. Edgar (bébé) (1896-1929) s'installe sur la terre à la Petite Côte-des-Anges; Charles (Charlot) (1897-1971) exerce le métier de boulanger à Saint-Philippe. Georges (1898-1982) devient ingénieur pour le Canadien Pacifique; Reine (1899), la reine-couturière, chef de file irremplaçable gouverne. Édouard (1900) garde avec amour ce coin de chez-nous; Annie (1902) se fait religieuse de Sainte-Croix et la discrète benjamine, Thérèse (1906), épouse Gustave Filion. Deux jeunes, Georges-Henri et Marie-Jeanne, meurent en bas âge.

Quelle vie débordante chez ces L'Allier où "les gens de la ville" sont chez eux! Aldéo et Romain en savent quelque chose ...



A l'un des dîners chez les cousines Desjardins: (De g. à dr.) (A l'avant): Reine, Annie et Thérèse. (A l'arrière): Georges et Édouard

famille Édouard L'ALLIER



Rang L'Allier ... Filez, filez ... à votre gauche, au bout du rang, arrêtez-vous ... Entrez "la porte est grande ouverte". Édouard, le nonagénaire, vous accueille à bras ouverts. Le travail, le travail de la terre, il la connaît si bien cette terre qu'il aime, qu'il ameublit chaque printemps, pour avoir le "plus beau jardin".

Fils d'Emmaüs L'Allier et d'Emma Desjardins, Édouard épouse, le 21 septembre 1925, Marie-Laure Charette, fille de Théophile Charette et de Germaine Théorêt. Travailleurs acharnés, fidèles croyants, honnêtes citoyens, ils triment dur durant la crise.

Tantôt commissaire d'école, tantôt conseiller, tantôt marguillier, tantôt agent pour l'assurance de paroisse, Édouard trouve du temps pour la vie sociale. Marie-Laure, décédée en mai 1988, a largement contribué par son inlassable travail, sa simplicité, son sens rare de l'économie, son amour des enfants (treize naissances dont quatre vivants), à la réussite d'aujourd'hui.

Pierrette, l'aînée, religieuse de Sainte-Croix, diplômée de l'École Normale de Mont-Laurier, a exercé cette profession d'enseignante pendant plus de quarante ans.

Gilles, ami de la terre et de la forêt, connaît la réussite de l'infatigable travailleur et de l'administrateur vigilant.

Lorraine, étudiante de l'école ménagère de Nominique, poursuit ses études d'infirmière, profession qu'elle exerce depuis 1956, tantôt à l'Hôpital Notre-Dame, tantôt à l'Hô-



Le jour de leur mariage, Édouard L'Allier, Marie-Laure Charette et Monsieur l'Abbé Pierre-Damien Filion, curé de Saint-Adolphe



(De g. à dr.) Céline, Lorraine, Pierrette, Marie-Laure et Édouard, Gilles, le 05 août 1975, jour de leurs noces d'or



(De g. à dr.) Yves, Édouard et Jean-François, Gilles, les quatre générations

pital de la Miséricorde, tantôt au sein de la famille.

Céline, la douce benjamine, étudie à l'École supérieure de Sainte-Croix où elle devient secrétaire. Mère de Dominique, Marie-Claude et Gilles, elle assure une présence unique au milieu des siens.

La vie jaillit encore chez Les L'Allier puisque Jean-François, fils de Yves, assure la quatrième génération.

famille Gilles L'ALLIER et Geneviève LAMOTHE



Cette terre ancestrale de Jérôme L'Allier, premier des ancêtres à s'établir à Saint-Augustin, retourne à Gilles, fils d'Édouard et de Marie-Laure Charette. Marié le 30 mai 1953 à Geneviève Lamothe, fille d'Anthime Lamothe et de Claire Forget de Sainte-Thérèse, soutenu par son épouse, Gilles voit grand et loin. En bon intendant, il allie méthodes nouvelles et anciennes, assure à cette terre nourricière le meilleur rendement possible et va de l'avant.

Trois enfants agrémentent la vie. L'aîné, Yves, père de Jean-François, travaille comme assembleur, depuis quatorze ans, à la G.M. Un moteur, c'est sa vie!

France, secrétaire chez Catelli, donne le meilleur d'elle-même à ses deux belles filles, Geneviève et Jolianne.

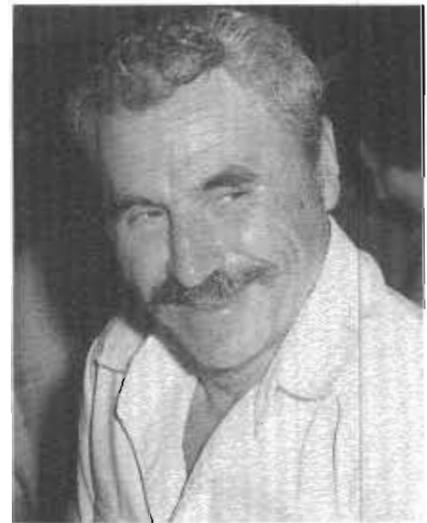
Le cadet, Christian, marche dans les traces de ces L'Allier, professionnels de la terre.

Ici, encore, on a du travail et des ambitions pour trois vies. Pas de chômage chez ces infatigables paysans!

D'une étoile à l'autre, c'est la traite des vaches, la culture des terres et comme "hobby", le bois, la coupe du bois de chauffage et de charpente. Vie simple, active et pétillante de projets! La vie n'est pas prête de s'éteindre et le rang L'Allier vit toujours ...



Geneviève L'Allier



Gilles L'Allier



Christian L'Allier et Chantal



Yves et Diane L'Allier accompagnés de leur fils Jean-François



Geneviève et Jolianne accompagnées de leurs parents France et André

famille Cécile et Gaétan LAVALLÉE



Gaétan et Cécile Lavallée le 11 septembre 1965



La famille Lavallée: (De g. à dr.) Les parents Gaétan et Cécile, Colette, Linda et Michel

Gaétan, fils de David Lavallée et Virginia Lécuyer, est né le 03 mai 1944. Le 11 septembre 1965, il a épousé Cécile Turcôt. Née le 25 août 1944, elle est la fille de Paul Turcôt et de Marie-Rose Gravel.

De ce mariage, ils donnent naissance à trois enfants: Colette, Michel et Linda.

L'aînée de la famille, Colette est coiffeuse et se marie avec François Dagenais le 22 août 1987. De cette union, le 07 octobre 1989, naît une belle petite fille prénommée Patricia.

Michel est célibataire et travaille à la ferme avec son père.

La cadette, Linda est célibataire et exerce l'emploi d'assistante-dentaire et donne naissance à un enfant en mai 1990.

Fermier de son métier, Gaétan l'exerce depuis 25 ans et adore ce qu'il fait.

Cécile, barmaid, aime beaucoup ce métier qu'elle pratique depuis 5 ans.

Tout cela pour ses clients, le personnel ainsi que ses patrons.



Quatre générations: (De g. à dr.) Colette Lavallée, Marie-Rose Gravel, grand-mère, et Bébé Patricia Dagenais, et Cécile Lavallée



Patricia Dagenais



Maxime Lavallée



Maison familiale



Ferme de M. Gaétan Lavallée



Famille Lavoie: (De g. à dr.) (Assis): Bruno, Jocelyne et Joëlle. (Debout): Daniel et Jean-François

C'est avec plaisir que je me joins à nos concitoyens pour souligner le 150^e Anniversaire de fondation de la paroisse de Saint-Augustin.

Souligner cet anniversaire, c'est aussi reconnaître le mérite de ces familles fondatrices pour ne nommer que les Filion, les Vermette, les Villeneuve, les Paiement, les L'Allier, les Ouellette ... qui ont su bâtir autour du clocher les fondations d'une communauté dorénavant immortelle.

Que dire de ces hommes du Clergé; les Decelle, les Éthier, les Maisonneuve qui ont su orchestrer le développement spirituel et corporel de cette communauté.

Ma famille et moi nous sommes joints à cette communauté en 1978. Natif du village voisin, de Saint-Eustache et descendant de la famille Charlebois de Saint-Benoit (Grand-père Nelson Charlebois, grand-mère Virginia Girard, mère Carmelle Charlebois), ce milieu n'était pas austère à mes origines, état de fait qui a sûrement joué en faveur de notre décision de s'implanter à Saint-Augustin.

Jocelyne et moi nous unîrent en l'église de Sainte-Geneviève de Pierrefonds le 21 juin 1975. Elle est la fille aînée de Gilles Legault et Yolande Trépanier. Finissante en orthopédagogie à l'Université du Qué-

bec à Montréal, elle a oeuvré au sein de la Commission scolaire des Maîtres durant deux ans avant que nous nous établîmes à Saint-Augustin.

De notre union, sont nés deux garçons et une fille. Né le 28 avril 1977, Jean-François est notre fils aîné. Il fut baptisé à la paroisse Saint-Martin à Laval, lieu même où naquit son grand-père Gaëtan Lavoie. Natifs de Saint-Augustin, notre fille Joëlle vit le jour le 16 juillet 1978 et notre fils cadet Bruno, le 06 août 1981.

Diplômé d'un doctorat en médecine de l'Université de Montréal en 1977, j'ouvris donc un cabinet privé

en 1978 sur la rue Maurice à Saint-Augustin et pratiquai en parallèle à l'Urgence, au service de Médecine et à l'Unité coronarienne du Centre hospitalier Saint-Eustache. Les besoins locaux en santé, grandissant au rythme du développement domiciliaire, m'amènent à concentrer progressivement la majeure partie de mes activités professionnelles dans notre milieu.

Nous souhaitons vivement que ce milieu conserve son rythme de vie confortable et que ce soit la priorité de chacun d'agir pour le bien-être communautaire.



Daniel Lavoie

famille Gilles MAISONNEUVE et Denise CORBEIL



Originaire de Notre-Dame-de-Bonsecours du diocèse d'Agen en Guyenne (France), Pierre Maisonneuve arrive en 1667, à Montréal, comme soldat de la compagnie de Monsieur des Bergères. Le 17 novembre 1698, il épouse Anne Grenier Nadeau en l'église Notre-Dame.

Vers les années 1825, les Maisonneuve s'installent au Petit Lac, à Saint-Augustin. Encore aujourd'hui, la vieille maison de bois blanche, plus que centenaire, rappelle cette lignée de bons vivants qui prennent le temps de vivre: les Maisonneuve. Taquins, farceurs, fins conteurs, spirituels, pleins d'humour, "histoireux", ces doux paysans n'ont pas d'ennemis. La porte est toujours ouverte; on ne dérange jamais. Qui ne se rappelle pas du célibataire Toussaint, de Jean-Baptiste, le cultivateur, de l'aimable

Albert et du facteur de Montréal, Donat?

Gilles (1927), fils de Donat Maisonneuve (1897-1973) et d'Azéla Leclair (1897-1972), appartient à cette famille de "bonnes gens". Marié le 07 février 1953 à la travailleuse Denise Corbeil (1932), fille de Charles Corbeil (1887-1955) et d'Adèle Pépin (1895), Gilles le cultivateur et l'opérateur de machineries lourdes, continue cette lignée dans ses cinq enfants qui reflètent la bonhomie des ancêtres: Alain, le conteur d'histoires, (Nicole Mainville); Carole, la bonne vivante, (Mathieu Coletta); Daniel, le sportif, (Danièle Bourbonnais); Lyse, la grande sensible, (Pascal Forcillo); et la discrète Josée (Jean-Marc Joly). Deux petits-fils, Mathieu, fils d'Alain, et Carl, fils de Carole, des amours d'enfants!

Demain se nourrira à la sève de ces ancêtres qui vivent encore dans la



Le grand-père Jean-Baptiste, Gilles (6 ans) et la grand-mère Alexine Rochon à leur 50e anniversaire de mariage

mémoire de ceux qui les ont connus et aimés.



Donat et Azéla Maisonneuve, à leur 40e anniversaire de mariage



Famille du facteur Donat à Montréal



La maison ancestrale des Maisonneuve



1re rangée: Denise et Gilles. 2e rangée: Daniel, Carole, Lyse, Alain et Josée

famille Hormisdas MAYER et Philomène FILION



Hormisdas Mayer est né le 1^{er} avril 1857 du mariage de Jean-Baptiste Mayer et d'Eusébie Gravelle.

Philomène Filion vit le jour le 04 juin 1867 du mariage de Joseph Filion et de Gertrude Gratton. Elle a été baptisée à Sainte-Scholastique le 05 juin 1867.

Hormisdas Mayer et Philomène Filion se sont mariés en 1897. De cette union, naquirent quatre enfants:

Joseph, l'aîné, né le 1^{er} décembre 1898, fréquenta le Séminaire de Sainte-Thérèse pour ses études classiques. Il s'inscrivit ensuite à l'École Polytechnique de Montréal d'où il sortit ingénieur professionnel. Il épousa Rose-Anne Gasse, qui était

infirmière, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal, le 05 novembre 1932. Il décéda le 04 janvier 1980.

Benjamin, le second, né le 13 septembre 1900, a travaillé toute sa vie pour le Canadien Pacifique. Le 12 novembre 1927, il épousait Rose-Alba (Blanche) Bourdon dans l'église de Lavaltrie. De cette union, sont nés deux fils: Jacques et Guy. Benjamin mourut le 12 janvier 1978.

Thérèse, la troisième du couple Hormisdas-Philomène, est née le 10 août 1902. Pendant trois ans, elle étudia au pensionnat de la Congrégation Notre-Dame à Sainte-Thérèse, d'où elle sortit avec son diplôme-

modèle. Elle enseigna quelques années. Ensuite, elle s'inscrivit au cours d'infirmière à l'Hôpital Sainte-Jeanne-D'arc à Montréal. Après ces études, elle a travaillé comme infirmière à l'Hôpital Sainte-Justine et à l'Hôpital Pasteur. Elle demeure toujours dans la maison paternelle.

Lucienne, la cadette, naquit le 25 juin 1904. Elle est allée à l'École Normale de la Congrégation Notre-Dame à Montréal. Elle obtint son diplôme-modèle et enseigna quelques années dans les écoles de la région. Elle est décédée le 22 février 1980.



La maison familiale du couple Hormisdas et Philomène Mayer



Famille Hormidas Meilleur. (De g. à dr.) (1e rangée): Hormidas, Emmanuel, Malvina (2e rangée): Wilfrid et Germaine



Mariage d'Emmanuel Meilleur et de Marie-Rose Gravel, le 30 mars 1921

Issu du mariage d'Hormidas Meilleur et de Malvina Lapointe, cultivateur de la paroisse, Emmanuel voit le jour le 13 juin 1900 d'une famille de six enfants. Il occupe le sixième rang dans la hiérarchie familiale.

Le 30 mars 1921, il épouse Marie-Rose, née le 15 février 1900. Elle est la fille de William Gravel et d'Alice Desjardins de la même paroisse.

Il hérite de la terre achetée en 1910 de Monsieur Ubald Filion, située dans la Montée Charbonneau appartenant à la Côte des Corbeil. De cette union, sont nés trois filles et un garçon décédé à sa naissance.

Née le 12 juin 1922, Réjane épouse Henri Wilsey à l'été 1949. De cette union, sont nés un fils et une fille. Son époux décède à l'automne 1976. Elle se remarie à Roger Gauthier à l'hiver 1984.

Thérèse, née le 24 juin 1928, épouse Marcel Laframboise à l'été 1947. De cette union, sont nés trois fils et deux filles. Marcel décède à l'hiver 1990.

Jeannine, née le 17 octobre 1931, épouse Yvon Laframboise à l'automne 1954. De cette union, sont nés trois fils. Décédé à l'hiver 1972, Jeannine

se remarie à Lucien Leduc au printemps 1985.

Aujourd'hui, 10 petits enfants et 11 arrière-petits-enfants assurent la continuité de la descendance.

En 1960, M. et Mme Emmanuel Meilleur quittent la ferme pour s'établir au village. Marie-Rose décède le 16 août 1984 et Emmanuel habite toujours au village.

Nous remercions ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cet album-souvenir, et souhaitons l'harmonie au sein de notre belle paroisse.



Réjane, Thérèse et Jeannine, filles d'Emmanuel et Marie-Rose Meilleur



Maison familiale d'Emmanuel Meilleur et de Marie-Rose Gravel, située dans la Montée Charbonneau

famille Bernard MEILLEUR et Gilberte LAFLEUR



L'abbé Exilius Meilleur (oncle de Bernard Meilleur)

L'abbé Exilius Meilleur naquit à Saint-Augustin le 25 juillet 1884, de Joseph Meilleur et de Marie Charbonneau. Il fit ses études au Petit Séminaire de Sainte-Thérèse et au Grand Séminaire de Montréal. En 1925, il devient aumônier à l'Hôpital de Montréal-Est et puis vicaire à Saint-Eusèbe. En 1933, il est nommé curé à Saint-Mathieu de Laprairie. En 1938, il est transféré à la cure de Saint-Édouard de Napierville. Il décéda en mars 1941 à l'âge de 57 ans



Arthur Meilleur et Rose-Délina Gauthier (Parents de Bernard Meilleur). Cette photo fut prise le 07 octobre 1950

à l'Hôtel-Dieu de Montréal et fut inhumé à Saint-Augustin.

Arthur Meilleur, cultivateur de père en fils, naquit à Saint-Augustin en 1878, de Joseph Meilleur et de Marie Charbonneau. Il épousa Rose-Délina Gauthier, née en 1880, de Théodule Gauthier et de Céline Clément. Ils eurent douze enfants dont dix filles et deux garçons.

Bernard Meilleur, né le 02 mai 1916 d'Arthur Meilleur et de Rose-Délina Gauthier, épouse Gilberte Lafleur, fille d'Édouard et de Léona Levert de Saint-Benoit, le 22 juillet 1944. Ils exploitent la ferme laitière paternelle du Petit-Brûlé jusqu'en 1967. A leur retraite, ils se contrui-



Mariage de Bernard et Gilberte le 22 juillet 1944

sent une maison sur un terrain de la ferme.

Ils ont eu sept enfants: Lise (Robert Samson), ils demeurent à Sainte-Scholastique et ils ont trois filles. Guy (Thérèse Lanoville), ils demeurent à Montréal, ils ont un garçon. Nicole (Jean Laporte), ils demeurent à Tingwick, en Estrie, ils ont un garçon et une fille. Marcel est soudeur et demeure à Saint-Joseph-du-Lac. Francine (André Roy), ils demeurent à Saint-Augustin, ils ont une fille. Pierre (Sylvie Monfette), ils demeurent à Saint-Augustin, ils ont un garçon. Guylaine (Michel Laporte), ils demeurent à Bellefeuille et ils ont une fille.



Lors de leur 45^e anniversaire de mariage: (De g. à dr.) (1^{re} rangée): Lise, Bernard, Gilberte et Guylaine. (2^e rangée): Nicole, Marcel, Pierre, Guy et Francine

famille Jacques MEILLEUR



M. Joseph Meilleur, père de M. Jacques Meilleur

Jacques et Jacqueline Meilleur sont issus de l'union de Joseph Meilleur, ex-beurrier à Saint-Augustin et d'Adrienne Régimbald de Sainte-Monique.

Jacques, né en 1925, épousa en 1951 Solange Paiement, fille d'Albert Paiement et de Régina Renaud. Quatre enfants naquirent de cette union: Michel, Johanne, Lise et Denise.

Michel, marié à Louise Douville, ont deux enfants: Jean-François et Amélie. Johanne demeure avec Robert Saint-Jean. Lise est mariée à Yvon Carreau. Ils ont deux enfants: Cynthia et Pier Charles. Denise est la benjamine.



Solange Paiement,
épouse de Jacques Paiement

Jacques Meilleur travailla comme fonctionnaire pour la ville de Montréal pendant 31 ans. Demeurant à Montréal pendant toutes ces années, Saint-Augustin demeura son port d'attache. Lors de sa retraite en 1981, Jacques et Solange reviennent s'établir dans leur village natal. Jacques vit seul, son épouse décéda le 05 juin 1984.

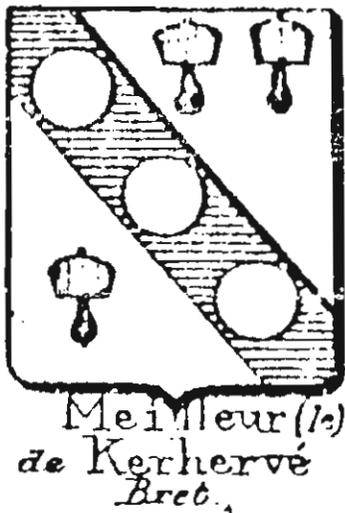
Présentement, deux de ses enfants vivent à Saint-Augustin: Michel et Lise.



Mme Adrienne Régimbald,
mère de M. Jacques Meilleur



La famille Meilleur: (De g. à dr.) Jacques, Johanne, Lise, Denise et Michel



L'écu est timbré d'un masque de profil

ARRIÈRE-GRAND-PÈRE ET GRAND-PÈRE DE M. LUCIEN MEILLEUR

Jean-Baptiste Meilleur, né en 1810 à Sault-aux Récollets vint s'établir à Saint-Augustin dans le rang Côte-des-Corbeils. Il se marie à Adélaïde Proulx dit Clément en 1834.

La principale profession de M. Meilleur est cultivateur, voiturier agricole et forgeron.

Ses descendants sont:

Jean-Baptiste, Hormidas, Émerie, Joseph, Adélaïde, Aglaé, Mathilda et Octave.

Jean-Baptiste Meilleur, fils de Jean-Baptiste Meilleur, est né le 28 mars 1839 à Saint-Augustin. Marié en premières noces à Philomène Rodrigue le 09 janvier 1871 à Sainte-Scholastique. Marié en secondes noces à Philomène Charbonneau le 14 octobre 1879 à Saint-Benoit. M. Meilleur décède le 05 juin 1905.

Sous les mêmes pas que son père, M. Jean-Baptiste Meilleur exploita la ferme paternelle ainsi que les commerces de voiturier et de forgeron.

Modeste, né le 10 juillet 1880; Marie, née le 04 août 1881; et Abéline, née le 17 octobre 1883.



Jean-Baptiste Meilleur et Philomène Charbonneau le 14 octobre 1879



Les enfants de Jean-Baptiste Meilleur, le grand-père de M. Lucien Meilleur, Modeste, accompagné de ses soeurs Marie et Abéline

famille Modeste MEILLEUR



Modeste Meilleur, fils de Jean-Baptiste, est né le 10 juillet 1880 et décédé le 07 janvier 1935. Il s'est marié à Lachute le 10 février 1910 à Rosima Larose née le 04 août 1882 et décédée le 11 décembre 1938.

Sa profession a été l'exploitation de la ferme paternelle. Il prit une part active au sein de la communauté paroissiale car il fut choisi marguillier par les paroissiens et conseiller pour la municipalité.

Ses descendants sont:

Yvonne, (04 mai 1912) mariée à Ernest Leroux le 21 décembre 1939. (8 enfants).

Lucien, (27 août 1913) marié à Thérèse Bélisle le 29 avril 1939 et à Marie-Ange Fortier le 14 juin 1941. (10 enfants).

Reine-Aimée, (14 octobre 1915) mariée à Rosario Fortier le 03 mai 1941. (4 enfants).

Charles-Auguste, (26 décembre 1916) marié à Laurence Dufresne le 02 octobre 1943. (4 enfants).

Louis-Marie, (01 avril 1919) marié à Yvonne Lalonde le 18 octobre 1941. (1 enfant).



M. Modeste Meilleur et Rosima Larose le 10 février 1910

Régina, (11 juillet 1921) mariée à Léo Saint-Denis le 12 juin 1943. (1 enfant).

Paul-Émile, (10 mars 1924) marié à Alice Vermette le 10 octobre 1949. (6 enfants).



M. Lucien Meilleur accompagné de ses frères et sœurs: (2e rangée Louis-Marie, Charles-Auguste et Paul-Émile) (1ère rangée, Yvonne, Régina et Reine-Aimée)

famille Lucien MEILLEUR



Lucien Meilleur, fils de Modeste Meilleur et de Rosima Larose, né le 27 août 1913. Marié en premières noces à Thérèse Bélisle le 29 avril 1939. Elle est décédée le 09 décembre 1940 à la suite de son premier accouchement ainsi que son enfant. Marié en secondes noces à Marie-Ange Fortier le 14 juin 1941 à Saint-Augustin.

De cette union, sont nés:

Anatole: (22 juin 1944) Épousa Cécile Carbonneau le 15 août 1970. Contracteur. Demeure à Saint-Augustin. (3 enfants)

Gaétan: (23 juin 1945) Célibataire. Agent d'assurance. Demeure à Saint-Augustin.

Anne-Marie: (17 juin 1946) Épousa Yves Bourgeois le 08 avril 1967. Enseignante. Demeure à Saint-Augustin. (2 enfants).

Julienne: (07 mai 1947) Épousa Jean-Guy Cormier le 20 octobre 1973. Gestionnaire à la Fonction Publique et infirmière. Demeure à Vimont, Laval. (1 enfant).

Hubert: (09 mai 1948) Épousa Ritha Cossette le 28 avril 1978. Maire, ville de Mirabel. Demeure à Saint-Augustin. (2 enfants).

Françoise: (21 juillet 1949) Épousa André Durette le 20 juillet 1969. Entrepreneuse. Demeure à Saint-Augustin. (2 enfants).

Lucienne: (08 septembre 1950) Épousa Euclide Gareau le 15 août 1970. Gestionnaire et coiffeuse. Demeure à Bellevue en Saskatchewan. (3 enfants).

Hélène: (18 août 1951) Vit conjointement avec Marc Genest. Secrétaire. Demeure à Mascouche. (1 enfant).

Colette: (20 juillet 1953) Épousa Christian Levasseur le 02 août 1975. Enseignante. Demeure à Québec. (3 enfants).

Louise: (28 juillet 1958) Épousa Jean-René Durand le 08 juillet 1989. Représentante. Demeure à Saint-Augustin.

Dès ses vingt-cinq ans, il prit la relève de la terre paternelle dans la Côte-des-Corbeils. En 1943, il vendit sa ferme pour raison de santé et acheta une maison au village Saint-Augustin.

Un des fondateurs de la Caisse Populaire de Saint-Augustin ainsi que



Lucien Meilleur et son épouse

directeur et président de 1944 à 1960. Il fut aussi conseiller du village de Saint-Augustin.

En 1952, il est retourné sur une ferme dans la Côte-des-Anges sud comme cultivateur. En 1958, il a cadastré une partie de la terre pour la vendre en lots et y fit creuser un lac artificiel et le nomma "Lac Meilleur", population actuelle 167 familles résidentielles.

En 1967, il fut conseiller de la paroisse de Saint-Augustin, c'est en 1969 qu'il y a eu la fusion des 14

municipalités appelée aujourd'hui "Ville de Mirabel".

Le 14 juin 1981, ils fêtaient leur quarantième anniversaire de mariage. Le 09 décembre 1982, il perdit sa femme qui avait partagé les grands moments de sa vie.

Maintenant retraité depuis 1978, M. Lucien Meilleur vit avec son fils Gaétan à Saint-Augustin.

"Je suis très heureux de me joindre à vous pour la réalisation de ce magnifique album qui sera pour nous un souvenir des plus chers".



M. et Mme Lucien Meilleur à leur 25^e anniversaire de mariage



Au 25^e anniversaire de mariage, M. et Mme Lucien Meilleur, accompagnés de leurs enfants

famille Claude MELOCHE



Claude, fils d'Alfred Meloche et de Cécile Désormeaux, naît le 31 janvier 1931 à Saint-Hermas. Son père est cultivateur.

C'est en octobre 1953 qu'il épouse Denise Lauzon, fille de Ferdinand

Lauzon et de Marie-Rose Binette de Saint-Joseph-du-Lac. Ils s'établissent à Sainte-Scholastique, d'abord sur la Côte Saint-Louis, pour ensuite s'installer au village de cette même municipalité jusqu'en 1976. Au cours de

ces années, naissent quatre enfants: Jean-Pierre (1955) l'aîné, Louis (1956), Lorraine (1961) et Lyne (1963).

Suite à l'expropriation fédérale en 1969, la famille choisit d'aller s'installer dans la paroisse voisine, soit à Saint-Augustin, lieu de leurs ancêtres.

En effet, la famille Claude Meloche compte pour la sixième génération; il suffit de remonter à l'année 1849 pour faire revivre l'histoire des Meloche dans la paroisse Saint-Augustin, déjà, vieille de 141 ans.

Claude a principalement travaillé dans le domaine du camionnage. C'est en 1957 qu'il achète son premier camion. En 1981, il achète, conjointement avec ses deux fils, une compagnie oeuvrant dans le transport du bois. Il transfère son siège social à Saint-Eustache puis à Saint-Augustin.

Tout en poursuivant ce type de transport, il développe un marché de distribution de ciment en sacs dans la région de l'Abitibi. Aujourd'hui, son réseau de transport s'étend du Nord du Québec en passant par Montréal jusqu'aux Maritimes.



La famille Claude Meloche, accompagnée de leurs petits-enfants



M. Claude Meloche prêt à partir pour une autre destination



Francine, Sylvie et Nicole, accompagnées de leurs parents, Rita et Gérard Mondou

Fils de Lucien Mondou et Florentine Gauthier, tous deux natifs de Saint-Augustin, Gérard voit le jour le 11 août 1930. Il est le troisième d'une famille de six enfants.

Sa jeunesse se passe à la ferme de ses parents sur la route 148. Dès l'âge de 17 ans, il devient opérateur de machinerie pour la compagnie H.J. O'Connell.

Le 07 mai 1955, il convoie en justes noces avec Rita Mallette, fille d'André Mallette et de Lucienne Lauzon de Saint-Placide.

Les années '50 forment une période importante de leur vie. Ils s'installent à l'angle du rang Saint-Étienne

et de la route 148, où sera construite leur station de service. Inaugurée en juillet 1959, ils conserveront ce commerce pendant 25 ans.

Au cours des années 1970, la responsabilité de l'entretien des chemins leur incombe pour le territoire de Saint-Augustin. Les hivers durs du début de cette décennie laisseront toutefois de bons souvenirs.

De cette union, sont nées trois filles: Nicole, Francine et Sylvie. Nicole oeuvre aujourd'hui dans le domaine de l'assurance. Francine fut organiste de notre paroisse pendant 8 ans et est propriétaire d'un centre de musique. Sylvie, bachelière en musi-

que, enseigne le piano classique. Ils affectionnent aussi deux petits-enfants.

Gérard s'impliqua dans divers organismes pour la paroisse. Entre autres, il a été marguillier et il est aussi membre des Chevaliers de Colomb.

Son épouse fut active au niveau scolaire et paroissial. Elle fut secrétaire du Cercle de fermières et membre de la chorale depuis maintenant 25 ans. Présentement, elle est membre du conseil d'administration à la Caisse Populaire Mirabel.

Ils sont fiers de Saint-Augustin et très heureux d'y vivre.



Emplacement de la station de service, coin Route 148 et rang Saint-Étienne



Maison familiale, située près du commerce

famille Amédée BÉLISLE et Yvon MONDOU



Mariage d'Amédée Bélisle et de Yvon Mondou, le 18 septembre 1951

C'est le 22 mars 1927 que Yvon Mondou voit le jour à Saint-Augustin. Aîné d'une famille de quatre enfants, il est le fils de Charlemagne Mondou et de Béatrice Meilleur.

En 1950, il décide d'acheter la ferme de Théogène Carrière, située sur le rang Saint-Joachim à Saint-Benoit. Ayant toujours beaucoup d'ambition, Yvon Mondou travaille du lever du jour au coucher du soleil.

Par une belle journée du mois de septembre, le 18 septembre 1951, il prend pour épouse Amédée Bélisle, fille de Donat Bélisle et de Marie-Louise Constantin. Neuvième d'une famille de douze enfants, Amédée voit le jour le 23 décembre 1922 à Saint-Eustache. De cette union, naissent quatre enfants: Nicole, Denise, Normand et François.

En décembre 1955, nous quittons Saint-Benoit et achetons la ferme de



Résidence de la famille Amédée et Yvon Mondou



Vue aérienne de l'exploitation agricole de la famille Yvon Mondou, en août 1975

Germain Duquette. Après quelques rénovations, nous aménageons en mars 1956. En mai 1961, nous achetons l'école du "Chicot Sud". En mai 1967, nous achetons les terres de Messieurs Henri Meloche et Antonio Roy.

Devant l'expansion toujours croissante, une société est formée entre le père, Yvon Mondou et ses deux garçons Normand et François en septembre 1979. Ensemble, ils achètent la terre d'Achille Duquette. En 1990, il exploitent une superficie de 350 arpents.

C'est avec fierté que notre famille s'associe aux organisateurs de cette Fête afin de souligner ce grand événement du 150^e Anniversaire de notre paroisse.



Née le 09 mai 1953, Nicole est infirmière et épouse Mario Lamontagne le 23 août 1975. Il est professeur à l'Université d'Ottawa en Bio-mécanique. Ils ont deux enfants: Yann et Eve.

Née le 11 juin 1954, Denise est célibataire et est secrétaire-administrative.

Producteur laitier, Normand est né le 18 avril 1955 et épouse Chantal Lapierre le 18 septembre 1976. Elle est secrétaire. De leur union, deux enfants sont nés: Valérie et Jonathan.

Né le 08 septembre 1956, François est producteur laitier et épouse Lucie Leroux le 20 mai 1978. Elle est commis-comptable et ils ont deux enfants: Mélanie et Dominic.



Famille de Nicole Mondou et de Mario Lamontagne. Eve et Yann, accompagnés de leurs parents Nicole et Mario



Denise Mondou, fille de Yvon Mondou et d'Amédée Bélisle



Famille de Lucie Leroux et de François Mondou. Mélanie et Dominic accompagnés de leurs parents Lucie et François



Famille de Chantal Lapierre et de Normand Mondou. Valérie et Jonathan, accompagnés de leurs parents Chantal et Normand

famille Fortunat OUELLETTE

Fortunat Ouellette, né le 21 janvier 1889, épousa Reine-Aimée Limoges en 1914. Issue de leur union, ils eurent dix garçons.

Fortunat acheta la ferme de M. Octave Fillion le 11 décembre 1913 à Saint-Augustin. Beaucoup de travail l'attendait au cours de sa vie. Il eut un contrôle laitier dont il expédiait son lait chez J.J. Joubert pendant 22 ans. Il reçut pour sa ferme le Mérite Agricole en 1931. Malgré cette besogne, il occupa le poste de président des Concours de Labours pendant 10 ans; et à plusieurs reprises, il fut juge.

Fortunat fit entrer les Religieuses de Sainte-Croix dans la paroisse en 1933. M. Fortunat Ouellette avait une vie sociale très active: il fut commissaire d'école, conseiller et marguillier; facteur rural pendant 35 ans, maire du village et préfet du comté.

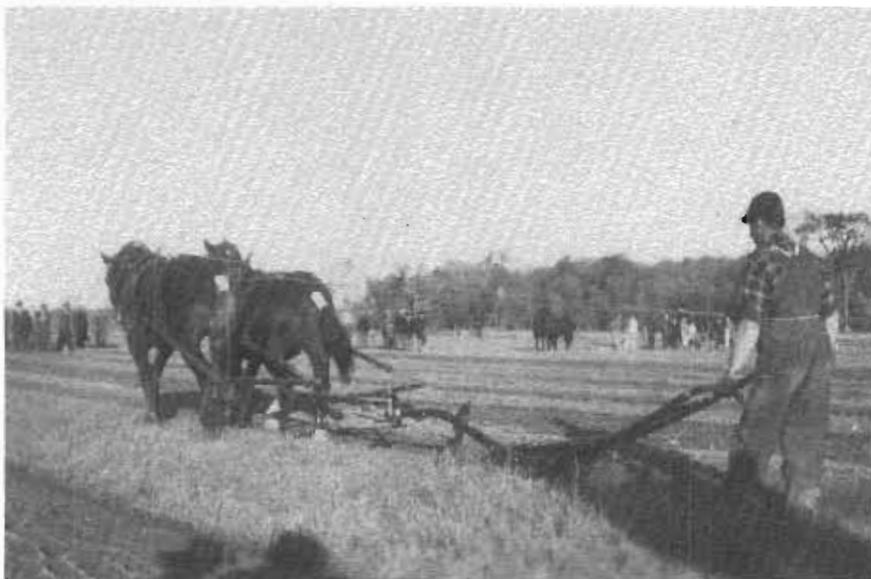
Une retraite bien méritée, Fortunat laissa la terre paternelle à son fils Jacques en 1962. A son tour, Jacques a suivi les traces de son père, il l'a remplacé comme Président de l'Association des Laboureurs du comté pendant 10 ans. Jacques fut Champion Laboureur en octobre 1949. Il consacra sa vie à l'industrie laitière jusqu'au moment où une incendie vint détruire ses bâtiments, c'est alors qu'il se vit dans l'obligation de vendre son troupeau.

Loin de se décourager, il orienta sa vie dans une nouvelle direction, celle de l'élevage et de l'entraînement des

chevaux de courses ainsi que celle de l'élevage des Bovins de Boucherie.



M. et Mme Fortunat Ouellette à leur 50^e anniversaire de mariage



Jacques Ouellette, à l'oeuvre lors du concours de labours du comté le 25 octobre 1949



Une dernière touche, oeuvre terminée! Jacques est champion laboureur lors du concours de labours du comté le 25 octobre 1949. Bravo!



Famille Fortunat Ouellette: (De g. à dr.) (1^{er} rangée): Germain, Bernard, M. et Mme Fortunat Ouellette Gérard et Pierre-Paul. (2^e rangée): Yvon, Jean-Jacques, Eugène, Jean-Marc et Raymond

Raymond, sixième enfant d'une famille de dix garçons, est né le 02 mars 1924, fait ses études à l'école du village et est diplômé de la 9^e Année. Après avoir laissé l'école, il a travaillé à la culture de la terre chez son père jusqu'à ce qu'il s'oriente dans la construction en 1948.

Quelques années plus tard, Raymond épouse Suzanne Prud'homme le 28 août 1954. En 1963, ils viennent s'établir au village lorsque Raymond se construit une maison dans laquelle ils demeurent toujours. Après 42 ans dans le métier de menuisier, c'est le temps de prendre un peu de loisirs.

Durant sa jeunesse, il aimait tous les sports surtout la balle-molle, le hockey et la pratique des quilles. Les deux activités favorites sont la pêche et la chasse; se sont les deux principaux sports qu'il affectionne et qu'il pratique déjà depuis plusieurs années.



Suzanne et Raymond Ouellette



La résidence de Suzanne et Raymond Ouellette



Bernard et Élizabeth Ouellette, à Noël 1984

HISTOIRE VÉCUE D'HIER À AUJOURD'HUI

Né à Saint-Augustin le 29 mars 1916, moi, Bernard Ouellette, deuxième d'une famille de dix garçons, élevé et grandi sur la ferme de mes parents Fortunat Ouellette et Reine-Aimée Limoges. J'ai toujours travaillé sur la ferme avec eux.

Un bon matin, en 1937, je vise, d'un coup d'oeil la ferme voisine appartenant à la famille Fortier et en fait l'acquisition en vue de m'établir.

Et, de fait, me voilà en amour avec Élizabeth Desjardins, née le 10 février 1919, deuxième d'une famille de six filles, issue de Joseph Desjardins et Florestine Bélisle résidant, eux aussi, dans la même paroisse.

Nous avons uni notre amour par notre mariage le 05 octobre 1939 qui fût béni par l'Abbé Alphonse Vermette, alors curé de notre paroisse.

Nous nous sommes installés chez-nous pour en faire une ferme familiale avec le désir ardent de travailler main dans la main avec mon épouse Élizabeth.

De cette union, sont nés six enfants: Jean-Guy, Denise, Pierre, Lucie, Marcel, Claire qui ont fait notre bonheur. Ils ont grandi si vite, qu'en 1962, il a fallu une autre ferme pour occuper

tout le monde, celle de Monsieur Lahaie.

C'est alors que j'ai pu me libérer un peu de bonnes causes.

Étant nommé commissaire d'école de 1955 à 1973, j'ai participé à la centralisation des écoles de rang, à la construction, en 1960, d'une nouvelle école actuelle, à la régionalisation du secondaire et du transport.

Nommé président de la Commission Scolaire de Saint-Augustin de 1963 à 1968, j'ai participé au regroupement de cinq commissions scolaires en 1968 pour une seule, celle qui existe aujourd'hui (Saint-Eustache).

J'ai oeuvré aussi comme conseiller municipal de 1963 à 1967. Durant mon terme de conseiller, je fais la proposition de donner les numéros civiques; il y a eu contre-proposition. Le vote est pris et ma proposition de donner les numéros de portes aux propriétaires l'emporte.

J'accepte d'être directeur de l'Assurance-Mutuelle de la paroisse Saint-Augustin de 1966 à 1981 m'impliquant au regroupement de plusieurs mutuelles de paroisse pour une seule: La Mutuelle Assurance de Comté Deux-Montagnes, qui existe aujourd'hui.

En 1968, comme partout d'ailleurs, les enfants, un jour, volant de leurs propres ailes, nous avons, avec regret, quitté la ferme familiale pour se construire une maison au village, rue Filion, à côté de l'église. C'est devenu presque une nouvelle vie avec mon épouse que j'aime qui a toujours su partager mon bonheur.

De 1969 à 1983, je deviens chauffeur d'autobus d'écoliers. Que de nombreux souvenirs après avoir vécu 69 ans à Saint-Augustin.

En 1985, nous quittons ce village pour aller demeurer à Saint-Eustache, plus près des services, y prendre une retraite bien méritée.

Comme le temps passe vite, nous voilà à 50 ans de mariage. Nous remercions nos enfants de nous avoir fait vivre une si belle fête pour notre 50^{ième} Anniversaire en ce 07 octobre 1989. "Journée qui ne s'oubliera jamais".

Que l'union soit toujours parmi nous; peu importe le temps qui nous a rendus vieux, ne change pas notre amour et nos coeurs.

Nous remercions le Seigneur pour toutes ses bontés et faveurs. Qu'Il nous protège, ainsi que notre famille et nous garde encore.



A l'occasion de leur 40^e anniversaire de mariage, M. et Mme Germain Ouellette, accompagnés de leurs enfants: Jean-Claude, Lise, Diane et Huguette

Germain Ouellette né le 24 août 1920 à Saint-Augustin, est le fils de Fortunat Ouellette et de Reine Aimée Limoges de Saint-Augustin. Dans ma jeunesse, j'ai travaillé sur la ferme de mon père durant quelques années.

En 1946, j'ai épousé Georgette Mitchell. Née le 23 avril 1921 à Port-Daniel en Gaspésie, elle est la fille de Jean Mitchell et de Madeleine Langlois tous deux natifs de Port-Daniel. De cette union, nous avons eu quatre enfants: Lise, Huguette, Jean-Claude, Diane. Sept petits-enfants font partie maintenant de notre famille: Chantal, Annick, Steve, Josianne, Jean-François, Christian et Amélie.

J'ai travaillé comme camionneur, ensuite menuisier aux Shops Angus Pacifique à Montréal, concierge à l'école Saint-Jean-Baptiste de Saint-Augustin et chauffeur au Ministère des Transports du Québec.

Après toutes ces années de labeur, en 1968, j'ai acheté une maison sur la rue Saint-Jacques à Saint-Augustin. Je prends ma retraite en 1986. Maintenant, j'oeuvre dans plusieurs activités

telles que conseiller municipal du village à cette époque; nous avons deux conseils incorporés Paroisse et Village, marguillier, directeur à la

Caisse Populaire Mirabel Saint-Augustin, directeur à la Résidence Mirabon.



Les petits-enfants: (A l'avant): Amélie. (2^e rangée): Jean-François, Annick et Christian. (3^e rangée): Josianne, Chantal et Steve



La maison de pierre en 1970



La maison de pierre en 1923

En 1828, William Morrin avec son épouse Mary Davidson et leurs deux jeunes fils, William et John, sont arrivés au Canada de l'Écosse. Ils ont acheté une ferme au Petit Brûlé au coin de la montée Villeneuve entre les fermes de M. Charbonneau et M. Snowdon. Il y avait une petite maison et quelques bâtiments pour les animaux sur cette terre.

Vers 1840, la maison de pierre, qui existe à présent, fut construite car ils avaient déjà quatre fils et six filles ainsi que les cinq enfants de leur beau-frère John Davidson. A son mariage, leur fils John Morrin a acheté une ferme à côté de la ferme de M. Oswald où il a fait construire une

maison de brique. Il a demeuré avec sa femme et ses huit enfants jusqu'à l'année 1914, année à laquelle Samuel (Fils de John) a hérité de la propriété.

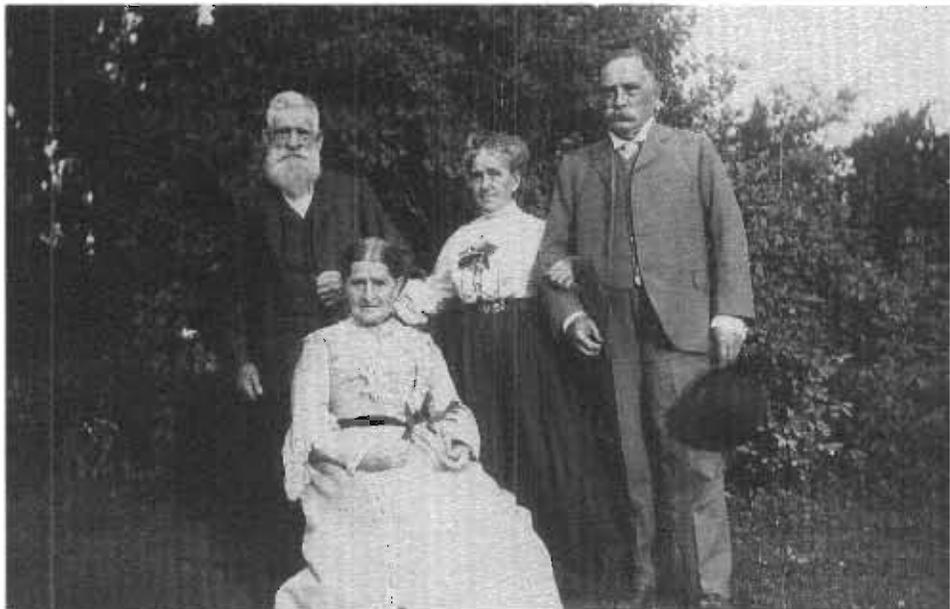
Les trois autres fils de William et Mary sont allés en Nouvelle Zélande où se trouvent plusieurs familles Morrin aujourd'hui. Les membres de ces familles reviennent souvent visiter la maison de leurs ancêtres.

Leurs deux filles, Mesdemoiselles Maria et Amy Morrin ont passé toute leur vie dans la maison de pierre avec leur cousine Mademoiselle Susan Davidson.

Quand Mademoiselle Amy Morrin est décédée en 1923, ses deux nièces Mary Morrin Ross et Mademoiselle

Agnès Morrin ont hérité de la propriété. Elles ont fait faire beaucoup de réparations à la maison et en même temps elles l'ont modernisée surtout avec l'arrivée du pouvoir électrique de Gatineau Power. Elles ont toujours cultivé un grand jardin de légumes et de belles fleurs.

Mme Ross a vécu à trois mois de son quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire. Chaque année, elle passait six mois au Petit Brûlé. Ses enfants Ivan Ross et Mary Ross Hendry ont continué à demeurer dans la maison. Ivan est décédé en 1982. Pendant les années, depuis le début, cette vieille maison de pierre a toujours été la maison familiale.



Famille Morrin en 1905: (Assise): Mme Maria Morrin. (Arrière-plan): John Morrin, Amy Morrin et Thomas Morrin

famille Yvon PAIEMENT et Anita PROULX



Yvon Paiement est né à Saint-Augustin le 28 décembre 1921. Ses parents étaient Régina Renaud et Albert Paiement.

Yvon a fait ses études primaires à l'école du village et a poursuivi des études supérieures au Séminaire de Sainte-Thérèse.

Yvon s'est marié le 06 septembre 1947 avec Anita Proulx. Native de Sainte-Thérèse, Anita est née le 28 juillet 1926. Ce couple heureux a donné vie à six enfants dont cinq sont encore vivants: Pierre, Luce, Yves, Christian et Guylaine.



Mariage de Anita Proulx et de Yvon Paiement, le 06 septembre 1947

Au début de cette vie nouvelle, Yvon s'installe au centre du village et devient propriétaire de la meunerie "Purina" vers les années '46, '47.

En 1954, soit à l'âge de 33 ans, Yvon réalise un rêve depuis longtemps convoité par l'achat du Magasin Général des frères Rochon: Georges et Gaétan. Pendant 27 ans, Yvon implique peu à peu toute sa famille à servir la clientèle de Saint-Augustin et des alentours, d'une façon amicale et fraternelle.

Vers les années '55 aimant le sport, pratiqué depuis sa jeunesse, Yvon devient "Directeur des Loisirs". Sa vie était partagée entre sa famille, le commerce et le sport.

Avec l'usure des années, "Le Grand Yvon", généreux et ambitieux, vend à regret son magasin en 1981.

Retraité, il profite peu de ses dernières années à cause d'une santé chancelante. Il quitte les siens le 14 novembre 1986, à l'âge de 64 ans.

"Que de souvenirs, il laisse derrière lui, que ce soit au tennis, à la balle, au hockey ou "Au Coin chez Yvon".

Sa famille et le monde du sport ont été toute sa vie."



Vue extérieure du magasin général et de la meunerie "Purina", vers les années 1950. (Côté gauche de la photo, au premier et deuxième plan)



Au magasin général. Yvon remet le prix à Mme Aimé Ouellette, gagnante de timbres Gold Star. Serait-ce "un million de timbres"?



Équipe gagnante menant au championnat, soirée mémorable pour l'équipe "Hotel Paiement, Saint-Augustin"; image du succès du capitaine

famille Jacques PAIEMENT



Mariage de Jacques Paiement et de Gisèle Picard le 31 octobre 1953

Quatrième d'une famille de neuf enfants, Jacques Paiement fils d'Albert Paiement et de Régina Renaud est né le 03 décembre 1922 en la paroisse de Saint-Augustin.

Cultivateur de père en fils, il fréquente l'école du village mais renonce tôt aux études pour aider son père aux travaux de la ferme.

En avril 1949, il devient propriétaire d'une ferme ayant appartenue à son père et voisine de la terre paternelle.

Le 31 octobre 1953, en l'église de Saint-Augustin, il unit sa destinée à celle de Gisèle Picard. Gisèle est la fille aînée de Roméo Picard et de Rose Marchand, hôteliers de Saint-Augustin. De cette union, deux en-

fants sont nés: Carole le 12 mars 1955 et Mario le 22 mai 1957.

Au mois de décembre 1955, en plus de travailler sur la ferme, il devient acquéreur de l'hôtel de son beau-père qu'il opérera avec son épouse jusqu'en 1973.

Pendant ces années, il s'occupe activement de balle-molle en tant que joueur et commanditaire du club de l'hôtel Paiement. Certains se souviendront des soirées organisées aux Mardi-Gras.

Après la vente de l'hôtel, il se consacre entièrement à l'agriculture secondé de son fils Mario qui, depuis sa plus tendre enfance, s'est joint graduellement aux travaux de la ferme et aujourd'hui il travaille à temps plein.



Famille Jacques Paiement: (De g. à dr.) (A l'avant): Julie, Sébastien, Jacques, Gisèle, David et Olivier. (A l'arrière): Carole, Mario et Johanne

Plusieurs années, Gisèle participe pleinement à la besogne de l'hôtel. En 1973, elle fait partie de l'organisation du Cercle de Fermières de Saint-Augustin. Au fil des ans, Gisèle a occupé le poste de secrétaire pendant 11 ans, vice-présidente pendant 5 ans, présidente pendant 4 ans et, elle fait du bénévolat.

Carole travaille comme secrétaire médicale. De son mariage en 1977, elle a eu deux enfants: Julie née le 17 octobre 1979 et David né le 07 juillet 1983.

Mario et Johanne ont deux fils: Olivier né le 26 août 1983 et Sébastien né le 26 janvier 1986. La relève peut-être? C'est ce que Jacques et Mario souhaitent de tout coeur. Johanne travaille comme comptable pour une importante compagnie.



La maison actuelle de la famille Jacques Paiement



Vue aérienne de la maison familiale, des bâtiments et d'une partie de la ferme

famille Jean-Guy PAIEMENT



M. et Mme Albert Paiement, parents de Jean-Guy Paiement



Manage de Jean-Guy Paiement et de Marguerite Binette le 19 septembre 1953

Né le 29 décembre 1931 à Saint-Augustin, M. Jean-Guy Paiement est le fils d'Albert Paiement et de Régina Renaud.

Un événement douloureux est survenu le 12 septembre 1953: la perte totale de leur étable par le feu. Beaucoup de gens sont venus les aider dans leur malchance. Au mois de décembre, la nouvelle étable était rebâtie. Elle fut bénite par le Curé Éthier.

Cette ferme était la propriété d'Albert Paiement jusqu'à son décès le 10 août 1966 à l'âge de 76 ans. Jean-Guy et Marguerite ont continué la tradition de cultivateur de père en fils. Mme Régina Renaud Paiement est décédée le 05 octobre 1948 à l'âge de 58 ans.

Le 19 septembre 1953, Jean-Guy épouse Marguerite Binette de Saint-Eustache. De cette union, sont nés quatre enfants: France, Robert, Daniel et Michel. Ils ont cinq petits-enfants qui font la joie des grands-parents.

Avant que la municipalité du village devienne ville de Mirabel, Jean-Guy était conseiller du village jusqu'en 1969.

Marguerite Paiement aidée de Denise Charbonneau ont fondé le cercle de fermières de Saint-Augustin le 04 novembre 1970.

Pendant 26 ans, le reposoir de la Fête-Dieu s'est fait à l'avant de la maison paternelle.



Famille Jean-Guy Paiement: (De g. à dr.) (Assis): Jean-Guy et Marguerite. (Debout): Robert, Michel, France et Daniel



Remarquez la décoration magnifique du reposoir de la Fête-Dieu chez M. Jean-Guy Paiement



Ghislain Perreault et Céline Gauthier



Nathalie Perreault et Danny Proulx

Ghislain Perreault, natif de Sainte- Irène dans la vallée de Matapédia est venu s'installer au Lac Meilleur en 1965. Possédant d'abord un chalet, il le transforma rapidement en résidence permanente puisque le 26 décembre 1967, il épouse Céline Gauthier, une jeune fille de Saint-Janvier.

Menuisier de son métier, il travaille et se perfectionne dans son domaine tant et si bien qu'il est devenu contracteur en construction et ce, depuis 1970.

Encore étudiante à l'École Normale de Sant-Jérôme lors de leur mariage, Céline termine ses études en 1969 et devient professeure à l'École Sacré-

Coeur de Saint-Janvier maintenant le Centre Culturel. Elle enseigne depuis maintenant 11 ans pour la Commission Scolaire de Saint-Eustache.

En 1971, une belle fille arrive. Elle se nomme Nathalie. Elle poursuit ses études en photolithographie au CEGEP Ahuntsic de Montréal. Le 06 janvier dernier, elle a épousé Danny Proulx, un beau jeune homme de Blainville.

En 1973, un tout petit garçon vient se joindre à la famille. Francis est pensionnaire au Mont La-Mennais à Oka en Secondaire V. Il se dirige en aérospatial ou en aéronautique.

Dans quelques années, nous serons, si Dieu le veut, des grands-parents comblés.



Francis Perreault, fils de Ghislain Perreault et Céline Gauthier

famille Roland RENAUD et Eugénie GAUTHIER



Edgar et Élodia Renaud

En 1902, Théophile Renaud achetait une ferme de Benjamin Laurin, au Petit-Brûlé Saint-Augustin.

En 1910, il vendait sa ferme à son fils Edgar l'année même où il épousait sa cousine Élodia Renaud. Ils eurent sept enfants.

En décembre 1930, Edgar décédait laissant la succession à son fils aîné Gaston, alors âgé de dix-neuf ans.

En avril 1942, douze ans plus tard, Gaston marié à Annette Meilleur mourait aussi. Il n'avait que trente ans. La ferme a été cédée à son frère Roland lui-même âgé de dix-neuf ans.

En août 1945, Roland épousait Eugénie Gauthier, professeur. Naquirent sept enfants: Ginette, Denis décédé, Denis Charles, Yves, Ghislain, Pierrette et Luc.

Roland s'adonna à la production laitière durant douze ans. Il opta par la suite pour la culture maraîchère. Avec son épouse et ses enfants, il en arriva à une spécialisation dans la culture du chou-fleur.

Vie sociale toujours active, Roland occupa le poste de conseiller municipal pendant huit ans. Il fut aussi marguillier pour un terme. Sportif acharné, il fut très actif au sein d'équipes locales de hockey et ce, jusqu'à l'an dernier.

Luc prend maintenant la relève agricole ayant pris part au succès de l'entreprise depuis plus de treize ans. Aujourd'hui, il opère à son compte avec l'aide de son épouse Michelle. Ils ont deux enfants Pascal et Cynthia.

Ils procèdent maintenant à de nombreuses rénovations incluant la construction d'un entrepôt frigo-



Roland et Eugénie Renaud

rique. D'autres projets seront bientôt élaborés.

Tout comme son père, Luc est un fervent du hockey et encourage son

fils Pascal à participer aux activités sportives de son école.

Accompagné de son épouse, il participe aux réunions syndicales de l'U.P.A.; aux séances d'informations et directives, techniques nouvelles inhérentes à la culture qu'il pratique.

Roland et son épouse résident maintenant dans leur nouvelle maison bâtie aux abords de la route 148, sur un terrain réservé à droite de l'érablière familiale.

Roland prend encore le temps de faire la mise en marché des produits de la ferme rendant ainsi un précieux service à Luc que celui-ci apprécie grandement.



Les enfants de Roland et Eugénie Renaud: (De g. à dr.) (Assis):Ginette et Pierrette. (Debout):Ghislain, Yves, Luc et Denis-Charles



Ferme de M. Roland Renaud, appartenant maintenant à Luc

famille Hervé RENAUD et Ada LEMAY



Ada et Hervé Renaud

Né à Saint-Eustache le 19 octobre 1885, Hervé Renaud est le fils de feu Alexime Lanthier et de feu Théophile Renaud.

Il a épousé Ada Lemay de Saint-Philippe d'Argenteuil, le 29 janvier 1930. Ils ont donné vie à un seul enfant, Jeanne-Louise, née le 24 janvier 1931. Leur fille est maintenant religieuse dans la communauté des Soeurs de Sainte-Croix.

Hervé a gardé chez-lui sa mère, Alexime Lanthier jusqu'à ses 103 ans. Avec quel respect, il a entouré sa mère.

Fils de cultivateurs, Hervé continua la tradition jusqu'en mai 1939. Déménagé à Saint-Augustin, il devient "sellier, cordonnier" selon ses aptitudes naturelles. Quelques années plus tard, il a servi à la Commission Scolaire du Village, comme conseiller. Ensuite, il a accepté d'être concierge du Couvent des Soeurs de Sainte-Croix, autour des années 1947-52. A la suite d'une longue maladie, il quitte les siens, le 24 juillet 1963, à l'âge de 77 ans et 9 mois.

Alexime Lanthier est née à Saint-Eustache le 28 mai 1856. Elle épouse

Théophile Renaud vers 1878. Les deux donnent vie à treize enfants dont trois garçons et quatre filles survivent. Avec son fils, Hervé, elle s'occupe de deux petites-filles; Cécile et Germaine Leroux, qui en bas âge ont perdu leur père.

A 80 ans, elle voyait la quatrième génération. A 100 ans, toute la famille l'a fêtée grandiosément. Le 07 mai 1959, elle quittait les siens en laissant quels souvenirs !!!



Alexime Lanthier Renaud, mère de Monsieur Hervé Renaud



Ada Lemay, l'épouse de feu Hervé Renaud est née le 06 octobre 1896, à Saint-Philippe d'Argenteuil.

Ada s'est adaptée aux diverses circonstances de la vie. Patiente, aimante, souriante, positive, femme de foi, elle a su par sa finesse d'esprit, adoucir la longue maladie de son époux. Femme des bonnes oeuvres, Ada Lemay Renaud a arpenté pendant près de 20 ans, le village de Saint-Augustin pour l'oeuvre de la Terre Sainte. Malgré sa timidité, elle a tendu la main à la sortie de l'église, pour l'Oeuvre sacerdotale du diocèse de Montréal. Qui ne l'a pas entendue inviter les amis(es) à s'affilier à la Pieuse Ligue en faveur des âmes du purgatoire? Depuis sa jeunesse, le Tiers-ordre a eu sa large part: récitation des Pater et des Ave. Devenue tour à tour secrétaire, assistante, présidente du Mouvement, elle demeure fidèle aujourd'hui à ses engagements. Journaliste au régional "La Victoire", elle aimait relater des nouvelles fraîches.

A 93 ans, Ada occupe son temps à peindre des toiles à numéros. Ses motifs préférés sont la nature, les animaux, les fleurs, les oiseaux, les paysages campagnards. Quand les peintures tardent à venir, elle fait des mots croisés, des mots cachés, sans oublier ses prières pour les personnes qui en ont besoin.

Jeanne-Louise Renaud est née à Saint-Eustache. Déménagée à Saint-Augustin, en 1939, elle fait ses études primaires à l'école du village, dirigée par les Soeurs de Sainte-Croix. De



Ada Lemay Renaud et Jeanne-Louise Renaud, c.s.c., à l'anniversaire de ses 90 ans, le 06 octobre 1986

1947 à 1950, elle fait ses études supérieures à l'École Normale de Mont-Laurier, tenue par les Soeurs de Sainte-Croix. En 1950-51, Jeanne-Louise, diplômée, enseigne aux 4^e, 5^e, 6^e et 7^e années de l'École du Chicot, à Saint-Augustin. En 1951, à 20 ans, elle entre en communauté des Soeurs de Sainte-Croix, à Ville Saint-Laurent. Après le postulat et le noviciat, Jeanne-Louise enseigne pendant 30 ans, aux jeunes du primaire et du Secondaire I, des villes et villages d'alentour: Sainte-Rose, Sainte-Monique, Vimont, Lachute (Saint-Julien), Saint-Philippe, Brownsburg et Lachute (Saint-Anastasie).

Pendant cette période d'enseignement, elle se perfectionne par des études universitaires et pastorales. En 1971, avec un groupe de religieuses et religieux, inter-communautaires, de

laïques et de couples, elle fonde les camps de formation chrétienne, humaine, sociale et fraternelle pour les filles, chez les Frères de l'Instruction Chrétienne à Oka. Depuis 20 ans, Jeanne-Louise va à ces camps et favorise beaucoup de jeunes, filles et garçons, à vivre une semaine de camp selon leur âge entre 11 et 15 ans.

A la suite de cette carrière bien remplie, Jeanne-Louise refait ses forces avec un an de repos et de perfectionnement. En 1983, elle s'oriente en Pastorale des personnes âgées dans un Foyer à Hull. En 1984, elle est demandée en Pastorale paroissiale et Pastorale scolaire primaire, à Saint-Jean-Bosco de Hull. Malgré l'éloignement, elle visite sa mère, 93 ans et sa tante Ernestine Lemay, soeur de sa mère, d'une façon régulière.



Jeanne-Louise Renaud, c.s.c., accompagnée de sa mère Ada Lemay Renaud en 1958

famille RENAUD-THÉORÉT



M. Mme Edmond Renaud, parents d'André Renaud



M. et Mme Edmond Renaud et leurs enfants, devant la maison familiale à la Côte des Corbeils. (De g. à d.) assis: Gabrielle, Edmond, Félixine et Jean-Paul. Debout: André, Bérangeère, Georges, Marie-Reine, Charles-Édouard et Marie Marthe.



Georgette et André vous présentent leurs quatre petits-enfants dont ils sont les grands-parents "Amour": (à l'extrême droite): Pier-André et Marylène, enfants de Pierre et Francine. (à l'extrême gauche): Francis et Magali, enfants d'Yves et de Sylvie

Permettez-nous de vous présenter les familles Renaud et Théorét.

Moi, André, je suis le fils d'Edmond Renaud né le 19 décembre 1895 qui épousa à Saint-Eustache Félixine Bélanger née le 04 août 1897.

Mon père fut secrétaire municipal pour les deux municipalités de Saint-Augustin ainsi que secrétaire pour la Commission Scolaire de Saint-Augustin pendant 30 ans environ. Il fut aussi sacristain et maître-chanteur à la Fabrique de la même paroisse pendant une vingtaine d'années. Il cultivait aussi une ferme dans le Rang Côte des Corbeils. Mon père et mes frères furent champions dans plusieurs concours de labours et gagnèrent plusieurs trophés.

De leur union, sont nés huit enfants: Georges, (né le 17-11-1912) épousa Carmelle Vézina le 21 juin 1942. Ils ont trois enfants.

Jean-Paul, (né le 12-11-1914) épousa Juliette Lafleur le 17 juin 1944. Ils ont huit enfants.

Bérangeère, (née le 29-11-1915) épousa Omer Lachance le 12 octobre 1935. Il ont trois enfants.

Gabrielle, (née le 26-04-1917) est célibataire.

Charles, (né le 18-07-1918) épousa Yvette Auclair le 16 juillet 1942. Ils ont deux enfants.

Marie-Reine, (née le 22-11-1919) épousa Maurice Chaurette le 25 mai 1944. Ils n'ont pas d'enfants.

André, (né le 10-04-1921) épousa Georgette Théorét le 04 juillet 1953. Ils ont quatre enfants.

Marie-Marthe, (née le 05-02-1927) épousa Alfred Charbonneau le 21 mai 1949. Ils ont trois enfants.

J'ai travaillé plusieurs années dans la construction et je fus 22 ans à la maintenance de l'établissement de la Laiterie Léveillé à Sainte-Thérèse. Je suis maintenant à ma retraite.

Voici mes descendants:

Pierre, (07-06-1954) épousa Francine Lafrance le 17 juin 1978. Deux enfants. Représentant au service à la clientèle à l'Hydro-Québec à Laval.

Yves, (27-06-1957) épousa Sylvie David le 14 août 1982. Deux enfants. Technicien en électronique à Digital (Ville de Saint-Laurent).



A leur 35^e anniversaire de mariage, Georgette et André Renaud, accompagnés de leurs enfants: (au centre à l'avant): Lyne. (Debout): Yves et Sylvie son épouse; Pierre et Francine son épouse; Roben et Johanne son épouse



Robert, (19-04-1960) épousa Johanne Prévost le 14 octobre 1989. Pas d'enfants. Technicien en électronique à Bell Canada à Montréal.

Lyne, (16-03-68) est célibataire. Technicienne en Gestion de bureau à la Corporation Financière Télétech à Ville Saint-Laurent.

Moi, Georgette, je suis la fille d'Edmond Théorêt né le 28 février 1897 et décédé le 08 septembre 1973.

breuses années. Cultivateur de profession, il cultivait avec amour et fierté sa terre située sur la route 148. Son épouse le soutenait dans toutes ses tâches de façon remarquable.

Mes parents ont eu quatre filles:

Georgette, (née le (13-04-1927) épousa André Renaud le 04 juillet 1953. Ils ont quatre enfants.

Pierrette, (née le (15-01-1929) épousa Jean Dicaire le 15 août 1952.



Aline fille de M. et Mme Edmond Théorêt devant la maison paternelle



Anne-Marie Meilleur, finissante au Couvent à Saint-Jérôme, professeur. Elle vécut chez M. et Mme Théorêt où elle fut très choyée

Il épousa à Montréal le 24 janvier 1926 Florentine Cyr née le 06 octobre 1898.

Mon père est le fils d'Odilon Théorêt, maire de Saint-Augustin et préfet du comté durant plusieurs années, et d'Anna Lanthier. Ses frères et soeurs sont: Année, Armand, Blanche et Yvonne, tous décédés.

Ma mère Florentine est la fille d'Émile Cyr et de Marie Paiement de Saint-Hermas. Ses frères et soeurs sont: Étienne, Charlemagne, Germaine, Émilien, Aurèle, Lucien, Dorina et Éva, tous décédés. Maman est âgée de 92 ans et depuis environ trois ans, elle est au Centre d'Accueil à Saint-Benoit. Pour mes soeurs et moi, elle toujours notre rayon de soleil, nous l'aimons beaucoup, nous allons la visiter très souvent. Florentine nous donne beaucoup de courage et son sourire nous procure une grande joie.

Mon père Edmond fut échevin et maire de la paroisse de Saint-Augustin pendant 22 ans environ. Il fut aussi préfet pour le comté des Deux-Montagnes. Il a fait partie de la Commission de crédit à la Caisse Populaire de Saint-Augustin pendant de nom-

Ils ont quatre enfants: Normand, Alain, Claude et Stéphane. Pierrette et Jean sont décédés.

Aline, (née le (06-08-1932) épousa Georges-Aimé Fournier le 13 septembre 1958. Un enfant: Josée. Georges-Aimé est décédé.

Hélène, (née le (26-09-1936) épousa Marcel Lalande le 25 juillet 1959. Ils ont deux enfants: Yvon et Denis.

En 1947, mes parents donnent amour et éducation à une cinquième fille âgée de 13 mois appelée Anne-Marie Meilleur. Elle vit avec eux jusqu'à l'âge de vingt ans. Enseignante de profession, elle épousa Yves Bourgeois le 08 avril 1967 et eut 2 enfants: Sylvain et Élyse.

Depuis 21 ans, je suis propriétaire d'un restaurant situé sur un lot de 8 arpents de la terre de mes parents. J'opère avec fierté ce commerce estival qui se veut une entreprise familiale. Je fais partie de la Chambre de Commerce de Mirabel.

Voilà, nous vous avons présenté nos familles respectives. Nous gardons un bon souvenir de notre enfance. Nous avons connu des moments très heureux et malgré les difficultés normales de la



M. et Mme Edmond Théorêt, maire de Saint-Augustin

vie, l'amour a toujours primé dans toutes les occasions.

Étant natifs tous les deux de Saint-Augustin et le fait d'y demeurer encore, cela nous a permis de connaître beaucoup de gens de notre place.

Nous vous souhaitons une belle fête du 150^e et félicitations à ceux et celles qui travaillent à sa réussite. Nous désirons vivre encore de belles années dans ce Saint-Augustin qui nous remémore tant de beaux souvenirs.



Filles de M. et Mme Edmond Théorêt: (De g. à dr.) Georgette, Pierrette, Aline et Hélène



Au restaurant: Snack Bar Au vieux frêne



Mariage de Rollande et Eugène Rhéaume, le 07 octobre 1939

Tous deux natifs de Sainte-Monique, Rollande et Eugène Rhéaume se sont mariés le 07 octobre 1939 à Sainte-Monique. Dès 1939, ils se sont installés à Saint-Augustin sur une ferme située au Chicot Sud. Prenant continuellement de l'expansion, ils achètent une autre ferme à Saint-Augustin en 1951.

Ils exploitent l'entreprise agricole jusqu'en 1980, année durant laquelle ils vendent leur première ferme à leur fils cadet Michel. Ils demeurent dans le village de Saint-Augustin depuis 1980.

Rollande et Eugène Rhéaume ont quatre enfants et tous mariés: Thérèse, mariée le 26 août 1961 à Marcel Bélec; Liette, mariée le 27 juin 1964 à Marcel Joron; Denis, marié le 21 septembre 1968 à Huguette Gagnon; Michel, marié le 20 septembre 1980 à Sylvie Locas.

Neuf petits-enfants font partie déjà de la famille Rhéaume: Brigitte Bélec, Diane Bélec, Manon Bélec, Sylvie Bélec; Luc Joron, Lyne Rhéaume, Sylvain Rhéaume, Isabelle Rhéaume et Annie Rhéaume.

Rollande et Eugène Rhéaume ont été élus père et mère de l'année 1987, "Club de l'Age d'Or de Saint-Augustin".

Une cérémonie fut organisée en octobre 1989 pour souligner le 50^e Anniversaire de mariage de Rollande et Eugène Rhéaume.



Accompagnés de leurs parents, voici les enfants et leur conjoint: Thérèse et Marcel Bélec; Liette et Marcel Joron; Denis et Huguette Gagnon; et Michel et Sylvie Locas



Accompagnés des grands-parents, voici les petits-enfants: Diane Bélec, Manon Bélec, Sylvie Bélec, Luc Joron, Lyne Rhéaume, Sylvain Rhéaume, Brigitte Bélec, Isabelle Rhéaume, Annie Rhéaume et Philippe Bélec Prévost



50 ans de mariage de Rollande et Eugène Rhéaume, lors de la cérémonie du 07 octobre 1989 à la sortie de l'église de Saint-Augustin



M. et Mme Rhéaume sont élus "père et mère de l'année 1987"

famille Jeanne ÉTHIER et Gustave RHÉAUME



Gustave Rhéaume et Jeanne Éthier, lors de leur 40^e Anniversaire de mariage



Les enfants de Gustave et de Jeanne: (De g. à dr.) (1^e rangée): Micheline, Sylvie, Pauline et Marielle. (2^e rangée): Nicole, Jean-Jacques et Claude

Fils d'Arthur et Ada Bélisle, Gustave Rhéaume naquit le 16 mai 1914 à Saint-Augustin. Il épousa Jeanne Éthier le 05 octobre 1943. Née le 28 octobre 1920, Jeanne est la fille d'Albondius et Léontine Lebeau de Saint-Janvier.

Ils s'établirent sur une ferme du rang Chicot Nord à Saint-Augustin. Ils ont cultivé pendant 40 ans. Voyant venir l'âge de la retraite, Gustave vend sa ferme à son fils Jean-Jacques en 1982. Toujours actif, Gustave demeure tout près de la ferme afin de pouvoir aider son fils. Réussir un grand jardin est toujours leur passe-temps favori durant la période estivale.

De cette union, sont nés deux garçons et cinq filles.

Jean-Jacques est né le 1^{er} mai 1945 et il épousa Agathe Gagnon le 29 juin 1968. Ils ont deux enfants: Carole et Stéphane. Stéphane prend la relève en agriculture.

Née le 30 juin 1946, Nicole a épousé Bernard Sauvé le 24 août 1968. Ils ont trois enfants: Marie-Josée, Isabel et Danny. Ils dirigent ensemble une compagnie d'excavation à Saint-Augustin.

Né le 19 novembre 1948, Claude est technicien en électronique et épousa Lise Aubin le 05 décembre 1970. Ils ont trois enfants: Nathalie, Francis et Linda.

Née le 23 mars 1951, Marielle est secrétaire à l'école Saint-Augustin et mariée à Pierre Prévost de Saint-

Eustache le 30 juillet 1977.

Née le 24 septembre 1953, Pauline épousa Marcel Robinson le 19 mai 1975 et ont deux enfants: Fanny et Valérie.

Née le 24 juillet 1958, Micheline est mariée à Michel Lalumière le 23 août 1980. Deux enfants sont nés: Mylène et Hugo.

Née le 12 septembre 1962, Sylvie est commis comptable et mariée à Sylvain Fillion le 25 août 1984.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste 1985, Gustave quittait subitement sa famille pour un autre monde à l'âge de 71 ans. Alors, étant seule, Jeanne laissa sa maison de campagne pour se retirer à la Villa du Village de Saint-Augustin.



Les petits-enfants de la famille Gustave Rhéaume: (De g. à dr.) (1^{re} rangée): Valérie, Fanny, Marie-Josée, Hugo, Isabel, Mylène et Danny. (2^e rangée): Nathalie, Linda, Carole, Stéphane et Francis



Résidence familiale de la famille Gustave Rhéaume

famille Gisèle et Michel ROBERGE



Mariage de Gisèle Dion et de Michel Roberge, en 1963



Gisèle Dion, à sa graduation à l'Institut Pédagogique de Montréal, en 1957

Je me présente, Gisèle Dion Roberge, fille de Carmelle Gratton et Arthur Dion. J'ai grandi à LaSalle avec mes frères Yvon, Jean-Marie et mes parents. Durant mon adolescence, j'ai participé au mouvement guidiste, fait du théâtre et de la musique. Diplômée de l'Institut Pédagogique de Montréal en 1957, j'ai œuvré dans l'enseignement à LaSalle, en Afrique, en Asie, et à Sherbrooke.

En 1963, je me suis mariée à Michel Roberge. De 1965 à 1969, nous partions pour enseigner à l'étranger soit en Afrique, et en Asie. Pendant les vacances, nous visitons l'Europe. Ce furent des expériences enrichissantes et inoubliables. En 1968, naissait notre charmant fils Alain.

En 1969, nous nous établissons à Sherbrooke pour poursuivre des études universitaires. En 1974, nous achetons une ferme où nous avons

exercé tous les métiers. En 1979, nous adoptons deux magnifiques garçons, Eric et Stéphane, âgés de 6 et 8 ans. Présentement, nos trois fils poursuivent des études. Michel et moi, nous

exploitons une framboisière dans un magnifique décor à Saint-Élie d'Orford.



La famille Roberge. Les enfants: Alain, Stéphane et Éric. A l'arrière-plan: leur père Michel Roberge



La maison familiale à Saint-Élie d'Orford



Les parents: Gisèle et Michel Roberge



Vue de la beurrerie en septembre 1942



Vue de la station de gazoline et une partie du restaurant

Arthur, fils de Maxime Rochon et de Céline Gratton, est né le 13 novembre 1878. Dans sa jeunesse, il apprend le métier de beurrer. Il épouse en premières noces, Malvina Charbonneau (décédée en mai 1914). En août 1915, il épouse en secondes noces Bernadette Charbonneau. De ce mariage, naquirent trois enfants: Gérard, Simonne et Thérèse.

Bien connu dans la région, comme beurrer et marchand général du Petit-Brûlé, le "Coin chez ROCHON" fut très populaire. On y venait pour acheter, prendre l'autobus ou téléphoner. A l'époque, il était le seul du rang, à avoir le téléphone. Les hivers étaient rigoureux. Dans ce temps-là, les passants venaient s'y réfugier, lors des tempêtes de neige, qui fermaient les routes pour quelques jours.

Outre le beurre, il a fabriqué pendant quelque temps, le fromage. Il approvisionnait les fermiers qui lui livraient la crème et le surplus de beurre était vendu à Montréal d'où il rapportait les denrées nécessaires au magasin. Entre la beurrerie et le magasin, il y avait une station de gazoline qui accommodait les fermiers et les touristes. Aussi, un petit restaurant, ouvert l'été seulement, où l'on vendait



M. et Mme Arthur Rochon

crème glacée, chocolat, liqueurs et cigarettes. Arthur a été très bien secondé dans son travail, par son épouse et ses enfants.

Dans les années 1932, Arthur a été commissaire d'écoles. C'est durant son règne que les religieuses Sainte-Croix s'établirent au village. En 1946, sa santé l'empêchant de continuer, il vendit sa beurrerie. En 1950, la station d'essence et le magasin général furent achetés par sa fille Thérèse et son

gendre Alcide Renaud. Ce dernier, bien connu pour avoir travaillé à la construction des routes et au drainage des terres de la région.

Arthur nous a quitté trop vite. Il est décédé le 27 décembre 1957 à l'âge de 79 ans. Bernadette y survécut jusqu'en mars 1972, à l'âge de 93 ans.

Nous sommes heureux d'en faire le récit, car de tous ces précieux souvenirs, il ne reste que cendres et poussières, le tout fut incendié le 08 avril 1968.

Merci de nous avoir permis de raconter son histoire. Bon 150^e Anniversaire à la paroisse.



Vue du magasin général



Mariage de Gisèle Maisonneuve et de Jacques Rochon, le 15 septembre 1945

Jacques est le fils d'Émile Rochon et de Berthe Binette. Gisèle est la fille de Donat Maisonneuve et d'Azella Leclair. Ils se sont mariés le 15 septembre 1945.

Jacques possédait une ferme dans le rang Chicot Sud de Saint-Augustin, (autrefois, ferme de Monsieur Octave Filion). Ils se sont installés dans la maison de pierre.

De leur union, sont nés trois enfants, maintenant tous mariés: Ginette à Claude Leclerc, Pierre à Renée Dumont et Guy à Carolle Gladu. Par la suite, sept petits-enfants se sont ajoutés à la famille: Denis, Sylvie, Martin, Nathalie, Stéphane, Karine et Guylaine.

En 1983, ils vendent leur ferme pour prendre leur retraite bien méritée tout en conservant leur belle maison de pierre datant de 1810, rénovée tout

dernièrement, où il fait bon vivre dans la tranquillité et la paix. Quel beau décor entouré d'arbres, d'arbustes, de fleurs et d'une rivière! Oui, il fait bon

vivre à Saint-Augustin. Nous sommes fiers de participer au 150^e Anniversaire de la paroisse.



Maison familiale de M. et Mme Jacques Rochon



Mariage de Ginette Rochon et de Claude Leclerc



Mariage de Renée Dumont et Pierre Rochon



Mariage de Carolle Gladu et Guy Rochon



M. Antonio Roy



Maison familiale de M. Aldar Roy, actuellement résidence de M. Antonio Roy

Antonio Roy est né le 04 novembre 1916 à Saint-Augustin. Commissaire d'école durant neuf ans, conseiller du village pendant une décennie et aussi actif jusqu'à ce jour sur la commission de crédit de la Caisse Populaire depuis vingt ans, il a toujours été un homme présent dans la petite communauté de Saint-Augustin. Lors de sa retraite à

Aline Bergeron, y éleva une famille de onze enfants dont 7 vivants: Roland, Antonio, Françoise, Carmelle, Cécile, Candide et Rita. Quelques années plus tard, Antonio devait prendre la relève sur la terre paternelle de 60 arpents pour y élever à son tour sa famille. Bien que la ferme ait été vendue en 1968 à Yvon Mondou, il garda la maison qui a été rénovée depuis, tout en conservant son cachet ancestral.

La famille Antonio Roy et Marie Bélisle regroupe cinq enfants: Denis (né en 1962) est marié à Manon Bélisle; Lucie (née en 1955) est mariée à Pierre Janel; Fernand (né en 1949) est marié à Agathe Saint-Denis; André (né en 1943) est marié à Suzanne Maltais; et Yvon (né en 1942) est marié à Pierrette Désormeaux. Les grands-parents sont aussi très heureux d'avoir neuf petits-enfants: Chantal, Josée, Isabelle, Frédéric, Mathieu, Simon, Stéphanie ainsi que des jumeaux identiques Alexandre et Guillaume.

Marie Bélisle (née le 12 novembre 1916) et Antonio Roy se sont mariés le 25 octobre 1941 à l'église de Sainte-Thérèse. Cinq enfants devaient naître de cette union.



Mariage de Marie Bélisle et d'Antonio Roy le 25 octobre 1941

l'âge de 64 ans, il agissait comme concierge à l'école Saint-Jean-Baptiste.

C'est dans cette maison construite en 1922 que l'on devait retrouver deux générations de la famille Roy. Feu Aldas Roy (1889-1968), marié à



Famille d'Antonio Roy lors du 45^e anniversaire de mariage. (De g. à d.): 1^{re} rangée: Denis, Lucie, M. et Mme Antonio Roy. 2^e rangée: André, Fernand et Yvon

les familles BOUCHARD-ROY



La famille Hilaire Bouchard de Sainte-Monique vint s'établir à Saint-Augustin, Côte-des-Anges en 1922. De ce mariage, sont nés sept enfants.

Un de ses fils Moïse Bouchard construisit un restaurant sur la Côte-des-Anges en 1930.

Sa fille, Yvonne Bouchard épousa Arthur Roy en 1922. De cette union, naquirent cinq enfants dont Thérèse Beaupré, Jeannine Desmarais, Lucille Tapp, Raymond Roy et Jean-Claude Roy.

Lors du décès de son père, Yvonne hérita d'un lot situé sur la Petite Côte-des-Anges. En 1948, ils bâtirent une résidence saisonnière.

Arthur Roy travailla pendant 30 ans à la Compagnie Wilsil comme



Yvonne Bouchard et Arthur Roy à leur mariage



Un moment de détente devant le restaurant situé à la Côte des Angés. Moïse Bouchard et son neveu Adélarde Tapp



M. Arthur Roy, père de Mme Lucille Tapp

contremaître. Son loisir favori était la pêche. Vous pouvez le constater sur cette photo lors d'un voyage en Gaspésie en 1975. Il était accompagné de ses petits-enfants de sa fille Lucille.

Son épouse est décédée à Montréal le 14 décembre 1958 à l'âge de 61 ans et il est décédé le 04 juin 1989 à l'âge de 90 ans.



Yvonne Bouchard



Une excursion de pêche des plus agréables et chanceuses



Jérémie Saint-Jacques



Angèle Lefebvre,
épouse de Jérémie Saint-Jacques

Le 1^{er} ancêtre Joseph Saint-Jacques, originaire de la paroisse Saint-Nicholas, Ville de Tournay en Flandres, Commune de Belgique, est arrivé à Sainte-Scholastique vers 1725. Son fils, Michel s'est établi à Saint-Augustin (Petit-Brûlé) en 1790; bien transmis de père en fils jusqu'à grand-père Jérémie en 1875.

Jérémie Saint-Jacques épousa Céline Waddell. Ils eurent quatre enfants: deux ont survécu, Joseph, prêtre (1876-1950) et Marie-Louise (1878-1946). Grand-père, devenu veuf, s'est remarié à Rose-Délina Lefebvre et ils ont eu une fille, mais la

mère et leur fille sont toutes deux décédées. Un troisième mariage avec Angèle Lefebvre, ils eurent quatre enfants: Camille (1886-1888), Léopoldine (1889-1920), Camille (1890-1975) et Rose (1892-1972).

Camille a pris possession de la terre en 1916, il épousa Oliva Raymond. Ils eurent une fille: Cécile qui a épousé Florian Péloquin en 1952. Nous demeurons à Coaticook, je suis

la 7^e génération. Nous avons deux enfants: François et Céline; et deux petites-filles.

Merci à mes parents pour la joie et le bonheur d'avoir vécu une enfance heureuse et la possibilité de poursuivre mes études.

Hommage aux bénévoles qui se dévouent pour le succès du 150^e Anniversaire de Saint-Augustin.



Camille Saint-Jacques (fils de Jérémie) et son épouse Oliva Raymond



Cécile Saint-Jacques (fille de Camille) et son époux Florian Péloquin



Wilfrid et son épouse, Théodora



Jean-Baptiste et Eugène Saint-Jacques, les deux fils

Natif de Saint-Augustin, Wilfrid, fils de Jean-Baptiste Saint-Jacques et de Poméla Paquette, habite cette coquette maison à contrevents verts. Combien de fois, cette vieille maison de chez nous, centenaire cette année, n'a-t-elle pas accueilli Jésus-Hostie lors de la Fête-Dieu! En 1901, Wilfrid épouse Théodora Duquette. Fidèle et ponctuel maître-chantre pendant quarante-cinq ans, il reçoit la médaille d'argent de Monseigneur Frénette pour ce service quotidien. Secrétaire de la commission scolaire, secrétaire-fondateur de l'assurance de paroisse, Wilfrid allie sa profession de cultivateur à ses multiples responsabilités.

Sa douce et travailleuse épouse, Théodora, ouvre grande sa porte à la visite nombreuse. Souriante, profon-



Wilfrid Saint-Jacques, à l'âge de 25 ans



Germaine Saint-Jacques



Clothilde Saint-Jacques



Le sergent Jean Saint-Jacques, (Pitt)

dément croyante, dame de Sainte-Anne pendant soixante ans, elle procure soins et attentions à la grand-mère et au grand-père Saint-Jacques et à sa propre mère qui mourront sous son toit.

L'aîné de la famille, Jean-Baptiste (1901-1976) fonde la Caisse Populaire et en demeure le gérant pendant dix ans.

Germaine (1904-1980), organiste, s'installe à Sainte-Scholastique.

Clothilde naît en 1905. Diplômée de l'École Normale des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, elle prend soin de ses chers parents jusqu'en 1965 (30 septembre, mort de Wilfrid), 1966 (11 mars, décès de Théodora).

Eugène (1913), fidèle postillon de la campagne, employé à la voirie, agent de bureau à Lachute, vit encore avec Clothilde.

Présenter la famille Saint-Jacques sans rappeler le souvenir du sergent Jean Saint-Jacques (Pitt) mort le 15 septembre 1916, à l'âge de 37 ans, à la bataille de Courcelette, serait incomplet.



Léo et Rosa Sanscartier, le jour de leur mariage, le 1^{er} septembre 1913



La maison familiale à la Petite Côte des Anges

Léo Sanscartier, né le 28 juin 1893, à Saint-Elzéar, fils de François Sanscartier et de Marie Bisson, épouse Rosa Beaulne née le 10 octobre 1892, à Saint-Augustin, fille d'Isaïe Beaulne et de Mercédès Labelle.

Ils se marient à l'église de Saint-Augustin, le 1^{er} septembre 1913. Le

couple s'installe à Montréal où Léo travaille dans un magasin de fer. En 1922, ils reviennent à Saint-Augustin avec leurs sept enfants. A Chicot Nord, ils "tiennent grocery"; en 1926, ils achètent une terre à la Petite Côte des Anges. La même année, le feu dévore la maison. Avec quel courage,

ces humbles gens rebâtissent la maison, l'année suivante!

La famille augmente toujours: huit garçons, huit filles. De quelle affection, ces simples cultivateurs entourent leurs enfants! Un travail de toutes les heures leur permet de nourrir tout ce petit monde. Et par-dessus tout, de grands croyants! Le 23 juillet 1953, Léo s'endort paisiblement; Rosa le rejoint le 13 avril 1971.

Cinquante-deux petits-enfants et quarante-deux arrière-petits-enfants couronnent cette famille de chez nous.



(De g. à dr.) (1^{re} rangée): Roger (Jeannette) Archambault, Denis (Alice) Leduc, Laurent (Huguette Therrien), Jean (Marie-Rose Leduc), René (Jeanne-D'Arc Saint-Jean), Cécile (Réal Dufresne), et Lucien (Aline Lacroix) (2^e rangée): Yvette, célibataire, Georgette (Raymond Duplessis), Pauline, célibataire, Béatrice (Marcel Duplessis), Jeanne (Roger Therrien), Madeleine (Roméo Cloutier), Paul (Rolande Archambault), Gabrielle (Georges Cloutier) et Maurice (Marie Saint-Louis)

famille Claire-Éva et Richard SANSCARTIER



Mariage de Martine et de Daniel Léonard, le 11 octobre 1986. (De g. à dr.) Guy, Nathalie, Claire, Richard, Claire, Martine, Daniel, Louise, Michel et Alain



Mariage de Lucie Bertrand et Alain Sanscartier, le 13 août 1988

Richard est né à Montréal le 29 janvier 1932. Il est le fils de feu Odilas Sanscartier et de Germaine Mayer.

En 1932, sa famille s'établit à Saint-Augustin dans le rang du Chicot Nord. En 1940, son père achète une ferme dans le rang de la Côte-des-Ange Nord. Richard y travaille durant quelques années.

Par la suite, tout en étant opérateur de machinerie lourde, il s'initie au métier de carreleur dans l'entreprise de son père, "Saint-Jérôme - marbre, terrazo, tuile". En 1970, il part à son compte sous le nom de Richard Céramique Enr.

Le 11 août 1956, en l'église de Saint-Benoît, Richard unit sa destinée à Claire-Éva Pilon. Née le 06 sep-



Richard Sanscartier et Claire-Éva Pilon, accompagnés des parents de Richard: Odilas Sanscartier et Germaine Mayer

tembre 1935, Claire-Eva est institutrice. Elle s'implique sérieusement dans l'entreprise de son époux. De leur union, sont nés cinq enfants: Louise, Guy, Alain, Martine et Nathalie.

Louise, née le 30 novembre 1957, est mariée à Michel Meilleur depuis le 06 septembre 1980. Ils ont un fils.

Né le 13 juin 1959, Guy est ordonné prêtre le 15 août 1986 à l'église Saint-Pierre à Saint-Jérôme par Mgr Charles Valois, évêque du diocèse.

Alain est né le 22 juin 1960 et se marie avec Lucie Bertrand le 13 août 1988.

Née le 1^{er} juillet 1963, Martine est mariée depuis le 11 octobre 1986 à Daniel Léonard. Ils ont deux fils.

Nathalie est née le 1^{er} mars 1969.



Mariage de Richard Sanscartier et Claire-Éva Pilon, le 11 août 1956



Liliane, lors de son mariage. A l'arrière-plan, nous apercevons la maison familiale



Une vue des serres de tomates et de concombres



Jean-Louis et Pauline, lors de leur 35^e Anniversaire de mariage

Jean-Louis Sauriol acheta la ferme de Monsieur Maurice Paiement en 1965. Il s'y installe avec sa famille: son épouse Pauline Locas et six de leurs enfants.

Ils vécurent des produits de la ferme. Jardinier-maraîcher était leur principale occupation. Des serres de tomates et de concombres venaient s'ajouter aux autres travaux, tels que la production de l'érable, le bûchage de bois de foyer comblaient les besoins de toute sa famille.

En honne femme courageuse et dévouée, son épouse participait à tous les travaux. Avec la participation de tous leurs enfants, ils réussirent à faire l'élevage de taures et de taureaux pour vendre pour la production.

En 1967, pour combler aux besoins de notre famille, on entreprit l'élevage de truies et de porcs. Ce nouveau projet nous a permis malgré les années souvent difficiles à mener à bien tous nos enfants. Une maternité de 80 truies avec tous ses porcelets à vendre demandait beaucoup de travail et d'efforts.

En 1970, un septième enfant est né Isabelle. Malgré la besogne, Pauline continue à appuyer son époux dans tout ce qu'il entreprend.

Aujourd'hui, nous comptons sept enfants: Nicole, Richard, Ginette, Ronald, Jean-Marc, Liliane et Isabelle.

Sont venus s'ajouter à notre plus grande joie douze petits-enfants.



Lors du 25^e Anniversaire de mariage de M. et Mme Jean-Louis Sauriol: (De g. à dr.) (Assis): Liliane, Jean-Louis, Richard, Pauline et Isabelle. (Debout): Ronald, Ginette, Nicole et Jean-Marc



Le Garage Chemin Chicôt Nord

Implanté à Saint-Augustin depuis 1976, l'entreprise a érigé ses garages et bureaux sur une partie de la terre familiale des Rhéaume, soit la famille de Nicole.

L'entreprise réalise des contrats en excavation dans le domaine commercial et industriel, ainsi que la construction d'infrastructures municipales,



dans la région de Mirabel et les régions avoisinantes. Elle effectue également l'entretien des chemins d'hiver. Elle compte à son service une vingtaine d'employés dont certains ont plus de 12 ans de service.



Famille de Bernard Sauvé et Nicole Rhéaume. Leurs enfants: Isabel, Marie-Josée et Danny

famille Omer MAISONNEUVE et Marie-Rose SAVARD



L'ancienne maison des Maisonneuve, située au Petit-Lac



Mariage de Déha Gratton et d'Omer Maisonneuve, en mai 1877

Né le 22 août 1853, Omer Maisonneuve épousa Delia Gratton en mai 1877. Elle est née le 16 mai 1856. De cette union, naissent huit enfants. Trois filles demeurèrent à Saint-Augustin.

Monsieur Omer Maisonneuve fut cultivateur au Petit-Lac de la paroisse de Saint-Augustin. Cette terre a appartenu aux Maisonneuve plus de 100 ans. Son fils, Henri prit possession de la terre en 1923. Étant devenu veuf et sans enfant, il vendit la terre en 1943. Après le départ des Maisonneuve, plusieurs propriétaires se sont succédés dont nous pouvons compter, parmi le nombre, l'artiste bien connue: Marthe Fleurant.

Née le 03 novembre 1895, Marie-Rose Maisonneuve se marie avec Joseph Savard le 08 février 1921. De cette union, naquit Juliette le 16 novembre 1923. Le 15 décembre 1925, Monsieur Joseph Savard décède à l'âge de 31 ans.

Les grands-parents Maisonneuve habitaient le village de Saint-Augustin depuis 1923. Étant veuve, leur fille Marie-Rose vient habiter avec eux pour prendre soin d'eux. À l'âge de 91 ans, soit 62 ans plus tard du décès de son mari, Marie-Rose rendit l'âme le 21 février 1987.



Madame Marie-Rose Maisonneuve Savard



Monsieur Joseph Savard



famille Louise PICHETTE et Richard TANGUAY



Depuis maintenant près de 10 ans, nous sommes résidents de la paroisse Saint-Augustin.

Nous avons choisi d'y construire notre résidence et d'y vivre après avoir succombé aux charmes champêtres du secteur.

A la fois loin et tout près de la turbulence et de l'agitation de la ville, nous y avons retrouvé le calme et la quiétude.

Nos enfants, Mathieu et Annie, y sont nés respectivement en 1982 et 1984. Cette joie contribue à raffermir notre sentiment d'appartenance.

Nous nous unissons pour rendre un hommage sincère aux pionniers et à tous ceux qui, de par leur labeur et leurs convictions, ont contribué à faire de la paroisse ce qu'elle est aujourd'hui.



Notre havre en 1988



La famille Tanguay: Richard, Louise, Mathieu et Annie

famille Adélarde TAPP



Lucille Roy épousa Adélarde Tapp le 21 octobre 1944. De cette union, sont nés 4 garçons: Gilles, Paul-Émile, Réal et Yvon.

Gilles, (19 février 1946) épousa Lise Campeau le 05 juillet 1969. Il est opérateur et demeure à Saint-Augustin. Un enfant est né.

Paul-Émile, (22 octobre 1948) prend comme épouse Carmen Lavigne le 29 avril 1972. Opérateur, il demeure à Saint-Placide. De cette union, naissent trois enfants.

Réal, (31 mars 1953) se marie avec Ginette Campeau le 31 août 1974. Son métier est opérateur. Ils demeurent à Montréal et ont trois 3 enfants.

Yvon, (26 mai 1958) épousa Lysanne Vallée le 26 juillet 1980. Il



La famille Tapp: (De g. à dr.) (Assis):Lucille et Adélarde Tapp. (Debout):Yvon, Réal, Paul-Émile et Gilles



Gilles et Lise Tapp

est aussi opérateur. Leur résidence est à l'Ile Perrot et ont deux enfants.

Pour subvenir au besoin familial, Adélarde travailla à Montréal pendant 35 ans à la compagnie Mont-Royal Paving (Francon Lafarge) comme opérateur d'équipement lourd.

En 1960, ils se bâtirent une résidence saisonnière afin de profiter des bienfaits de la nature durant la saison

estivale. Ils vinrent s'établir en permanence en Janvier 1983 lorsqu'Adélarde prit sa retraite si bien méritée.

Maintenant retraité, il fut l'un des fondateurs du Conseil 9954 des Chevaliers de Colomb de Saint-Augustin. Ils sont membres également du Club de l'Age d'Or de Saint-Augustin.



Paul et Carmen Tapp à Saint-Placide



Réal et Ginette Tapp



Yvon et Lysanne Tapp

famille Rachel et Aimé THÉRIEN



Photo du "Garage Thérien", entreprise effectuant travaux de mécanique, de peinture et de débosselage



Résidence familiale

Aimé Thérien est né à Saint-Janvier le 12 novembre 1918. Il est l'aîné d'une famille de huit enfants. Il est le fils de Édouard Thérien et de Irène Thérien.

Aimé travaille sur la ferme avec ses parents jusqu'en 1944. C'est alors qu'il décida d'aller suivre des cours de mécanique à l'École Aviron à Montréal.

Et, le 05 mai 1947, il fit à Saint-Augustin l'acquisition d'un garage pour les travaux de mécanique, de peinture et de débosselage. Cinq ans après, il vendit son premier garage pour en acheter un autre.

En 1948, il épousa Rachel Champagne, institutrice, née à Saint-Zénon, fille de Wilfrid Champagne et de Brigitte Longval. De cette union, naissent cinq enfants: Micheline, Sylvain, Robert, Ginette, Francine. Ils ont sept petits-enfants.

En 1961, il s'impliqua dans le transport d'écoliers.

En 1968, il obtient un permis de la Régie de l'Assurance Automobile du Québec pour la vente de voitures d'occasions. Le commerce devient de plus en plus florissant, à tel point que le nombre d'employés devint à douze dont une de ses filles, Francine travailla pour l'entreprise de son père du-

rant quelques années. En 1981, il vendit son entreprise.

Ayant toujours une vie sociale très active, il fut à tour de rôle marguillier, vice-président de la résidence Villa-Mirabon, président de l'Age d'Or, membre de la Chambre de Commerce de Mirabel, directeur de la Fédération de Camping et Caravaning du Québec.

Il occupe maintenant ses loisirs à bricoler pour ses enfants et à l'occasion faire du bénévolat.

Aimé et Rachel Thérien vivent depuis quarante ans dans la même maison et sont heureux d'appartenir à la paroisse Saint-Augustin.

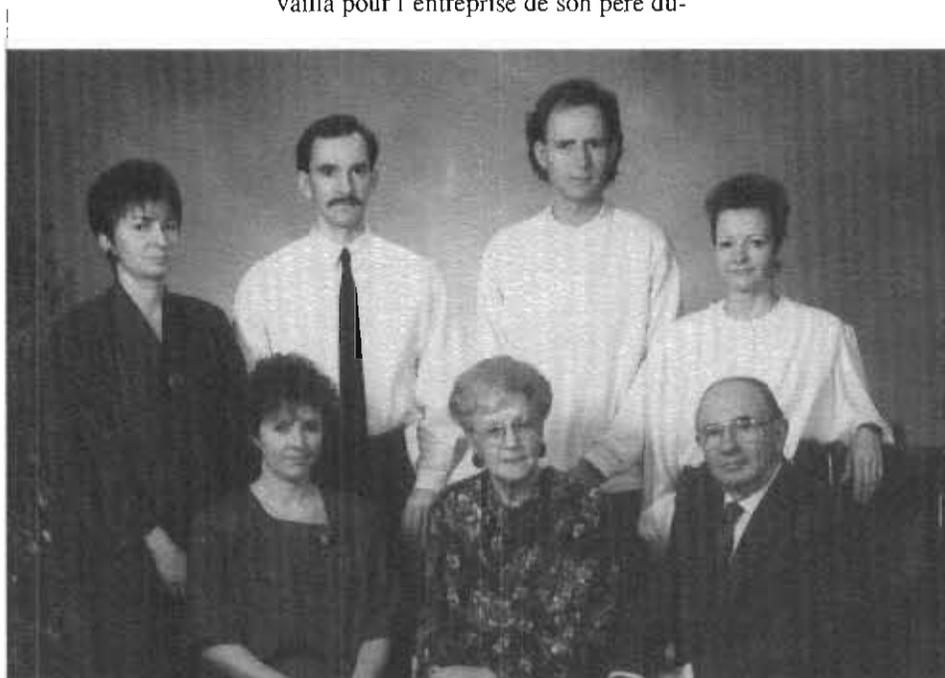


Photo de la famille Thérien. (Debout): Micheline, Sylvain, Robert et Ginette. (Assis): Francine, Rachel et Aimé

famille Robert et Denise TOUCHETTE



Charles-Édouard et Antoinette Touchette



Robert et Denise Touchette

La famille Touchette est établie dans la paroisse de Saint-Augustin depuis huit générations. Mon père, né en 1895, étant le septième de dix enfants, épousa Antoinette Labonté de Sainte-Thérèse en 1923. Il s'impliqua dans différentes organisations pour la paroisse et ma mère le secondait. De leur union, naquirent six enfants dont je suis le cadet.

Agé de 26 ans, le 20 août 1966, j'ai uni ma destinée à Denise Paquette, fille de Gérard Paquette et Simone

Gravel d'Auteuil. Depuis 24 ans, j'exploite, avec mon épouse, la ferme paternelle et je me spécialise dans la culture maraîchère et horticole.

En plus, depuis une quinzaine d'années, je suis directeur à la Mutuelle (compagnie d'assurance paroisse) qui s'appelle maintenant la Pro-Mutuelle et je m'intéresse depuis plus d'un an à la vie paroissiale en tant que marguillier.

De notre mariage, sont nés un garçon et deux filles: Yves le 23 juillet 1967, qui travaille sur la ferme paternelle; Isabelle le 07 mai 1970 et Julie le 20 avril 1974, tous deux étudiantes.

En conclusion, installer à Saint-Augustin depuis toujours et pour longtemps, la famille Touchette s'y plaît bien et nous sommes très fiers de faire partie de cette paroisse.



Maison ancestrale datant de 1792



Les enfants de Robert et Denise: (De g. à droite) Yves, Isabelle et Julie

famille Roland VERMETTE



Roland Vermette, fils de Victor et de Berthe Jérôme est né le 16 juillet 1930. Comme le veut alors la coutume de l'époque, c'est très tôt qu'il s'affaire aux travaux de la ferme. Les exigences sont grandes pour une famille de treize enfants.

Le 29 septembre 1956, il épouse Lise Drapeau, native de Sainte-Scholastique. De ce mariage, naquirent quatre enfants: Daniel, Yves, Benoit et Martin.

La même année, il fait l'acquisition de la ferme familiale et de l'érablière. Il devient ainsi le troisième de la génération Vermette à poursuivre l'exploitation.

L'expropriation de mars 1969 viendra menacer l'avenir de ce bel héritage familial. Le temps aura dé-

montré cependant que la persévérance, le courage et la confiance sont les meilleurs gages de la réussite.



La famille Roland Vermette devant la cabane à sucre



Les grands-parents, Albondius et Zénaïde Gauthier



Victor Vermette et Berthe Jérôme le 21 février 1924



La maison familiale de la famille Vermette. Photo prise en 1900



La famille de Victor et Berthe. Photo prise en 1948. (De g. à dr.) (Assis): Marie-Mathe, Marie-Louise, les parents Victor et Berthe, Fernande et Paulme. (Debout): Floriant, Gabrielle, Pierre-Paul, Yvette, Yvon, Aline, Roland, Alice et Jean-Louis



Roland Vermette et Lise Drapeau le 29 septembre 1956

Avec quatre garçons, la relève était bien assurée. Daniel et Yves ont ainsi pris en charge la ferme familiale en 1983. L'entente entre le gouvernement fédéral et le CIAC leur permit de récupérer le fond de terre en 1988. Comme leurs parents, ils se spécialisent dans la production laitière et de céréales et foin.

L'érablière est toujours exploitée par Roland et Lise. Quant à Benoît et

Martin, ils ont choisi un travail à l'extérieur. Les deux oeuvrent dans le domaine de la construction. Ils re-

viennent cependant souvent aux sources pour aider aux travaux de la ferme et de l'érablière.



Roland Vermette et Lise Drapeau. Leurs quatre garçons, Benoît, Yves, Daniel et Martin



Daniel et son épouse Hélène Meilleur. Les jumeaux Nicolas et Marc-Antoine âgés de 16 mois



Yves et son épouse Linéa Renaud. Simon 3 ans et Joelle, l'unique petite-fille âgée de 19 mois



Mariage de Florian Vermette et de Lucille Blais



Florian Vermette et Lucille Blais

Notre grand-père était Victor, le "petit Victor" comme l'appelaient ses amis. Il a aimé deux femmes dans sa vie, la douce Marguerite Gladu et la tendre Berthe Jérôme.

De son premier mariage à Marguerite, naquit notre père, Florian surnommé "Le Mousse". Il vit le jour en juillet 1920. Il passa son enfance et son adolescence sur la ferme familiale. Il aimait rire, jouer des tours et profiter doucement de la vie à la campagne.

Il fit la rencontre de celle qui devait devenir notre mère lors d'une soirée à Saint-Jérôme. Elle se nommait Lucille Blais, son village natal est Chénéville. Ses beaux yeux bleus accrochèrent le cœur de Florian et ils décidèrent de faire un bout de chemin ensemble.

Cette complicité dura plus de 30 ans. De cette union, quatre enfants sont nés: Jacques, l'aîné; Gilles et Ginette, les jumeaux; et Guy, le cadet.



Les enfants de M. et Mme Florian Vermette. (De g. à dr.) (Assis): Jacques, Gilles et Guy. (Debout): Ginette

Nous avons partagé une enfance heureuse dans la chaleur et la simplicité sur la "Petite Côte des Anges".

A notre tour, nous avons été séduits par de beaux yeux. Jacques a trouvé ceux de Huguette; Gilles, ceux de Diane et ensuite ceux de Gaétane; et, Guy, ceux de Claudine. Ils ont donné naissance à Steve et Josianne, Francis et Julie, Émilie et Julien.

Ginette vit paisiblement sur une petite ferme du Nord où les six neveux et nièces vont joyeusement passer leurs vacances. Et voilà!

Le village de Saint-Augustin est demeuré important dans nos cœurs. Bien sûr, nos racines y sont solides et nous souhaitons continuer d'y voir grandir nos enfants dans un environnement sain.



Mme Lucille Blais Vermette, accompagnée de ses enfants et petits-enfants



Maison paternelle de la famille Vermette



Mariage de Micheline Delasablonnière et de Pierre-Paul Vermette, le 31 août 1957

Maison paternelle sise au 358, Côte-des-Anges Sud à Saint-Augustin où Pierre-Paul Vermette a grandi et où il a vu grandir ses enfants.

Le 31 août 1957, les cloches sonnaient et les coeurs battaient à Sainte-Scholastique lors du mariage de Micheline Delasablonnière et de Pierre-Paul Vermette. Les parents des mariés sont M. et Mme Aurèle Delasablonnière de Sainte-Scholastique et, M. et Mme Victor Vermette de Saint-Augustin.

Famille respectant coutumes et traditions, la bénédiction paternelle est traditionnelle chez les Vermette et, c'est avec un coeur plein d'émotions que Pierre-Paul bénit ses enfants.

De leur union, sont nés cinq enfants: François (juin 1958), Monique



Coeur plein d'émotions, M. Pierre-Paul Vermette bénit ses enfants lors de la bénédiction paternelle le 1^{er} janvier 1968

(mai 1959), Manon (septembre 1961), Robert (août 1962) et Nathalie (juin 1967).

Mariés le 07 juin 1980, François et

Francine Parent ont deux enfants: Victor (19 mars 1983), Félix (06 février 1985) et Hugo (07 août 1990).

Monique et Gilles Lavoie se marient le 08 décembre 1984 et ont une fille, Joanie (13 décembre 1988).

Unis par le mariage le 19 novembre 1983, Manon et Michel Labelle ont trois enfants: Andrée-Anne (13 février 1986), Pierre-Alexandre (15 juin 1987) et Sara (18 avril 1989).

Mariés le 22 juin 1985, Robert et Janet Deboer ont un garçon, Jonathan (12 août 1989).

Nathalie et Stéphane Bélanger se sont mariés le 10 décembre 1988.

Tous demeurent dans la région de Mirabel sauf Robert, Janet et leur fils Jonathan qui eux demeurent à Waterloo en Ontario.



Mariage de Nathalie et Stéphane Bélanger, le 10 décembre 1988. (De g. à dr.): Janet Deboer et Robert, Francine Parent et François, Pierre-Paul, les mariés, Micheline, Gilles Lavoie et Monique, Michel Labelle et Manon



Monsieur Albert Vermette



Marie-Anne Fortier et Georges Vermette



Marriage de Laura Jérôme et Albert Vermette, le 25 septembre 1918

NOS DÉBUTS ...

Antoine Vermet est le premier ancêtre au pays et celui des familles Vermet et Vermette. Il était originaire de Pas-de-Calais, région du Nord de la France.

La première trace trouvée d'Antoine Vermet dans les archives du pays est inscrite à la date du 26 août 1669, dans les registres de la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans. C'est au début des années 1800 que le nom de Vermet changea pour Vermette. Octave, le grand-père d'Albert Vermette fut le premier à écrire son nom de cette façon. Depuis l'arrivée au pays, sept générations se sont succédées avant la naissance d'Albert Vermette.

Albert Vermette, né à Saint-Augustin le 31 octobre 1892, a épousé Laura Jérôme le 25 septembre 1918 à Saint-Jérôme; ils s'installèrent sur la Côte des Corbeil. Il était le fils d'Albundius Vermette et de Zénaïde Gauthier. Ils eurent quatre enfants: Georges, Thérèse, Oscar et Laurent.

Tout en s'occupant de sa ferme, Monsieur Albert Vermette a oeuvré pour le développement de sa paroisse tant au niveau municipal, scolaire et religieux. Il a été membre fondateur de la Caisse Populaire de Saint-Augustin, marguillier, commissaire d'école et évaluateur pour la paroisse.

Son fils Georges, né le 1^{er} décembre 1919, a épousé Marie-Anne Fortier, fille de Mathias Fortier et

d'Amanda Raymond, également de cette paroisse. Ils s'établirent sur la Côte-des-Anges Nord. De cette union, sont nés sept enfants.

Georges a suivi les traces de son père en exerçant le même métier. De plus, il a été conseiller municipal, marguillier et participa à différentes constructions dont la Polyvalente Deux-Montagnes et l'aéroport de Mirabel. Suite à l'expropriation de sa ferme, il se retrouva chauffeur d'autobus pour le personnel des services d'Air Canada à l'aéroport de Mirabel. Maintenant retraité, il s'implique toujours dans diverses activités communautaires.



(De g. à dr.) Lise, Claude, Francine, Normand, Johanne, Denis et Michel



Monsieur et Madame Claude Villeneuve, lors du mariage d'un de ses petits-fils



Les enfants de M. et Mme Claude Villeneuve: Madeleine, Pierre et Denis

Claude Amyot Villeneuve, est le fils de Joseph Amyot Villeneuve et de Sara Chartrand, tous trois natifs de Saint-Augustin. Né le 27 mars 1912, durant toute sa jeunesse, il a travaillé sur la terre paternelle. En octobre 1940, il acheta la ferme que possédait son père dans le rang Côte Saint-Louis des Corbeil à Saint-Augustin.

Le 29 mai 1941, il épousa Simonne Rochon, fille d'Arthur Rochon et de Bernadette Charbonneau, aussi de Saint-Augustin. De ce mariage, sont nés trois enfants: Madeleine, Pierre et Denis.

Claude a toujours aimé sa paroisse puisqu'il y est demeuré 76 ans: c'est pourquoi il lui a consacré beaucoup de son temps comme bénévole. Il fut nommé conseiller de surveillance de la Caisse Populaire dès sa fondation en 1943 jusqu'en 1951. En 1958, il fut membre fondateur et président des Loirs.

En 1959, en reconnaissance de son dévouement au diocèse et en témoignage d'estime et d'affection, on lui a décerné la médaille d'argent de l'Ordre du Mérite Diocésain. De plus, le 05 février 1961, il fut proclamé Bienfaiteur, insigne du diocèse de Saint-Jérôme. Il a été marguillier de 1960 à

1963 et, durant cette période, il a collaboré à la rénovation du presbytère.

En 1961, il vendit sa ferme pour aller demeurer au Petit-Brûlé où il se fit connaître comme menuisier durant 25 ans.

Son épouse Simonne a aussi beaucoup travaillé pour les oeuvres paroissiales bénévolement ce qu'elle fait encore d'ailleurs. En 1986, lors de la

retraite, Claude et Simonne préférèrent demeurer dans leur paroisse natale, ils se retirèrent au village où ils vécurent d'heureux jours.

En novembre 1988, Claude fut soudain frappé d'une grave maladie. Il décéda le 05 janvier 1989 laissant derrière lui le souvenir d'un époux, d'un père qui a beaucoup aimé les siens.



La maison de M. et Mme Claude Villeneuve, à la Côte Saint-Louis des Corbeil

famille Ludovic VILLENEUVE et Valentine BÉLANGER



Ludovic Amyot "dit Villeneuve" fait partie des familles souches de la paroisse de Saint-Augustin. Son père s'appelait Adolphis (Delphis) Amyot, né le 02 septembre 1838 et marié d'abord à Célanire Corbeille en 1863 puis à Lucie Gauthier le 10 août 1873. De ces mariages naissent treize enfants.

Le grand-père de Ludovic se nommait Lambert Amyot, il est né le 06 mars 1812. Il a épousé Valérie Meilleur le 06 février 1837, à Saint-Jérôme. Quelques années plus tard, ils vinrent s'établir à Saint-Augustin dans la montée Lambert, aujourd'hui montée Villeneuve, à l'endroit même où résidaient J. Ludovic et Raoul Villeneuve, il y a quelques années. Déjà, quatre des frères de Lambert demeuraient dans la paroisse, Jean-Baptiste, Benjamin, Maxime et Sévère. Leurs parents, François et Magdeleine Chamaillard, mariés en 1803, demeuraient à Saint-Jérôme.

Ludovic est né le 28 mai 1881, sur la "Côte Saint-Louis-des-Corbeilles". Ils étaient huit enfants issus du "deuxième lit", il avait déjà cinq demi-frères et soeurs. En 1882, ses parents ont déménagé le roulant de la ferme sur la "Côte du Petit-Brûlé". Le 28 juin 1909, Ludovic s'est marié à Valentine Bélanger, fille de Pierre Bélanger et d'Azéline Touchette de Saint-Jérôme. Ils se sont établis sur une ferme près de la ferme paternelle.

Ludovic et Valentine ont élevé treize enfants, dont onze sont encore vivants. Régina est décédée en 1935,



Mariage de Ludovic et de Valentine le 29 juin 1909

et Robert en 1973. Parmi eux, neuf se sont établis sur des fermes à Saint-Augustin. En 1939, c'est leur fils Rolland qui prend définitivement la relève à cet endroit. Quelques années auparavant, Ludovic avait acheté une autre ferme sur la "Côte Saint-Louis-des-Corbeilles" et s'y était installé pour y demeurer une quinzaine d'années et la laisser à Armand.

Dans le but d'établir Lionel, Robert et Gilles-Marc, Ludovic avait pris soin d'acheter trois autres fermes en 1939, 1942 et 1943, au "Petit-Brûlé". Laurette, Éliane, Berthe et Thérèse ont aussi marié des agriculteurs. Flore a épousé un aviculteur et Réjeanne, un entrepreneur en excavation. Tandis que Blanche est devenue religieuse.

En 1951, ils ont pris leur retraite à Laval-Ouest. Ludovic est décédé, à l'âge de 92 ans en 1973 et Valentine à 96 ans en 1983.



Les bâtiments de ferme du Petit-Brûlé en 1933



Lors du 60e anniversaire de mariage: (De g. à dr.) (1e rangée): Armand, Rolland, Ludovic, Valentine, Réjeanne et Robert. (2e rangée): Blanche, Thérèse, Éliane, Laurette, Flore, Lionel, Berthe et Gilles-Marc

famille Lionel VILLENEUVE et de Malvina PILON



Mariage de Lionel et Malvina Villeneuve le 06 septembre 1939



Famille de Lionel et Malvina Villeneuve: (De g. à dr.) (assis): Lionel. (1e rangée): Régina, Gabrielle, Rachelle et Louise. (2e rangée): Rosaire, Jean-Pierre, Jean-Luc, Léo, Jean-Jacques et André

Lionel, fils de Ludovic Villeneuve et de Valentine Bélanger, né à Saint-Augustin le 25 juillet 1915, est le sixième d'une famille de douze enfants. Malvina, fille d'Edmond Pilon et d'Anna Sigoin de Saint-Benoit, née le 24 septembre 1918 et décédée le 22 septembre 1956, est la huitième d'une famille de dix enfants. Ils s'épousent le 31 mars 1940 à Saint-Benoit. De cette union, sont nés six garçons et quatre filles. La famille compte aujourd'hui 42 petits-enfants et onze arrière-petits-enfants.

Cultivateur de père en fils, il achète, en 1937, la ferme voisine de la ferme paternelle qui appartenait à Jean Saint-Jacques à ce moment-là. Il en fit une ferme laitière qu'il cultiva pendant 38 ans. En 1976, il la céda à Jean-Luc, le plus jeune garçon, pour prendre une retraite bien méritée. Il se bâtit une maison sur un coin de sa terre, où il vit maintenant depuis 16 ans.

Parmi ses enfants, cinq sont producteurs agricoles, ce sont André à Sainte-Marthe de Vaudreuil, Jean-

Jacques, Rosaire et Jean-Luc à Gentilly et Rachel à Sainte-Justine. Régina travaille comme préposée aux malades et demeure à Saint-Benoit. Louise demeure dans la maison paternelle et travaille comme préposée aux personnes âgées et à l'entretien. Jean-Pierre est camionneur et demeure à Oka. Léo habite en Californie depuis une quinzaine d'années, il y travaille comme peintre. Gabrielle demeure à Sainte-Rose et est couturière.



Ferme familiale telle qu'elle était au moment de l'achat en 1937. Maintenant, parmi les bâtiments, il n'existe plus que la maison, vieille de 150 ans, construite par le grand-père de Jean Saint-Jacques, l'ancien propriétaire

famille Rolland VILLENEUVE et Cécile AUBIN



Issu d'une famille terrienne, établie dans la paroisse de Saint-Augustin depuis son origine, je suis le fils de Ludovic Villeneuve et de Valentine Bélanger. Avec mon épouse, nous avons exploité la ferme paternelle sur le Petit-Brûlé. Aujourd'hui, deux de nos fils en sont propriétaires.

Je suis né sur cette ferme en avril 1913, j'y ai grandi et beaucoup travaillé. Étant l'aîné des garçons, d'une famille de treize enfants, j'ai dû abandonner l'école en 3e année pour aider mon père. C'est en 1939 que j'ai épousé Cécile Aubin, fille d'Alcide Aubin et d'Élizabeth Lachaine, de Saint-Benoit. Nous avons élevé six filles et neuf garçons encore tous vivants; pour nous encourager, on nous disait parfois qu'une "belle couronne de fleurs" nous attendrait au ciel.

C'est avec 5 vaches, 1 taureau, 3 taures et quelques petits cochons, en plus de la vache et des 12 poules apportées en dot de mariage, que nous avons débuté. En 1944 la construction de 3 poulaillers nous apporte un revenu supplémentaire. Cinq ans plus tard, le marché des oeufs et des coqs ayant tombé, nous achetons une autre terre afin d'augmenter la superficie cultivable. En 1951, une troisième ferme avec troupeau s'ajoute, de même qu'une érablière que nous exploitons jusqu'en 1971. Trois ans plus

tard, une porcherie fait place aux poulaillers. Finalement, c'est en 1973 que nous faisons nos derniers changements avec la construction d'une nouvelle étable.

En 1980, soit 41 ans plus tard nous nous sommes retirés à Saint-Eustache. Nous sommes fiers de notre famille et de ce qu'on a pu leur laisser, malgré tout le travail et les sacrifices nécessaires. Prétendre qu'en se mariant nous voulions quinze enfants serait mentir mais comme ça se faisait en ce temps-là, nous prenions les enfants que "Dieu nous donnait". Nous ne regrettons rien et si c'était à refaire ... on referait exactement la même chose.



Mariage de Rolland et Cécile le 21 septembre 1939



Notre ferme en 1972



Été 1989. (De g. à dr.) (1e rangée): Diane (Vimont), Claudette (Saint-Eustache). Cécile et Rolland (Saint-Eustache). Louise (Saint-Marc sur Richelieu), Sylvie (Drummondville) et Mirielle (Saint-Eustache). (2e rangée): Solange (Bellevue), Raynald (Saint-Jovite) et Sylvain (Montréal). (3e rangée): Ghislain (Saint-Hyacinthe), Florian (Saint-Germain de Grantham) et Serge (Oka). (4e rangée): Alain (Sainte-Julie), Daniel (Saint-Augustin), Fernand (Saint-Augustin) et Martin (Montréal)

famille Fernand VILLENEUVE et Irenea MANILA

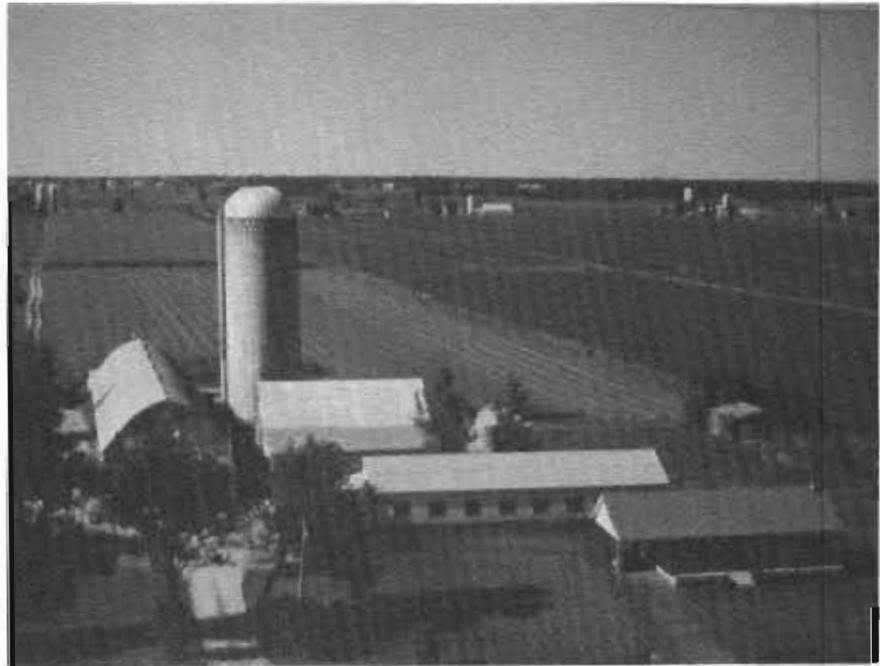


Né le 23 septembre 1941 sur la ferme paternelle, je suis le deuxième d'une famille de quinze enfants. Mon père, Rolland, y a vu le jour en 1913, tandis que ma mère Cécile Aubin est native de la paroisse voisine, Saint-Benoit.

Dès l'âge de 12 ans, je commençai à travailler avec mon père sur la ferme. Nous possédions deux troupeaux de vaches, situés à 3 milles l'un de l'autre. Je me suis occupé de celui du haut du Petit-Brûlé durant 20 ans. En 1973, mon père fut forcé, par l'expropriation de Mirabel, de vendre cette ferme. Les bâtiments de la ferme paternelle ne suffisant plus, nous avons dû construire une nouvelle étable, beaucoup plus grande, pour y loger les deux troupeaux sur la ferme.

Durant cette période de grands changements, à la fin de l'année 1973, mon frère Daniel et moi, achetions l'entreprise de nos parents. La ferme, par la suite, fut agrandie par l'acquisition de la terre voisine qui avait appartenu au frère de mon père, Lionel. Nous sommes la troisième génération à exploiter cette même ferme située au 13331 Route 148.

Mieux connaître les gens, pour les comprendre et les aimer davantage.



A l'été 1988, de la ferme située au 13331 Route 148

Étant attiré par un besoin de découvrir le vrai visage des gens des pays souvent mal connus, j'entrepris à ma première expérience, en 1977, de visiter l'U.R.S.S. Ce fut très enrichissant pour moi, et ceci devint une véritable passion qui me conduisit

dans plusieurs pays à travers le monde.

Parmi mes quelques séjours dans des pays étrangers, l'Asie me frappa tout particulièrement. J'étais fasciné par la philosophie de ces orientaux qui me plaisait à travers laquelle je désirais en apprendre bien davantage.

Donnant suite à cela, c'est avec un cheminement bien prémédité, que je me rendis dans un de ces pays d'Orient, les Philippines, au début de 1989, pour approfondir mes découvertes et faire plus ample connaissance avec une personne du pays que je connaissais déjà un peu. C'est à la suite de cette expérience prometteuse que l'année suivante, je retournais dans la même région pour rencontrer à nouveau Irenea qui devenait ma douce moitié le 21 janvier 1990 dans l'Église de Talisay, petit village sur l'île de Cebu aux Philippines. Née d'une famille de fermier du nom de Andres Manila et Lilia Hernandez, Irenea est l'aînée d'une famille de quatre enfants dont trois garçons.

C'est accompagné du petit Jonathan, 4 ans, qu'Irenea quittera sa chaude île natale, pour venir s'établir ici, dans un coin de pays bien différent du sien et mêlera sa culture à la mienne.



Mariage de Fernand et Irenea à l'église de Talisay, le 21 janvier 1990: (De g. à dr.) Basilio, Andrés (père), Irenea et Jonathan, Fernand, Felixberto, Arthuro



Mariage de Micheline et Daniel, le 28 juillet 1973



Marie-Josée, Julie, Micheline, Isabelle et Daniel

Je suis né à Saint-Augustin en 1950, de Rolland Villeneuve et Cécile Aubin, le septième d'une famille de quinze enfants. Micheline, fille de Fernand Ladouceur et Carmelle Bélanger est née en 1952. Elle est l'aînée d'une famille de six enfants. Son père était producteur laitier à Sainte-Scholastique. Elle travaille en comptabilité depuis déjà plusieurs années et durant l'été, aide aux travaux de la ferme.

Nous nous sommes épousés le 28 juillet 1973. Deux ans plus tard, naissait Isabelle (21-10-1975), puis Marie-Josée (15-09-1977), notre petite rousse, toutes les deux étudient présentement à l'École Secondaire d'Oka. Notre plus jeune, Julie, (05-06-1980) va à Prés Fleuris, l'école primaire de la paroisse. Nous profitons de nos quelques temps libres pour faire des activités familiales pendant que nos filles sont encore jeunes, puisque le travail à la ferme est très accaparant.

C'est en 1973 que je me suis établi, avec mon frère Fernand, sur la ferme où nous sommes nés et avons grandi. Nous avons alors formé une société agricole afin de continuer l'exploitation de la ferme paternelle. Aujourd'hui, nous possédons 100 hectares pour alimenter nos 60 vaches et 25

taures en élevage. Notre production annuelle atteint maintenant 440,000 litres de lait.

Conscient de l'importance vitale et essentielle du rôle de l'agriculteur dans la société, c'est avec un sentiment de fierté que je fais partie d'une famille agricole de père en fils depuis 11 générations. A l'arrivée de notre ancêtre Philippe Amyot, "dit Villeneuve" à l'été 1635, il était accompagné de sa femme, Anne Convent et de leurs deux fils Jean et Mathieu. Ils

provenaient de la Picardie, au Nord de la France. Ils sont parmi les 16 premiers colons défricheurs de la "Nouvelle-France".

Donc, cette fierté, je la dois à tous mes ancêtres qui ont su par leur ardeur et leur tenacité, prolonger la descendance familiale jusqu'à nous.

Ce n'est certes pas la seule famille qui s'est acharnée pour faire du "Bas Canada", le Québec français d'aujourd'hui, mais pour moi, c'est la plus importante.

DESCENDANCE GÉNÉALOGIQUE: AMYOT dit VILLENEUVE

| | | |
|------------------------------|------|-----------------------|
| Philippe Amyot | 1627 | Anne Convent |
| Mathieu Amyot | 1650 | Marie Miville |
| Étienne Amyot | 1708 | Jeanne Campagna |
| Étienne Amyot | 1731 | Marie-Anne Poitras |
| Augustin Amyot | 1760 | Marguerite Brazeau |
| François-Xavier Amyot | 1803 | Magdeleine Chamailard |
| Lambert Amyot | 1837 | Valérie Meilleur |
| Adolphis Amyot | 1873 | Lucie Gauthier |
| Ludovic Amyot dit Villeneuve | 1909 | Valentine Bélanger |
| Rolland Villeneuve | 1939 | Cécile Aubin |
| Daniel Villeneuve | 1973 | Micheline Ladouceur |

famille Madeleine LOCAS et Léopold VILLENEUVE



Madeleine et Léopold Villeneuve

Léopold Villeneuve, né le 10 janvier 1915, fils d'Ernest Villeneuve et d'Éméla Nepveu de Saint-Augustin, épousa le 14 juillet 1940 Madeleine Locas, fille d'Avila Locas et de Marie-Rose Nadon de Sainte-Rose. De leur mariage, sont nés sept enfants: Rita (1942) a été institutrice pendant 5 ans à Saint-Augustin et est maintenant comptable agréé, Yvon (1943) est agriculteur et exploite la ferme paternelle, Marie-Claire (1945) a été institutrice pendant 5 ans à Saint-Augustin et enseigne encore aujourd'hui, François (1946) et Raymond (1948) ont étudié comme machinistes et travaillent toujours dans le domaine techni-

que, Marie-Rose (1950) est devenue secrétaire légale et aujourd'hui est co-administratrice et Rosaire (1951) est décédé en bas âge.

Sur leur ferme située dans le rang Côte des Corbeils, ils ont construit eux-mêmes leur maison (Voir photo) et firent d'abord l'élevage de porcs, l'industrie laitière, certaines cultures maraîchères telles que patates et fraises pour ensuite se spécialiser dans l'industrie laitière en augmentant le cheptel et en achetant en 1950 la ferme où naquit Léopold, située au Petit-Brûlé (route 148). Leur exploitation agricole était des plus enviabiles et avant-gardistes pour le temps.

Léopold s'impliqua socialement dans la paroisse en acceptant plusieurs charges telles que: inspecteur agraire, directeur de la compagnie mutuelle d'incendie de Saint-Augustin, conseil-

ler et évaluateur municipaux, marguillier et directeur-président de la compagnie mutuelle d'assurance de Sainte-Scholastique. Également, il exerçait plusieurs métiers: menuisier, mécanicien, bricoleur, "patenteux", etc. ...

Quant à Madeleine, tout au long de ces années, elle a contribué très largement au succès de la ferme en participant activement aux travaux extérieurs tout en s'occupant de l'éducation des enfants et en privilégiant l'instruction. Également, elle excellait dans la couture, le tricot et les conserves et elle s'intéressait aux activités sociales de son mari.

En 1964, ils s'installaient sur la ferme du Petit-Brûlé (route 148) et faisaient la culture des céréales. Ensuite en 1972, ils se retiraient à Saint-Eustache en se remémorant les belles années passées à Saint-Augustin.



La résidence à la ferme de la Côte des Corbeils



Résidence paternelle située au Petit-Brûlé



Yvon et Ghyslaine Villeneuve

Yvon Villeneuve, né à Saint-Augustin le 11 juin 1943, est le fils de Léopold Villeneuve et de Madeleine Loças. Yvon fit ses études à la petite école du rang. Les études terminées, il demeure avec ses parents sur la ferme. Yvon prend beaucoup d'expériences avec son père, car son père est "bon patenteux" et bricole de tout.

Le 24 octobre 1964, Yvon épouse Ghyslaine Saint-Onge, fille de Lucien Saint-Onge et de Lucie-Anna Hébert de Saint-Hermas.

Ensemble, ils se forment de nouveaux projets. Le 16 juin 1965, Yvon achète la ferme de son père. Au fil des années, Yvon et Ghyslaine travaillent dur pour améliorer la ferme et monter un troupeau pur-sang. Ils réussissent à faire de cette ferme, une entreprise familiale.

De cette union, sont nés de beaux enfants: Josée, Lyne, Maryse, Richard, Marie-France, Patrick et le petit Danny, cadeau-surprise.

Yvon a participé à plusieurs concours. Lors du concours de labours en 1963, il se classa le premier dans le comté. En 1985, il participa au Concours du Mérite Agricole, il remporta la Médaille de Bronze.

En 1986, une Journée Champêtre de la Société d'Agriculture des Deux-Montagnes s'organise chez la famille Yvon et Ghyslaine Villeneuve, ce fut un vrai beau succès!

Et la vie continue!! En 1989, on décide d'effectuer de nouvelles rénovations: une grange, une étable et la laiterie est reconstruite à neuf.

Toute la famille est heureuse d'avoir réalisé tous ces projets et très fiers d'habiter Saint-Augustin.



Yvon et Ghyslaine, accompagnés de leurs enfants



Médaille de bronze lors du Concours du Mérite Agricole en 1985



Yvon Villeneuve lors d'un "Concours de labours"



La ferme Villéon, fierté de la famille Villeneuve



Juliette et Raymond le 11 juillet 1970, lors de leur mariage



La famille de Raymond Villeneuve en 1987: (De g. à dr.) (A l'avant): Daniel, Suzie et Joé (A l'arrière): Raymond et Juliette

Cinquième d'une famille de six enfants, moi Raymond, je suis né le 11 septembre 1948 à Saint-Augustin, fils de Léopold Villeneuve et de Madeleine Locas.

Je fis mes études primaires à la petite école du rang Côte des Corbeil. Le secondaire se continua à l'École Saint-Jean-Baptiste, aujourd'hui Prés-Fleuris, pour se poursuivre à l'École Sauvé de Deux-Montagnes et à l'école Saint-Gabriel de Sainte-Thérèse. J'ai

appris mon métier de machiniste à l'école des Métiers de l'Est de Montréal.

Le 30 avril 1967, j'entrai sur le marché du travail à la compagnie International Shoes Machines, fabriquant d'équipements pour la confection de la chaussure. Dans mes temps libres, je collaborais à l'exploitation de la ferme familiale. Puis, à l'été 1969, débuta la construction de ma maison avec l'aide de ma famille.

Le 11 juillet 1970, mon rêve se réalisa en épousant Juliette Lapiere, l'aînée, avec son frère, d'une famille de sept enfants dont les parents sont Paul-Émile Lapiere et Lucille Carrière de Saint-Hermas.

Tout comme moi, elle fréquenta la petite école de rang, celle du village, puis celle de Lachute. Elle termina ses études, comme institutrice, à l'École Normale Esther-Blondin à Rigaud. En 1965, elle débuta l'enseignement à Bois-des-Filion. En 1966, elle continua à exercer sa profession à Lachute jusqu'à la naissance des enfants.

Depuis ce temps, elle s'occupe de notre foyer et de l'éducation de nos enfants tout en m'épaulant dans la vie.

Daniel (13 mai 1973), Suzie (05 mai 1977) et Joé (25 janvier 1979) sont la joie et la fierté de notre union.

Depuis le 04 septembre 1973, je travaille à la compagnie Crown Cork & Seal, de Montréal, fabriquant de bouchons et de cannettes de liqueur. Dans mes temps libres, j'aide mon frère et beaux-frères sur leur ferme.

Nous sommes heureux de demeurer à Saint-Augustin et de collaborer aux festivités du 150^e.



La résidence en 1990



Famille de Marguerite et Georges Villeneuve: (Assis): Réal, Suzanne, Georges, Marguerite, Hélène et Jean-Yves. (2^e rangée): Pierrette, Nicole, Francine et Monique. (3^e rangée): Roger, Michel, François et Gabriel

Le premier ancêtre, Philippe Amiot, natif de Chartres en France arrive à Québec en 1626. Son descendant de la septième génération, Lambert Amyot épouse Valérie Meilleur à Saint-Eustache le 06 février 1837. Il s'établit dans la Montée Villeneuve. Nous le comptons parmi les pionniers de Saint-Augustin.

Son fils, Delphis (Adolphis) Amiotte Villeneuve, veuf de Célanire Corbeil, épouse en deuxième noce Lucie Gauthier, fille de Jean-Baptiste et Lucie Bouchard, à Saint-Augustin le 10 août 1873. Il s'établit sur la route 148. Les enfants du premier mariage sont: Ovila, Emma, Cléophas, Hector, Zénaïde et du deuxième mariage: Malvina, Victoria, Mélina, Dalphé, Ernest, Ludovic, Joseph, Azéla.

Le descendant de la neuvième génération, Ernest Amiot-Villeneuve, épouse Éméla Nepveu, fille d'Alphonse et Céline Lacroix de Sainte-Scholastique, le 12 février 1907. Il s'établit sur le lot voisin. Ils ont neuf enfants: Charlotte, Émérentienne, Léopold, Georges, Carmelle, Gisèle, Marcel, Emmanuel, Jean-Guy.

Le 12 septembre 1942 à Saint-Hermas, Georges Villeneuve épouse Marguerite Franche, fille de Louis et Rosa Larose. Il achète la terre de Joseph Corbeil dans la Côte des Corbeil, rang parallèle à la route 148. En plus d'être agriculteur, Georges participe à la fondation de la Caisse Populaire en 1944. Il devient conseiller de la paroisse de 1951 à 1964 et maire de 1965 à 1967. Marguerite, pour sa part, ne ménage pas ses énergies pour assurer le bien-être de la famille et, en plus, elle apporte une aide précieuse à la ferme. Ils ont six enfants: Jean-Yves, Réal, Roger, Michel, Gabriel et Francine. Après 25 ans, ils vendent leur ferme à leur fils aîné en mai 1967.

Par la suite, ils déménagent à Sainte-Thérèse, ils assument la conciergerie du centre d'Achat Sainte-Thérèse-en-Haut pendant 15 ans. On ne peut passer près de 50 ans dans l'accueillant village de Saint-Augustin sans y laisser une partie de soi-même et c'est donc avec plaisir que Georges et Marguerite y reviennent en 1982. Toujours prêts à rendre service à la communauté, Georges n'hésite pas à

être marguillier et administrateur à Mirabon. Marguerite s'implique comme conseillère, vice-présidente et présidente de l'Age d'Or de Saint-Augustin.

Maintenant leurs enfants ont choisi chacun leur voie:

Jean-Yves, producteur laitier, époux d'Hélène Dion, leurs enfants: Stéphane, Johanne et Normand.

Réal, camionneur, époux de Suzanne Sabourin, ils ont deux enfants: Sylvain et Chantal.

Roger, contremaître, époux de Pierrette Girard, les enfants sont Nancy, Richard et Dominic.

Michel, enseignant, époux de Nicole Girard, leurs enfants: Francis et Hugo.

Gabriel, grutier, compagnon de Monique Laforest, ils ont deux enfants: Viviane et Simon.

Francine, agente au foyer, épouse de François Huot, leurs enfants sont: Julien et Olivier.

Marguerite et Georges, fiers de leur patrimoine, sont heureux de participer au 150^{ème} Anniversaire de Saint-Augustin.



Hélène et Yves Villeneuve



Les enfants: Johanne, Normand et Stéphane

L'aventure débute à la paroisse Coeur Immaculé de Marie de Sainte-Thérèse le 09 septembre 1967. Hélène Dion, fille de Philippe et Thérèse Lauzon de Boisbriand, épouse Jean-Yves Villeneuve, fils de Georges et Marguerite Franche de Saint-Augustin.

Hélène travaille trois ans comme secrétaire à la BMK, manufacture de tapis de Sainte-Thérèse, avant son mariage. Jean-Yves est un an camionneur à la meunerie Réal Mondou, dix-huit mois livreur de viande en gros pour son oncle Magloire Paiement et un manoeuvre sur la construction.

Par la suite, ils achètent la ferme paternelle, située sur la Côte des Corbeil, en mai 1967. Comme il s'agit d'un bien d'une valeur inestimable et que les parents la quittent après vingt-cinq ans de travail pour la mettre en valeur, Hélène et Jean-Yves n'hésitent pas à poursuivre le même but.

Ils débutent par le drainage pour améliorer les rendements du fond de terre. Durant cette période, ils passent d'un troupeau croisé à un troupeau à 95% pur-sang. Quelques têtes leur font honneur à la soirée sociale du Club Holstein. Présentement, le troupeau se compose de 36 vaches laitières avec une moyenne de 9370 kg de lait et de 30 sujets de remplacement. La construction de l'étable, en

1981, améliore de beaucoup les conditions de travail et d'hébergement du troupeau. Ils participent au concours du Mérite Agricole en 1985, ils se classent deuxième pour la région numéro un.

Ils ont trois enfants:

- Stéphane, né le 13 mars 1969, est technicien en équipement de bureau à Saint-Jérôme.

- Johanne, née le 21 janvier 1972, est étudiante au CEGEP de Saint-Jérôme en Science de l'Éducation.

- Normand, né le 02 février 1975, est étudiant à la Polyvalente Deux-Montagnes.

Pendant ces années, Jean-Yves est directeur de la société d'Agriculture, directeur et vice-président du CAB de Saint-Hermas, marguillier et présentement, délégué de la Fédération des Producteurs de lait et directeur du Club Holstein des Laurentides. Depuis trois ans, Hélène s'implique comme conseillère et maintenant, elle est secrétaire du Cercle de Fermières de Saint-Augustin.

Merci aux générations qui nous ont précédés, leurs labours nous ont mérité une qualité de vie enviable.



Vue aérienne de l'exploitation de la famille Villeneuve



Robert, Réjean, Monique et Lise (1962)



Thérèse avec les enfants de Réjean: Aurée et Robin (1987)

Robert, natif de Saint-Augustin, est le fils de Ludovic Villeneuve et de Valentine Bélanger. Quant à Thérèse, aussi native de Saint-Augustin, elle est la fille aînée de Joseph Paiement et de Fabiola Marineau.

Robert et Thérèse unissent leur destinée le 12 juin 1948. Robert exploite déjà une ferme achetée par son père lors de son union avec Thérèse. Cette dernière lui prête une solide assistance dans l'exploitation de cette ferme mi-laitière, mi-porcine.

Avec le temps, naissent trois enfants: Lise voit le jour le 27 septembre 1951, Réjean le 20 mai 1954 et enfin Monique le 27 juin 1958.

La ferme s'oriente de plus en plus vers la production laitière et les enfants qui grandissent, participent

eux aussi à l'essor de la ferme familiale.

Le 02 avril 1973, Robert décède à l'âge de 54 ans emporté par une maladie pernicieuse. Dans la même année, Lise se marie avec Claude Proulx; ensemble ils exploitent une ferme laitière dans Saint-Benoit. De cette union, naquirent 2 enfants: Ghislain et Sébastien.

Malgré tout ce branle-bas, la ferme continue de vivre. De ce pas, débute une réorganisation complète des infrastructures de l'entreprise. Grâce à Thérèse, Réjean et Monique, la ferme reprend un second souffle.

En 1979, Réjean devient actionnaire majoritaire, mais Thérèse n'en demeure pas moins toujours aussi active au sein de l'entreprise familiale

en secondant fortement son fils de par son expérience irremplaçable. Monique, malgré son emploi au Centre d'Accueil à Saint-Benoit, prête toujours une main inlassable dans l'opération de la machinerie. Entre-temps, Réjean a deux enfants résultant d'une union déçue: Aurée et Robin.

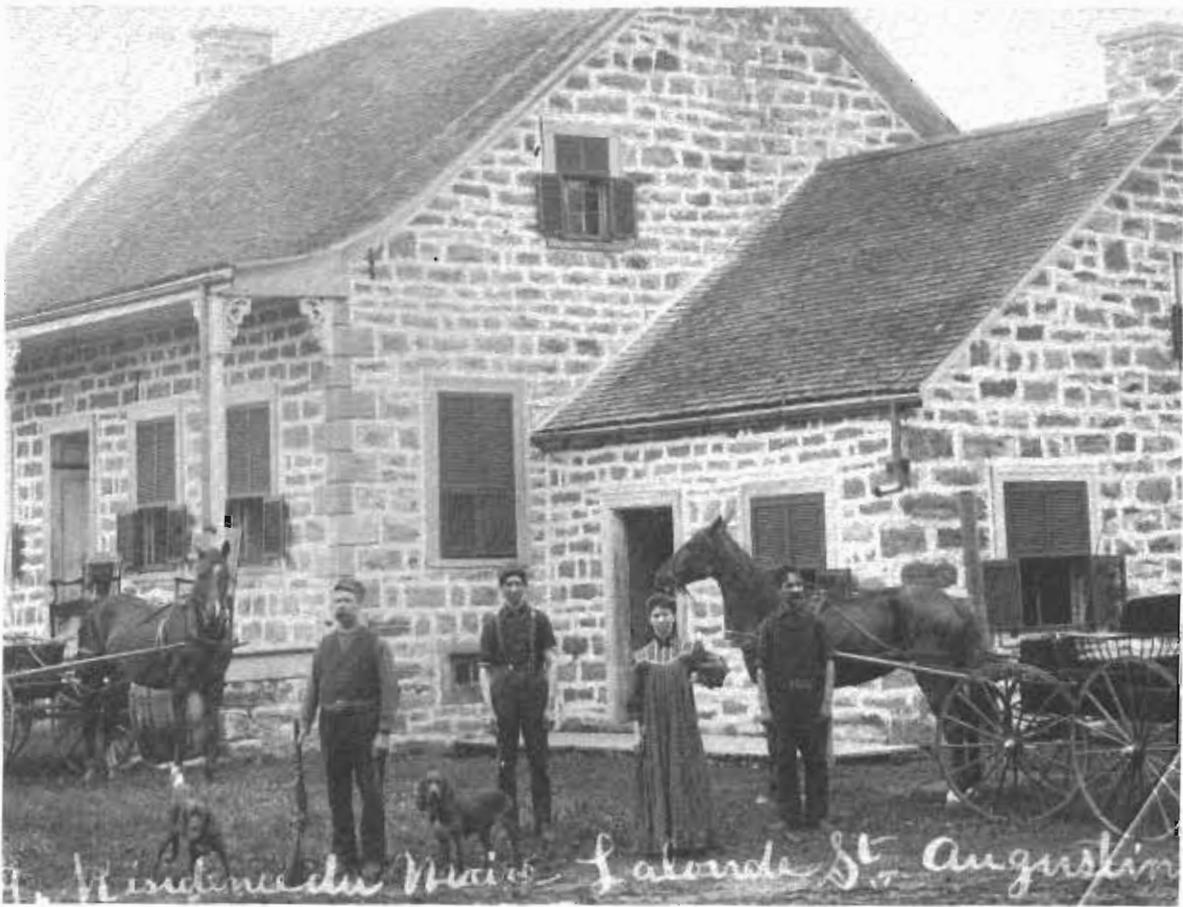
Le 06 janvier 1990, Thérèse décède subitement à l'âge de 63 ans, c'est le chaos émotionnel pour nous tes enfants, surtout pour moi ton fils, car la ferme ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans ton aide acharnée que tu m'as apporté au fil des ans.

Je te dédie cette page, chère mère, et je te remercie pour tout l'amour que tu m'as donné.



Vue de la ferme de Réjean (1989)

Dynamisme communautaire



H. Mendonça, Maria, Lacerda, St. Augustin

Club de l'Âge d'Or de Saint-Augustin inc.

À l'occasion du 150^e anniversaire de la paroisse de Saint-Augustin, le Club de l'Âge d'Or est heureux de rendre hommage aux pionniers et bâtisseurs de Saint-Augustin. Félicitations au Comité organisateur de ces fêtes.

Pour cette occasion, nous avons dressé un bref historique de notre organisme. Notre Club a été fondé le 27 mai 1974, lors d'une assemblée présidée par M. le curé Jean-Paul Maisonneuve. Huit personnes étaient présentes. Un Conseil provisoire fut formé sous la présidence de Mme Ida Roy Filion.

Le 27 septembre 1974 avait lieu à Saint-Janvier, une rencontre de tous les Clubs de Mirabel afin de former un Comité Central. M. Luc Saint-Jean a signé le procès-verbal au nom du Comité des Loisirs de la Ville de Mirabel et Mme Jeanne Brière a été désignée pour représenter le Club par la suite.

Le Club a obtenu ses lettres patentes le 15 avril 1976 par l'intermédiaire des signataires: Mesdames Jeanne Brière, Carmelle Gratton et M. Laurent Gratton. Il a été incorporé et sa Charte a été enregistrée le 13 mai



PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES

Arrière-plan (de g. à d.): Mme Marie Roy (1978), Mme Jeanne Brière (1974) (1989), Mme Ida Filion, fondatrice (1974), Mme Carmelle Gratton (1975) et M. Alphonse Guindon (1978). Avant-plan: Mme Marguerite Villeneuve (1985), M. Bernard Ouellette absent (1979), Mme Noëlla Jetté (1986) et M. Aimé Therien (1981)

1976 sous le nom de "CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-AUGUSTIN INC."

En 1981, le 18 septembre, le Club adoptait une résolution en vue de faire les démarches nécessaires pour être affilié au Conseil de l'Âge d'or de la Région des Laurentides et devenir

membre de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec.

Lors du 10^e Anniversaire, en 1984, une plaque souvenir fut remise à chaque président(e) en gage d'appréciation pour le travail de leur équipe.

En décembre 1988, la Ville de Mirabel remettait au Club, une portion du "Centre de l'Harmonie", désignée comme local et située au 8469 rue Saint-Jacques. Le 24 avril 1989, la Ville confirmait au Club, la jouissance permanente de ce local pour les membres de l'Âge d'Or.

Le 04 novembre 1989, un souper était organisé pour souligner le 15^e anniversaire de fondation. Une magnifique mosaïque était dévoilée en hommage aux présidentes et présidents qui se sont succédés depuis le début.

Le Club compte actuellement 272 membres. Plusieurs activités sont organisées: pétanque, cartes, quilles, fêtes d'amitié, soirées, voyages, rencontres, etc. Grâce à nos autorités gouvernementales et municipales qui ont soutenu le Club dans son travail, nous sommes tous heureux et fiers d'appartenir à notre organisme.

Club de l'Âge d'Or
de Saint-Augustin
par Jeanne Brière, présidente



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Assise (de g. à d.): Mme Madeleine Laporte, trésorière; Mme Jeanne Brière, présidente; Mme Denise Breault, vice-présidente et Mme Réjeanne Giroux, secrétaire. Debout: M. Antonio Roy, directeur; Mme Georgette Ouellette, directrice; Mme Thérèse Labelle, directrice; Mme Lucille Tapp, directrice et M. Georges Vermette, directeur



Association des Propriétaires du Lac Meilleur Mirabel Inc.

L'Association des Propriétaires du Lac Meilleur a pris naissance dans un développement domiciliaire dont en voici un bref historique.

C'est en 1958 que se concrétise les débuts d'un projet de centre de villégiature situé en plein coeur d'un boisé sur une terre de la Côte-des-Anges sud, devenue aujourd'hui Rue des Bouleaux.

En effet, M. Lucien Meilleur décide de creuser un lac artificiel à l'endroit où de nombreuses sources jaillissent naturellement du sol. Par la suite, il recouvre cette surface de sable, installe une «dame» pour retenir l'eau et alimente davantage le lac à l'aide d'un système de pompage.

Des gens des environs et de l'extérieur achètent des terrains en bordure du lac et par la suite le développement s'étend de plus en plus sur les terrains adjacents.

Chaque propriétaire a accès au lac. M. Meilleur fournit le service d'aqueduc et il demande à l'Hydro de desservir l'électricité. Tout au long des années, la population augmente et certains osent même construire des résidences permanentes parmi les chalets d'été puisque le plan de cadastre offrait un aménagement propice à la résidence privée. Graduellement, le centre de villégiature se transforme en centre domiciliaire.

Même au tout début, les gens se rencontraient régulièrement pour dialoguer, se récréer voire même danser



M. Lucien Meilleur

dans une petite salle de danse aménagée sur la rue Marsan. Annuellement, une épluchette de blé d'Inde s'organisait et la tâche était partagée par les résidents et le propriétaire du site.

De là, jaillit l'idée d'une association de propriétaires qui verrait à promouvoir les activités sociales et culturelles auprès des jeunes et des moins jeunes. Les gens acquiescent à cette idée. Des démarches régulières et soutenues de tous et chacun permettent l'obtention d'une charte en 1976. L'Association des Propriétaires du Lac Meilleur-Mirabel se voit reconnaître officiellement comme organisme à but non lucratif.

À tour de rôle, les gens s'impli-

quent dans l'exécutif de cet organisme. Certains y travaillent quelques années tandis que d'autres y oeuvrent plus longtemps.

Par la suite, cette association s'implique davantage dans diverses activités et voit même à prendre la relève du propriétaire pour l'entretien du lac artificiel qui se veut un point d'eau fort apprécié en période estivale.

Finalement, en date du jeudi 22 mars 1990 à 19h00, l'Association des Propriétaires du Lac Meilleur-Mirabel est représentée par: M. André Lagacé, président; M. Raynald Bouchard, vice-président; M. Benoît Therrien, secrétaire-trésorier et M. Charles Leblanc, directeur, devant le notaire M. Michel Binette en présence de M. Lucien Meilleur qui est à ce jour le seul et légitime propriétaire de cet ensemble de terrains récréatifs du Lac Meilleur.

Cette association a permis et permettra sûrement aux 170 familles du Lac Meilleur de s'unifier, de créer des liens et de se récréer entre eux avec les gens des environs lors des activités telles le «hot dog party», la Saint-Jean, la parade du Père Noël et le super-rencontre.

L'Association des Propriétaires du Lac Meilleur-Mirabel éprouve un vif plaisir à organiser de telles activités pour procurer à tous et chacun une qualité de vie respectable et une fierté d'appartenance à un site qui nous tient beaucoup à coeur.



La Caisse Populaire Mirabel



Fondée le 12 décembre 1943. Sous le nom de La Caisse populaire Desjardins de Saint-Augustin, lequel nom a été changé le 10 février 1976 pour celui de La Caisse populaire Mirabel.

LISTE DES DIRIGEANTS de la Caisse populaire Mirabel (par ordre alphabétique)

Légende:

Dirigeants fondateurs *

Dirigeants en poste actuellement +

ADMINISTRATION

| | |
|-------------------------|---|
| Bélisle, Florent | |
| Bellerose, Jacques | + |
| Bouchard, Roland | |
| Castonguay, Emmanuel | * |
| Charbonneau, Benoit | |
| Charbonneau, Josaphat | * |
| Corbeil, Philippe | |
| Desrosiers, Jean-Claude | + |
| Duquette, Achille | |
| Filion, Léo | |

| | |
|----------------------|---|
| Gauthier, Lucien | |
| Guay, Donat | + |
| Guilbault, Léopold | |
| Guilbault, Lucien | + |
| Gratton, Gérard | |
| Larose, Pierre Émile | |
| Maisonneuve, Gilles | + |
| Meilleur, Bernard | |
| Meilleur, Lucien | * |
| Meilleur, Roger | |
| Mondou, Florian | |
| Mondou, Rita | + |
| Ouellette, Bernard | |
| Parenteau, Robert | |
| Renaud, Edmond | * |
| Rhéaume, Michel | + |

| | |
|----------------------------|---|
| Sanscartier, Jean-Marc | |
| St-Jacques, Jean Baptiste | * |
| Touchette, Charles Édouard | * |
| Vermette, Albert | |
| Vermette, Victor | * |

COMMISSION DE CRÉDIT

| | |
|---------------------|---|
| Binette, Gérard | |
| Chartrand, Joseph | |
| Duquette, Georges | |
| Duquette, Léopold | |
| Filion, Philomire | * |
| Gauthier, Alphonse | |
| Giroux, Doris | |
| Giroux, Réjeanne | |
| Giroux, Roland | |
| Godin, Armand | * |
| Guindon, Alphonse | |
| Huot, Jean Arthur | |
| Laframboise, Gaston | |
| Paiement, Yvon | |
| Pilon, Paul-Émile | + |
| Roy, Antonio | + |
| Théorêt, Edmond | * |
| Vermette, Georges | + |

CONSEIL DE SURVEILLANCE

| | |
|-----------------------|---|
| Bélisle, Edgar | |
| Binette, Gérard | |
| Bouchard, Camille | |
| Bouchard, Emmanuel | |
| Bouchard, Stanislas | |
| Charbonneau, Guy | |
| Charbonneau, Josaphat | |
| Chaurette, Gabriel | * |
| Coursol, Gaston | + |



Premier siège social de la Caisse populaire Mirabel. Maison de Monsieur Jean-Baptiste Saint-Jacques



Deuxième siège social inauguré le 18 juillet 1965



| | | |
|-------------|---------|---|
| Giroux, | Roland | |
| Gratton, | Claude | |
| Gratton, | Gérad | |
| Guilbault, | Georges | |
| Leroux, | Ernest | * |
| Marcotte, | Pascal | |
| Ouellette, | Germain | + |
| Rhéaume, | René | |
| Touchette, | Marc | |
| Vermette, | Albert | |
| Vermette, | Édouard | |
| Villeneuve, | Claude | * |



Gilles Maisonneuve
Président du Conseil d'administration



Jocelyn Ladouceur
Directeur général

**LISTE DES DIRECTEURS
GÉNÉRAUX DE LA
CAISSE POPULAIRE MIRABEL
DEPUIS SES DÉBUTS**

| | | |
|-------------------|----------------|---------------|
| 1 ^{er} : | Saint-Jacques, | Jean Baptiste |
| 2 ^e : | Corbeil, | Philippe |
| 3 ^e : | Beaudoin, | Yvon |
| 4 ^e : | Lupien, | Mario |
| 5 ^e : | Ladouceur, | Jocelyn |

| | |
|--------------|--------------|
| Cyr, | Marie-France |
| Bertrand, | Francine |
| Bouchard, | Sylvie |
| Brunet, | Monique |
| Coutu, | Francine |
| Desrochers, | Sylvie |
| Duburre, | Suzanne |
| Giguère, | Diane |
| Laframboise, | Diane |
| Lalonde, | Huguette |

| | |
|------------|-----------|
| Laroche, | Diane |
| Lavoie, | Lorraine |
| Martin, | Francine |
| Sauvé, | Pierrette |
| Taillefer, | Murielle |

Comme on l'a souvent répété: Les caisses populaires ont grandi à l'ombre des clochers des églises. Pour la Caisse populaire Mirabel, cette phrase s'applique dans tous les sens du mot.

**LISTE DES
EMPLOYÉS ACTUELS**

| | |
|------------|---------|
| Ladouceur, | Jocelyn |
| Chaurette, | Suzanne |



Troisième et actuel siège social de la Caisse populaire Mirabel inauguré le 24 novembre 1986



Le Cercle de Fermières



Le cercle de fermières de Saint-Augustin est fondé le 04 novembre 1970 par Marguerite Paiement avec le support de Mme Rolande Vaillancourt de Deux-Montagnes, conseillère régionale.

A la première assemblée, une cinquantaine de dames sont réunies à l'école Saint-Jean-Baptiste. Un conseil est formé et la première présidente est Madame Denise Larose.

Cherchant un local meublé, Monsieur le Curé Maisonneuve nous offre le sous-sol de la sacristie. Tout le monde met main à la besogne, notre local est vite décoré. C'est l'hiver et le chauffage est parfois inadéquat, nous compensons par de petits radiateurs. La patience vient à bout de tout, notre local est de plus en plus coquet. Nous utilisons ce local jusqu'en novembre 1988.

Le cercle de fermières est un organisme autonome sans but lucratif, apolitique. Cette organisme groupe les femmes et les jeunes filles tant du milieu rural qu'urbain, sans distinction de condition sociale.



Le groupe du Cercle de fermières à sa fondation, le 04 novembre 1970

Depuis la fondation, se sont succédées à la présidence, Mesdames Denise Larose, Charlotte Lalande, Denise Bouchard, Rachel Therrien, Gisèle Paiement, HÉLÈNE BÉLANGER Bouvrette. Sept fermières siègent devant l'assemblée. Cinq d'entre elles animent un comité différent.

Le 18 novembre 1988, nous inaugurons notre nouveau local "Le centre de l'Harmonie". Local fourni par la ville de Mirabel, la première activité importante est notre exposition artisanale annuelle. L'année 1990 est une année de festivités; nous fêtons à la fois notre 20^e Anniversaire de fondation et celui du 75^e Anniversaire des cercles de la province de Québec.



L'exposition artisanale annuelle lors de l'inauguration du nouveau local en novembre 1988



CONSEIL 1980

Le Conseil en 1980: (De g. à dr.) Françoise Champagne, Raymonde Gagnon, Gisèle Paiement, Denise Bouchard, Rachel Therrien, Hélène Bouvrette et Mireille Ladouceur



Le Conseil actuel du cercle de fermières de St-Augustin: (De g. à dr.) (Assis): Charlotte Lalande, vice-présidente, Hélène BÉLANGER, présidente et Hélène Villeneuve, secrétaire. (Debout): Les conseillères Pauline BÉLANGER, Réjeanne Simard, Yvette Faubert et Marthe Charest



Chevaliers de Colomb, Conseil 9954

SAINT-AUGUSTIN-MIRABEL 1840-1990

Le Conseil Saint-Augustin-Mirabel 9954, fondé en 1988 veut s'associer très intensément aux Fêtes du 150^{ème} Anniversaire de la Paroisse Saint-Augustin. Étant partie prenante aux organisations paroissiales et communautaires, ce jeune Conseil démontre son dynamisme et ses grands objectifs qui sont axés sur les oeuvres paroissiales. Selon le Fondateur des Chevaliers de Colomb, l'abbé Michael McGivney, qui, en 1882 fondait les Chevaliers de Colomb, toute activité est orientée vers les grandes aspirations du clergé, des prêtres et des pasteurs de paroisses. Ces derniers ressentent le besoin d'inclure toutes



les bonnes volontés pour maintenir la foi, l'espérance et la charité dans la Communauté.

C'est le 04 juillet 1988, chez Lionel Le Bouthillier, que le jeune Conseil prit naissance. S'associant un groupe de fondateurs, il convoque une deuxième réunion le 24 août 1988, au

sous-sol de l'église Saint-Augustin. Le 28 septembre, il forme un comité provisoire dont il devient le président. Le 26 octobre, le nombre requis pour la fondation est atteint (35). Alors, le nouveau Conseil prend forme sous le nom de Saint-Augustin-Mirabel 9954, voulant démontrer clairement son association au travail paroissial et local.

Le 30 novembre 1988, enfin, le premier Exécutif est élu sous la présidence du Député de District Jean-R. Pelletier, de Greenville. Depuis, le Conseil progresse de plus en plus dans la région et participe activement aux activités du 150^{ème} anniversaire à qui il souhaite succès dans toutes les festivités.



Le Conseil 9954 de Saint-Augustin: (Assis, de g. à dr.): Roland Lalande, Secrétaire-Financier; Jean-Paul Maisonneuve, Prêtre-curé, aumônier; Lionel Le Bouthillier, Grand Chevalier; André Ferro, Député Grand Chevalier; Cyril Bernier, Secrétaire-Archiviste. (Debout, de g. à dr.): Gérard Gratton, Secrétaire-Trésorier; Rosaire Laroche, Sentinelle; Raymond Villeneuve, Chancelier; Jean-Marie Saint-Martin, Intendant; Yves Leduc, Cérémoniaire; Paul-Henri Turcotte Sentinelle; Gilles TAPP, Sentinelle; Adélar TAPP, Sentinelle; et Denis Carrier, Membre



Église Catholique Charismatique du Canada



LA MERVEILLEUSE STE ÉGLISE CATHOLIQUE CHARISMATIQUE DU CANADA... se veut une ramification de l'Unique Église fondée par Jésus-Christ, de tout coeur avec le Saint Père, lui offrant sans cesse officiellement son allégeance comme tel, par correspondance certifiée, depuis le début de son établissement, soit depuis le 15 août 1968, par Mgr André Barbeau, D.D. Primat.

Ce "nouveau Rite" dont s'est doté notre portion de l'Église Universelle



est, en quelque sorte assimilable aux Patriarcats-Uniates, se veut UNIE SANS POUR AUTANT ETRE ABSORBÉE par l'Évêque d'un diocèse particulier.

Attendu que "LA OU LE BESOIN SE FAIT SENTIR DE NOUVEAUX PATRIARCATS PEUVENT ETRE ÉRIGÉS" selon les magnifiques promesses de Vatican II.

Attendu que "la variété des Rites, des disciplines, des liturgies. - l'unité dans l'essentiel étant sauvegardée - loin d'être nuisible, manifeste plutôt un réel enrichissement". (Paul VI)

Attendu que les Patriarches avec leur Synode constituent l'Autorité Suprême pour les affaires de leur Rite, sans exclure le droit de nommer leurs propres Évêques, - Le Pape n'ayant droit de nommer leurs propres Évêque, - Le Pape n'ayant droit d'intervenir que pour des cas particuliers". (Vatican II)

Il nous a donc été loisible de vivre paisiblement le Rite de nos aspirations



religieuses plus mystiques, sans craindre pour autant d'être molestés par quelque autorité que ce soit et contraints **contre notre droit** d'accepter un genre de religion **heurtant** nos convictions les plus intimes. En fait, c'est bien Jean Paul II qui avouait que "s'imposer à une âme était l'équivalent de la tuer!", précisant que la Ste Église de Dieu n'a jamais eu le droit de **S'IMPOSER** à qui que ce soit! Son devoir étant plutôt de

PROPOSER avec douceur et bonté, et de laisser à chacun le **temps d'assimiler** la vérité **exposée** clairement!

Voilà pourquoi notre Portion de l'Église **charismatique du Canada** entend tout bonnement figurer **dans la Vigne du Seigneur**, comme un nouveau rameau charismatique, ne suivant pas toujours les sentiers classiques, mais s'autorisant le plus légitimement du monde de choisir "son propre style de christianisme".

Nos prêtres, assurant à la S. Paul **leur propre subsistance** peuvent se marier librement à l'instar des premiers Apôtres, chacun suivant sa grâce!

Déjà, à l'heure actuelle, nous comptons bon nombre de prêtres, à travers l'Amérique du Nord, qui même **privément exercent un ministère à échelle mondiale**, chaque fois qu'ils célèbrent l'Eucharistie!



Les Loisirs Charlebel Inc.



Vue de la patinoire extérieure actuelle des Loisirs Charlebel Inc

L'association "Les Loisirs Charlebel Inc.", mieux connue sous le nom de "Loisirs Saint-Charles", est fondée en 1969-70 sous la présidence de M. René Labelle. A ce moment-là, il n'avait rien en leur possession: aucun bien, pas de local et surtout pas de terrain.

Il fallait donc faire vite pour se trouver un terrain car le premier objectif était d'avoir une patinoire pour amuser les jeunes et le reste s'en suivra. Pour se faire, René en parle à son comité et le comité décide de négocier avec M. Aldas Labelle (Père de René) pour défricher le bois enfin de construire une patinoire. Cela n'a pas été facile à obtenir car Aldas ne croyait pas aux loisirs. Il disait que René était "tombé sur le couvert", il ne croyait pas qu'une patinoire aurait attiré tant de personnes dans un petit coin de Saint-Augustin qui comptait 130 familles environ.

Le terrain est déboisé sans même avoir le consentement d'Aldas. Notre président ne perd pas courage. Il prend le "taureau par les cornes" et fonce malgré l'opposition de son père. Face à un hiver hatif, la première glace se fait tôt à l'automne 1969. Eh oui, notre président était sûr de ce qui entreprenait puisqu'à la fin du premier hiver, le taux de participation de la population est impressionnant.

Puisqu'il faut croire pour le voir, René passe de nouveau à l'action et retourne voir son père pour acheter ledit terrain. Aldas était très surpris de voir que tout s'était bien déroulé au cours du premier hiver. Il lui dit: "Continue, lâche pas et quand t'auras assez d'argent, on y verra."

Toujours plein d'espoir, René continue ainsi. A la même période, il y a formation de la ville de Mirabel prenant vite ampleur. Deux constructions se succèdent: Un premier local de 12' x 12' environ, bâti presque en carton; et un deuxième local construit uniquement en bois de grange autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le tout se fait avec la participation de bénévoles qui croyaient aux loisirs et qui y croient encore. Face à cet enthousiasme, la ville négocie avec M. Aldas Labelle et ce dernier accepte de vendre en 1978.

Récemment, avec la collaboration du conseil, particulièrement celle de Guy Fortin, échevin du secteur, le local a été rénové. **MERCI Guy !!!**
De la part du Comité.

MOT DU PRESIDENT

Déjà 20 ans, que le temps passe vite! Je vois les choses comme si c'était hier!

Dans un premier temps, je voudrais remercier mon père, aujourd'hui décédé, et ma mère parmi nous. Ces derniers ont montré beaucoup de confiance envers notre comité en nous laissant faire à notre guise nos activités sur leur terrain.

Dans un deuxième temps, j'adresse mes remerciements à tous ceux et à toutes celles qui ont accepté de travailler avec moi, qui m'ont apporté un grand support quelle que soit l'activité. Comme vous pouvez le constater, les loisirs de chez-nous nous tiennent à coeur. Merci aux personnes qui se sont occupées à organiser les activités favorites des jeunes.

Pour terminer, je ne voudrais pas passer sous silence l'appréciation de nos jeunes qu'ils nous ont toujours témoignée. Moi et le comité se joignent à eux pour saluer et dire en marque d'appréciation un grand merci à toutes les personnes du petit coin du Saint-Charles. Toute cette réussite fait l'envie de plusieurs. **Bravo! et Merci!**

*René Labelle, père Leo Chartrand vice-président
Paul Labelle André Labelle
Sylvie Labelle*



(1e rangée): André Rhéaume (juge) et Jean-Luc Pageau (participant). (2e rangée): Robert Leduc, André Leduc (directeur), René Labelle (président), M. Desgagné (juge), Raymond Leduc (directeur) et Gaétan Dicaire (directeur) (3e rangée): Michel Meunier (juge) et Léo Chartrand (Vice-président)



Lors de l'inauguration du nouveau local en 1978, étaient présents M. Rolland Desjardins, maire; M. Yves Lacroix, gérant de la Ville de Mirabel; Messieurs les échevins André Castonguay, Jean Laurin, Jacques Laurin et Jean-Paul Raymond; M. Luc Saint-Jean, directeur des Loisirs; et M. André Leduc, directeur, accompagné de son épouse

L'inauguration du nouveau local du Saint-Charles en 1978 est une étape importante dans la réalisation des objectifs de l'Association.

La participation inattendue et le

travail déployé pour la réalisation des monuments de glace lors du Carnaval démontrent bien à quel point les gens participent et en font leur succès.

C'était tellement impressionnant

qu'il a fallu se choisir des juges venant de l'extérieur pour en déterminer leur vraie valeur. Les monuments de glace ont été classés selon l'importance du travail déployé.



Monument de glace "L'Éléphant" fait par Robert Leduc, ayant comme dimension: 8' (long.) x 3' (larg.) x 5' (haut.) sans compter la trompe de 3 pieds de longueur



Monument de glace "La baleine" fait par Marc-André Pageau, ayant comme dimension: 15' (long.) x 5' (haut.)



Monument de glace "Le Bonhomme Carnaval" fait par Raymond Leduc, mesurant 8' de hauteur



Monument de glace "La bottine" fait par Jean-Luc Pageau, ayant comme dimension: 14' (long.) x 4' (larg.) x 6' (haut.)



Les activités reliées à la célébration des Fêtes de la Saint-Jean démontrent là aussi une grande participation locale. Tout était permis: Originalité, créativité, imagination, plaisirs et joies.

Quant aux activités sportives, même les équipes féminines se faisaient valoir dans les compétitions.



Photo prise à l'occasion de la Saint-Jean. Remarquez M. Raymond Leduc en train d'ajuster une bûche de 4 pieds de diamètre prêt pour le sciage. On aperçoit un mécanisme, mieux connu sous le nom de "godendard", mis en fonction par un bicycle à pédale. Gracieuseté de René Labelle



Char allégorique à l'occasion d'un défilé de la Saint-Jean



Char allégorique ayant le thème: "Le bûcheron", conduit par le directeur M. Paul Lefebvre



Les hommes participent pleinement aux activités sportives



Une équipe de jeunes accompagnés de leur entraîneur, M. Robert Leduc



Nos jeunes filles en pleine forme, prêtes à affronter le diable

Pompiers de Saint-Augustin

La paroisse de Saint-Augustin a été desservie par les pompiers volontaires de Sainte-Scholastique pendant de nombreuses années. Puis, le 20 avril 1976, le conseil municipal de la ville de Mirabel adopte un règlement d'emprunt de 1.200.000.\$ pour l'achat de camions et la construction de postes de pompiers dans la Ville. Concernée par ce règlement, la paroisse de Saint-Augustin acquiert, à l'été 1978, deux camions pour son premier poste de pompiers, bâtiment loué de Monsieur Gérard Dupras et situé sur la rue Saint-Augustin. En octobre 1978, après de multiples heures d'entraîne-



Poste de pompiers construit en 1987, sur la rue Saint-Jacques



La brigade de pompiers volontaires de Saint-Augustin, en service en 1987

ment, une vingtaine de pompiers volontaires, citoyens de Saint-Augustin, prennent la relève.

Leur premier feu majeur a lieu le 06 novembre 1978, à la cabane à sucre de Monsieur Roland Vermette, située sur le chemin Côte des Anges.

En 1987, la ville de Mirabel autorise la construction d'un nouveau poste d'incendie sur la rue Saint-Jacques.

Au cours des années, plusieurs citoyens de la paroisse se sont dévoués en tant que pompier volontaire et nous les remercions.

La brigade de pompiers volontaires de Saint-Augustin est actuellement composée de 23 citoyens, soit:

Richard Danis, lieutenant
Richard Bujold
Pierre Mondou

André Ferro
Robert Bélanger
Alain Cousineau
Alain Saint-Pierre
Jacques Soulières
Michel Champagne
Michel Collin



Équipement routier acquis en 1978 pour le Service de prévention des incendies



Équipement routier acquis en 1978 pour le Service de prévention des incendies

Guy Plourde
Christian Bouchard
Stéphane Villeneuve
Christian Charrette
Luc Modérie
Dominique Laporte
En service depuis 1978:
Marcel Brousseau, chef
Yves Charlebois, lieutenant
Yves Lacaille, lieutenant
Guy Mondou
Gabriel Villeneuve
Réal Piché
Jean-Louis Sauriol.

En plus des fonctions se rapportant au service des incendies, les pompiers s'impliquent au sein de la paroisse. En effet, depuis quelques années, ils organisent annuellement une journée "spaghetti" dont une partie des recettes est versée à divers organismes, ainsi qu'une journée "Portes ouvertes" afin de sensibiliser les citoyens à la prévention des incendies.



sous-sol avec le directeur général actuel et deux employés.

En 1982, le nombre d'employés ayant augmenté à cinq, dans un espace restreint, le conseil d'administration faisait l'acquisition d'un terrain sur la rue Saint-Étienne à Saint-Benoit pour la construction de nouveaux locaux.

En 1984, la Mutuelle contre le Feu de la Paroisse de Sainte-Scholastique se fusionnait avec la Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Deux-Montagnes pour pouvoir offrir à ses membres les nouveaux services disponibles. Aujourd'hui, avec dix-huit employés et quatre agents, il a fallu penser à un agrandissement. Les travaux se sont terminés au mois d'octobre 1989.

Le 10 décembre 1985, la Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Deux-Montagnes suite à réforme de la Loi des Assurances, demande de changer sa raison sociale pour la "Société Mutuelle d'Assurance Générale de Deux-Montagnes".

Depuis la fusion de 1979, la Société Mutuelle d'Assurance contre l'Incendie de Deux-Montagnes a connu une évolution constante. De 1979 à 1989, les primes souscrites sont passées de

365 000\$ à 3 500 000\$, les excédents accumulés ont augmenté de 390 000\$ à 2 800 000\$ et l'actif actuel de la Société a atteint dix fois l'actif original passant de 480 000\$ et 4 800 000\$.



Vue extérieure du siège social 1990



Le conseil d'administration actuel est composé: (De g. à dr.): (1e rangée): Messieurs Yvon Bélair, Rosaire Leblanc, André Desjardins, directeur général, Marcel Lanthier, président, Gilles Labonté. (2e rangée): Messieurs Doris Ladouceur, Pierre Rochon, Robert Touchette, Jean Dagenais, Norbert Locas, Raymond Lacroix, Rémi Lalande et Michel Raymond, absent



Les religieuses de Sainte-Croix

L'ÉCOLE DU VILLAGE

En 1932, Monsieur le Curé Joseph-Eudore Charbonneau demande aux religieuses de Sainte-Croix de prendre la direction de l'école de Saint-Augustin.

Le 26 août de la même année, deux religieuses arrivent. Ce sont Soeur Marie de Saint-Gérard de Venise et Soeur Marie de Saint-Bernard du Sacré-Coeur.

Le vendredi 03 février 1933, Monsieur le Curé passe dans les classes avec quatre commissaires, en tournée d'examens. Ils constatent les progrès obtenus et en sont des plus heureux. Les commissaires se félicitent d'avoir secondé le dévouement clairvoyant de leur curé, qui voulait mettre la jeunesse écolière de la paroisse, sous la direction d'éducatrices par vocation.

Depuis, beaucoup de religieuses sont venues s'ajouter aux devancières ou prendre la relève. La communauté était généreuse en reconnaissance des nombreuses recrues fournies à Sainte-Croix par la paroisse de Saint-Augustin.

Puisse le Maître bénir cet apostolat et faire que la semence jetée en terre, par ces éducatrices, produise à cent

pour un, dans la si belle paroisse de Saint-Augustin et bien au-delà.



Ancienne école du Village



École actuelle du Village maintenant sous le nom de: Prés Fleuris

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Messages | 3 |
| Petite histoire de Saint-Augustin | 9 |
| Avant-propos | 10 |
| Liste des propriétaires 1888 | 39 |
| Nos curés..... | 70 |
| Religieux et religieuses | 78 |
| L'héritage familial | 79 |
| Dynamisme communautaire | 247 |

Régionale Samuel-de-Champlain Inc.
Société Franco-Ontarienne
d'histoire et de Généalogie



DÉJÀ PARUS

Association du Transport Écolier du Québec 1962-1987
Ayer's Cliff 1909-1984
Bcdford 1890-1990
Bcebe 1985
Bonsecours 1840-1990
Chambly 1665-1990
Côteau-Station 1887-1987
Durham-SSud 1865-1990
East Angus 1912-1987
Eastman 1888-1988
Expos d'Hier et d'Aujourd'hui 1883-1983
Fleurimont 1937-1987
Grand-Saint-Esprit 1938-1988
Histoire d'une paroisse Saint-Cajetan.
d'un village Mansonville, d'une municipalité Potton
Kingsey-Falls 1886-1986
Lac-Mégantic 1885-1985
La Durantaye 1910-1985
Lanoraie
Lawrenceville 1836-1986
Notre-Dame-de-Stanbridge 1889-1989
Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Carmel, Blake, Mitchell
Notre-Dame-du-Mont-Carmel 1859-1984
Notre-Dame-du-Saint-Rosaire 1985
Ormstown 1898-1989
Paroisse Christ-Roi (Saint-Eustache) 1964-1989
Paroisse Immaculée-Conception (Sherbrooke) 1909-1984
Paroisse Notre-Dame-de-la-Sagesse, Lac-des-Seize-Îles 1937-1987
Paroisse Saint-Jean-Baptiste (Sherbrooke) 1884-1984
Paroisse Sainte-Suzanne-de-Stanhope 1889-1989
Paroisse Sainte-Marie-d'Ély, Maricourt 1889-1989
Robertsonville 1909-1984
Roxton Pond 1886-1986
Saint-Antoine-Abbé 1860-1985
Saint-Barnabé Sud
Saint-Bernard-de-Michaudville 1908-1983
Saint-Blaise 1887-1987
Saint-Canut 1887-1987
Saint-Célestin 1864-1989
Saint-Claude 1913-1988
Saint-Denis-sur-Richelieu 1740-1990
Saint-Édouard 1833-1983
Saint-Elzéar (Beauce) 1835-1985
Saint-Étienne-de-Lauzon 1861-1986
Saint-François-Xavier-de-Brompton 1885-1985
Saint-Georges-de-Windsor 1861-1986
Saint-Gérard 1886-1986
Saint-Hubert 1860-1985
Saint-Ignace-de-Stanbridge 1889-1989
Saint-Jacques-le-Mineur
Saint-Joachim-de-Shefford 1858-1983, 1884-1984
Saint-Julien 1863-1988
Saint-Luc-de-Dijon 1912-1987
Saint-Malo 1863-1988
Saint-Marc-du-Lac-Long 1938-1988
Saint-Méthode 1888-1988
Saint-Nérée 1886-1986
Saint-Octave-de-Dosquet 1912-1987
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River 1912-1987
Saint-Sébastien 1864-1989
Saint-Stanislas 1833-1983
Saint-Sylvère 1887-1987
Saint-Angèle-de-Monnoir 1862-1987
Sainte-Anne-de-Sabrevois 1884-1984
Sainte-Christine 1888-1988
Sainte-Clotilde (Beauce) 1938-1988
Sainte-Geneviève-de-Batiscan 1833-1983
Sainte-Hélène-de-Chester 1860-1985
Sainte-Marguerite (Beauce) 1840-1990
Sainte-Marie-Salomé 1888-1988
Sainte-Sabine 1888-1988
Stanbridge-East 1890-1990
Stanbridge-Station 1889-1989
Stomoway 1858-1983
Stoke 1864-1989
Stratford 1857-1982
Ville de Lachute 1885-1985
Ville des Laurentides 1883-1983
Ville Saint-Pierre 1908-1983
Ville de Saint-Léonard 1886-1986
Verchères 1710-1985
Westbury 1858-1983

EN PRÉPARATION

Saint-Alphonse de Granby 1890-1990
Saint-Bonaventure 1867-1992
Saint-Camille 1867-1992
Saint-Joseph-de-Coleraine 1892-1992
Saint-Nicéphore 1916-1991
Sainte-Scholastique 1791-1991
Sainte-Victoire-de-Sorel 1842-1992

Dans le but de préserver le caractère d'authenticité de cet album,
la révision des textes a été limitée aux erreurs de frappe ainsi
qu'à l'orthographe des mots.



Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée
399, rue Pasteur, Sherbrooke (Québec) J1J 2T5
(819) 569-8631